

Eugène REVERT

Docteur ès Lettres
Professeur à la Faculté des Lettres
de l'Université de Bordeaux

1955

La France d'Amérique

**MARTINIQUE, GUADELOUPE
GUYANE, SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

Préface du Gouverneur Georges SPITZ

Ancien gouverneur de la Martinique

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
et collaboratrice bénévole

Courriel : mabergeron@videotron.ca

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole, professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec.
courriel : mailto : marcelle.bergeron@uqac.ca

EUGÈNE REVERT

La France d'Amérique. Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Pierre et Miquelon, préface du Gouverneur Georges Spitz, ancien gouverneur de Martinique. Deuxième édition entièrement refondue et mise à jour. Paris : Les Éditions maritimes et coloniales, 1955, 255 pp.

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte : Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

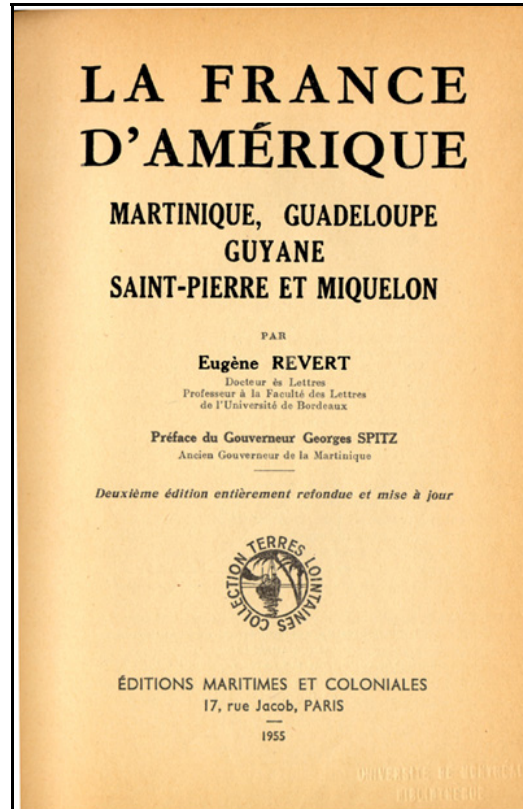
Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 5 décembre 2008 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Eugène REVERT



DU MÊME AUTEUR

LA MARTINIQUE. *Étude géographique*. – Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1949.

[LA MAGIE ANTILLAISE](#). – Éditions Bellenand, Paris, 1951.

LES ACTES DU SYMPOSIUM DE BORDEAUX. -Bordeaux, Éditions Delmas, 1954.

[LES ANTILLES](#). - Collection Armand Colin, Paris, 1954.

TABLE DES MATIÈRES

[PRÉFACE](#)

[INTRODUCTION](#)

[MARTINIQUE ET GUADELOUPE](#)

[LA NATURE](#)

[La formation géologique](#)

[Le volcanisme](#)

[L'érosion](#)

[Le relief](#)

[Le climat](#)

[Les eaux](#)

[La végétation](#)

[LES HOMMES ET L'OCCUPATION DU SOL](#)

[Généralités historiques](#)

[Les précolombiens](#)

[La découverte et la colonisation des « Isles »](#)

[Le peuplement](#)

[Les Blancs](#)

[Les esclaves](#)

[L'évolution démographique et l'immigration](#)

[L'onomastique](#)

[La population actuelle](#)

[L'habitat](#)

[CULTURES ET INDUSTRIES](#)

[Le défrichement et l'occupation du sol](#)

[Les cultures vivrières](#)

[La forêt. L'élevage](#)

[Les cultures d'exportation](#)

[Le sucre et sa fabrication](#)

[Le rhum](#)

[Les autres industries. L'artisanat](#)

[Les corps de métiers](#)

[La pêche](#)
[L'électrification](#)
[Les transports](#)
[Le commerce intérieur](#)
[Le commerce extérieur](#)
[Les conséquences de la guerre](#)
[L'économie antillaise : les contingents et leurs conséquences](#)
[La structure économique et sociale](#)
[La stratigraphie sociale](#)
[Les grands travaux](#)
[Les ports et les aérodromes](#)
[Le tourisme](#)

[LES DÉPENDANCES DE LA GUADELOUPE](#)

[LES ORGANES DE LA VIE ADMINISTRATIVE ET SOCIALE](#)

[L'assimilation](#)
[L'actuelle organisation administrative](#)
[Les grands services](#)
[L'enseignement](#)
[Le service météorologique et de physique du globe](#)
[Le service médical et les Assurances sociales](#)
[Domaines et contributions, enregistrement et douanes](#)
[P. T. T., Travaux Publics, etc.](#)

[LA VIE ANTILLAISE](#)

[Zombis et Quimbois](#)
[La politique](#)
[La musique et, la danse. Le Carnaval](#)
[Fêtes et traditions populaires](#)
[La vie intellectuelle](#)
[La question de couleur](#)

[GUYANE](#)

[LA NATURE](#)

[La situation, la structure et le relief](#)
[Le climat](#)
[Les rivières](#)
[La végétation](#)
[La faune](#)

LES HOMMES ET LA MISE EN VALEUR

Le peuplement. Les essais de colonisation

Les éléments actuels de la population

Les bourgs et les villes

La vie économique

Les échanges

Le commerce

Le problème guyanais

L'Administration et l'immigration

Les perspectives

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Le pays et les habitants

La pêche et le commerce

CONCLUSION

Bibliographie

CARTES

La Martinique

La chaîne des Antilles

La Guadeloupe

La Guyane

Saint-Pierre et Miquelon

PRÉFACE

[Retour à la table des matières](#)

Mon ami Eugène REVERT, Directeur de l'Enseignement Outre-Mer, insiste pour que je fasse précéder de quelques lignes la seconde édition de *La France d'Amérique*. Je l'en remercie très cordialement, mais je persiste à penser que d'autres seraient bien plus qualifiés que son ancien Gouverneur à la Martinique pour préfacer un livre de cette qualité et de cette importance : de cette qualité, parce que l'auteur est celui qui, à mon sentiment, connaît le mieux nos départements d'Amérique ; de cette importance, car cette seconde édition est en réalité un nouveau livre, entièrement remanié et mis à jour à la suite de séjours récents effectués non seulement dans les Terres françaises mais aussi dans les autres pays – indépendants, américains, britanniques, néerlandais – qui, avec elles, constituent l'ensemble que l'on qualifie aujourd'hui de « monde caraïbe ».

Ce monde caraïbe, très divers mais qui présente cependant une incontestable unité, a été naturellement évoqué ici par Eugène Revert et je souhaite vivement qu'un jour prochain il veuille bien instruire plus particulièrement des problèmes qui s'y posent les lecteurs de la collection « Terres Lointaines ».

Pour le présent, la nouvelle édition de *La France d'Amérique* vient incontestablement à son heure.

En septembre dernier, j'assistais à un Symposium international qui se tenait à La Haye, sous les auspices de l'Institut Néerlandais des Sciences Sociales, en vue de discuter précisément de la situation présente des pays caraïbes et de leur avenir. Or j'ai été à même de constater, au cours des discussions intervenues, combien étaient parfois erronées les idées professées par certains étrangers quant à l'état d'esprit des Antillais français vis-à-vis de la Métropole. Et ceci de bonne foi, sans aucun doute, mais simplement par ignorance – ou, peut-être, par analogie avec ce qui se passe ailleurs....

Je n'insisterai pas, si ce n'est pour affirmer une fois de plus, comme je l'ai fait à La Haye, l'ardent patriotisme de populations que je connais bien, qui depuis toujours ne cessent de proclamer qu'elles sont françaises cent pour cent au même titre que celles des autres provinces métropolitaines, et qui n'aspirent qu'à le demeurer. Mais il n'est, dit-on, de pires sourds que ceux qui ne veulent point entendre.

Georges SPITZ
Ancien Gouverneur de la Martinique

LES TERRES FRANÇAISES D'AMÉRIQUE

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Du XVI^e au XVII^e siècle, la France a conquis un vaste empire en Amérique. Elle a occupé successivement le Canada, la Louisiane, c'est-à-dire en principe tous les territoires situés à l'Ouest de l'Ohio et du Mississipi, Saint-Domingue, plusieurs des Petites Antilles et la Guyane. On sait dans quelles conditions cet empire s'est disloqué. Le traité de Paris en 1763 nous a fait perdre le Canada auquel nos négociateurs ont préféré les Antilles. On connaît de même l'histoire de Saint-Domingue et la révolte de Toussaint Louverture. Bonaparte premier consul dut céder la Louisiane aux États-Unis. Les traités de 1815 ne nous laissèrent que les territoires encore maintenant dans nos mains : au Nord les deux îlots de Saint-Pierre et Miquelon d'une superficie totale de 241 km² sous les Tropiques la Martinique et la Guadeloupe avec ses dépendances (partie française de Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Désirade, Marie-Galante et les Saintes), en Amérique du Sud la Guyane Française.

La Martinique couvre environ 1.080 km² avec une population de 240.000 habitants. Celle de la Guadeloupe et dépendances est du même ordre pour une superficie de 1.780 km². La Guyane s'étend sur plus de 80.000 km². Mais elle n'est habitée que par une population très clairsemée et, pour les tribus de l'intérieur, l'exacte évaluation est impossible à faire. Ses ressources latentes, par contre, sont immenses et expliquent les convoitises à peine déguisées dont elle a été l'objet. Elle ne se trouve encore qu'au stade des explorations méthodiques et des premières mises en valeur, malgré une histoire longue de plus de trois siècles et piquetée d'échecs, de trop d'échecs parfois sanglants. Elle ne peut, dans les conditions actuelles, être comparée ni pour la population, ni pour l'activité économique à la Martinique et à la Guadeloupe et c'est donc à ces dernières, étudiées conjointement, que sera consacrée la majeure partie de cet ouvrage. La Guyane viendra ensuite. Quelques pages enfin seront réservées à Saint-Pierre et Miquelon.

Cette seconde édition comporte nombre de modifications entraînées par les progrès de nos connaissances et surtout par l'évolution rapide des « Isles » et de la Guyane depuis leur départementalisation. J'ai fait mon premier séjour en Guyane en 1951 ; j'y ai des amis chers qui me tiennent au courant. Il ne reste au total que Saint-Pierre et Miquelon où je n'ai pu jusqu'à présent me rendre.

Cette fois encore je désirerais seulement qu'on voulût bien admettre que je m'efforce avant tout d'être sincère, absolument sincère, et de transposer aussi fidèlement que possible les réalités de nos possessions d'Amérique, telles que je crois les apercevoir.

MARTINIQUE ET GUADELOUPE

LA NATURE

La formation géologique

[Retour à la table des matières](#)

D'après Suess les Petites Antilles ne seraient qu'une ancienne chaîne en partie effondrée avec trois zones concentriques, dont les deux premières en grande partie sédimentaires et la troisième volcanique. De grandes failles conduisent à l'Occident vers les profondeurs de la mer Caraïbe.

Beaucoup de faits martiniquais et guadeloupéens s'intègrent dans cet ensemble. Vers l'Ouest, sur le versant Caraïbe, les pentes sont toujours fortes. Il est des points, à la Martinique, vers le Prêcheur, où le rivage est assez accore pour que les vapeurs du service côtier arrivent presque à le toucher par l'arrière : une longue planche suffit au débarquement des passagers. Vers l'Est au contraire, une ligne continue de hauts fonds unit la Guadeloupe à la Petite-Terre et à la Désirade. De même à la Martinique la côte orientale projette de nombreux îlots vers le large, protégés par la ligne des « cayes » et des « loups », c'est-à-dire des récifs coralliens.

Volcaniques dans l'ensemble, Martinique et Guadeloupe possèdent cependant des régions sédimentaires, beaucoup plus étendues à la Guadeloupe où elles occupent la Grande-Terre, Marie-Galante et la Désirade.

Les principales formations datent du miocène. Elles se caractérisent souvent par des calcaires durs assez faciles à polir, mais dont la surface présente de nombreux canalicules de dissolution où peuvent se cacher les blattes ou « ravets », fléaux de ces régions. À la Martinique on rencontre déjà quelques lapiaz en miniature. L'ampleur des phénomènes karstiques est autrement forte à la Grande-Terre de la Guadeloupe ainsi qu'à Marie-Galante.

À côté de ces calcaires durs se rencontrent parfois, comme à Saint-Anne-de-la-Martinique ou au Vauclin, des formations pulvérulentes exploitées localement sous le nom de « carbonate de chaux ».

Près des côtes se trouvent des formations riches en polyptères récents et en gros Strombes dont les plus anciennes ne remontent pas au delà du Quaternaire ancien.

Il est certain, par ailleurs, que ces formations se continuent, en partie tout au moins, sous les projections volcaniques. On peut affirmer aujourd'hui qu'il existe dans le massif de la Pelée, non loin du Céron, des affleurements de calcaire en place. Il est vraisemblable, enfin, qu'il existe sous les sédiments calcaires un substratum cristallophyllien tel qu'il a été reconnu par Barrabé à la Désirade.

L'existence de plis néogènes à direction aberrante, W. N. W.-E. S. E. à la Guadeloupe, et W. S. W.-E. N. E. à la Martinique, ainsi que la reconnaissance de la dépression étroite qui continue jusqu'à la Martinique la fosse depuis longtemps reconnue près de Porto-Rico, ont conduit Barrabé à penser devant cette disposition en bourrelet volcanisé qu'on se trouvait en « présence d'un pli récent, formant une sorte de cordillère, dans le sens alpin du terme, et bordée par une avant fosse externe »¹. L'arc des Petites Antilles serait alors une chaîne plissée jeune, en voie d'évolution.

Notons au passage que les derniers tremblements de terre cadrent sans mal avec cette hypothèse. Il y a chance pour qu'ils ne s'arrêtent pas de sitôt aux Antilles, pas plus que les éruptions volcaniques. Peut-être serait-il bon d'en tenir compte dans les prévisions humaines et dans les plans dits de grands travaux.

Le volcanisme

[Retour à la table des matières](#)

Quoi qu'il en soit, les formations volcaniques sont déjà plus étendues que les terrains sédimentaires à la Guadeloupe. Elles l'emportent de beaucoup à la Martinique, tristement illustrée par la catastrophe de 1902. La Montagne Pelée avait sans doute été active aux temps précolombiens. Il y eut explosions de fumerolles en 1792. Quelques kilomètres carrés furent saupoudrés de cendres en 1851-1852 : cinquante ans plus tard Saint-Pierre disparaissait. Il faut lire dans le monumental ouvrage de M. Lacroix, le récit même de la catastrophe : c'était le matin de l'Ascension. Le ciel apparaissait clair. Une haute colonne de fumée montait du volcan. À la suite de violentes détonations les quelques témoins qui ont survécu, parce qu'abrités, « ont vu arriver sur la ville, avec une rapidité foudroyante, une nuée noire sillonnée d'éclairs, roulant sur le sol »². Dans la ville

¹ BARRABÉ, La signification structurale de l'arc des Petites Antilles, *Bulletin de la Société géologique de France*, 5^e série, t. 12, p. 153.

² LACROIX, *La Montagne Pelée et ses éruptions*. Paris, Masson, 1904, in-4^o, p. 37.

même il n'y eut que deux survivants : on en compta davantage à bord des bateaux en rade. Le paroxysme du 30 août fit encore 1 000 victimes au Morne-Rouge. Puis l'attention se porta surtout sur le développement d'un curieux dôme andésitique surmonté à partir d'octobre par une « aiguille de lave » haute à certains moments de 300 m. « De toute sa masse partaient de temps à autre des bouffées de vapeurs et sans cesse s'écroutaient de ses flancs de vraies avalanches de blocs incandescents »¹.

Cette éruption avait modifié la topographie de la montagne. Le dôme surgissait désormais de l'ancienne caldeira de l'Étang Sec dont il ne subsistait plus qu'une « rainure » semi-circulaire d'une cinquantaine de mètres de profondeur. D'autre part les nuées avaient comblé de matériaux chaotiques l'ancienne coulée de la Rivière Blanche et de ses affluents.

Ces phénomènes devaient se reproduire pour une large part en 1929-1932. Le 16 septembre 1929 au soir, une petite explosion vulcanienne se produisit sur le flanc Sud du dôme de 1902. D'autres se succédèrent jusqu'au 12 novembre, puis apparurent des masses volutées blanches et noires qui glissaient sur le talus d'éboulis du dôme, Ces nuées devinrent rapidement de plus en plus fréquentes. Leur immense draperie, noire et rousse, s'allongeait de nouveau sur près de 10 km, agitée de violents mouvements tourbillonnaires. La plus rapide, celle du 10 décembre 1929, descendit en moins de trois minutes à la mer distante de 6 km. Accompagnée d'éclairs et de grondements, elle monta jusqu'à 6.000 m. et saupoudra de cendres la Martinique entière.

Cependant ces nuées évidaient le dôme de 1902, à la manière d'une courge, mais en laissant subsister un piton central ou noyau qui se mit bientôt à grossir. La poussée du magma se traduisait par des incandescences souvent grandioses. Le feu paraissait alors sourdre de partout et brodait d'éblouissantes arabesques sur le roc noir. Le sommet s'éleva jusqu'à 1.485 m. et se hérissa de nombreuses dents prismatiques dont les plus hautes ne dépassèrent pas 50 m. Des éboulements ont, depuis lors, ramené le point culminant aux alentours de 1.435 m.

Il n'y a pas de doute non plus que la Soufrière de la Guadeloupe se termine par un dôme péleén qui forme le point culminant d'un volcan toujours actif encore que de manière relativement modérée.

Il a connu cependant quelques débuts de paroxysmes depuis l'arrivée des Européens. Le P. Dutertre parle d'une gueule d'enfer ou d'une cheminée du Montgibet fumante comme une fournaise enflammée et « dans les nuits les plus sereines, on voit cette fumée entremêlée de petites flammes de feu »². Le P. Labat

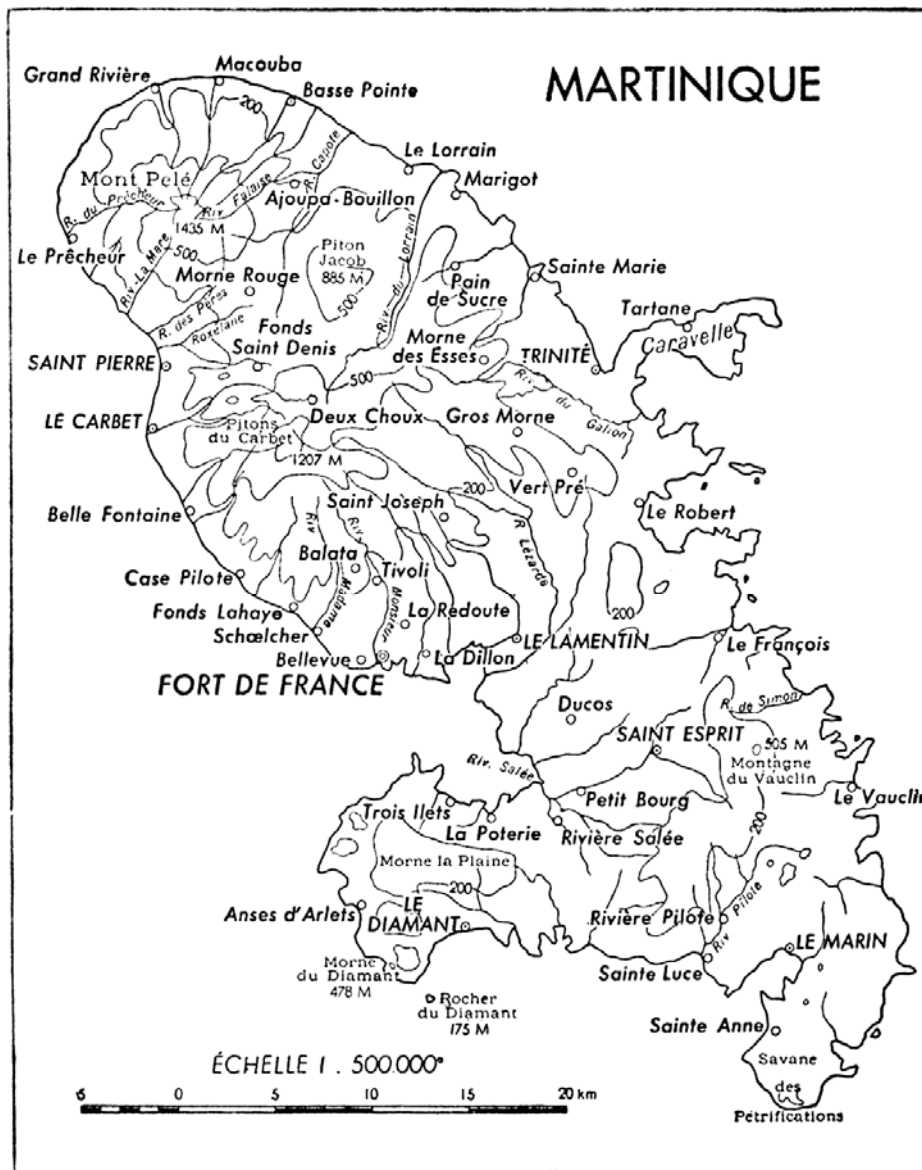
¹ LACROIX, *Ibidem*, p. 40.

² DUTERTRE (le P.), *Histoire générale de l'établissement des colonies françaises dans les Antilles de l'Amérique*. Paris, 1667-1671, 3 vol. in-4°, t. 1, p. 119.

parle des pierres brûlées et des cendres à forte odeur sulfureuse qu'il avait rencontrées au cours d'une excursion en 1696. Il s'était approché d'une bouche d'où il « sortait de temps en temps des tourbillons d'une fumée noire, épaisse, sulfurée, mêlée d'étincelles de feu, qui ne laissait pas de nous incommoder quand le vent les portait du côté où nous étions » ¹.

[Retour à la table des matières](#)

La Martinique



¹ LABAT (R. P.), *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*. Réédition abrégée. Paris, Duchartre, 1931, 2 vol. in-8°, t. II, p. 361.

Le 29 septembre 1797 une secousse de tremblement de terre fut ressentie autour de la Soufrière et fut suivie de détonations répétées jusque vers deux heures du matin. Un nuage volcanique s'élevait au-dessus de la montagne. Le 26 avril 1798 des détonations violentes s'accompagnèrent de la projection d'une masse considérable de terre et de roches qui forment depuis l'éboulement Faujas. Le 12 février 1838 une masse très considérable d'eau boueuse descendit dans la même direction après des pluies violentes. On n'a signalé depuis lors que des reprises fumeroliennes sans importance.

À côté de ces appareils toujours actifs les volcans morts abondent dans l'une et l'autre île, dômes péléens, comme les Pitons du Carbet ou le morne du Diamant à la Martinique, cônes réguliers d'appareils en partie démantelés et qui dominent des plaines fortement latéritisées. Les coulées offrent un type structural généralisé, malgré l'absence de champs de lave étendus. Elles atteignent parfois une dizaine de kilomètres de long sur quelques centaines de mètres de large. Elles forment à l'occasion, comme près de Fort de France, des sortes de planèzes étendues.

Il faut faire une large part également aux dépôts de projection et, dans l'ensemble, il apparaît vraisemblable que les dépôts de nuées ardentes ont joué un plus grand rôle qu'il n'était admis jusqu'alors. Les ponces sont également abondantes. On les rencontre à la Martinique autour de la Pelée et, dans une plus faible mesure, des Pitons du Carbet. Il faut les rechercher à la Guadeloupe dans le massif de la Soufrière et dans le Nord de la Basse-Terre. Elles alternent souvent avec des lits de cendres fines et de lapilli à pseudostratification de chute.

L'érosion

[Retour à la table des matières](#)

L'œuvre de destruction cependant ne le cède guère en portance. L'abondance et la température des eaux, leur teneur également en acide carbonique en font de puissants facteurs de désagrégation. La dacite, par exemple, se transforme en une masse grisâtre particulièrement ébouleuse comme au Morne-Savon et à la Médaille. Lavée par les eaux, ou se déposant au fond d'un lac ou d'un marais, elle peut donner des couches fortement kaolinisées.

Dans l'ensemble cependant, c'est une sorte d'argile latéritique jaune ou rouge qui l'emporte. Elle peut atteindre jusqu'à 10 ou 15 m. d'épaisseur. Elle est rarement pure et la terre antillaise demeure fertile, encore que lourde et peu facile à travailler, sauf dans les régions sèches où l'« ocre rouge » disparaît et fait place à un sol siliceux et noir beaucoup plus léger.

Sur ces terrains d'âge et de consistance variables s'exercent toutes les formes d'une érosion que le climat avive sans cesse, d'autant qu'elle s'attaque souvent à des dépôts volcaniques récents. Les éruptions de 1902 et 1929 ont permis d'observer à

la Martinique de nombreux exemples de torrents boueux : des cañons de 30 m. au moins de profondeur ont déjà réentaillé le « Champ de cendres » de 1929-1930.

Les matériaux ainsi arrachés et qui correspondent pour les parties hautes de la Martinique et de la Guadeloupe à une ablation annuelle très certainement supérieure à 1 mm. se déposent aux embouchures des rivières et dans les baies qu'elles tendent à colmater rapidement. Les vieilles cartes permettent de déceler de sensibles variations dans le tracé du rivage.

Le relief

[Retour à la table des matières](#)

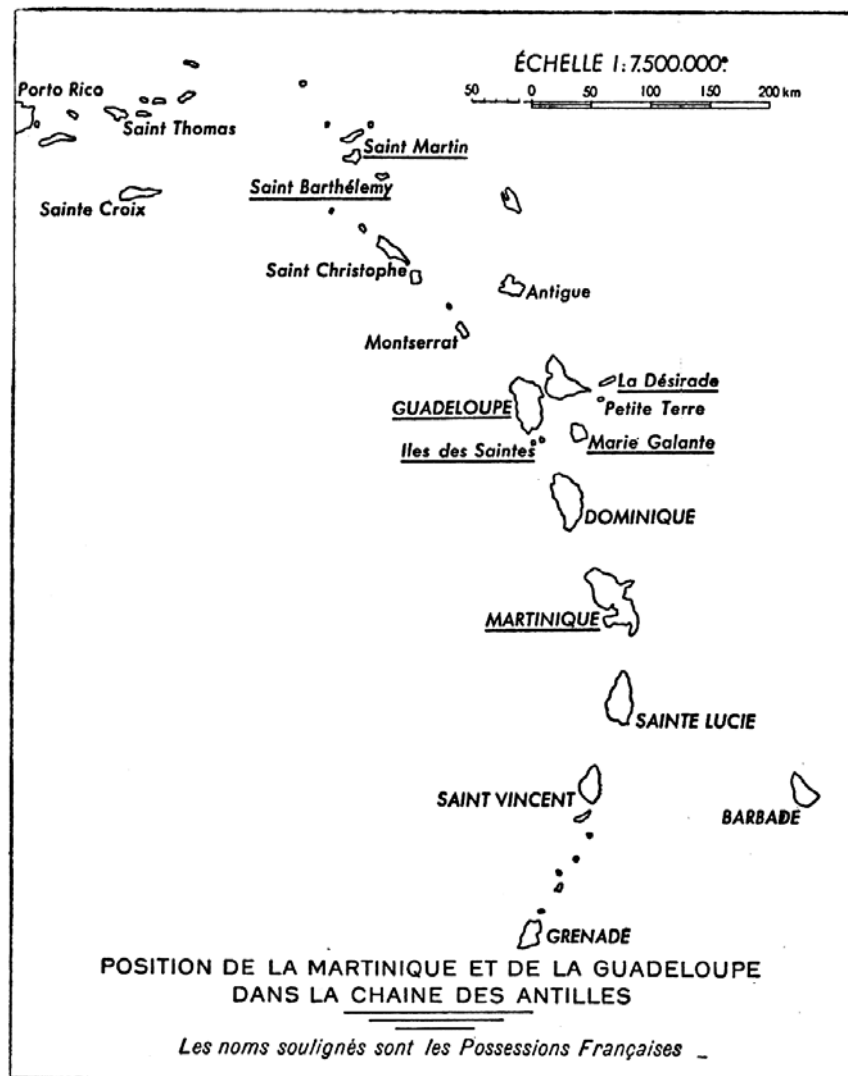
Tout cela conditionne le relief actuel. La Guadeloupe proprement dite, ou Basse-Terre – le terme n'ayant de valeur que par rapport à la situation et s'opposant à Capesterre, ou terre sur laquelle on met le cap, qu'on rencontre la première en venant d'Europe, de même que la côte au Vent s'oppose à la côte sous le Vent – est accidentée par un ensemble de montagnes volcaniques qui s'alignent du Sud au Nord suivant un axe beaucoup plus rapproché d'ailleurs de la côte occidentale que de l'orientale. À l'extrémité Sud-Ouest se dresse un petit massif d'environ 700 m. d'altitude qui est séparé de la chaîne principale par le col de Gourbeyre. Plus au Nord les édifices volcaniques s'enchevêtrent les uns aux autres pour former une chaîne continue. Un premier groupe comprend le Trou-aux Chiens, le Morne-Mitan et l'« Échelle » qui domine le dôme récent de la Soufrière (1.484 m.), point culminant de l'île. Il se prolonge vers le Nord par le massif du Sans-Toucher, dont l'altitude est encore supérieure à 1.400 m., mais qui semble formé par les restes d'anciens volcans profondément entamés par l'érosion. Les deux sommets jumeaux des Mamelles n'atteignent déjà plus que 800 m. L'altitude se relève quelque peu avec le gros massif de la Couronne. Enfin le piton de Sainte-Rose projette en mer, à l'extrémité septentrionale, ses vieilles coulées de labradorite qui dessinent autant de pointes aiguës. Au pied de ces montagnes s'étendent les plaines côtières. Mais la proximité des sommets fait qu'elles ne présentent à l'Ouest qu'une succession de « fonds » alluviaux dominés par des versants profondément disséqués. La côte au Vent se caractérise au contraire par des pentes beaucoup plus adoucies et qui, dans la région du Lamentin-Petit-Bourg, finissent par prendre l'allure d'un plateau, ou plus exactement d'un « piedmont » mollement ondulé.

La Grande-Terre, presque entièrement calcaire, offre un aspect tout différent. Le point culminant ne dépasse guère 120 m. dans la région des Grands-Fonds. Elle apparaît dans l'ensemble comme une succession de plateaux séparés par des dépressions relativement accidentées. Celui de l'Anse-Bertrand est le plus étendu, et se tient entre 60 et 80 m. en moyenne. Il est bordé au Nord-Ouest et Nord-Est par une falaise d'une quarantaine de mètres. Un simple ressaut le sépare au Sud-Ouest d'une région plus accidentée. Celle-ci conduit à la plaine du Grippon au Sud de laquelle se rencontre la région des Grands-Fonds, de Sainte-Anne, du Moule et

de Chazeau, la plus accidentée de l'île. Là sont juxtaposés curieusement deux types de relief très nettement différenciés. Au Nord, le plateau monotone, à la surface unie, au sol riche, occupé par de vastes plantations de cannes. Au Sud, un extraordinaire réseau de petites vallées sèches où il est impossible de reconnaître le moindre ordre apparent et qui font plus ou moins songer à un lapiaz gigantesque. Vers l'Est, plateau et zone des vallées s'amenuisent progressivement jusqu'à ne plus former qu'une crête étroite qui aboutit à la Pointe-des-Châteaux, extrémité orientale de la Grande-Terre. Du côté de l'occident les Grands Fonds se continuent par la plaine littorale qui conduit à la Rivière-Salée, ce bras de mer envasé de 20 à 30 m. de large et qui traverse en son milieu l'isthme qui unit les deux îles. Toutes proportions gardées, ce sont des faciès analogues, calcaires ou volcaniques qu'on rencontre dans les diverses dépendances de la Guadeloupe.

[Retour à la table des matières](#)

La chaîne des Antilles



La Martinique est plus nuancée dans ses contrastes. Les principaux sommets y correspondent toujours aux centres éruptifs les plus récents. La Pelée culmine actuellement aux alentours de 1.430 m. Elle se prolonge vers le Nord par les vestiges d'un massif plus ancien dominé par les Pitons-Pierreux et Monconil. Ceux du Carbet atteignent 1.207 m. Ils sont flanqués d'un grand nombre de sommets secondaires qui s'étagent entre 700 et 1.000 m. et dont beaucoup correspondent à d'anciens centres éruptifs. Les massifs du Gros-Morne et du Vert-Pré témoignent déjà de formes plus atténuées. La Montagne du Vauclin (505 m.) domine tout le Sud, suivie d'assez près par le Morne-du-Diamant (478 m.) qu'accompagne au large le rocher du même nom (175 m.). La seule plaine importante est celle du Lamentin, vieux fonds de mer remblayé par les alluvions descendues des hauteurs et exondé, dans sa partie orientale tout au moins, à la suite d'un léger soulèvement.

Les côtes, dans les deux îles, sont bien articulées : leur ligne actuelle est récente et correspond à la remontée des eaux quaternaires. La baie de Fort-de-France n'est autre chose que l'ancien cours, aujourd'hui submergé, de la Lézarde inférieure et de ses affluents. Des faits du même ordre s'observeraient au Grand et au Petit Cul-de-sac Marin de la Guadeloupe. Un trait également caractéristique dans les deux cas est la présence de nombreux « fonds » ; on désigne en effet par ce vocable l'élargissement des vallées torrentielles à leur débouché sur la mer. C'est là que se sont installées souvent les cultures et les usines ou distilleries. Leur formation est incontestablement due à l'envahissement par les eaux d'anciens thalwegs et au remblaiement deltaïque qui a suivi.

Maintenant se poursuit un colmatage intense dont les effets sont particulièrement visibles à la plaine de Grippon et surtout au fond des deux Culs-de-sac Marins à la Guadeloupe. La situation est quelque peu différente en ce qui concerne la Martinique. Tout le Nord de l'île marque une incontestable tendance à l'affaissement, à la subsidence, qui s'observe à peu près partout de Fort-de-France à Trinité par le cap Saint-Martin et Grand'Rivière. Dans tout ce secteur l'érosion l'emporte sur le comblement. Le cas de la rivière du Lorrain est particulièrement typique. Il s'agit d'un torrent violent, aux crues puissantes, qui entraîne des blocs et graviers jusqu'à moins d'un demi-kilomètre de la côte. Il s'achève par un cours paresseux, dans un lit d'alluvions fines qu'un mince cordon littoral défend seul contre l'action des vagues. À l'endroit où le versant commence à se relever se rencontrent, dans la tranche vive d'une falaise en miniature, des débris de poteries précolombiennes qui plongent ensuite bien au-dessous du niveau actuel de la mer. Il n'est d'ailleurs pas invraisemblable que cette zone de subsidence soit en rapport avec l'activité de la Pelée.

Le Sud-Est, au contraire, apparaît en voie de soulèvement et l'on rencontre près de l'Étang-des-Salines des récifs ou des plages récemment exondés analogues à ceux de la Grande-Terre à la Guadeloupe. Il est des points, comme à la Savane-des-Pétrifications, où l'on peut, à quelques années de distance, enregistrer des différences sensibles. On sort un peu de la majestueuse lenteur qui caractérise à

l'ordinaire les grands phénomènes géologiques. Il n'est peut-être pas très indiqué dans ces conditions d'envisager, à la Martinique comme à la Guadeloupe, pays d'éruptions volcaniques et de tremblements de terre, des ensembles de grands travaux particulièrement vulnérables à ce genre d'accidents. Il est nécessaire que ces pays s'habituent à des éventualités qui ne sont pas fort réjouissantes en elles-mêmes, mais dont l'homme a fini cependant par s'accommoder en d'autres pays, que ce soit aux Philippines, à Java ou au Japon.

Le climat

[Retour à la table des matières](#)

Le climat des « Isles » jouit par contre et depuis longtemps d'une réputation presque paradisiaque, non entièrement surfaite. Il est fonction, pour les Antilles Françaises, de la latitude et de leur position insulaire, mais aussi de l'importance et de la disposition du relief qui les accidente. C'est la pluie, inégalement répartie suivant les lieux et les saisons, qui entraîne les contrastes saisissants qui opposent la Désirade et la majeure partie de la Grande-Terre, presque toujours assoiffées, aux mornes ruisselants d'eau de la Guadeloupe proprement dite, la côte au Vent à la côte sous le Vent et, à la Martinique, les Pitons ou la Pelée toujours couverts de nuées, au bled lumineux, chaotique et désolé de la Savane-des-Pétrifications.

Il fait évidemment chaud. La température moyenne oscille aux environs de 26° à 27° au niveau de la mer. Elle est de 26°2 à Fort-de-France, mais elle doit être de 1° à 2° supérieure en certaines localités particulièrement abritées de la côte sous le Vent, au Carbet par exemple, ou aux Anses d'Arlets. De même à la Guadeloupe *stricto sensu*, de la Pointe à Launay, à l'Est du Vieux-Fort, jusqu'à la Pointe du Gros Morne de Deshaies s'étend une région de 1 km. à 1 km. 500 de profondeur, caractérisée par sa sécheresse et sa chaleur intense.

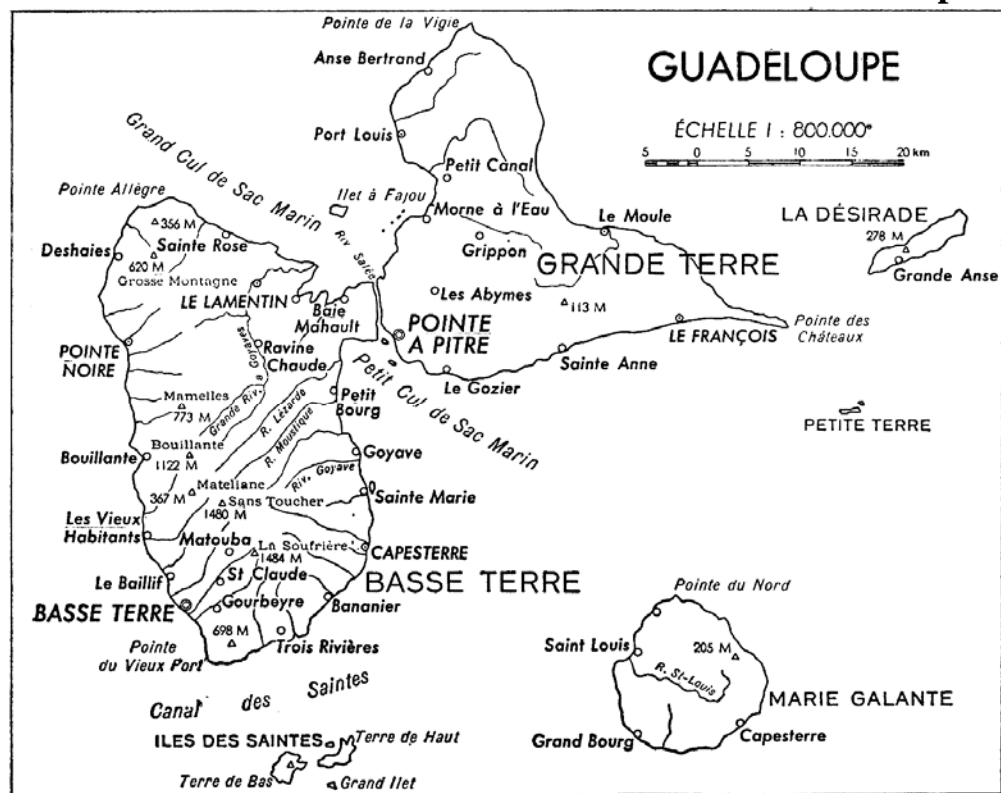
L'amplitude annuelle est faible, puisque, dans la plupart des cas, le mois le plus froid. atteint encore 24° et que le plus chaud ne dépasse guère 28°. Les extrêmes annuels vont dans les mêmes conditions de 15° à 34°. La variation diurne dépasse rarement 10°. Elle est, en général, un peu plus élevée à la Guadeloupe qu'à la Martinique. Il n'en résulte pas moins une régularité qui trahit l'influence marine. Dans les deux îles, les mois les plus frais sont janvier et février et les plus chauds septembre ou mai.

La température diminue assez rapidement avec l'altitude. Les deux stations du Morne-des-Cadets à la Martinique et du Camp-Jacob à la Guadeloupe se trouvent exactement à la même altitude (510 m.). La moyenne annuelle y est de l'ordre de 23°, un peu plus élevée au Morne-des-Cadets qu'au Camp-Jacob. On ne possède, pour les hautes pentes, que des observations discontinues. Au Plateau des Palmistes, près du sommet de la Pelée, par 1.220 m. d'altitude, la température moyenne en janvier 1906 était de 17°5 avec un minimum de 15° à 5 heures du matin et un maximum de 20° à 13 heures. Aucun exemple de gelée n'est connu à la

Martinique, de neige ou même de température inférieure à 10°. Il n'en est pas tout à fait de même à la Guadeloupe où les massifs montagneux sont plus compacts et un peu plus élevés. Pendant la saison fraîche vers février-mars, la température pourrait même descendre exceptionnellement sur la Soufrière à 2°, 1°, 0° et même -1°, ce qui aurait d'ailleurs besoin d'une sérieuse confirmation. Il semble en résulter néanmoins que la situation plus septentrionale de la Guadeloupe peut, dans certains cas, la rendre sensible aux extrêmes avancées des coups de froid venus du continent.

[Retour à la table des matières](#)

La Guadeloupe



La pression oscille aux alentours de 760 mm. de mercure. Elle est au plus haut en mars avec un peu plus de 761 mm, au plus bas en octobre-novembre avec un peu moins de 759 mm. Les maxima absolus s'observent en février ou juin et ne dépassent guère 765 mm. Les minima normaux sont de 757 mm. à 756 mm. en octobre, sauf passage à proximité d'une dépression cyclonique, qui peut amener le baromètre à 730 mm. et même au-dessous. Ce cas excepté, l'un des traits les plus constants du climat antillais est l'existence d'une double marée barométrique qui culmine vers 10 et 22 heures, tandis qu'elle a ses minima vers 4 et 16 heures. L'amplitude est de l'ordre de 2 mm. à 2 mm. 5 de mercure. Le phénomène apparaît dans l'ensemble d'une exceptionnelle régularité et, les cyclones mis à part, « les orages et en général toutes les circonstances atmosphériques, la pluie, le beau

temps, les tempêtes même, paraissent n'exercer aucune action sur les mouvements » de cet instrument « qui offre donc la singularité remarquable de ne pouvoir point servir comme en Europe à indiquer les variations du temps » ¹. On admet cependant aujourd'hui que l'effacement de la marée annonce une proche dépression. Il en est de même pour la remontée tardive de la courbe après le minimum d'après-midi.

Le vent dominant est l'alizé de l'E.-N.-E. qui souffle en moyenne plus de trois cents jours par an. Les vents des secteurs Sud et Ouest n'apparaissent à l'ordinaire qu'entre les deux passages du soleil au zénith, lorsque l'équateur thermique s'est quelque peu déplacé en direction du Nord. Par temps calme, le long de la côte sous le Vent, on observe parfois des brises de terre et de mer. La constance de l'alizé n'en demeure pas moins le fait essentiel et c'est elle qui fait l'agrément et la salubrité du climat antillais. Le vent souffle à l'ordinaire avec une vitesse de 4 à 5 m./sec., qui monte fréquemment à 7,8 ou 10. Il entraîne au loin miasmes et vapeurs et rafraîchit l'atmosphère. Qu'il s'interrompe pour une raison ou pour une autre et c'est alors une chaleur pesante et fétide, parfaitement insupportable et malsaine, surtout dans les parties basses où elle s'accompagne de ces brouillards fuligineux que Moreau de Jonnés dénonçait déjà comme le « drap mortuaire des savanes ».

Les pluies, à la Guadeloupe comme à la Martinique, sont fonction de l'alizé et du relief. Nous possédons sur ce point une documentation abondante pour la Martinique surtout, parce qu'une vieille opinion du cru veut que le climat de l'île soit allé en se desséchant de manière continue, depuis trois siècles. Un chef du Service de l'Agriculture, M. Bassières, voulut en fournir la preuve et fit établir un grand nombre de stations pluviométriques qui permirent, au demeurant, d'arriver au résultat opposé. Nous possédons, surtout pour la Guadeloupe, des relevés d'usines.

Les maxima s'observent naturellement près des sommets. On peut les situer aux alentours de 1.000 à 1.290 m. pour la Martinique, de 1.200 à 1.300 pour la Guadeloupe, et toujours sur le versant oriental alors que l'air poussé par l'alizé se trouve encore en pleine ascension. Aucun relevé pluviométrique suivi n'a pu être opéré à ces altitudes. On peut estimer cependant, par comparaison avec les stations également situées au Vent vers 5 à 600 m., que le total des précipitations ne doit pas être inférieur à 7 à 8 m. sur les hautes pentes des Pitons et de la Pelée. La station la plus élevée de la Martinique, celle des Deux-Choux, enregistre en effet près de 6 m. de pluies annuelles. M. Stehlé parle des « trombes d'eau qui s'abattent chaque jour sur la Soufrière » et qui « sont souvent d'une violence inouïe ». Il admet un ordre de grandeur de 10 m. de précipitations annuelles par comparaison avec ce qui aurait été relevé dans des conditions analogues à la Dominique.

¹ MONNIER, *Description nautique des côtes de la Martinique*, p. 81.

De nombreux postes forestiers reçoivent encore plus de 4 m., comme ceux de l'Alma, de Balata ou du Morne-Rouge à la Martinique (4.500 mm. répartis sur trois cents jours environ). Mais l'allure générale du relief entraîne pour les parties basses quelques différences entre les deux îles. La côte du Vent, à la Martinique, appartient pour sa plus grande partie à ce que les météorologistes appellent la zone d'influence des montagnes. Elle reçoit au Nord de la Caravelle plus de 2 m. de pluies annuelles, 1 m. 50 au Sud jusqu'à hauteur du Marin. La côte sous le Vent, les trouées de Saint-Pierre et du Lamentin - Fort-de-France exceptées, est nettement plus sèche. Au Prêcheur, au Carbet, à Case-Pilote il ne tombe que 1 m. 50 d'eau et même moins. Plus au Sud, vers l'Anse-du-Diamant et la Savane-des-Pétrifications s'observent les seuls minima intérieurs à 1 m.

Il n'en est pas tout à fait de même pour l'île sœur, dont les deux parties offrent des contrastes saisissants. La Grande-Terre, avec ses 566 km² et son absence de hauteurs supérieures à 120 m., est tout entière soumise aux mêmes conditions que l'extrême Sud de la Martinique. Il n'est recueilli que 1.221 mm. d'eau à Beauport, 1.271 à Petit-Canal, 1.154 à Saint-François. Il faut arriver à la Guadeloupe proprement dite pour voir les totaux augmenter sensiblement : 1.684 mm. à Petit-Bourg, dans la plaine de la Lézarde, 1.808 mm. à l'habitation Bonne-Mère, dans la grande plaine de Sainte-Rose, 2.453 mm. au Marquisat, dans la plaine de Capesterre. Au Camp Jacob de Saint-Claude, par 510 m. d'altitude, on reçoit de 4 à 5 m. d'eau suivant les années. Il existe une sécheresse relative de printemps tandis que novembre est à l'ordinaire le mois le plus arrosé.

Les différences d'humidité enregistrées entre deux stations souvent peu éloignées font qu'il est assez rare de constater des pluies intéressant l'ensemble de l'une et l'autre des îles. Il est difficile, dans ces conditions, d'y parler de types de temps, comme nous les connaissons dans les pays tempérés, et l'étude de ces types peut se réduire ou presque à celle des dépressions, petites ou grandes.

On désigne d'abord aux Antilles sous le nom de « grains » des pluies très localisées accompagnées d'un coup de vent et d'une chute sensible du baromètre. Les orages sont également assez fréquents, de mai à décembre principalement. Chaque île en observe une vingtaine d'importants dans l'année. La grêle, quoique très rare, n'est pas absolument inconnue.

Les dégâts essentiels sont causés cependant par les cyclones, les « hurricanes » des Américains. Ce sont « des tempêtes tournantes à axe vertical » qui se déplacent à une vitesse de 25-30 km. /h. suivant une trajectoire à peu près rectiligne aux abords des Antilles Françaises, ce qui indique au demeurant qu'elles sont encore près de leur origine. Le vent y peut atteindre des vitesses redoutables, supérieures à 200 km. /h. « L'œil de la tempête » ramène le calme pendant une vingtaine de minutes, puis l'ouragan reprend avec une fureur renouvelée, mais en sens inverse. Le tout s'accompagne « d'avalasses » d'une intensité extraordinaire. Le P. Labat, témoin de l'un de ces météores, fut obligé de se réfugier chez un de ses voisins au

Macouba et de faire à cette fin un trajet d'environ trois cents pas. Mais la savane, quoique fort élevée et fort en pente, était comme une mer où les élévations de terrain paraissaient comme de petites îles, tout le reste étant couvert de plus de deux pieds d'eau qui coulait comme un torrent ¹.

La Guadeloupe a été dévastée la dernière fois par le cyclone du 12 septembre 1928. Les vents d'ouragan qui l'accompagnèrent repoussèrent la mer dans le petit Cul-de-sac Marin. Les îlets de Pointe-à-Pître et les abords même des quais furent balayés par les vagues. À la Martinique, où l'on n'eut à souffrir que de la « queue » du météore, plusieurs barques cependant et une goëlette firent naufrage. Une allée de samanas fut abattue, comme au jeu de quilles, sur la Savane de Fort-de-France. Le dernier cyclone important dont le centre ait traversé l'île remonte cependant à 1903, et depuis se poursuit la plus longue période de rémission que l'Histoire ait jusqu'ici connue.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que l'on ait cherché à prévoir les cyclones, et Moreau de Jonnés vante le génie observateur des Caraïbes qui « avaient des expressions pour peindre une foule de détails qui exigent dans notre langue le secours de plusieurs mots.... Telles sont sans doute celles qui expriment l'influence orageuse de la canicule, les planètes, les constellations, le cours de la lune, les étoiles tombantes, les nuages blancs, la pâleur du soleil, l'azur du ciel, les nuages rayonnants, les vagues de la mer crevant sur le sable, leur retour périodique, le tremblement de terre, le bondissement des flots, la blancheur de l'écume, la rencontre de leurs courants opposés », les tourbillons capables de « faire fleurir la mer, obscurcir l'air et périr les canots ».

Il est un problème enfin qu'ont abordé tous ceux qui se sont occupés du climat des Antilles sans qu'un accord unanime ait pu jusqu'à maintenant intervenir. Combien peut-on y distinguer de saisons et quelles en sont les limites ? Les uns n'en veulent connaître que deux, tandis que les autres demeurent fidèles à la division quadripartite. Il existe même quelques partisans d'une division de l'année en trois branches à peu près égales. Pourtant le problème n'est pas insoluble. Partout aux Antilles les mois de février et mars sont à beaucoup près ceux où il tombe le moins d'eau, tandis que la période de juillet à décembre, qu'on appelle « l'hivernage », apparaît comme la plus arrosée. Ce sont les seules oppositions tranchées, encore que la saison sèche, au-dessus de 500 m. d'altitude, ne puisse justifier cette dénomination qu'autant qu'on la compare à l'hivernage. En outre, et c'est le point essentiel, la durée relative des deux saisons varie d'une année à l'autre et parfois du simple au double. L'hivernage de 1927 a commencé en mars et s'est marqué en avril par un maximum absolu. Ceux de 1920, 1921 et 1922 n'ont débuté qu'en juin, juillet et même août. On peut ajouter seulement qu'au milieu de l'hivernage le mois de septembre connaît une certaine rémission des pluies, le « carême » nègre, plus marqué d'ailleurs à la Guadeloupe qu'à la Martinique et plus

¹ LABAT (R. P.), Éd. Duchartre, t. I, p. 238-239.

sensible même dans le Nord de celle-ci que dans le Sud. Enfin les transitions apparaissent brusques entre les périodes humides et les périodes sèches.

Telles sont les caractéristiques essentielles du climat antillais. Il est à peu près uniformément chaud, sauf en altitude ; les vents y apparaissent d'une régularité exceptionnelle. Mais il est peu de pays au monde où les contrastes de pluviosité soient aussi nets. Qu'y a-t-il de commun entre le climat de la Grande-Terre et celui de la Soufrière à la Guadeloupe, entre celui des Deux-Choux et celui de Sainte-Anne à la Martinique ? Et ces contrastes commandent à leur tour régime des eaux et végétation. Aux torrents pérennes de la Guadeloupe *stricto sensu* s'opposent le karst et les ravines sèches de la Grande-Terre, à la forêt dense des Pitons-du-Carbet le quasi désert de la Savane martiniquaise des Pétrifications.

Les eaux

[Retour à la table des matières](#)

Les nappes d'eau douce sont rares. On ne connaît guère à la Martinique que l'étang du Plateau Larcher et le petit lac de la rivière Claire. La Guadeloupe a le Grand-Étang de la Capesterre, au fond d'un cirque boisé, l'Étang-Zombi, les mares de la Grande-Terre et de nombreux bas-fonds submergés durant l'hivernage.

Les venues thermales abondent dans l'une et l'autre île. Elles sont loin d'avoir été toutes reconnues et, à plus forte raison, étudiées. La Martinique exploite les sources d'Absalon, Didier et Moutte, alcalines et ferrugineuses. On commence à fréquenter de nouveau la Ravine-Chaude de la Pelée. La Guadeloupe s'enorgueillit d'une gamme plus complète encore. À Bouillante, les eaux thermales jaillissent soit à proximité du rivage, soit dans la mer d'où elles s'élèvent tumultueusement. Dolé est un véritable centre balnéaire avec des bassins ombragés de bambous frissonnants. Sofaïa, sur un plateau de 300 m. d'altitude, exploite une source sulfureuse d'une trentaine de degrés. La Ravine-Chaude est également fréquentée par les habitants de Pointe-à-Pitre. D'autres griffons se rencontrent en pleine montagne loin de tout lieu habité, tels les Bains-Jaunes, les Bains-Chauds de Matouba et les Sources du Galion ; il resterait à peu près partout à aménager ces sources, conformément aux exigences de la technique moderne, ne fût-ce que pour éviter, autant que faire se peut, toute occasion de souillure occasionnelle.

Il existe aussi, dans les deux îles, un certain nombre de sources ordinaires. Elles sont rares, et parfois même absentes, dans les zones purement sédimentaires et l'on est alors obligé de forer des puits jusqu'aux nappes phréatiques sous-jacentes, trop heureux encore si l'on ne provoque pas de venues d'eaux saumâtres. Ailleurs, dans les massifs volcaniques jeunes, on rencontre parfois d'importantes résurgences le long des cañons qui entaillent, sur plusieurs centaines de mètres parfois, les dépôts de tufs et de ponces. Mais le sol des régions les plus arrosées se transforme vite en argile latéritique imperméable. Comme il pleut plus de trois cents jours par an sur les sommets, l'eau sort de partout et c'est un invraisemblable

chevelu de rigoles que celui de la Soufrière, du Sans-Toucher et des Deux-Mamelles, comme de la Pelée et des Pitons-du-Carbet. En réalité d'ailleurs, l'eau ne dépasse guère l'humus superficiel et glisse à la surface de l'argile sous-jacente. Il s'agit alors d'un écoulement ralenti fait de suintements multiples qu'une sécheresse de quelques semaines suffirait à interrompre.

Malgré tout, une très large part des eaux tombées ruisselle directement à la mer. À chaque « avalasse », le vif argent de nouvelles cascades tranche sur le vert sombre des mornes forestiers. Les rivières s'enflent. La Martinique en connaît 32 pérennes, la seule Basse-Terre de la Guadeloupe plus de 70. Il est vrai que par comparaison la Grande-Terre n'en offre pas une seule. Les noms sont pittoresques et évocateurs. Il y a une Lézarde martiniquaise comme une Lézarde guadeloupéenne. La rivière Moustique, la rivière Goyave de l'une s'opposent à la rivière Blanche, à la rivière Rouge et à la rivière Capote de l'autre. Les plus importants des bassins versants, celui de la Lézarde martiniquaise mis à part, ne dépassent guère 50 km². Souvent ils se tiennent aux abords de 20, 15 et même 10. Ce sont alors de véritables gouttières, des barrancos filant droit vers la mer, toujours proche. Leur cours est loin d'ailleurs d'être régularisé et les coulées de lave, non décomposées, entraînent souvent de magnifiques cascades : Saut-de-la-Rivière-Froide par exemple à la Pelée, grande cascade de Dolé, Sauts du Galion et de la rivière Goyave à la Guadeloupe.

Les débits, alimentés par les condensations des hauts mornes demeurent soutenus à la Guadeloupe *stricto sensu* comme dans le Nord de la Martinique. Il y a là une réserve latente et considérable d'énergie qu'on n'a guère utilisée jusqu'à maintenant, malgré de beaux projets. Seuls quelques petits établissements industriels, fabriques de glace, distilleries ou usines à sucre se servent de la force hydraulique. On peut souligner au passage, sans trop en vouloir approfondir la cause, l'extraordinaire paradoxe qui fait tirer l'électricité, toute l'électricité nécessaire, de centrales thermiques, dans ces pays d'eaux bondissantes et vives.

Les régions moins arrosées ne connaissent que des ruisseaux temporaires transformés en chapelets de trous d'eau lorsqu'approche le Carême. Il leur arrive fréquemment d'être complètement à sec. Les phénomènes karstiques très apparents à la Grande-Terre de la Guadeloupe comme à Marie-Galante, moins développés, mais encore aisément reconnaissables en certains points de la Martinique, supposent une circulation souterraine et la formation de grottes dont bien peu ont été explorées jusqu'à maintenant.

Les crues sont partout redoutables par suite de la violence des précipitations et de la pente des versants. Il n'est pas d'hivernage où, dans quelque ravine, les lavandières installées à croupetons et jacassant à l'envi, tout en battant le linge « assou » roche, histoire de l'essorer, ne se fassent surprendre par l'arrivée des eaux, trop heureuses encore lorsqu'elles s'en tirent avec la seule perte de la lessive confiée à leurs soins. Comme beaucoup de routes n'ont pas de ponts, mais

franchissent les ravines par de simples cassis, il n'est pas rare non plus que des voyageurs soient arrêtés deux, trois ou quatre heures par un débordement. Les accidents mortels n'apparaissent pas exceptionnels. La rivière Madame, dont le bassin versant n'atteint pas 13 km², est célèbre par les masses d'eau qu'elle peut jeter à l'occasion dans les rues de Fort-de-France. Certain soir d'octobre 1915, on enterrait un homme politique fort connu auquel la colonie entière faisait cortège. L'orage éclata pendant la cérémonie à l'église. Une véritable nappe d'eau glissa vers la ville de tous les mornes voisins. Les assistants, la plupart en habit noir, durent s'enfuir, ainsi que le clergé, par les portes latérales du sanctuaire avec de l'eau presque jusqu'aux épaules. Des records de nage furent battus dans les rues de la ville. D'après tel observateur, qui voyait grand, le débit alors atteint n'aurait pas été inférieur à 300 m³/sec., celui de la Seine à Paris.

Planche I



Photo « France Reportage », Paris.

MARTINIQUE. — Fort-de-France, Vue prise en 1939, de la villa du Gouverneur à Didier.

Il n'a jamais été tenté d'estimation exacte des plus fortes crues. On sait seulement que celles de la grande rivière Goyave à la Guadeloupe, de la Capote et surtout de la Lézarde à la Martinique peuvent atteindre une ampleur redoutable de 600, 700 et même peut-être 1 000 m³/sec. Les routes, dans les parties basses, sont alors coupées sur plusieurs centaines de mètres de long, les lits s'engorgent et s'exhaussent, la charge limite que peuvent transporter les eaux étant très vite atteinte.

Aucune navigation n'est évidemment possible sur ces torrents. Mais, lorsque le cours inférieur se poursuit dans la mangrove et sans pente appréciable, il en résulte un canal utilisable pour la navigation au petit cabotage avec des « gommiers », des

vedettes à moteur et des « gabarres » à fond plat, d'un mètre au maximum de tirant d'eau.

Planche II



Cliché. « Agence des Colonies ».

MARTINIQUE — Fort-de-France. Vue générale.

Tel apparaît le réseau hydrographique de la Guadeloupe et de la Martinique, étroitement soumis aux conditions de sol et de climat. Ce qui y frappe le plus, à la Basse-Terre, comme dans le Nord de la Martinique, c'est la *violence et la soudaineté* des crues. La sécheresse et l'extrême perméabilité du sol donnent un tout autre aspect au Sud de la Martinique, et surtout à la Grande-Terre où il n'existe aucune rivière. C'est ce qui explique qu'il puisse y avoir dans ces régions un problème de l'eau, non encore résolu, tant pour les hommes que pour les animaux, et qu'on puisse voir en temps de Carême des agglomérations si démunies du précieux liquide qu'il faut les ravitailler par bateau.

La végétation

[Retour à la table des matières](#)

Les mêmes contrastes se retrouvent, plus marqués encore, dans la végétation. Cependant c'est sa luxuriance qui, d'ordinaire, frappe les arrivants. Le P. Bouton, en 1640, parle d'arbres si hauts et si gros surtout, que les Caraïbes ne pouvaient y grimper qu'en s'aidant des fortes lianes qui en pendaient. Les passants de la littérature et de l'art ont renchéri à qui mieux mieux, appuyant, comme il est naturel, sur l'exotisme et l'étrangeté du paysage. Il faut reconnaître, au demeurant, qu'il peut arriver de rencontrer sur une route de montagne tels poteaux

télégraphiques qui, au mépris des plus stricts règlements, s'efforcent de participer à la vie universelle et se couvrent en quelques mois de vertes frondaisons. Lianes, hautes fougères, balisiers aux fleurs sanglantes, fil argenté des cascades complètent au Sans-Toucher, à la Soufrière, aux Pitons un décor d'une écrasante splendeur. Et comme le remarquait déjà Thibault de Chanvalon, il règne d'ordinaire dans les grands bois, guère plus élevés qu'en France, mais plus épais et plus sombres, la « demi-obscurité d'une voûte souterraine » et un profond silence. « Les oiseaux n'habitent que sur les bords et le plus grand nombre n'a pas de chants. Tout inspire dans ces lieux une secrète horreur ¹. »

Mais la dégradation est rapide lorsque la quantité des pluies diminue. La somptueuse uniformité de la silve tropicale se dissocie vite, et dans les régions les moins arrosées de la Martinique et de la Guadeloupe on n'est plus très loin de la steppe désertique ou subdésertique à cactus.

L'homme a naturellement cherché à se reconnaître dans ce chaos. L'expérience quotidienne se traduit par les noms familiers, vernaculaires. Une simple similitude de port ou de feuilles justifie les « poiriers », « pommiers » ou « cerisiers » pays. Le règne animal explique le « papillon végétal », « le pied-poule, les yeux crabe, le caca ravet, la barbe et les cheveux de mulâtre, le tété négresse, le bois genou, la tête de mort ». Leurs qualités curatives ont servi de nom au « petit dégonflé », au « guérit tout ». L'herbe à pisser, l'herbe à mamz'elle, l'herbe à femmes se présentent d'elles-mêmes. La brinvillière conserve, curieusement, le souvenir de la célèbre marquise, mais on parle aussi souvent d'herbe ou de pois poison. Les aphrodisiaques enfin sont légion et fort employés.

Cette flore des Antilles Françaises a été étudiée à diverses époques, depuis le P. Plumier que Louis XIV avait envoyé à cette fin en 1669, jusqu'au P. Düss qui publiait en 1897 sa flore phanérogamique des Antilles Françaises et à M. Stehlé, dont les principaux mémoires ont été publiés au cours des dernières années.

Il y a d'abord dans les deux îles et leurs dépendances une flore maritime et littorale. La mangrove s'installe sur les vases plus ou moins étendues et périodiquement inondées par l'eau de mer malgré la faiblesse des marées (40 à 60 cm. au maximum). Elle couvre 3.000 ha. environ à la Martinique, 5.500 à la Guadeloupe dont 1.180 pour la Basse-Terre et 4.320 pour la Grande-Terre, 260 enfin à Marie-Galante. L'arbre le plus caractéristique en est le *Rhizophora mangle*, ou mangle rouge, qui s'avance plus loin dans l'océan que toute autre plante « grâce, écrit M. Stehlé, aux béquilles nombreuses qui le soutiennent et qu'il se fait avec ses racines adventives nombreuses, arquées et solides, plongées dans l'eau ». Il s'y fixe souvent des coquillages, et même des huîtres qu'on commence à recueillir en quelques endroits. L'ensemble forme une masse boisée, épaisse, peu aisément

¹ THIBAUT DE CHANVALON, *Voyage à la Martinique*. Paris, J.-B. Bauche, 1763, in-4°, p. 28-29.

pénétrable. Bien qu'exploitée à outrance par les usines et distilleries du voisinage, elle constitue encore une précieuse réserve. Malheureusement, comme le soulignait le P. Labat, elle entretient « un si prodigieux nombre de moustiques et de maringouins que l'air en est quelquefois épaissi ».

La mangrove s'avance peu à peu vers le large, au fur et à mesure d'un alluvionnement intense qui, au fond de la seule baie de Fort-de-France, lui a permis de coloniser plusieurs centaines d'hectares depuis le XV^e siècle. Mais ce qu'elle gagne d'un côté se reperd de l'autre au profit des défrichements et des cultures que prépare l'apparition de la grande fougère aux spores dorés, *Acrostichum aureum*, et celle de la pelouse semi-hydrophytique.

Les plages, en dehors de celles plantées de cocotiers, sont gagnées par la patate bord de mer (*I pomea pes caprae*), le pois vonvon (*Canavalia maritima*) que suit une végétation tantôt buissonnante et tantôt d'assez haute taille où domine le raisinier bord de mer (*Coccolobis uvifera*), aux larges feuilles cireuses qui servent à l'occasion de plats pour les repas champêtres, parfois le mancenillier (*Hippomane mancinella*), au suc toxique entre tous, dont l'ombre passait jadis pour mortelle et sous lequel d'ailleurs il vaut mieux ne pas se reposer par temps humide, et enfin l'olivier pays (*Bontia daphnoides*), contre-poison efficace du précédent, suivant la croyance locale.

Les régions sèches et peu élevées, plus étendues à la Grande-Terre et à Marie-Galante qu'à la Martinique, se caractérisent par une végétation d'arbustes tortueux, touffus, aux feuilles luisantes et coriaces. On y rencontre souvent des groupements assez discontinus d'agaves et de cactacées (« raquettes » ou opuntias aux longs piquants, que les règlements du XVII^e siècle ordonnaient de planter en bordure du rivage pour gêner d'éventuels assauts, (« cierges » ou cereus aux minces colonnes érigées vers le ciel). Puis suit une sorte de brousse de 4 à 7 m. de hauteur où dominant de petits acacias, en particulier *l'Acacia marti nicensis* PRESL. et les campêches (*Haematoxylon campechianum*). Viennent ensuite des bosquets à Bois-Vinettes, Lépineux et Flamboyants qui couronnent les mornes calcaires de la Grande-Terre. Lorsque les conditions de vie deviennent plus satisfaisantes, les poiriers gagnent du terrain et peuvent tendre à former de véritables futaies. Les mornes du Sud de la Martinique connaissent le même faciès dont l'aspect, pour M. Stehlé, rappelle « le paysage méditerranéen de la garrigue à arbustes proche de Montpellier ». Peut-être alors le terme de forêt, même xérophytique, employé par les botanistes, est-il pour de telles formations quelque peu gonflé et générateur de confusions.

À la Martinique et à la Basse-Terre de la Guadeloupe l'étage de 150 à 500 m. d'altitude eût été occupé originellement par ce que M. Stehlé appelle encore la forêt mésophytique. Les défrichements l'ont fait en grande partie disparaître et c'est aujourd'hui le domaine par excellence des cultures secondaires et vivrières. Vers 500 m. commence d'ordinaire la grande forêt ; Rufz de Lavison, le P. Düss et M.

Stehlé ont trouvé d'enthousiastes accents pour la célébrer. La nature y étale en effet une luxuriance et une « beauté propre à étonner l'homme le plus indifférent ». C'est là aussi que se rencontrent les essences les plus précieuses.

Aussi cette forêt a-t-elle été souvent exploitée de manière abusive. Elle est beaucoup plus importante à la Guadeloupe qu'à la Martinique où elle n'occupe guère de façon continue que les hautes pentes du massif des Pitons et dans la Pelée le secteur compris entre le Prêcheur et Grand-Rivière, soit 25.000 ha., au total, en y ajoutant les « haziers » de brousse épineuse dispersés dans le Sud. Le seul massif de la Basse-Terre couvre au contraire 35.000 ha. dont M. Stehlé estime qu'un tiers est formé de forêt primaire, à peu près disparue à la Martinique, moitié de forêt primaire dégradée et un sixième de forêt secondaire. Cette masse boisée s'étend de part et d'autre de la chaîne axiale qui traverse la Guadeloupe *stricto sensu* sur une longueur d'environ 40 km. et une largeur qui va de 8 à 15 et même davantage suivant l'importance des ramifications latérales, nombreuses surtout sur le versant oriental, On peut la considérer dans son ensemble comme de type pseudo-équatorial, humide et dense. Les plus grands arbres, à fronde évasée, ne dépassent guère 30 à 35 m. Une grande hétérogénéité est de règle, comme toujours en pareil cas, mais avec parfois des espèces dominantes. À Terre-Plate (Guadeloupe) on rencontre une proportion considérable de « Résolus » (*Chymarrhis cymosa* JACQ.), beaux et grands arbres aux larges feuilles. La forêt de Fumée a pour essence principale le Marbré (*Richeria Grandis* VAHL.) et le Bois-Rouge (*Amanoa Caribaea* KR. et URB.). Entre le Prêcheur et Grand-Rivière, à la Martinique, on a surtout affaire au Châtaignier grandes feuilles (*Sloanea Massoni*) et petites feuilles (*Sloanea Sinemarensis*). La forêt primaire, non encore dégradée de la Guadeloupe, ne possède qu'un sous-bois extrêmement réduit qui y rend la circulation facile, trait qu'on retrouve dans certains cantons de Guyane et même d'Amazonie où l'homme n'a pu encore exercer une action efficace. Il est possible qu'il se produise comme un nettoyage spontané de la matière végétale morte par les insectes et les bactéries. Mais dès qu'il y a dégradation, même minime, l'aspect change et la forêt devient de plus en plus polystrate. Au-dessous des géants de 30 à 35 m. se développent d'autres arbres de 15 à 25 m., en boule ou en dôme, puis de 8 à 15, voire de 4 à 12, un extraordinaire mélange d'Ilicinées, de Myrtacées et de Lauracées. Il faut y ajouter les Fougères, dont les plus belles s'élancent de 4 à 10 m. de haut. Les épiphytes abondent, comme dans la forêt primaire, et sont représentées par un grand nombre de Broméliacées, Aracées, Pipéracées et Orchidées. Des lianes pendent de tous les côtés.

Vers 1.000 m. on ne rencontre plus que des bois à petite futaie. Le vent et l'humidité augmentent, cependant que la température diminue. Il faut enfin dans l'une et l'autre île faire sa place à l'activité volcanique autour de la Soufrière et de la Pelée. Aussi passe-t-on assez rapidement de la forêt de transition semi-rabougriée à la savane semi-hygrophile et semi-arborée d'abord, herbacée ensuite. M. Stehlé distingue enfin la strate muscinale caractérisée par « un tamis dense et élastique de végétaux enchevêtrés, rampants et gorgés d'eau, dans lequel dominent les mousses

et les sélaginelles ». De grandes surfaces à la limite inférieure de cette zone sont souvent occupées par le Palmiste, *Euterpe globosa* qui ne dépasse guère 2 à 3 m. de haut, mais dont le « chou » ou bourgeon terminal est particulièrement apprécié des touristes. Ces hautes savanes sont souvent émaillées par les fleurs rouges des deux grands ananas montagne, le *Piteairmia bracteata* et le *Guzmanta plumieri*.

Cette flore antillaise présente dans son ensemble des affinités plus marquées avec l'Amérique du Sud qu'avec l'Amérique du Nord. Elle se caractérise aussi, à l'origine, par un endémisme remarquable qui atteint une proportion d'environ 10%. Mais elle a été très profondément modifiée par l'intervention de l'homme. Le P. Düss dénombrait, en 1897, environ 1.600 espèces, dont plus du quart importées par les Européens. En ce qui concerne la seule Martinique, 143 venaient d'Asie, 11 d'Océanie, 118 d'Amérique, 48 d'Europe, 30 d'Afrique, sans compter celles de provenance non exactement définie. La proportion est la même pour la Guadeloupe et il en résulte de manière évidente que des variétés actuellement cultivées aux Antilles bien peu y existaient au moment de la colonisation. Les Caraïbes utilisaient le manioc, les patates, l'ananas, quelques espèces de pois ou d'ignames, les choux dits Caraïbes ou Yautias, le coton et le roucou. Les cannes et le cacao existaient peut-être, mais ne faisaient l'objet d'aucune exploitation régulière. Le café, comme chacun sait, fut introduit au XVIII^e siècle par Desclieux. Les cocotiers n'ont commencé que vers 1660 à ombrager les villages de pêcheurs de leurs palmes bruissantes. Les filaos forment plus d'une allée conduisant à une vieille demeure. Le P. Düss, estimait agréable et poétique le sifflement du vent dans leur ramure. Ils sont originaires de Madagascar. Le bananier a été introduit au XVI^e siècle. Ce sont également les Européens qui ont amené tous les agrumes. L'avocatier n'est arrivé qu'à la fin du XVII^e siècle. Le manguier et l'arbre à pain datent de la fin du XVII^e siècle. Les tamariniers viennent de l'Inde, les samanas du Brésil. Les bambous ont été introduits par Mahé de la Bourdonnais, déporté par les vents du cap de Bonne-Espérance aux Antilles lors de son retour en Europe. Chaque époque en fin de compte a vu l'acclimatation de plantes nouvelles, utiles ou ornementales. Un certain nombre de mauvaises herbes se sont faufilees, sans qu'on les ait désirées : un exemple remarquable entre tous est celui du *Leonorus sibericus*, l'herbe à Madame-Lalie, venue des steppes glacées de l'Asie jusqu'aux Tropiques où elle s'est parfaitement naturalisée, et entre désormais dans la composition de nombreux remèdes. La flore actuelle des Antilles Françaises est donc en pleine et rapide évolution. Le décor d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier. Peintres ou littérateurs croient souvent de leur devoir de s'extasier sur la puissance de la végétation guadeloupéenne ou martiniquaise ainsi que sur le parfum d'exotisme qui s'en dégage. Or cet exotisme, qu'il s'agisse des bambous, des cocotiers, voire des flamboyants et des bananiers, est presque tout entier d'importation, et d'importation récente. Le décor naturel des « Isles » ne diffère pas tellement de celui qu'on trouve en été dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la France. Telle savane même, parsemée d'arbres en boule, pour peu que le ciel s'y prête, semble évoquer à la saison des pluies quelque pâturage normand ou breton avec les pommiers qui l'ombragent.

J'ai consacré ailleurs ¹ de longs développements à l'étude de l'influence supposée de la forêt antillaise sur les précipitations. Il me suffira d'indiquer ici que je n'y crois à peu près pas, l'importance et la répartition des pluies aux « Isles » dépendant avant tout du relief et de l'exposition aux vents dominants. Partout d'ailleurs, ou presque partout, il tombe assez d'eau. Le meilleur exemple que l'on puisse fournir à cet égard est celui de la Barbade dans les Antilles Anglaises. Elle est entièrement calcaire. Il s'y entasse 207.000 habitants sur 450 km², il n'y subsiste plus 20 ha. de forêts. Cependant les pluies s'y maintiennent autour de 1 m. 50 dans tout le plat pays, comme à la Martinique ou à la Guadeloupe.

D'autre part, en de tels pays, je ne suis pas toujours persuadé des bienfaits irremplaçables de la forêt. J'ai vu, pour ma part, de gros torrent boueux sortir de la forêt inviolée, l'érosion s'exerçant sous le feutrage des racines. L'existence de grands arbres sur une pente rapide favorise parfois plus qu'elle n'arrête des éboulements majeurs. Ceux-ci, par exemple, sont plus nombreux dans les Pitons-du-Carbet, boisés, que sur les pentes de la Pelée dénudées depuis un demi-siècle. On pourrait continuer longtemps et discuter dans les mêmes conditions et pour les seules Antilles, il faut le préciser, certaines des conclusions traditionnelles sur la dégradation des sols, les méfaits des défrichements, l'extension plus ou moins croissante des zones arides. Pour résumer d'un mot ce que je pense, les facteurs historico-économiques ont eu au moins autant d'importance dans la décadence de certaines régions de la Guadeloupe et de la Martinique que l'appauvrissement réel de leurs terres. En montrant cette décadence irrémédiable, on évite à tels grands propriétaires des efforts inutiles pour cultiver des domaines dont les revenus ne les intéressent pas, puisqu'ils en tirent d'ailleurs, et à moins de frais, de beaucoup plus importants.

Tout cela se complique des règlements destinés à protéger la silve antillaise et qui, jusqu'à l'assimilation, récemment promulguée, étaient d'une rigueur parfois excessive, tempérée, il est vrai, par de nombreuses « entorses ». La vie, en pareil cas, est toujours la plus forte, et c'est en obéissant à ses lois que l'homme s'est créé aux Antilles l'actuel décor de son existence, fort éloigné, nous l'avons vu, de celui qui existait avant son arrivée.

¹ *La Martinique*. Étude géographique, Thèse. Nouvelles Éditions Latines, 1949.

LES HOMMES ET L'OCCUPATION DU SOL

Généralités historiques

[Retour à la table des matières](#)

Il ne saurait être question, dans un ouvrage tel que celui-ci, de retracer, fût-ce à grands traits, l'histoire de la Martinique et de la Guadeloupe. Trop de noms chantent à la mémoire, trop d'incidents glorieux ne sauraient être oubliés, l'attaque de Ruyter contre le Fort Saint-Louis à la Martinique, par exemple, ou cette extraordinaire reconquête de la Guadeloupe qu'occupaient 4.000 Anglais, par les 1.150 hommes du conventionnel Hughes. L'ancien boulanger de Marseille, l'ancien accusateur du tribunal révolutionnaire de Rochefort, libéra les esclaves et les arma. Il fit ensuite de l'île « un brûlot redouté des Anglais » d'où partaient sans cesse d'audacieux corsaires. Aussi plus tard, lorsque Bonaparte, premier consul, voulut rétablir l'esclavage et chargea de cette mission Richepanse, le mulâtre Delgrès, devenu colonel d'infanterie pour l'héroïsme qu'il avait déployé dans la lutte contre les Anglais, organisa-t-il la résistance. Vaincu, plutôt que de se rendre, il se fit sauter au Matouba avec ce qui lui restait de partisans. La Martinique, de son côté, vit passer M^{me} de Maintenon à l'habitation Grand-Case. Elle fut surtout la patrie de Joséphine qui, suivant la prédiction à elle faite, finit par devenir « plus que reine ». La Guadeloupe fut également la patrie du poète Léonard et du fougueux Armand Barbès.

L'on sait encore que les colons n'ont pas toujours été faciles à mener. Le gouverneur La Varenne et l'intendant Ricouart furent un beau soir de mai 1717 arrêtés par leurs administrés à l'habitation O'Mullane du Diamant et réexpédiés quelques jours après vers la Métropole, à bord du vaisseau *Le Gédéon*. À l'inverse, les révoltes d'esclaves ne manquèrent pas et, même après la libération, la Martinique devait connaître l'insurrection de 1871. Le lecteur que ces questions intéressent particulièrement pourra trouver tous les détails qu'il désire dans les copieux ouvrages spécialisés qui ont été écrits au cours du dernier siècle. Nous ne retiendrons ici que ce qui intéresse le peuplement et l'occupation du sol.

Les précolombiens

Lorsque les Européens arrivèrent aux Isles, celles-ci étaient occupées par les Caraïbes, mais ces derniers n'étaient eux-mêmes que des conquérants de fraîche date qui avaient supplanté les Igneris. Ces derniers appartenaient au groupe des Arawaks ou Arrouages qui tenaient encore les Grandes Antilles. Il n'a encore été fait que peu de fouilles archéologiques, à proprement parler. J'ai eu l'occasion d'opérer quelques sondages à la Martinique en compagnie du P. Delawarde. Ils ont été poursuivis par le P. Pinchon. M. le Gouverneur Bouge, à la Guadeloupe, s'est particulièrement intéressé aux roches gravées et sculptées dont il a fait transporter un magnifique exemplaire au Musée de l'Homme. Mais tout, ou presque, reste à faire dans ce domaine et il n'est possible, jusqu'à maintenant, que d'esquisser quelques conclusions préliminaires qui laissent aux Arawaks le rôle essentiel. Ils venaient à peine d'être remplacés par les Caraïbes lorsque débarquèrent les Espagnols.

La découverte et la colonisation des « Isles »

[Retour à la table des matières](#)

Christophe Colomb débarque à la Guadeloupe le 4 novembre 1493 mais, d'après la tradition le plus communément admise, il ne prit terre à la Martinique qu'au cours de son quatrième voyage, le 15 juin 1502.

Cependant les Petites Antilles ne furent pas colonisées par les Espagnols. On n'y trouvait pas de mines importantes d'or et d'argent et le caractère farouche des Caraïbes s'opposait à tout établissement pacifique. Deux tentatives faites à la Guadeloupe par Juan Ponce de Léon et Antonio Serrano au cours du XVI^e siècle n'avaient abouti qu'à de sanglants échecs. Les deux îles étaient fréquentées uniquement pour leur aiguade par les flottes de passage.

Elles furent colonisées à partir de 1635 : la Guadeloupe par l'Olive et Duplessis, la Martinique par d'Esnambuc. Les débuts furent difficiles à la Guadeloupe, car l'emplacement choisi pour le premier établissement était mauvais et la plupart de ceux qui accompagnaient l'Olive et Duplessis n'avaient aucune expérience des Tropiques. Les deux chefs de l'expédition s'entendirent mal et se retirèrent à trois portées de mousquet l'un de l'autre. Au bout de deux mois la petite colonie était décimée par la maladie et une famine que ne fit qu'aggraver l'arrivée de 140 engagés nouveaux. Elle fut en partie sauvée par les secours que lui fit adresser un chef caraïbe du voisinage.

D'Esnambuc, au contraire, n'avait amené à la Martinique qu'une centaine d'hommes, mais tous expérimentés et qui avaient pris soin d'apporter des plants et des boutures de patates ou de manioc. Les deux colonies ne commencèrent

vraiment à prospérer qu'après 1640. Quelque temps érigées en seigneuries indépendantes, elles furent rachetées à leurs possesseurs par la Compagnie des Indes Occidentales. Mais celle-ci ne dura que dix ans et fut officiellement déclarée défunte en 1674. Guadeloupe et Martinique rentrèrent alors sous l'immédiate autorité du roi.

Le peuplement

Nous sommes assez bien renseignés sur le peuplement des îles par les estimations dues aux premiers administrateurs et, depuis 1664, par les recensements annuels ou presque effectués sur les ordres de l'administration royale et dont les originaux sont conservés aux archives du Ministère des Colonies. Ils sont plus exacts, dans la plupart des cas, que ceux de l'époque actuelle. Ils permettent également de reconnaître les divers éléments qui ont contribué à peupler les îles.

La cohabitation avec les Caraïbes, plus nombreux d'ailleurs à la Guadeloupe où ils avaient d'importants « carbets » qu'à la Martinique où ils ne semblent pas avoir dépassé le millier, s'avéra bien vite impossible. Des guerres éclatèrent qui aboutirent plus ou moins rapidement à l'expulsion des « sauvages ». Celle-ci, cependant, fut moins absolue qu'on n'a bien voulu l'admettre pendant longtemps, et si la plupart des Caraïbes se retirèrent à la Dominique et à Sainte-Lucie, il en resta cependant un certain nombre avec les Européens. On en retrouva trace jusqu'au début du XVIII^e siècle, les uns considérés comme libres, d'autres comme « engagés » ou enfin comme esclaves. Il y eut également un certain nombre de colons qui épousèrent des femmes indigènes. Le plus connu fut le sieur Le Rousselan, un moment gouverneur de Sainte-Lucie et fort bien vu des Caraïbes. Il avait en effet pris pour femme une certaine Marie Manarine, sauvagesse de nation, qui devait se remarier après sa mort avec Jean Bosman, de 17 ans plus jeune qu'elle. Il est certain aussi que telles familles s'enorgueillissent d'être demeurées jusqu'à nos jours de sang caraïbe à peu près pur, comme celle des Thaly à laquelle appartient le poète le plus connu des Antilles Françaises, celui-là même qui a chanté la mort des

Quarante vieux chefs issus des Galibis
Ivres d'enfin trouver dans la lune candide
Les songes éternels sous les bambous fluets.

Mais le peuplement essentiel a été celui des Blancs venus d'Europe et des Noirs amenés d'Afrique.

Les Blancs

[Retour à la table des matières](#)

Les premiers étaient colons libres ou « engagés ». Richelieu avait d'ailleurs consenti de larges avantages à ceux qui partaient aux îles. Les corporations n'y existaient pas. Chacun pouvait s'adonner à l'activité qui lui plaisait et, au bout de six ans, recevait le droit d'ouvrir boutique comme maître dans toute ville du royaume puis, après dix ans, à Paris même. Les nobles ne dérogeaient pas en s'occupant de commerce. La vénalité des offices demeurait inconnue et tous pouvaient prétendre aux magistratures. Enfin les roturiers échappaient aux impositions de la Métropole, taille par exemple, ou corvée. Il ne devait être perçu que « des subsides octroyés par les habitants consultés »¹.

Il y eut au début un certain nombre de nobles, moins nombreux, semble-t-il, à la Guadeloupe qu'à la Martinique où leur nombre n'atteignit jamais 4% jusqu'à la Révolution. Ce sont leurs richesses et leurs prétentions qui opposèrent surtout les « Messieurs » de la seconde aux « Bonnes Gens » de la première, encore que dans l'un et l'autre cas on retrouve une immense majorité de noms fleurant bon la vieille roture avec tous les La Fleur et les La Violette du répertoire. Il apparaît vraisemblable qu'il demeure aujourd'hui un bien plus grand nombre qu'on ne le croit communément de descendants en ligne directe de ces premiers colons. On connaît à l'ordinaire ceux qui sont ou se disent blancs. On ignore ceux, bien plus nombreux à mon avis, dont la lignée a rejoint la grande masse des hommes de couleur.

Beaucoup des arrivants étaient des « engagés », ainsi appelés parce qu'ils étaient obligés de servir pendant trois ans les personnes qui avaient fait les frais de leur voyage. L'affaire n'était pas mauvaise lorsqu'il s'agissait d'un groupe d'hommes du même village allant rejoindre un compatriote au delà des mers. Encore était-il préférable de ne pas tomber en période de famine comme il arriva au premier renfort expédié à la Guadeloupe. Surtout la situation empira de manière rapide. Bien des maîtres se montrèrent d'une impitoyable dureté, et le P. Dutertre parle de l'un d'entre eux qui avait fait périr plus de cinquante engagés à force de travail. L'Administration essaya d'y porter remède, interdit formellement les sévices, puis réduisit l'engagement, pour un temps du moins, à dix huit mois. L'institution se maintint, avec des fortunes diverses, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Elle ne fut abolie définitivement que le 10 septembre 1774.

Sans entrer autrement dans le détail, on peut admettre que les engagés ont fourni la très grosse majorité des Blancs venus à la Martinique et à la Guadeloupe

¹ A. MARTINEAU et Ph. MAY, Trois siècles d'histoire Antillaise. Paris, Leroux, 1935, in-16, p. 53.

au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, sans parler de ceux que par un doux euphémisme on appelait les engagés forcés et parmi lesquels on comptait des galériens, des faux saulniers, et après la révocation de l'Édit de Nantes un certain nombre de protestants. Il faudrait mentionner enfin les soldats des troupes réglées, envoyés en garnison dans les îles et qui s'y installaient volontiers une fois leur temps de service achevé. Au total il s'est agi, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle tout au moins, d'un courant d'immigration à peu près continu et qui portait chaque année sur plusieurs centaines d'individus.

Cependant les hommes blancs étaient beaucoup plus nombreux que les femmes. Les premiers colons n'avaient pas hésité à épouser des Indiennes, comme nous l'avons déjà rappelé, car pendant longtemps les Françaises hésitèrent à s'expatrier. Elles « ne demandent qu'à croupir en terre, écrivait l'anonyme de 1640, s'effraient à la vue des ondes, tremblent au seul récit qu'on leur en fait, se figurent que, comme pour aller au Paradis, pour les félicités qui nous en sont promises, il faut franchir le passage de la mort, que de même est le Paradis terrestre pour auquel aller il faut franchir le passage de la mer ».

Planche III



Photo « France-Reportage », Paris.

MARTINIQUE — La Rivière-Madame, à Fort-de-France

Dans ces conditions, aux dires même du P. Dutertre, « les filles étaient la meilleure marchandise qu'on pût mener aux îles. On ne travaillait que pour avoir une femme et la première chose qu'on demandait aux capitaines quand ils arrivaient de France, était des filles. À peine étaient-elles descendues à terre qu'on

courait ensemble au marché et à l'amour ». Une certaine Marie Maugendre, vers 1638, s'était « dévouée à la délicate mission de recruter en France des femmes et des filles d'honneur » et de les faire passer aux îles ¹. Fin septembre 1643 arrivait à la Guadeloupe un groupe assez important sous la conduite de La Fayette. C'était une femme de tête « fortement recommandée par la reine et plusieurs dames de qualité ». « Houel leur fit promptement bâtir une grande case proche de son habitation, où elles purent s'établir, le 12 octobre, avec leur modeste bagage. » La Fayette sut d'ailleurs fort bien manœuvrer et assurer la discipline de son troupeau, tout en tenant la dragée haute aux prétendants, « les officiers étant trop heureux pour lors de rechercher ces filles en mariage ».

Au temps de Colbert la situation n'était pas encore stabilisée. Le ministre se décida alors à diriger sur les îles des convois de filles à marier qu'on prit à l'Hôpital Général, parfois au Refuge. C'était l'époque du lieutenant de police La Reynie qui faisait opérer des rafles fructueuses :

On prend au lit, on prend à table
Pourvu qu'on soit en mauvais lieu
Suffit, la prise est de bon jeu » ².

Et à la même époque le bon La Fontaine parlait avec regret des Chloris qu'on chasse de Paris et qui s'en « vont peupler l'Amérique d'amour » ³.

¹ RENNARD, *Baas Blénac ou les Antilles françaises au XVIII^e siècle*. Thonon-les-Bains, 1935, in-8°, p. 85.

² Bussy-RABUTIN, *Histoire amoureuse des Gaules*, réimpression. Paris, 1857. Delahaye, 2 vol. in-12, t. II, p. 227.

³ LA FONTAINE, *Lettre à Saint-Evremond*, 8 décembre 1687.

Planche IV



Cliché « Agence des colonies ».

MARTINIQUE. — La Montagne Pelée, vue de l'Observatoire du Morne-des-Cadets.

Au fur et à mesure cependant que le temps passait, le placement des nouvelles arrivantes devenait plus difficile et la société créole tendait à se fermer à des éléments qu'elle regardait dès lors comme de plus en plus douteux. Il en restait néanmoins à l'époque du P. Labat et celui-ci parle avec quelque ironie de son supérieur, le P. Carbonnel, qui s'était « mis en tête de retirer du libertinage plusieurs femmes de mauvaise vie qu'on avait envoyées de France et... pour cet effet il leur faisait des billets de sucre à prendre sur l'habitation, sans se mettre en peine si on en pouvait fabriquer assez pour les acquitter ni où les religieux trouveraient à subsister ».

D'où venaient en attendant les premiers colons et leurs épouses ? Autant que les documents anciens permettent de l'éclaircir, il est à peu près établi qu'au début tout au moins la Normandie fournit le plus gros du contingent, puis la Bretagne, le Sud-Ouest et la région parisienne. Je n'en donnerai qu'une preuve. Quand je suis arrivé à la Martinique, en 1927, on m'a parlé de chatrous. Je connaissais le mot de vieille date et il désigne à Fécamp comme à Fort-de-France les pieuvres abondantes de part et d'autre. À côté des Français apparurent des étrangers et il vaudrait la peine de retracer l'odyssée de ces Hollandais qui, chassés du Brésil, vinrent d'abord s'installer à la Martinique autour du grand Cul-de-sac Royal. Ils n'y restèrent que peu de temps, à cause de leur mésentente avec les Caraïbes. La plupart d'entre eux passèrent à la Guadeloupe où Houel en accueillit 900 (100 enfants, 200 femmes, 300 soldats wallons et 300 brésiliens tant libres qu'esclaves) qu'il installa au

quartier de la Capesterre. Il leur fournit du matériel et de nouveaux esclaves en vue de développer la culture de la canne et l'industrie du sucre.

Dans l'ensemble, les Normands ont marqué d'une forte empreinte la population des Antilles. Beaucoup de leurs traditions, de leurs expressions même se sont maintenues. Il y a toujours des fonctionnaires, des commerçants et des prêtres compatriotes de d'Esnambuc et de ses défricheurs à la Martinique, à la Guadeloupe et plus encore dans les dépendances de cette dernière.

Les esclaves

[Retour à la table des matières](#)

Cependant, comme les Blancs ne suffisaient pas à la mise en valeur des Isles et que les Caraïbes se montraient pratiquement indomptables, on fit très vite appel à la main-d'œuvre servile importée d'ailleurs. On utilisa d'abord quelques Arawaks ou « Brasiiliens » venus de la terre ferme. Ils furent remplacés très vite par des Noirs africains. La plupart étaient originaires de la région qui s'étend du Sénégal à la côte de l'Or et même au « pays d'Angole ». Ces malheureux étaient rudement conduits, et, au dire du P. Dutertre, les habitants traitaient « ces pauvres misérables ni plus ni moins que nous traitons les chevaux en France. Ils en tirent du travail autant que la nature leur en peut permettre. S'ils les sollicitent dans leurs maladies, c'est plutôt de peur de perdre ce qu'ils valent et leur service que par compassion qu'ils aient de leurs maux ». En fait, l'industrie du sucre ayant multiplié leur nombre, ils étaient souvent menés par des commandeurs, esclaves eux-mêmes, et le planteur ne pouvait les connaître tous.

En outre, s'il y avait eu dès les débuts de la colonisation une main-d'œuvre servile, aucune barrière infranchissable ne s'élevait encore entre elle et les maîtres. D'après l'anonyme de 1640, un grand succès fut même réservé aux femmes et filles mauresques ou nègres converties au catholicisme et qui, dûment affranchies et épousées, étaient ensuite « tenues en honneste société de femmes ».

Cela ne dura guère, et au temps du P. Labat on ne trouvait à peu près plus d'Européens mariés à des femmes de couleur. Dames et filles blanches s'acharnaient contre celles qu'elles regardaient comme des rivales dangereuses. Il en résulta des mesures restrictives qui entrèrent d'abord dans les mœurs avant d'être ratifiées en partie par le Code Noir, lequel, sur certains points, visait pourtant à protéger les esclaves contre des châtiments arbitraires. Le mariage entre races différentes était encore autorisé mais considéré comme peu honorable. Au début du XVIII^e siècle on déclara même déchu de leurs titres les nobles ayant épousé une mulâtresse. L'usage local alla plus loin et les Conseils Souverains des Îles admirent toujours les oppositions qui ne manquaient pas de se produire aux unions de cette sorte.

En principe donc, le concubinage étant plus encore interdit, la classe des mulâtres ou des sangs mêlés n'aurait dû se développer qu'avec une extrême lenteur.

Le Code Noir prévoyait une amende de deux mille livres pour « ceux qui sont convaincus d'en être père et si c'est un maître qui a débauché son esclave et qui en a eu un enfant, outre l'amende, la négresse et l'enfant sont confisqués au profit de l'hôpital, sans pouvoir jamais être rachetés sous quelque prétexte que ce soit ». Le P. Labat raconte ensuite la pittoresque aventure d'un brave frère de la Charité, spécialisé dans la recherche de ces petits sangs mêlés et qui se fit accuser au tribunal par une jeune négresse d'être précisément le père de l'enfant qu'il réclamait pour l'hôpital. « Ce fut une scène des plus plaisantes... d'entendre les circonstances qu'elle rapportait pour prouver qu'elle n'avait jamais connu d'autre homme que lui... Et comme elle tenait son enfant dans les bras, elle le présentait au frère en lui disant : « Toi papa li », et puis elle le montrait à toute l'Assemblée, prétendant qu'il lui ressemblait comme deux gouttes d'eau »¹. L'assistance ne pleurait pas, ni le juge non plus. Ce genre de recherche tomba très vite en désuétude et la plupart des maîtres non mariés continuèrent à vivre concubinairement avec leurs esclaves, « car il est des besoins physiques qui se font sentir dans les climats chauds plus que partout ailleurs ».

Le mélange des races s'est donc effectué rapidement et comme, malgré tout, beaucoup de maîtres ne voulaient pas réduire leurs bâtards à l'esclavage, la classe des mulâtres libres progressa peu à peu. D'aucuns passèrent la ligne, celle de couleur s'entend, et cela continue de nos jours. C'est au demeurant une assez plaisante surprise que de retrouver d'un blanc de pure hermine, après une absence de quelque durée, qui appartenait auparavant à la catégorie des « jus d'andouille » ou des « café au lait ». En outre, il demeure de tradition pour les jeunes hommes de ne pas convoler en justes noces avant d'avoir fourni ailleurs d'indiscutables preuves de savoir faire. Tel ou tel patriarche passe pour avoir laissé derrière lui cinquante, quatre-vingts ou même cent rejetons de première souche, et l'on raconte présentement, sous la rose, l'histoire, que je veux croire fausse, de ce brave fonctionnaire qui aurait réclamé, je n'ose dire touché, des indemnités de charges de famille pour cinquante trois de ses produits.

¹ LABAT (R. P.), *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*. Édition Duchartre, t. I, p. 216.

L'évolution démographique et l'immigration

[Retour à la table des matières](#)

Les recensements anciens nous permettent de suivre l'évolution démographique des deux îles. La Martinique se peupla d'abord plus rapidement que la Guadeloupe. La population blanche y comptait déjà 6.252 personnes en 1699 contre 3.921 dans la seconde. Les chiffres correspondants à la veille de la guerre de Succession d'Autriche étaient de 16 000 et de 9 000. Le nombre des esclaves était en 1699 de 8.916 à la Martinique contre 6.185 à la Guadeloupe. Quarante ans plus tard la même proportion se maintenait. La guerre de Sept Ans permit paradoxalement à la Guadeloupe de combler son retard. L'île fut occupée par les Anglais en mai 1759, tandis que la Martinique ne devait succomber qu'en 1762. Il y eut quatre ans d'occupation et il est certain que le cabinet de Londres agit comme s'il devait conserver la colonie une fois la paix revenue : la ville de Pointe-à-Pitre fut sinon fondée, tout au moins considérablement étendue. On introduisit de nouvelles méthodes de culture et de fabrication. Dans le même laps de temps le nombre des esclaves augmenta de près de 20 000. La Guadeloupe prit alors une avance qu'elle ne devait plus perdre.

Un trait vaut encore la peine d'être signalé. À aucun moment, sous l'Ancien Régime, la population des Antilles Françaises n'a été capable de se maintenir par elle-même. Les chiffres soulignent une évolution naturellement régressive chez les Noirs comme chez les Blancs, lorsqu'il n'y avait pas immigration. C'était le cas, en particulier, pendant les guerres qui interrompaient ou du moins gênaient fortement les communications entre les Antilles, l'Europe et l'Afrique. On peut admettre que le déchet, dans l'un et l'autre groupe, pouvait atteindre de 1,5 à 2%.

La suppression de l'esclavage et ses conséquences vinrent encore compliquer l'évolution démographique. Schoelcher estimait, en 1847, qu'il y avait à la Guadeloupe 93.000 esclaves contre 74.000 à la Martinique. On comprend sans peine que les nouveaux affranchis ne se sentirent en général qu'un médiocre amour pour le travail de la terre, au compte tout au moins de leurs anciens patrons. On dut leur chercher des remplaçants. Les décrets des 13 février et 23 mars 1852 instituèrent un système d'engagements par contrats réguliers. On s'adressa d'abord à l'Afrique, mais cela rappelait un peu trop la traite, et après quelques incidents, à propos de la Réunion, on préféra chercher ailleurs. M. Tersen déclare que de 1852 à 1887 l'immigration réglementée dans les colonies françaises avait porté sur 78.800 Asiatiques (dont 77.000 Hindous, 1.300 Chinois et 500 Annamites) et 16.000 Africains. Il est certain, comme il le note, que l'élément hindou, presque toujours dravidien, a laissé aux Antilles des traces aisément reconnaissables. On connaît à la Guadeloupe les Indiennes du Matouba. Il demeure à la Martinique, dans la région de Basse-Pointe, des groupes assez cohérents qui, chaque année, célèbrent encore le culte de Siva. Assez peu d'entre eux, en effet, ont cru devoir profiter du rapatriement que leur assurait leur contrat d'engagement. Ils se sont

plus ou moins vite fondus dans le reste de la population, sans qu'il y ait eu, dans l'immense majorité des cas, naturalisation à proprement parler, mais simplement oubli, après un temps plus ou moins long, de l'ancienne qualité d'étranger. L'état civil, il y a quelques années encore, pouvait connaître de singulières défaillances aux Antilles : naissances, mariages et décès n'étaient pas obligatoirement enregistrés. Il faut ajouter que les changements de nom, pour raisons magiques ou autres, ne sont pas rares.

L'équilibre, qui s'est ainsi établi s'est maintenu jusqu'à nos jours à la Guadeloupe. Il a été rompu à la Martinique par l'éruption de la Pelée en 1902 qui a fait disparaître, avec la ville de Saint-Pierre et ses 30.000 habitants, la moitié à peu près des Blancs existants dans l'île et dont le nombre maximum s'est ainsi trouvé ramené aux environs de 4.000 à 5.000. Il est probable qu'il n'est pas beaucoup plus élevé à la Guadeloupe où quantité de vieilles familles ont été décimées par les combats de l'époque révolutionnaire.

Le résultat est frappant. On peut trouver aux Antilles Françaises et dans chacune d'elles, si l'on met à part les annexes de la Guadeloupe telles que Saint-Martin et Saint-Barthélemy, spécifiquement normandes, à peu près tous les types anthropologiques actuellement connus. La diversité est d'ailleurs encore plus frappante à la Martinique qu'à la Guadeloupe où l'élément noir domine de façon plus nette. Je crois savoir déjà que l'étude des groupes sanguins et de certaines maladies spécifiques d'un groupe donné tend à confirmer ces vues. Mais dans l'ensemble on ne saurait guère trouver, sur notre terre, de creuset, de « melting pot » plus actif : toutes les couleurs de l'arc-en-ciel se rencontrent parfois chez les enfants du même père et de la même mère, trahissant ainsi la diversité des influences ancestrales. Le brassage continue et rend à peu près illusoire toutes les classifications qu'on a voulu établir et qui n'ont, la plupart du temps, qu'une valeur sociale.

L'onomastique

[Retour à la table des matières](#)

Ces diverses sédimentations ont laissé leur empreinte sur l'onomastique. En 1848, au moment de la libération, les esclaves n'avaient encore qu'un état civil des plus sommaires, sans patronyme. Chaque mairie s'est vue ainsi dans l'obligation de trouver des noms à plusieurs milliers de personnes. Les Blancs qui furent chargés de l'opération n'étaient pas toujours bien disposés à l'égard des nouveaux affranchis. Les Saints du calendrier, y compris les fêtes chômées, Ascension, Assomption, furent d'abord mis à contribution, puis la Bible et l'histoire ancienne, sans compter les prénoms composés. M. Louise-Nine Tranquillin fait ainsi bon ménage avec Absalon, Baltazar et Josapha voire avec Psyché, Iphigénie, Phébidias et Archimède. La vieille France n'a pas été oubliée. L'histoire récente a fourni des Kromwell comme des Vauban ou des Bonaparte. On trouve également des Kremlin, des Moscou ou des Marajo. Puis l'on a utilisé des qualificatifs plus ou

moins pittoresques. MM. Anretar, Détervid, Gros Désir, Hautenlair, Vinsobre, Ribote et Soupamal ont pour pendants leurs amis Cadevant, Caldébarré, Grambou, Isala, Théonos et Limol. Il y a aussi les anagrammes, Erepmoc pour Compère, Niamor pour Romain : on trouve naturellement des Lof et des Noc.

À côté de ces noms d'origine récente se maintiennent ceux qui furent importés de France ou des pays anglais et espagnols. D'autres rappellent l'Inde, le Congo ou la Chine. Leur variété répond ainsi à celle des couleurs et rappelle que, dans les conditions présentes, il n'y a, ni ne saurait y avoir de race à proprement parler antillaise.

La population actuelle

Mais la population fortement métissée qui habite présentement les îles augmente désormais de manière rapide. Non qu'il faille accepter comme paroles d'évangile les résultats des derniers recensements publiés malgré les satisfecit que se décernent volontiers leurs auteurs. La Martinique compterait plus de 260.000 habitants et la Guadeloupe aurait largement dépassé les 300.000....

On peut reconnaître, sans trop de peine, que le problème de la démographie antillaise n'est ni simple, ni facile à résoudre. Les hommes changent assez facilement de patronyme, soit pour des raisons magiques, soit par crainte de difficultés avec la maréchaussée. Une croyance très répandue veut que l'âge se mesure au seul millésime de l'année. Un enfant né en décembre, voire en novembre, ne sera donc déclaré et baptisé qu'au mois de janvier suivant.

« À cette survivance, pouvais-je écrire pour le Congrès international de la population en 1937, s'ajoutent de vieilles habitudes de fraude. Les élections antillaises jouissent d'une réputation qui n'a pas toujours été surfaite. Le propriétaire d'une mairie tient à la conserver par tous les moyens. Il est aidé par le personnel municipal qui défend, en l'occurrence, ses moyens d'existence. D'où la constitution d'un corps de réserve pour l'armée électorale, qui se recrute au cimetière et vote toujours pour la bonne cause. Un souci de vraisemblance oblige par suite à majorer les recensements, ne fût-ce que pour éviter une annulation d'office en Conseil d'État. En outre, les principales ressources des communes ne viennent pas de l'impôt direct, à peu près impossible à prélever sur la masse des travailleurs qui ne possèdent rien, mais de l'octroi de mer, perçu sur les marchandises importées de l'extérieur et qui est réparti entre les communes au prorata de leur importance théorique. Il y a là, pour l'Administration, un moyen qu'elle n'a pas toujours dédaigné, de récompenser les « bons » et de punir les « méchants ». J'ai connu tel chef d'édilité, bien en cour, qui m'a déclaré avoir plus que doublé, en son temps, le chiffre de ses ouailles.

Il serait fastidieux d'entrer ici dans le détail. Disons seulement qu'entre 1939 et 1944 (inclus), c'est-à-dire en six ans et dans une période de vie particulièrement

difficile, il ne serait mort à la Guadeloupe et dépendance que 20.607 personnes soit 3.435 par an. Si l'on prend pour base de la population le chiffre de 304.000 donné par l'Agence des Colonies, on en déduit que la mortalité, durant ce laps de temps, n'a pas dépassé 11,3%, ce qui correspond à une durée moyenne de la vie humaine supérieure à 88 ans, alors qu'elle n'en atteint pas 60 dans la France métropolitaine. Et cela est d'autant plus remarquable que dans le rapport original il était expressément déclaré qu'en « 1939 l'état sanitaire de la Guadeloupe était déjà très mauvais ». La guerre n'a fait que l'aggraver.

Il est fort vraisemblable que ce sont les chiffres qui, pour une raison ou pour une autre, sont faux. On peut admettre que nombre de décès ne sont pas signalés sur les statistiques récapitulatives, pour des raisons diverses, et aussi que le chiffre de la population a été anormalement gonflé. Car, en ce qui concerne la Martinique tout au moins, on possède un document qui peut être considéré comme décisif en la matière. Les actes de décès conservés au greffe de Fort-de-France donnent pour la période de 1931 à 1946 une moyenne de 36 ans et demi d'âge pour les hommes et de 41 ans et 9 mois pour les femmes, soit 39 ans et 3 mois pour l'ensemble des défunts. Cela signifie ou que la population est en voie de croissance suffisamment rapide pour diminuer dans de fortes proportions le taux apparent des décès ou que l'on a dénombré comme vivants une anormale proportion de défunts. Si l'on veut bien se souvenir que l'augmentation rapide de la population n'a commencé de se faire sentir que depuis la guerre, il est vraisemblable que la vérité se trouve entre les deux.

Toute une série de mesures concordantes, dans le détail desquelles je ne puis entrer ici, conduisent à admettre que la population réelle de la Martinique est de l'ordre de 220.000 habitants¹. Huit ans et demi de séjour sur place et les enquêtes constantes poursuivies en la matière me permettent d'affirmer la vraisemblance de cette estimation. Je ne puis avancer pareille probabilité, pour ne pas dire, certitude, en ce qui concerne la Guadeloupe. Il est un fait néanmoins qui m'a frappé : chiffres de naissances et de décès, au cours des dernières décades, ne dépassent jamais ceux de la Martinique de manière sensible et leur sont même, à l'occasion, très nettement inférieurs. Il y aurait peut-être intérêt, au moment où les « Isles » devenues départements de plein exercice voient introduire chez elle le régime des Assurances Sociales, à procéder enfin à des recensements sérieux, aussi sérieux seulement que ceux de l'ancienne monarchie où l'on ne plaisantait pas avec la volonté du roi et de ses ministres.

Il est un fait néanmoins qui apparaît désormais incontestable. Pendant longtemps la population des Antilles, comme il a été dit plus haut, n'a pu se maintenir ou augmenter que grâce à une immigration constante. La situation ne s'est améliorée que lentement au cours du XIX^e siècle. De 1830 à 1847 par

¹ Les résultats officiels du dernier recensement, non encore publiés, donneraient 240.000 personnes.

exemple, il est mort plus de Blancs à la Martinique qu'il en est né. La suppression de l'esclavage n'a pas entraîné cette brusque poussée dont on parle quelquefois. En fait, à la Martinique comme à la Guadeloupe, l'augmentation naturelle, défalcation faite de l'immigration, ne dépassa pas quelques centaines par an jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Les progrès de l'hygiène tropicale, la lutte contre la lèpre et la syphilis, la diminution de la mortalité infantile ont entraîné depuis lors une amélioration rapide. Il est en train de se passer aux Antilles Françaises ce qui s'est produit dans beaucoup de pays neufs quand on y a introduit les règles de la prophylaxie moderne. Le vieil équilibre de la population s'est trouvé rompu et la pression démographique a augmenté d'autant. On peut en donner un exemple frappant. Le groupe blanc de la Martinique, réduit à 4.000 personnes au maximum en 1902 doit en compter maintenant plus de 10.000, les familles de sept, huit, ou dix enfants n'étant pas rares chez les « békés ». Ce qui est certain à l'heure actuelle c'est qu'on ne peut plus caser tous les jeunes dans les usines ou sur les plantations paternelles. On se rabat sur le commerce avec la Métropole. Nombre des courtiers en bananes, en rhum où en sucre qu'on rencontre au Havre, à Paris ou à Bordeaux, voire à Marseille apparaissent d'origine martiniquaise. On songe à coloniser la Guyane, au moins en paroles, mais on se rue aussi vers les issues que l'on s'imagine entrevoir.

Cette « pression démographique » est non moins forte dans la population de couleur et elle est d'autant plus visible à la Martinique et à la Guadeloupe que l'on a affaire à des îles peu étendues et déjà surpeuplées, avec des densités de l'ordre de 160 à 200 habitants au kilomètre carré. Il en résulte une émigration qui n'est pas négligeable et des problèmes de colonisation intérieure et extérieure qui se posent avec une urgence accrue.

Car cette population est très inégalement répartie. Il existe de vastes solitudes forestières ou desséchées dans l'une et l'autre île. À la Martinique les parties hautes de la Pelée et des Pitons sont inhabitées. Si l'on y joint les pentes desséchées de l'Ouest et du Sud, près de la moitié du pays est en fait inoccupée. Tout le massif central de la Guadeloupe proprement dite demeure le domaine d'une forêt en grande partie inviolée. Plus d'un canton de la côte sous le Vent ou de la Grande-Terre ne connaît qu'une occupation clairsemée.

L'habitat

[Retour à la table des matières](#)

Cela tient à de nombreuses raisons. L'habitat, le vêtement et aussi la nourriture ne permettent guère à la population des Antilles de s'habituer à un climat nettement rafraîchi. En fait, cases et cultures s'arrêtent à ce que l'on peut appeler la limite de brume fréquente. Et comme celle-ci est moins élevée « au Vent » que « sous le Vent » il y a dissymétrie entre la Basse-Terre et la Capesterre, tant à la Martinique qu'à la Guadeloupe proprement dite. Avant l'éruption de 1902, les dernières

maisons s'échelonnaient jusqu'à près de 1.000 m. sur le versant occidental de la Pelée, vers la Grande-Savane du Prêcheur. Sauf aux cols du Morne-Rouge et de l'Ajoupa-Bouillon, elles ne dépassent jamais 350 m. du côté de l'Est. Le peu de hauteur des sommets au Sud de la ligne Fort-de-France Trinité a permis, par contre, leur occupation en entier.

L'importance et la répartition des hameaux, voire des demeures isolées, sont fonction et des contingences historiques et du régime actuel de la propriété. La colonisation des « Isles » s'est effectuée au moyen de concessions accordées aux colons libres et aux engagés qui avaient terminé leur temps. « Au commencement, écrit le P. Dutertre, que les îles furent habitées, chacun faisait sa place, ceux qui venaient libres avec des hommes allaient trouver le gouverneur qui leur donnait gratuitement une place de deux cents pas de large sur mille pas de hauteur à défricher. Il en donnait autant à ceux qui sortaient du service, mais l'on a depuis réduit la hauteur des étages à cinq cents pas »¹. En fait, dès le début, on dérogea à cette règle pour ceux qui amenaient plus de cinquante travailleurs. D'autres concessions importantes furent accordées pour services rendus. Le développement de la canne à sucre entraîna dès la fin du XVII^e siècle la constitution « d'habitations » de 50 à 150 ha. de superficie moyenne qui formèrent longtemps de véritables unités économiques, capables pour une large part de se suffire à elles-mêmes. Il en résulta une société à la fois hiérarchisée et morcelée. Sur chaque domaine la maison du maître occupait l'emplacement le mieux ventilé. À peu de distance, les moulins et autres bâtiments d'exploitation. En arrière, les cases des esclaves, toujours sous le vent et géométriquement rangées. Les cartes du dépôt de la Marine et les plans antérieurs en offrent des exemples caractéristiques.

Mais à la libération, en 1848, les nouveaux citoyens, se refusant à travailler pour leurs anciens maîtres, abandonnèrent du même coup le village ancillaire où ils avaient vécu jusqu'alors. Ils se réfugièrent vers les hauteurs, à la lisière des grands bois ou dans les bourgs et hameaux proches de la côte. Les agriculteurs défrichèrent un petit jardin vivrier et installèrent leur demeure au centre. Il en résulta un extraordinaire fourmillement de cases ombragées de cocotiers, d'arbres à pain et de manguiers, auquel correspond un non moins extraordinaire morcellement de la propriété. Il s'agit d'un faciès haïtien où bêtes et gens, gosses, porcs et poulets s'agitent dans un intense grouillement de couleur et de vie. Il existe, dans le Sud de la Martinique, entre Rivière-Pilote, Saint-Esprit et le Vauclin, une zone de hauteurs vivrières d'une cinquantaine de kilomètres carrés au moins, où la densité de la population est incontestablement supérieure à 200 au kilomètre carré et où il n'existe pas un embryon d'agglomération, peut-être pas deux maisons côte à côte. Chacun veut être chez soi, pas tellement éloigné du voisin néanmoins qu'il ne puisse le héler au matin par-dessus la lisière, entendez la haie qui sépare les deux lopins.

¹ DUTERTRE, *Histoire générale de l'établissement des colonies françaises dans les Antilles de l'Amérique*. Paris, 1667-1671, t. II, p. 452 sqq.

Les villes et les bourgs. – Les seuls centres urbains de quelque importance sont Fort-de-France à la Martinique, Pointe-à-Pitre, le Moule et Basse-Terre à la Guadeloupe, Fort-de-France est en passe de devenir la cité la plus importante des Antilles Françaises. La vieille ville étouffe depuis longtemps dans les limites que lui avaient fixées les premiers gouverneurs. Elle s'est annexé les Terres-Sainville, la région de Sainte-Thérèse. Des quartiers de résidence se sont installés sur les plateaux avoisinants, à la Redoute, à Didier et à Bellevue. Pointe-à-Pitre s'est relevée du désastre de 1928, les destructions du cyclone ayant entraîné quelques réalisations subséquentes d'urbanisme qui présentent un réel intérêt. Elle approche de 50.000 habitants ¹. Le Moule vient ensuite et possède quelques belles places. Basse-Terre, sur la côte occidentale de la Guadeloupe proprement dite, demeure la capitale administrative de l'île. Elle s'est installée au pied de la Soufrière, sur les flancs de laquelle elle est doublée par la coquette station de Saint-Claude où gouverneur (il y a maintenant un préfet) et hauts fonctionnaires se retirent pendant l'hivernage à la chaleur pesante comme aux pluies torrentielles.

La plupart des bourgs, dans les îles, se trouvent près de la côte et sont habités aussi bien par des agriculteurs que par des pêcheurs ou des commerçants. Un mouvement assez général, dans les dernières années, tend à augmenter leur importance. Le cultivateur des mornes cherche maintenant à avoir au « chef-lieu » communal un pied-à-terre où il vient passer le dimanche. Il arrive souvent, au bout de quelque temps, qu'il s'y transporte avec toute sa famille, ne conservant plus sa maison des hauteurs que comme une habitation temporaire occupée seulement en période de gros travaux.

La maison. – En général le « travailleur » est demeuré fidèle à la case rectangulaire qui remonte aux premiers temps de la colonisation et qui a toute chance d'avoir été apportée par les Européens et non les Africains. Elle est construite en matériaux légers, en bois « ti baume » par exemple, et couverte à l'ordinaire de « tuiles végétales » faites en paille de cannes. C'est d'ailleurs une œuvre collective à laquelle participe tout le voisinage moyennant le « punch » et parfois le repas. On commence par aplanir le terrain dont les extrémités sont renforcées, si la pente est trop accusée, par une murette de « roches » empilées, une ligne de troncs de fougères, voire de simples bambous. Le « charpentier » intervient alors. Grave, compassé, le crayon sur l'oreille, même et surtout s'il ne sait pas lire, il prend les mesures, « choisit les bois et dresse l'ossature. Les poteaux sont passés par le feu à leur base, à moins que leur bois ne contienne un « sirop », une sève qui les conserve dans le sol » ². Puis c'est le montage des parois et du toit où les « bouchons » de feuilles de cannes sont serrés côte à côte par le gros bout entre deux lattes de bambou ou deux roseaux.

¹ Pour l'agglomération proprement dite, sans s'occuper de tout le territoire municipal.

² DELAWARDE, *La vie paysanne à la Martinique : essai de géographie humaine*. Fort-de-France, Imp. du Gouvernement, 1937, in-8°, p. 153.

À l'intérieur deux pièces, à l'ordinaire, dont une seule communique avec l'extérieur. La première est la salle de réception : une table, quelques sièges, et sur l'étagère les deux carafes pour la « grappe blanche »¹ et le sirop nécessaire au « punch ». La seconde est la chambre où l'on a parfois la surprise de rencontrer un « grand lit à colonnes tournées dans le dur courbaril »². Quelques coffres pour les vêtements, pas de lit pour les enfants qui dorment sur des tas de nattes et de sacs formant leur « cabane ».

Dans l'ensemble la case martiniquaise vaut mieux que celle de la Guadeloupe. Elle est d'abord construite une fois pour toutes à l'emplacement choisi sur un soubassement relativement solide. Dans l'île sœur, au contraire, c'est une sorte de bien mobilier que son propriétaire a le droit de transporter avec lui. Et c'est un spectacle curieux, à tel ou tel moment de l'année, que de voir passer des cases juchées au haut de camions. Elles sont forcément de dimensions restreintes et faites de matériaux assez résistants et chers.

Cependant, à la Martinique comme à la Guadeloupe, dès que les ressources augmentent, la case tend à se transformer en maisonnette aux parois de bois et couverte de tôle. Ce n'est pas toujours un progrès, car la paillote est au fond plus agréable et plus saine que la maisonnette de bois, même montée sur solage et couverte de tôles ondulées qui ne protègent ni contre l'ardeur du soleil vertical ni contre le refroidissement nocturne. Mais il faut y voir le signe d'une certaine ascension dans les rangs de la société dont le degré supérieur est représenté par une construction spacieuse couverte de tuiles mécaniques. Les plus belles sont incontestablement les vieilles demeures édifiées par les premiers « habitants », avec leurs murs épais, leurs vastes salles toujours maintenues dans une fraîche et agréable pénombre.

Il ne semble d'ailleurs pas qu'il y ait de plan universellement suivi et dans ce domaine, la fortune aidant, la fantaisie individuelle peut se donner libre cours : maisons sans étage avec galerie tout autour, pavillons surélevés avec vérandas sur les quatre côtés, « chaumières » pseudo-normandes ou basques, châteaux fastueux ou baroques, on rencontre à peu près tout ce qu'on veut aux Antilles Françaises ! Il faut ajouter qu'il reste beaucoup à faire et c'est ce qui explique les nombreux plans d'urbanisme élaborés au cours des dernières années d'avant-guerre ou depuis la fin des hostilités.

L'abondance, au moins relative, de capitaux officiels explique qu'un certain nombre de plans aient reçu des débuts d'application. Cependant il est bien des agglomérations qui manquent encore du confort indispensable. Fort-de-France même n'a pas de tout-à-l'égout, ce qui lui valut un jour d'être qualifiée par M.

¹ Rhum non encore vieilli.

² DELAWARDE, *La vie paysanne à la Martinique*, p. 156.

Gervaisi, journaliste américain, de « perle puante » des Antilles. Jusque vers 1930 le service des vidanges fut assuré par de vieilles femmes vêtues de noir qui, pipe au bec et balai au poing, leur haute poterie d'Aubagne sur la tête, défilaient à la brune par les rues de la ville et s'en allaient jeter à la mer leur charge odorante, quitte à laver le récipient du pied à la lame battante. On emploie jusqu'à maintenant des voitures closes. Il est question depuis longtemps, mais avec des chances plus immédiates d'aboutir, d'un réseau d'égouts à chasse automatique. Ce qui existe déjà, dans l'une et l'autre île, ce sont de nombreuses adductions d'eau. Toutes ne sont pas impeccables. Je connais telle d'entre elles qui n'a eu d'eau au bourg que le jour de son inauguration. En d'autres endroits les tuyaux sont troués et souillés par les infiltrations du voisinage. Il fut un temps aussi où les prises clandestines n'étaient pas loin de l'emporter sur les branchements officiels. Depuis on a entrepris de grands travaux qui répondent à toutes les exigences de la technique moderne avec usine d'épuration très perfectionnée. Souhaitons seulement qu'on puisse toujours se procurer l'eau de Javel indispensable.

L'électricité enfin vient d'accomplir au cours des dernières années des progrès décisifs partout où le courant peut être fourni de manière régulière.

CULTURES ET INDUSTRIES

Le défrichement et l'occupation du sol

[Retour à la table des matières](#)

Les Antilles Françaises offrent une grande diversité de sols et se prêtent aux cultures les plus variées. Les massifs volcaniques récents ont donné des sols légers et profonds. La Grande-Terre de la Guadeloupe présente en plus d'un endroit les phénomènes caractéristiques de décalcification du karst. Beaucoup d'argiles plus ou moins latéritiques dans les deux îles, « l'ocre rouge » de M. Octave Hayot, mais fort peu de latérite pure, ce qui permet à peu près partout un travail rémunérateur. Cependant les sols des Antilles Françaises se caractérisent à quelques exceptions près par leur pauvreté relative en acide phosphorique et même en potasse, conséquence des pluies intenses auxquelles ils sont soumis. Leur réaction enfin apparaît très généralement acide.

Les premiers colons s'étaient installés sur la côte et ne s'avancèrent que peu à peu vers les mornes de l'intérieur. Obligés de suffire presque intégralement à leurs besoins, ils pratiquèrent concurremment les cultures dites « vivrières » et celles destinées à alimenter le commerce d'exportation, le tabac d'abord, la canne à sucre, le café, le cacao, le coton et l'indigo ensuite.

Le défrichement s'était opéré de manière assez rapide et l'ensemble des cultures couvrait 36.600 ha. à la Martinique en 1788, contre 16.000 ha. en bois debout. Le maximum n'a guère varié au XIX^e siècle où il a atteint 40.000 ha. vers 1895. Il est retombé à moins de 25.000 depuis la dernière guerre tandis qu'il demeure beaucoup plus élevé à la Guadeloupe où il se tient toujours entre 40 et 45.000 ha., dont 24.500 pour les cannes en 1,946 contre 16.000 dans l'île sœur, et 11.500 pour les « vivres » contre moins de 4.000. Il y a là d'ailleurs quelques chiffres qui demanderaient à tout le moins une sérieuse confirmation.

Une autre conséquence de l'évolution historique des Antilles Françaises a été la formation d'un pays vivrier distinct de celui de la grande culture. Les ordonnances d'Ancien Régime faisaient obligation à tous propriétaires d'entretenir 500 fosses de manioc et 25 bananiers par tête de nègre travaillant. Il en résultait nécessairement que, sur chaque « habitation », une part importante des terres devait être réservée aux « vivres », ce qui donnait une incontestable variété au paysage agricole, mais

diminuait d'autant la place consacrée aux produits d'exportation. La situation se modifia du tout au tout en 1848. Les esclaves libérés ayant abandonné les habitations, leurs anciens maîtres n'eurent plus à s'inquiéter de nourrir ceux qui les avaient quittés. D'où l'actuelle ségrégation des cultures.

Les cultures vivrières

[Retour à la table des matières](#)

Les « vivres » ne se rencontrent plus aujourd'hui que dans les cantons isolés ou dans l'intérieur des deux îles. Ils sont surtout abondants sur les hauteurs méridionales de la Guadeloupe, vers les plateaux du Matouba et des Palmistes ainsi que sur les hauteurs de la Capesterre. On les rencontre principalement à la Martinique dans les hauteurs de Rivière-Pilote, du Gros-Morne, de Sainte-Marie et du Lorrain. Ils occupent en général de « modestes carreaux que découpent et protègent du vent des lisières d'arbres élancés ou de têtards »¹. À part quelques plantations homogènes, les espèces différentes sont à l'ordinaire mélangées. Les ignames aux tiges volubiles enroulées autour de longues « rames », dominent les choux caraïbes, les patates et les autres légumes dont le feuillage serré protège le sol contre l'érosion trop rapide des avalasses tropicales. Les arbres fruitiers ajoutent au fouillis, d'apparence inextricable. C'est aussi bien le « lougan » africain que les « montones » de l'agriculture précolombienne.

Les « façons » ne sont au reste guère compliquées. Le « dégras », c'est-à-dire le défrichement d'un sol neuf ou en jachère, se fait à la houe. Parfois on pratique « l'assaut » avec l'aide du voisinage, où les hommes placés sur un rang attaquent le sol en cadence au son de ce que le P. Delawarde appelle l'orchestre rural.

Quelles sont cependant les plantes ainsi utilisées ? Les premiers colons acceptèrent sans difficultés le manioc, hérité des Indiens. Ils se contentèrent d'en perfectionner la culture et surtout le traitement préférant, dès le début, la farine préparée à feu doux à la « cassave » ou galette traditionnelle. Jusqu'après 1914 cette farine fut un élément essentiel de l'alimentation antillaise, Elle entre dans la composition de nombreux plats et en particulier du célèbre « féroce » où, pilée avec de l'avocat et un peu de morue grillée, abondamment arrosée d'huile et de piment, elle constitue un plat de haut goût et fort nourrissant. Cependant le manioc recule devant l'usage de plus en plus généralisé du pain. Il occupe encore une place relativement importante à la Guadeloupe avec plus de 2.500 ha. Il est en régression plus rapide à la Martinique où la dernière guerre lui a porté un coup fatal. Un strict rationnement a sans doute réduit les Antillais à la portion congrue au début de 1943 : chacun, en conséquence, a voulu toucher tout ce à quoi il avait droit. Les habitants des mornes se sont mis de la sorte à consommer régulièrement des produits dont ils laissaient jusqu'alors aux bourgeois des villes l'usage à peu près

¹ DELAWARDE, *Vie paysanne à la Martinique*, p. 78, 79 sqq.

exclusif : la consommation de farine blanche importée d'Amérique va sans cesse croissant.

Les « gros légumes » se défendent mieux. Ce sont essentiellement les ignames et les choux caraïbes, auxquels il faut joindre les « choux de Chine », les « taros » polynésiens qui sont d'importation récente. On les cultive comme le manioc en « fosses », comblées avec les herbes superficielles et dont la butte ne dépasse guère 20 à 30 cm. Au bout d'un certain nombre de mois, variable suivant l'espèce, la récolte se fait en « fouillant » un trou sur le côté des fosses. Il s'agit en effet de ne pas blesser les rhizomes en les enlevant, car alors ils se conserveraient mal. On coupe et on laisse en terre les collets. Quelque temps plus tard, on obtient une nouvelle récolte de tubercules plus farineux à l'ordinaire que les « mamans ». L'on peut en sol fertile pratiquer cette « tétée » à trois ou quatre reprises.

La patate a l'avantage de pousser avec une rapidité exceptionnelle, qui lui assure un rôle de premier plan en cas de disette imprévue consécutive à quelque cataclysme naturel, tremblement de terre ou cyclone. C'est, au dire du P. Labat, « une nourriture légère, de facile digestion, qui ne laisse pas d'être fort substantielle, et qui serait admirable en toute manière si elle n'était un peu « vendeuse ». On la consomme presque toujours cuite à l'eau salée comme gros légume ou en confiture, avec du sucre.

Les arachides étaient déjà cultivées par les précolombiens. On les rencontre de préférence sur les sols légers et sablonneux. Le manque de matières grasses avait fait prévoir pendant la guerre leur rapide extension. Elle n'eut jamais lieu et les superficies ainsi plantées demeurèrent infimes tant à la Guadeloupe qu'à la Martinique. Il en est un peu de même pour le maïs confiné à la Martinique dans les jardins, plus répandu à la Guadeloupe où j'en ai rencontré de petits champs nombreux autour de Vieux-Fort et le long de la côte sous le Vent. Il sert à l'élevage des volailles mais aussi à l'alimentation humaine. Les épis à peine murs sont alors consommés après avoir été grillés à feu vif suivant une très ancienne technique héritée des temps précolombiens et qui s'est aujourd'hui répandue dans tout le monde méditerranéen.

Le riz, d'importation récente, se rencontre surtout dans les mornes sous sa forme de montagne, malgré les expériences faites au cours des dernières années pour l'utiliser aux confins de la mangrove.

Il existe aux îles des quantités de « pois » ou haricots, les uns déjà connus des Indiens, les autres apportés par les colons. On cultive de plus en plus maintenant les « légumes France », dont, avec quelques précautions, la plupart viennent fort bien. On trouve de même dans tous les jardins, les indispensables piments, des aubergines, des « gombos » aux fleurs pailletées d'or. Sur une tonnelle courent christophines et pommes lianes. Puis dans un coin les « herbages », les tolomans et quelques-unes de ces plantes médicinales qui constituent « l'apothiké créole » :

herbe à vers, herbe à pisser, pompon soldat, coquelicot (il s'agit d'un hibiscus), cactus inermes, etc....

Beaucoup de fruits jouent un rôle important dans l'alimentation. L'arbre à pain et le manguier, introduits sous la Révolution, sont devenus la providence des travailleurs pendant leurs mois de grosse production. Les « mangots » sont mûrs les premiers, en juin-juillet. Suspendus au bout de longues queues ils deviennent le point de mire de tous les galopins du voisinage, qui les abattent d'une main sûre à coups de pierres lancées sans trop de souci des passants. La saison des fruits à pain dure d'août à décembre. On les consomme en guise de légumes et cuits une fois encore à l'eau salée. L'avocat, à la chair pulpeuse, est une sorte de beurre végétal utilisé en hors-d'oeuvre ou en dessert. Le P. Labat le prisait fort, car « de quelque manière qu'on en use il est très bon pour l'estomac, chaud et fort nourrissant... L'usage de ce fruit arrête les cours de ventre et les dysenteries, mais comme il échauffe beaucoup, il provoque aussi les appétits vénériens ». Les cocotiers sont partout. On utilise surtout l'eau fraîche que renferme le fruit encore vert. Lorsqu'il est sec, on l'emploie à faire de la « farine » et des pâtisseries. Malgré les quelques essais tentés pendant la guerre, il n'y a pas vraiment d'usage industriel. Orangers, citronniers, mandariniers, pamplemousses et agrumes de toutes espèces abondent. Beaucoup ont été introduits dès les débuts de la colonisation. Tout « punch » créole comporte obligatoirement un zeste de citron vert. Il y a d'énormes pamplemousses dont la peau seule est retenue par la confiserie locale, des oranges sûres qui entrent dans la composition du « shrubb », liqueur proche du curaçao, mais qui servent aussi à nettoyer le poisson, voire à récurer les planchers.

Bien d'autres fruits mériteraient une mention, des énormes papayes aux prunes de Cythère et de Mombin, des pommes cannelles et des corossols aux pommes lianes et aux barbadines.

Je voudrais ajouter à cette énumération une remarque qui m'apparaît essentielle. La plupart des fruits énumérés dans les pages qui précèdent ont été introduits en Afrique comme aux Antilles : beaucoup n'ont guère dépassé les jardins d'essai ou leurs abords immédiats.

J'ai vu, près d'Abidjan des arbres à pain dont personne ne cueillait les fruits. Aux Antilles les ouvriers se mettraient en grève plutôt que de laisser détruire des arbres si précieux. C'est que les fruits y constituent une part essentielle de l'alimentation et une part qui, à la campagne tout au moins, ne coûte guère que la peine de la ramasser.

La forêt. L'élevage

[Retour à la table des matières](#)

L'homme des campagnes ajoute presque toujours aux ressources de son jardin vivrier celles de l'élevage et de la forêt. En fait, celle-ci, malgré l'effort poursuivi depuis 1940, n'est guère exploitée, de manière souvent abusive, que par des particuliers. On s'en va y préparer des poutres, des essentes, des planches qu'on rapporte sur la tête. Quelquefois encore, à la Guadeloupe, on taille des pirogues dans des troncs de gommiers, d'acajous, de mapoumas. Dans les deux îles, les halliers épineux des régions sèches servent à la fabrication du charbon de bois universellement employé pour la cuisine.

L'élevage est fort rudimentaire, encore qu'assez pratiqué. Une estimation de 1943 donnait à la Martinique 42.000 bovidés, 35.000 moutons et cabris et 8.000 porcs environ. Le troupeau guadeloupéen devait être d'une importance comparable. Il est incontestable d'ailleurs que dans l'une et l'autre île les résultats pourraient être meilleurs. Ce ne sont pourtant pas les discours éloquentes qui ont manqué, et pour s'en rendre compte il n'est que de parcourir à Fort-de-France ou à Basse-Terre les registres de délibérations des Conseils généraux. Il serait même exagéré de prétendre que rien n'a été tenté dans ce domaine et cependant les critiques acérées de l'inspecteur Boutan, il y a plus d'un siècle, demeurent toujours exactes : « Les animaux sont très mal nourris, ils sont chétifs et dans un état déplorable. On les fait pâturer sur des savanes où généralement il n'existe que de fort mauvaises herbes acides. Rentrés au parc, on leur jette quelques fagots d'herbes ramassées dans les cannes et dont les racines garnies de terre forment le plus grand volume. La faim peut seule pousser ces animaux à toucher à cette triste nourriture. Aussi les bœufs dépérissent-ils promptement : ils toussent presque tous par suite de la terre qu'ils avalent. Ils ont constamment le dévoiement. » Au demeurant, le planteur ne s'en inquiète guère, et cela était vrai il y a quelques années encore : on achète au dehors les animaux qui manquent. « Cela est si commode, il n'y a qu'à écrire au commissionnaire qui les envoie »¹.

L'importance de la population entraîne cependant une consommation de viande accrue. Le cheptel local n'en fournit qu'une partie. Longtemps on s'est adressé au Venezuela qui expédiait des bœufs de l'Orénoque. La montée du bolivar a poussé les Antilles Françaises depuis une douzaine d'années déjà à s'adresser de préférence à la République Dominicaine.

Quelques efforts ont été faits localement, soit pour améliorer les pâturages, soit pour y multiplier les points d'eau en zone sèche. À la Martinique même, un barrage

¹ Rapport BOUTAN, cf. *Revue de la Martinique*, mars 1931, p. 25-26.

de quelque importance assure une retenue de 25.000 à 30.000 m³ près de Sainte-Anne.

Il est évident qu'on ne peut guère, dans ces conditions, parler d'industrie laitière. La vache est presque toujours obligée de se contenter d'un abri sommaire et elle ne donne que 2 à 3 l. de lait par jour... que le marchand « allonge » à l'occasion pour le consommateur. On a essayé à quelques reprises, et avec succès dans les dernières années, de fabriquer du beurre pour les besoins locaux.

Les chevaux sont un peu moins mal soignés, car ils constituent le vrai luxe de l'homme des mornes. Ils apparaissent dans toutes les cérémonies : mariages, baptêmes, enterrements. C'est un spectacle qui vaut la peine d'être vu que celui d'un mort descendu des hauteurs dans un drap noué aux extrémités et suspendu à une longue perche que portent au pas accéléré quatre solides gaillards, tandis que tous les parents suivent à cheval, tous de noir vêtus, le feutre sur la tête et le parapluie au bras, tous trotinant et brinqueballant jusqu'à l'entrée du bourg. Et il faut bien dire un mot des fameuses brocantageries ou foires qui se tiennent au moment des fêtes paroissiales. Le folklore antillais abonde en histoires de bêtes fourbues revigorées par la grâce de poils de bambou, voire de substitutions magiques. L'acheteur emmène un cheval à la nuit tombée : c'est un homme qu'il retrouve le lendemain matin ronflant paisiblement sur la paille de l'écurie.

Il y a enfin un petit élevage de cochons « planches » souvent laissés en liberté, ainsi que de volailles, parmi lesquelles il faut mettre à part les coqs « game » ou de combat sur lesquels on fonde de grands espoirs.

Les cultures d'exportation

[Retour à la table des matières](#)

LES CULTURES SECONDAIRES. – Tout ceci ne correspond qu'à une économie assez primitive encore et presque fermée. Mais en dehors des « vivres » les principales cultures des Antilles sont tournées vers l'exportation : on distingue à cet égard les cultures dites secondaires de celle, principale, de la canne. Les plus importantes des premières sont celles du vanillier, du cotonnier, des ananas, du caféier, du cacaoyer et maintenant du bananier. On peut signaler au passage qu'on ne plante à peu près plus le roucou, le gingembre et l'indigo. Le tabac a joué un rôle essentiel aux débuts de la colonisation. Le vanillier a conservé à la Guadeloupe une importance très supérieure à celle qu'il peut avoir à la Martinique, Il offre aux petits cultivateurs un utile complément de ressources. Mais la préparation des gousses est longue et délicate et il arrive, pour ce produit de valeur, que celui qui a planté ne fasse pas la récolte.

Le cotonnier, jadis fort prisé, et qui réussit bien, n'est guère utilisé que pour les besoins locaux. On en rencontre des pieds un peu partout dans les deux îles. La fibre, qui n'est alors ni filée ni tissée, sert principalement à la fabrication des

matelas. Il en reste quelques champs cependant à la Martinique, dans la région du Diamant.

Dans cette île encore, où la première usine de conserves avait été fondée en 1912, l'ananas se trouvait en voie d'extension rapide à la veille de la guerre. Il couvrait 300 ha. en 1940 et l'exportation avait porté sur 17 qx d'ananas frais en 1938 et 1.343 de conserves. Mais les plantations ont dû être en grande partie abandonnées durant les hostilités. Une nette reprise se marque depuis 1945.

Le caféier, introduit par Des Clieux – il semble que les doutes émis par M. A. Chevalier aient été levés – a connu son moment de plus grande prospérité dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, vers 1775, où il couvrait plus de 9.000 ha. à la seule Martinique. Mais les plants antillais ont été au XIX^e siècle la proie du pourridié, puis de la chenille mineuse des feuilles (*Elachista coffeella*). En 1935 les caféiers n'y occupaient plus que 305 ha. et le chiffre n'avait guère varié dix ans plus tard. Il aurait tendance à remonter un peu depuis. Il faut ajouter que l'on a presque partout substitué au caféier d'Arabie le « Liberia », beaucoup plus robuste et productif encore que donnant un produit de qualité moindre. Toutefois, sous l'influence du terroir, « les Liberia et Liberioïdes, au bout d'un certain nombre de générations, montrent une tendance très nette à l'affinement ». Les graines diminuent de taille, perdent leur âcreté et leur arôme un peu désagréable, et M. Stehlé indique qu'elles sont de plus en plus prisées sur le marché français. L'Arabica cependant s'est maintenu dans les plantations guadeloupéennes dont l'importance est demeurée beaucoup plus considérable puisque, d'après une estimation de 1946, elles couvriraient encore près de 4.000 ha. Elles s'étagent dans la Basse-Terre entre 300 et 600 m. d'altitude sur le versant occidental et au Sud-Est de la chaîne principale dans les communes de Pointe-Noire, Bouillante, Vieux-Habitants, Baillif, Saint-Claude, Gourbeyre, Trois-Rivières et Capesterre. La production suffit à la consommation locale et permet une exportation qui, de 541 t. en 1945, n'était plus que de 106 l'année suivante. La Martinique est obligée, au contraire, d'importer la majeure partie du café qui lui est nécessaire, ses principaux fournisseurs avant guerre étant Madagascar et la Côte d'Ivoire.

Le cacaoyer a été longtemps en régression dans les deux îles. Apparue vers la fin du XVII^e siècle, il avait également connu son moment de plus grande prospérité au début du XVIII^e siècle. Le pourridié des racines causa bientôt d'énormes dégâts.

Cependant, grâce à l'introduction d'une espèce plus robuste venue de Cayenne, le mal fut en partie enrayé et le cacaoyer connut un renouveau de faveur à la fin du XIX^e siècle. Mais après 1925 les prix de vente baissèrent dans des proportions considérables. De grandes plantations furent arrachées. Celles qui subsistent (1.000 ha. à la Guadeloupe, 100 à la Martinique) sont localisées dans les vallées chaudes et humides des versants Sud et Ouest de la Basse-Terre et dans le Sud de la Martinique. Elles alimentent la consommation locale soit sous forme de

« bâtons » ou pains de 1 kg., riches en « beurre » et fort appréciés aux Antilles, soit sous forme de chocolat fabriqué par deux petits établissements à Fort-de-France. Quelques centaines de tonnes de fèves étaient en outre exportées à destination de la Métropole. Pendant la guerre la pénurie générale a fait s'accroître la demande. Les fabriques martiniquaises ont marché à plein rendement et absorbé le surplus de la production guadeloupéenne. Par ailleurs on a employé la pâte de cacao pour l'alimentation et même pour la fabrication de « chandelles » destinées à suppléer au manque de pétrole. On en est revenu depuis lors à une utilisation plus normale ¹.

La banane, elle aussi, est en pleine ascension. Connue et appréciée dès le début de la colonisation, elle n'avait d'abord été utilisée que pour les besoins locaux. Nous avons déjà rappelé comment les ordonnances royales faisaient obligation à tout propriétaire d'en entretenir 25 pieds par tête de nègre travaillant. Les recensements du XVIII^e siècle indiquent qu'il exista effectivement jusqu'à huit millions de bananiers correspondant à plus de 5.000 ha. dans l'une et l'autre des deux îles. Dès le milieu du XIX^e siècle on songea à la vente au dehors sous forme de fruits séchés, mais on n'en offrait vers 1860 que des prix très insuffisants.

L'exportation de régimes frais, telle qu'elle se pratiquait depuis longtemps des grandes régions productrices d'Amérique Centrale à destination des États-Unis, ne put être tentée avec quelques chances de succès que lorsque la C. G. T. (Compagnie Générale Transatlantique) eût équipé quatre de ses navires de cales frigorifiques, mais ceux-ci disparurent pendant le premier conflit mondial et l'on dut se contenter pendant une dizaine d'années encore d'expédier à chaque « courrier » quelques régimes « dans des cales simplement ventilées par panneaux et hublots » ². Cependant des sociétés se créaient, on construisait des frigorifiques et on mettait en service une flotte spécialisée, à marche rapide. Il faut reconnaître, au demeurant, que l'essor remarquable de cette culture fut étroitement lié aux mesures de protection prises par la Métropole à partir de 1930 et qui parvinrent en quelques années à éliminer complètement les bananes étrangères, celles des Canaries en particulier, pour les remplacer par des fruits venus des colonies. Des ristournes importantes étaient attribuées aux producteurs de ces dernières et, en fait, plusieurs millions furent ainsi distribués chaque année, de 1931 à 1937, tant à la Martinique qu'à la Guadeloupe. Les résultats furent d'ailleurs remarquables. En 1931, il n'existait à la Martinique que 300 ha. de bananeraies dont 100 en cours de plantation. En 1935, il y en avait 2.141. Au moment de la guerre une stabilisation semblait être intervenue aux alentours de 3.000 ha., correspondant à une exportation de 35.000 à 40.000 t. À la Guadeloupe proprement dite les conditions étaient plus favorables encore. Le bananier avait trouvé des terres riches et presque

¹ L'introduction récente de plants venus de Trinidad, et les hauts prix atteints par les fèves sont en train de redonner à cette culture une importance considérable et sans cesse croissante.

² KERVÉGANT (D.), *Le bananier à la Martinique*. Paris, 1932, in-8°, 19 p. (Extrait des n^{os} 8 168, 169 et 170 de l'*Agronomie Coloniale*.)

vierges dans les hauteurs : 4.500 ha. environ lui furent consacrés, correspondant à une exportation de plus de 50.000 t. (50.281 en 1938 pour une valeur de 86 millions). En outre, il ne paraissait pas devoir concurrencer la canne : il ne réussit bien qu'à la Basse-Terre et au-dessus de 200 m. d'altitude. Un essai tenté dans la plaine côtière du Petit-Bourg avait conduit à un rude échec, plus de 400 ha. de plantations ayant été détruits par la maladie. Le terroir d'élection se trouve sur les pentes Sud des montagnes à Gourbeyre, Capesterre, Saint-Claude, Baillif et Vieux-Habitants. La plante est plus ubiquiste à la Martinique où l'on rencontre aussi bien les plantations côtières, du Prêcheur que celles, beaucoup plus élevées, de la Trace et du Champflore.

Il ne semblait d'ailleurs pas, en 1939, que l'on pût escompter encore une augmentation sérieuse de la production antillaise devant la concurrence croissante des autres colonies françaises et de celle de l'A.O.F. en particulier. Aussi parlait-on sérieusement, dans ce domaine comme dans d'autres, de la nécessité d'organiser et de continger la production. La banane présente en effet le gros avantage de se prêter parfaitement à la petite et à la moyenne exploitation. Le sol est préparé à la houe et la plantation continue à se faire suivant la vieille technique du trou carré ; il faut sarcler et fumer. Les petites gens placent souvent en interlignes des choux Caraïbes ou de Chine. Alors qu'il existe une très grande variété de « bananes » employées comme légumes et de « figues » destinées au dessert, on n'exporte pratiquement que deux variétés, la Grande et la Petite-Naine. Un régime contient en moyenne de 130 à 180 fruits disposés en 8-11 pattes et pèse de 15 à 18 kg. Exceptionnellement, il peut en atteindre de 30 à 40. La floraison se produit entre six et huit mois après la plantation et il s'écoule de soixante à quatre-vingts jours entre la sortie du régime et sa « maturité » commerciale. Il est alors coupé, emballé soigneusement et porté au lieu d'embarquement.

La guerre a entraîné de nombreuses perturbations dans cette organisation. Puis, lorsque les relations ont repris normalement, les bananes ont été payées assez cher. On en a cultivé autour des cases dont on vendait les régimes à des ramasseurs qui parcouraient les mornes à cette fin. Les petits propriétaires ont eu ainsi plus d'argent que jamais à leur disposition.

Les chiffres de 1952 et 1953 témoignent d'une progression toujours satisfaisante. La Martinique a exporté 49.349 t. de bananes en 1952 et 48.884 pour les 11 premiers mois de 1953 avec des valeurs respectives de 1.712 et 1.711 millions de fr., ce qui représente une moyenne fort honorablement rémunératrice de 34 ou 35 fr. le kilogramme. Le chiffre correspondant pour la Guadeloupe a été de 72.155 t. en 1952 pour une valeur de 2.394 millions de fr., ce qui fait environ 33 fr. au kilogramme. Si l'on veut bien se rappeler qu'une plantation moyennement tenue fournit une quinzaine de tonnes à l'hectare chaque année, on se fera une idée des bénéfices substantiels que peut encore laisser dans les circonstances actuelles l'exploitation de la banane.

Bien d'autres cultures seraient possibles. C'est l'absence de débouchés ou de bénéfiques suffisants qui en a freiné le développement. Il y a eu la ramie, naturalisée depuis trois quarts de siècle à la Martinique et qu'on songe une fois de plus à relancer. Le chanvre de Manille occupe toujours quelques hectares auprès du Morne-Rouge. On avait essayé le sisal près de Sainte-Luce. Cependant le citronnier n'alimente plus que la consommation locale. Il n'y a plus d'usine pour traiter la citronnelle ou les campêches. Ce ne sont pourtant pas les novateurs qui manquent : ailleurs une culture donne d'excellents résultats. Pourquoi n'en serait-il pas de même aux Antilles et c'est alors, de manière détournée, tout le problème de la canne et de sa primauté qui se pose.

LA CANNE À SUCRE. – Les débuts furent assez pénibles cependant et le P. Rennard a raconté tout au long les mésaventures du sieur Trézel de Rouen qui, dès 1639, avait obtenu 2.400 arpents de terre à la Martinique « pour y planter la canne et y établir des moulins, qu'il pourra seul pendant le reste de l'année et les six années suivantes faire du sucre à peine de confiscation et d'amende ». En fait Trézel réussit mal à la Martinique et on le retrouve avec son frère à la Guadeloupe où ils travaillent pour le compte de Houel, d'accord avec la Compagnie, dès 1644. Mais après ces tâtonnements inévitables la canne supplanta rapidement le « petun » et devint la première culture des îles. Elle l'est demeurée depuis et aurait couvert, en 1946, 1.4.000 ha. à la Martinique et 24.500 à la Guadeloupe. Ce dernier chiffre résulte d'estimations dans lesquelles rentrent sans doute les jachères.

Il s'agit, à la Martinique surtout, plus hiérarchisée, de l'occupation noble par excellence et c'est un honneur incontestable que de pouvoir se dire manipulateur, c'est-à-dire usinier, ou même distillateur.

L'on a marqué souvent aussi les antiques traditions de cette culture auxquelles il serait difficile de changer quoi que ce fût sans se heurter à une vive opposition de la main-d'œuvre. Les opérations se suivent dans un ordre qui est toujours le même ou à peu près, coutelassage, puis dégradage, lorsque le sol doit être préparé à la houe, et sinon labourage. Ce dernier est une lente et grave opération qui se pratique dans les terres fortes avec l'aide de trois paires de boeufs. Un enfant marche devant l'attelage, et deux « toucheurs » aiguillonnent les bêtes tandis que le « laboureur » tient les mancherons. Il faut de trois à six jours dans ces conditions pour retourner 1 ha.

On comprend sans peine que les grandes exploitations cherchent à utiliser de plus en plus des tracteurs. Chacun laboure en fait plus de 1 ha. par journée de travail et ameublit le sol jusqu'à 30 cm. de profondeur. Il arrive même, dans certaines terres particulièrement fortes, qu'un second labour en travers puisse être exécuté un mois plus tard. Le hersage est entré récemment dans les mœurs. Vient ensuite le « sillonnage » qui consiste à creuser des sillons d'environ 30 cm. de profondeur, distants de 1 m. à 1 m. 20, et qui sont destinés à recevoir les boutures de cannes. Dans les sols marécageux domine la culture en « larges billons » de 5 à

6 m. de large, drainés par des canaux de 40 x 40 cm. creusés à l'aide d'une bêche spéciale, le louchet. On retrouve sur les pentes des mornes consacrés à la canne d'autres canaux, à peine inclinés sur la ligne de niveau et qui ont pour but, tout en assurant le drainage, de retenir la terre arrachée aux pentes supérieures. Ils sont surtout fréquents à la Martinique. Quel que soit par ailleurs le mode de culture pratiqué, on trouve sur toutes les « habitations » des « traces » ou chemins destinés à permettre l'accès de chariots ou « cabrouets » au moment de la récolte. La plantation se fait par boutures à la fin de l'année. On emploie à cette occasion des « ateliers » ou équipes de 20 à 30 personnes dirigées par un « commandeur » et au nombre desquelles on trouve à l'ordinaire 2 teneurs de ligne, 12 planteurs, 3 ou 4 femmes chargées de la préparation des boutures, 3 ou 4 autres qui les apportent aux planteurs. Là se maintiennent évidemment des survivances d'habitudes très anciennes et, plus d'un siècle après la suppression de l'esclavage, ce sont toujours des groupes ordonnés, disciplinés qu'on voit se déployer à l'appel des commandeurs derrière le cordeau tenu par les deux ouvriers de tête. Lorsque les boutures sont reprises, il faut sarcler, apporter des engrais. La récolte se fait de seize à dix-huit mois après la plantation pour les cannes vierges, un an seulement pour les rejetons. On ne garde ces derniers qu'un an sur les terres légères, deux à trois ans en sol moyen, sept à huit ans parfois lorsqu'il s'agit de fonds alluviaux particulièrement riches.

La récolte est évidemment la grande affaire de l'année. Elle se poursuit de janvier à juin et c'est une sorte de mobilisation agricole qui va durer plusieurs mois. La coupe se fait à la main, au coutelas : la canne, débarrassée de ses feuilles et du « bout blanc » est alors tronçonnée en deux ou trois morceaux de 1 m. environ. « Derrière le coupeur vient l'amarreuse qui dispose sur le sol les amarres (il s'agit des feuilles terminales de la canne) dont elle se sert ensuite pour ligaturer les paquets de dix tronçons qu'elle réunira enfin en piles de 25 paquets. Vingt de ces piles représentent la tâche d'un coupeur aidé de son amarreuse. Elle représente de 2.500 à 3.000 kg. de cannes » ¹.

Les « cabrouets » enlèvent les paquets de cannes. Ce sont de lourds chariots à bœufs. On commence cependant à utiliser des camions ou des remorques traînées par caterpillars. Mais il est encore des mornes où les cannes « sont transportées au chemin le plus voisin par tête de femme ou plus souvent par mulets bâtés ». De là on atteint la « gare » la plus proche, lorsqu'il s'agit d'une « usine » ou d'une grosse distillerie et le dernier chargement se fait alors sur des wagons dont la capacité est d'environ 5 à 6 tonnes.

Tout ceci s'accompagne de beaucoup d'affairement. Le travail, réparti par les commandeurs, commence de bonne heure le matin et se poursuit d'une traite jusqu'à treize ou quatorze heures. C'est alors un va-et-vient incessant de mulets,

¹ BASSIÈRES, La Martinique agricole, *Bulletin agricole de la Martinique*, avril 1922.

cabrouets et camions, cependant que le petit train siffle sans arrêt pour prévenir de son approche et passe dans un indescriptible bruit de ferraille.

Vu sous un certain angle, le système atteint presque à la perfection dans l'utilisation du travail humain. Personne n'a le temps de s'amuser, de flâner. La « tâche » exige du coupeur quelque 10.000 coups de coutelas alors qu'il n'y a plus aucune utilité à tronçonner les cannes en bouts de 1 m. Ce sont là cependant des survivances dont les conséquences peuvent être graves. Des variétés riches en sucre, mais à tiges grêles et à rejets nombreux ont dû être délaissées au profit d'autres moins robustes et moins productives, mais à grosses tiges et dont la manipulation s'avérait plus facile d'après les procédés traditionnels.

Il est juste de reconnaître qu'il y a présentement quelques tentatives en cours pour tenter de modifier ces anciennes méthodes. On essaie des cultures en lignes, distantes de 1 m. 60, afin de permettre le sarclage mécanique. Ailleurs on s'attaque à la coupe et chaque équipe jette ses cannes, sans les tronçonner ni les lier en paquets, sur une remorque placée derrière elle. Les remorques sont pesées en fin de journée et les ouvriers payés en proportion de leur effort. Des transformations plus profondes sont en cours de réalisation. L'assimilation a introduit les mêmes taux de salaire que dans la Métropole pour un travail souvent assez médiocre ; on tend à y remédier par une mécanisation toujours croissante. De gros industriels originaires du pays et qui y demeurent attachés la subissent au fond plus qu'ils ne la désirent : l'augmentation constante des prix de revient leur en fait une obligation. Or chacune des « moissonneuses » pour cannes actuellement en usage fait le travail de cinquante personnes au minimum. On voit ce qui peut en sortir.

Il ne faut pas oublier en effet qu'il s'agit là d'une culture industrielle où tout ce qui touche au rendement est capital. Il est assez difficile de se rendre un compte exact de ce que pouvait produire un champ de cannes il y a seulement quarante ou cinquante ans. Il est probable qu'aux débuts de la colonisation, sur des sols vierges, on devait obtenir facilement 60 t. et plus à l'hectare. L'usure des sols entraîna la dégénérescence de la canne jaune d'Otahiti, connue localement sous le nom de canne créole, la seule primitivement cultivée dans les îles. On n'en récoltait plus que 30 t. et même moins à l'hectare. L'introduction de variétés nouvelles, l'emploi des engrais chimiques, la lutte contre les ennemis de la canne, au premier rang desquels on met parfois les maraudeurs, les rats et les crabes, ont permis de remonter à 50, 60 et 65 t. de moyenne. En fait, il y a d'énormes variations de terroir à terroir. Les terres légères, ponceuses, bien arrosées peuvent donner jusqu'à 120 t. à l'hectare en cannes vierges ; celles qui sont sujettes à la sécheresse ne dépassent guère 40 à 45. On est loin cependant des résultats obtenus à Java, aux îles Hawaï et en Australie où la moyenne générale est largement supérieure à 100 t./ha. (135 aux îles Hawaï). La Martinique et la Guadeloupe viennent même, à ce point de vue, très nettement après Cuba et Porto-Rico. On voit la menace qui, toutes barrières douanières rompues, pèserait rapidement sur l'agriculture des « Isles ».

Au demeurant, ces pays ont connu, suivant les époques, le flux et le reflux accéléré de la canne. Au moment des plus hauts cours du rhum, il y a vingt ans, les plantations grimpaient de toutes parts à l'assaut des mornes de la Martinique. Toutes les cannes étaient achetées au prix le plus élevé et l'on ne reculait pas devant d'in vraisemblables transports. Quand la crise revint, les cannes refluent : les usines n'acceptèrent que certaines variétés ou refusèrent les livraisons des planteurs auxquels aucun contrat ne les liait. Cependant la situation était à peu près stabilisée en 1939-1940. Mais la guerre entraîna les perturbations qu'on imagine. Après des récoltes exceptionnelles en 1941 et 1942, tant à la Martinique qu'à la Guadeloupe, les stocks de sucre et de rhum s'accumulèrent dans des magasins improvisés. L'on ne planta plus et en octobre 1943 les cannes n'occupaient à la Martinique que 7.250 ha., avec une proportion élevée de vieux rejets, ce qui explique le total anormalement bas de 219.000 t. de cannes récoltées en 1944. À la Guadeloupe, la même année, il était encore de 324.000 t. Cela prouve, au passage, que les plantations y étaient demeurées plus importantes, et depuis la fin des hostilités la production du sucre y demeure supérieure à celle de l'île sœur. Depuis on en est revenu à des chiffres plus proches de l'avant-guerre et qu'un nouveau contingentement, comme nous l'avons déjà dit, va sans doute fixer autour de leur niveau actuel ¹. En 1953 les récoltes des deux îles ont été respectivement de 45.000 et 75.000 t. de sucre environ.

Le sucre et sa fabrication

[Retour à la table des matières](#)

Cependant le sucre et le rhum que l'on exporte sont des produits transformés que l'on prépare dans des « usines centrales » et des distilleries agricoles. Au début une sucrerie était adjointe à chaque « habitation » et, dès le milieu du XVII^e siècle, les colons possédaient une technique à laquelle, pour quelques perfectionnements apportés trente ou quarante ans plus tard, le P. Labat a eu l'honneur de léguer son nom.

Les cannes, une fois coupées et transportées à la sucrerie, doivent passer au « moulin » qui les écrase entre ses « rolls » ou cylindres disposés par groupe de trois. On ne connut, jusqu'au milieu du XX^e siècle, que les moulins verticaux à bêtes dont il reste quelques exemplaires en service dans les petites distilleries des mornes, et ceux mus par l'eau ou le vent. Le jus provenant de la pression des cannes était évacué jusqu'à la sucrerie qui comprenait éventuellement six chaudières de taille décroissante : la Grande, la Propre, la Lessive, le Flambeau, le Sirop et la Batterie. Puis, après passage dans des rafraîchissoirs de cuivre rouge, le sucre était mis dans des « formes » de terre blanche ou rouge où il se purgeait du sirop qu'il contenait encore. Le raffinage étant interdit aux « Isles » depuis le début du XVIII^e siècle, le sucre « terré blanc » était la marchandise la plus fine qu'on

¹ C'est chose faite désormais.

pouvait exporter : ce n'était d'ailleurs pas les variétés qui manquaient, car on distinguait alors le sucre brut ou moscouade, le sucre passé ou cassonade grise, le sucre terré ou cassonade blanche, le sucre raffiné pilé ou en pain, le sucre royal, le sucre tapé, le sucre candi, le sucre de sirop fin, le sucre de gros sirop, le sucre d'écume. Et parmi les terrés même on connaissait des « terré beau », des moyens terrés et du sucre « teste de forme »¹.

Le gros commerce était celui des sucres bruts et des sucres terrés. Comme on se rendait barrique pour barrique, les négociants de Bordeaux en particulier cherchaient les plus légères qu'ils pouvaient trouver et les fournissaient mal jointes pour permettre aux sucres de continuer à se purger durant le voyage. Les Antillais, qui se plaignaient de toucher trop souvent des barils de morue, de viande séchée ou salée plus ou moins avariés et de qualité inférieure, ripostaient en couvrant de terre glaise les joints des douves et les fonds. Ce système avait favorisé le développement et le maintien d'un assez grand nombre d'habitations de 40 à 120 ha., sortes de microcosmes qui se suffisaient à eux-mêmes et tiraient un gros bénéfice du sucre exporté. Le P. Labat estimait que pour une « habitation » de 300 X 1.000 pas, c'est-à-dire 30 carrés ou un peu moins de 40 ha., il fallait compter un minimum de 120 esclaves, mais que les bénéfices annuels, tous frais payés, devaient atteindre 10.000 écus.

Cet état de choses, on comptait 495 habitations sucrières à la seule Martinique à la veille de la libération des esclaves, se trouva modifié de fond en comble par la création des usines centrales qui, avec des moyens perfectionnés, se proposaient d'obtenir une extraction plus complète du sucre contenu dans les cannes. Le mouvement se trouva facilité par la création du Crédit Colonial (24 octobre 1860) qui devint en 1863 le Crédit Foncier Colonial. Cet établissement se proposait, entre autres buts, d'avancer les sommes nécessaires à la construction de sucreries dans les colonies françaises ou au renouvellement et à l'amélioration des sucreries existantes. Ainsi s'établirent les usines des Antilles Françaises. On compte parmi elles, aujourd'hui, des sociétés en commandite par actions, d'autres anonymes ou à responsabilité limitée et enfin des sociétés civiles. Mais on demeure loin de la concentration atteinte dans les colonies anglaises.

Il faut reconnaître cependant qu'il y a depuis une quinzaine d'années un souci de technique et d'amélioration du matériel qui n'existait guère auparavant, à la Martinique surtout. Le P. Labat soulignait déjà malicieusement que « deux choses peuvent empêcher la prospérité de nos îles. La première est la nonchalance ordinaire de nos insulaires, vice qui se communique aisément aux Européens qui

¹ MAY (L. Ph.), *Histoire économique de la Martinique, 1635-1763*. Paris, Rivière, 1930, in-8°, p. 133.

viennent s'établir parmi eux.... La seconde est la négligence de ceux qui sont chargés des affaires publiques »¹.

En fait, les premières usines se sont montées sous le second Empire. Or, vers 1930, on trouvait encore dans plusieurs d'entre elles, à la Martinique, des machines qui remontaient à l'époque de la fondation, et ne permettaient guère d'obtenir un rendement en sucre supérieur à 6%. On ne s'en inquiétait pas autrement puisque l'on tirait des mélasses résiduelles le précieux rhum, alors vendu à de très hauts cours. Mais lorsque ce dernier a baissé de manière presque catastrophique, en 1934-1935, les « usiniers » ont commencé et poursuivi jusque vers 1940 un très sérieux effort de modernisation. Certains « postes » ont été entièrement renouvelés. Ailleurs l'on a ajouté de nouveaux appareils à ceux qui existaient déjà. Toutes les usines ont maintenant un chimiste chargé de contrôler la fabrication du sucre. La Guadeloupe avait donné l'exemple tandis que la Martinique suivait, non sans hésitation, et préférait s'en tenir à l'empirisme traditionnel.

La première opération pratiquée dans ces établissements consiste à extraire le jus des cannes. Celles-ci passent d'abord entre des coupes-cannes ou des défibreurs. Elles vont ensuite aux « moulins », au nombre de trois ou quatre. Chacun se compose de trois « rolls » ou cylindres tournant en sens inverse de manière relativement lente, mais sous des pressions qui peuvent aller jusqu'à 300 t. Une chaîne sans fin transporte les cannes broyées du premier moulin aux suivants. Elles sont alors soumises à un copieux arrosage au moyen d'une gouttière inclinée. Au sortir du dernier moulin il ne reste plus qu'une matière inerte, épuisée, la « bagasse », qu'on emploie comme combustible pour l'alimentation des foyers. S'il y a surplus, on l'emmagasine dans les alentours.

Le jus de cannes doit être soumis à des épurations et filtrations successives, après quoi les opérations ressemblent beaucoup à celles d'une usine à betteraves, si ce n'est qu'on continue à accorder aux Antilles une large place aux procédés empiriques. En gros, on concentre le sirop jusqu'à ce que l'on constate qu'il s'est formé un nombre suffisant de cristaux. Pour cela on utilise encore des méthodes analogues à celle du P. Labat qui, pour « prendre la preuve du sucre », employait un « couteau en bois » avec lequel il prenait du sirop. « On le touche avec le pouce de la main droite et dans le moment on appuie un peu le doigt du milieu de la même main sur la partie du pouce où est le sucre que l'on a pris au couteau. On étend le doigt doucement pour faire filer. Plus il se rompt haut, c'est-à-dire près du doigt, moins il y a de cuisson et plus il demeure long »².

Fait curieux, il n'existe guère de bons « cuiseurs » dans les Antilles Françaises et jusqu'à la guerre on s'adressait à des ouvriers spécialisés des Antilles Anglaises,

¹ LABAT (R. P.), *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique*, édition de La Haye, 1724, 2 vol. in-4°, t. II, p. 353.

² LABAT (R. P.), *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique*, édition de La Haye, 1724, t. II, p. 279.

de la Barbade principalement, qu'on allait chercher au moment de la récolte et qui naturellement gardaient de manière jalouse leur secret ou prétendu tel.

Viennent ensuite diverses opérations de malaxage, turbinage et « clairçage » si l'on veut obtenir du sucre blanc destiné à la consommation locale. Le produit est ensuite ensaché automatiquement par unités de 100 kg. et expédié au magasin où il ne reste en principe que peu de temps. Les contrats avec les importateurs métropolitains stipulent l'enlèvement rapide de la marchandise. Aussi n'y avait-il en 1939 que fort peu d'établissements capables de stocker 10 000 sacs à la fois. Lorsqu'après la défaite les relations commerciales ont été pratiquement interrompues avec la Métropole, il a fallu construire en toute hâte de nouveaux magasins...

L'un des problèmes les plus importants est celui de la chauffe et de la production de force. Là où les conditions extérieures le permettent, il existe de puissants artifices hydrauliques. Mais on se sert presque toujours aux Antilles de « générateurs » ou chaudières tubulaires à foyer extérieur. Il n'est pas rare d'en apercevoir toute une rangée côte à côte encastrés dans un mur. Ils sont alimentés en bagasse et, lorsque celle-ci manque, en charbon. Les progrès accomplis dans ce domaine permettent de se contenter désormais de la seule bagasse dont il reste même un excédent appréciable. On a songé plus d'une fois à la production du papier. Jadis aussi les usines avaient toutes leur centrale électrique indépendante. Depuis l'électrification des îles elles se sont raccordées au secteur.

La grande période d'activité va de janvier à juin. Les « usines » occupent de 3.000 à 3.500 ouvriers tant à la Martinique qu'à la Guadeloupe. Mais, dans l'intervalle des récoltes, on ne conserve que le personnel indispensable aux travaux d'entretien. La production était sans cesse allée en augmentant jusqu'à la guerre, malgré la faible gêne apportée par le contingentement des sucres. L'exportation avait atteint, en 1938, 51.395 t. pour la Martinique et 45.328 pour la Guadeloupe. Elle a été de 49.604 t. pour la Martinique en 1953 et de 84.000 t. à la Guadeloupe.

Le rhum

[Retour à la table des matières](#)

Mais à côté du sucre il faut faire place à l'industrie annexe du rhum qui a pris depuis la fin du XIX^e siècle une importance essentielle. Le « tafia » n'était à l'origine qu'un sous-produit recherché par « les sauvages, les nègres et les petits habitants ». On en vendait encore aux Espagnols et aux Anglais qui avaient « inventé deux ou trois sortes de liqueurs dont l'usage et l'abus sont passés chez nos Français, toujours très ardents imitateurs de ce qu'ils voient chez nos voisins »¹. Le P. Labat donne les formules de quelques-unes de ces liqueurs, le « sang gris » en particulier. Il vaut la peine de signaler l'apparition du « punch,

¹ LABAT (R. P.), *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique*, édition Duchartre, t. I, p. 136.

boisson favorite des Anglais » et composée « de deux parties d'eau-de-vie sur une d'eau ». Mais les Anglais y ajoutaient alors, outre du sucre, un peu de cannelle et de girofle en poudre, beaucoup de muscade et surtout des jaunes d'oeufs qui la rendaient épaisse comme du brouet. « Ils prétendent que c'est une chose excellente pour la poitrine et fort nourrissante. Souvent au lieu d'eau on y met du lait, et c'est la plus estimée. » D'où la conclusion du P. Labat : « Comme il n'est pas permis de juger des goûts, chacun pourra porter le jugement qu'il veut sur ce salmigondis » ¹. Le même P. Labat nous a laissé une fort longue description sur la manière dont il fabriquait lui-même la « guildive » ou tafia dans la « vinaigrierie » des Pères Blancs à Saint-Jacques-de-la-Martinique ².

Mais le rhum n'avait jadis, pour diverses raisons, qu'assez peu de débouchés au dehors et sa production demeura longtemps d'importance secondaire. La crise économique consécutive à la création des usines centrales devait plus ou moins retourner la situation. Nombre des anciennes habitations se trouvaient trop éloignées des nouveaux centres de fabrication pour leur livrer des cannes avec profit. Sur certaines on s'obstina jusque vers 1880 à fabriquer du sucre terré et plus tard même du « sirop batterie ». D'autres se mirent à faire du rhum en partant directement du jus de cannes ou vesou. Il leur suffisait pour cela d'un matériel relativement peu coûteux et dont elles possédaient déjà, avec le moulin, un rouage essentiel. On obtint ainsi le produit connu aux Antilles sous le nom de « grappe blanche », le plus apprécié localement. Quant aux mélasses résiduelles des usines, elles alimentèrent d'abord des rhumeries industrielles dont les principales se trouvaient à Saint-Pierre-de-la-Martinique devenu le « centre le plus important de l'industrie rhumière du monde entier » et où l'on fabriquait plus de 9 millions de litres de rhum par an. Peu à peu cependant, les usines, surtout après la catastrophe de 1902 à la Martinique, se mirent à distiller elles-mêmes les mélasses qu'elles ne vendaient plus ou qu'elles vendaient mal, ce qui n'empêchait nullement la production du rhum de vesou d'être en constante progression.

La guerre de 1914-1918 fit croître les besoins d'alcool et partout, aux Antilles, se créèrent de nouvelles distilleries. Les plus importantes ont des appareils continus dont les « colonnes » peuvent compter jusqu'à quinze ou vingt « plateaux » et produisent jusqu'à 10.000 l. d'alcool à 55-60° par période de vingt-quatre heures. Dans les petits établissements des mornes se rencontrent encore, à côté des moulins à bœufs, des appareils « ne fonctionnant que pendant la journée ». Ce sont d'ailleurs ceux qui fournissent les produits les plus recherchés, aux crus divers suivant les terroirs, tel le fameux « cœur de chauffe » constitué « non par les produits du milieu de la chauffe, mais par les parties les plus délicates et les plus précieuses de celle-ci » ³.

¹ LABAT (R. P.), *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique*, édition Duchartre, t. I, p. 136.

² LABAT (R. P.), *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique*, édition de La Haye, 1724, t. II, p. 321.

³ D'après des études et rapports de M. KERVÉGANT.

Certains rhums des plus appréciés dans la Métropole viennent de « vesou cuit », c'est-à-dire concentré au feu, dans des proportions qui sont le secret de chaque producteur.

L'on consomme beaucoup de rhum blanc aux Antilles, qu'il soit d'usine ou de distillerie. Il coûte moins cher, garde, lorsqu'il est de vesou, le goût de terroir et s'élimine plus facilement. Les rhums et tafias destinés à l'exportation sont au contraire soumis à diverses manipulations plus ou moins destinées à les bonifier.

Le vieillissement doit s'opérer en principe dans des fûts de chêne brûlés à l'intérieur. Le procédé est fort onéreux à cause des pertes causées par l'évaporation. On obtient d'ailleurs au bout de quinze à vingt ans des produits incomparables auxquels on n'a guère l'occasion de goûter que lorsqu'on est invité dans une vieille famille créole. Les rhums vieux, authentiques, qui alimentent un certain commerce d'exportation dépassent rarement cinq ou six ans de fût.

La plus grosse partie de la production est expédiée sans délai, mais, à la demande des importateurs métropolitains, après coloration au moyen de caramel à la dose d'un demi-litre par hectolitre de rhum à 55°. Jadis on y ajoutait des « sauces » destinées à provoquer un vieillissement artificiel. La pratique en serait tombée en désuétude, tout au moins depuis le contingentement. Je n'oserais m'en porter garant. Je croirais assez volontiers cependant que certaines manipulations, jadis faites aux Antilles, se pratiquent désormais à l'importation. MM. Zizine et Kervégant ont cité quelques-unes des formules employées à cette fin. Il y entre de tout, de l'huile essentielle de cannelle comme de l'ammoniaque, du baume du Pérou, des pruneaux, des coques d'amandes brûlées et pilées, des clous de girofle, des zestes d'orange, des truffes noires, du cuir neuf et tanné, voire des râpures de vieux cuir. Le brave ouvrier qui proteste véhémentement contre le goût de vieille savate du petit verre que vient de lui servir le mastroquet du coin a beaucoup plus raison souvent qu'il ne l'imagine.

J'ai essayé de mettre en lumière, dans un autre ouvrage, un point qui ne manque pas d'importance. Les qualités intrinsèques du rhum diminuent avec le perfectionnement des procédés de fabrication et l'augmentation des rendements. L'arôme est en rapport en effet avec ce que les spécialistes appellent le « coefficient d'impuretés », et ce coefficient a singulièrement diminué depuis que l'on applique aux Antilles les méthodes de fermentation pure. On en est arrivé à un tel point que, d'une part, les importateurs métropolitains sont obligés de corser les tafias qu'ils reçoivent avec des rhums « grand arôme » fabriqués suivant les anciennes méthodes, et que, d'autre part, il est devenu impossible d'utiliser l'analyse chimique pour le contrôle de la répression des fraudes. Tout repose désormais sur des artifices comptables. Il y a présomption d'acte délictueux lorsque les sorties ajoutées aux stocks dépassent les entrées. Le fait est grave, car c'est avouer qu'il n'y a plus possibilité de différencier par lui-même un produit de son imitation. On a le droit de se demander alors dans quelle mesure pourra se

maintenir le système de protection échafaudé à grand'peine par les syndicats de producteurs de rhum des Antilles et le syndicat général des producteurs de sucre et de rhum des colonies françaises.

La production, bien que limitée par le contingentement, demeure élevée. Les exportations ont atteint en 1938 près de 100.000 hl. d'alcool pur pour la Martinique et 70.000 environ pour la Guadeloupe. Il faut y ajouter la consommation locale, qui est loin d'être négligeable, et la fraude : à certains moments il a existé dans les bois des distilleries clandestines dont la plupart ont disparu aujourd'hui ¹.

Les autres industries. L'artisanat

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on met à part le sucre et le rhum, les autres industries des Antilles Françaises n'ont que peu d'envergure. La tonnellerie mécanique compte quelques ateliers indépendants, mais dans la plupart des usines on assemble directement les merrains achetés à l'étranger.

Chaque usine possède également sa forge et sa fonderie, mais il en existe d'indépendantes dont les plus importantes se trouvent au Bassin de Radoub de la Martinique et aux ateliers de la Compagnie Générale Transatlantique.

On a assez vite fait le tour des autres industries. Il n'existe qu'à la Martinique des usines de conserves d'ananas, mais on rencontre dans les deux îles des fabriques de liqueur, des chocolateries, des sécheries de bananes. La demande métropolitaine a entraîné le développement rapide de fabriques de confitures (bananes, goyaves, etc.). Il est même arrivé à certains moments que les gens de la campagne aient eu plus d'intérêt à la cueillette des fruits sauvages pour les confitures qu'au travail régulier sur les propriétés voisines, et je pourrais citer le cas de cet usinier dont les terres en friche regorgeaient de goyaviers et qui avait fini par passer avec ses ouvriers une sorte de gentleman agreement. Ces derniers s'engagèrent en effet à travailler aux plantations de cannes trois jours par semaine. Pendant les deux suivants ils étaient autorisés à ramasser librement des goyaves sur les terres de l'usine, les deux derniers étant consacrés au repos. La guerre a redonné quelque importance à de petites fabriques de cigarettes. On rencontre aussi des huileries, savonneries, brasseries et des fabriques de glace qui prospèrent malgré la mise en service d'un nombre toujours croissant d'armoires à réfrigérer domestiques.

L'industrie du bâtiment ne comprend qu'assez peu de moyennes entreprises. Longtemps on s'est contenté des matériaux trouvés sur place et la chaux était

¹ À l'heure actuelle on assiste à une concentration rapide de la production du rhum dans les usines centrales et les grandes distilleries. Il n'y a plus à la Martinique que le tiers à peu près des distilleries à fonctionner, les autres vendent leur contingent.

fabriquée avec des madrépores ramassés en mer. Il existe aujourd'hui des fours plus importants qui utilisent les bancs de calcaire terrestres. L'emploi toujours plus grand du béton a fait envisager à plus d'une reprise la création d'une cimenterie moderne aux Antilles Françaises. On y trouve des calcaires presque purs et parfois pulvérulents, faciles à exploiter. L'argile abonde. Mais on manque de combustible et parfois d'eau. Jusqu'ici tout le ciment vient de l'extérieur. Par contre, il existe des tuileries, briqueteries et poteries dont la principale est celle des Trois-Ilets à la Martinique. Malgré les progrès réalisés on continuait, en 1939, à importer des briques et des tuiles de Marseille. Les hautes poteries vernissées qu'on voit à l'aube ou au crépuscule s'avancer en longues théories vers la mer, où après avoir été vidées elles sont lavées d'un pied négligent, viennent d'Aubagne. À plus forte raison tout ce qui est faïence ou porcelaine, malgré les essais tentés à l'École des Arts appliqués de Fort-de-France.

La vannerie et la sparterie fournissent un salaire d'appoint aux gens des mornes. Le marché local absorbe pratiquement toute la production. Mais celle-ci pourrait être singulièrement intensifiée. Le bombanaxa, par exemple, avec lequel on tresse en Équateur les chapeaux dits de Panama, vient fort bien aux « Isles ». Nul n'y utilise non plus les fibres de cocotiers si ce n'est quelques vieilles demoiselles qui fabriquent des pantoufles avec la « toile » qui entoure les jeunes bourgeons.

Les corps de métiers

[Retour à la table des matières](#)

La complexité croissante de la vie moderne a entraîné peu à peu le développement des mêmes corps de métiers que dans la Métropole. Ceux du bois occupent une large place. Il s'était créé avant guerre quelques scieries et menuiseries mécaniques où l'on fabriquait des objets d'un usage courant, des meubles et aussi des fenêtres prêtes à poser ou plus exactement ces persiennes à volets mobiles qui en tiennent lieu aux Antilles. On compterait plus d'un millier d'ébénistes. Ce sont presque toujours de petits patrons qui travaillent sous un hangar-atelier proche de leur case. Ils sont assez loin de suffire aux besoins locaux et les prix élevés qu'ils sont obligés de demander laisse une large place aux mobiliers importés.

On désigne sous le vocable de charpentiers les artisans des mornes et des hameaux capables aussi bien de débiter un arbre en planches, de construire une case ou une maisonnette que de fabriquer quelques meubles élémentaires. Ils seraient au nombre de plusieurs milliers dans chaque île. Beaucoup de cordonniers également dans les villes et les principaux bourgs, encore qu'ils n'apparaissent guère que comme des réparateurs de chaussures importées.

Les métiers qui relèvent de l'alimentation sont, au contraire, en net progrès et la guerre n'a fait qu'accélérer une évolution qui s'esquissait déjà. La pénurie a introduit le rationnement. Mais celui-ci a entraîné à son tour des habitudes

alimentaires nouvelles dans les mornes, qui n'ont fait que se développer une fois la guerre terminée. La décadence du manioc a eu pour corollaire une consommation accrue de farine de froment et de pain. La Martinique avait importé 8.255 t. de farine en 1938, ce qui correspond à une consommation d'environ 40 kg. par tête pour un peu plus de 200.000 habitants réels. Le chiffre correspondant de 1947 est de 15.249 t., soit près du double. Celui de 1952 monte à 18.168. À la Guadeloupe, on est passé de 7.577 t. en 1938 à 11.524 en 1946 et 13.804 en 1952. Les cultures vivrières y ont beaucoup mieux résisté que dans l'île sœur.

Les bouchers sont moins nombreux encore que les boulangers. La viande fraîche n'était pas, il y a quinze ans, de consommation courante dans les mornes et même à la ville. M. Robert estimait qu'en 1935, à Pointe-à-Pitre, une famille de travailleurs comptant quatre enfants n'achetait que 10 kg. de viande de boucherie dans l'année contre 100 de morue, il est vrai. À la campagne on pouvait y ajouter le porc tué à l'occasion de la Noël et quelques volailles plus ou moins coureuses picorant autour de la case. Les besoins ont augmenté, comme pour le pain. Chaque bourg a ses étals, tenus souvent par des chinois ou leurs métis. La présentation est d'ailleurs fort médiocre à l'ordinaire. Il n'est guère que le « filet mignon » qui soit vendu à part. Tout le reste rentre sous le vocable générique de viande et s'écoule, ou plutôt s'écoulait au même prix, il y a une dizaine d'années, quel que fût le morceau. Il est permis d'ajouter, sans offenser personne, que la coriacité de l'ensemble justifiait en partie cette confusion. Les cuisinières battaient énergiquement les beafilecks pour les attendrir, et il était rare qu'on n'ajoutât point un peu de bicarbonate de soude aux mêmes fins dans le ragoût ou le pot-au-feu. Peu ou pas de charcutiers. Le porc s'abat sur place et c'est sur place également que se prépare le boudin créole au goût pimenté et qui sert de hors-d'œuvre, alterné avec les punches, pour mettre les convives en appétit.

La pêche

[Retour à la table des matières](#)

Malgré des efforts méritoires, la pêche, pratiquée par plusieurs milliers d'hommes, garde son caractère archaïque et ne parvient pas à satisfaire à la demande locale. Les gens de l'intérieur ne consomment guère que de la morue séchée pour le plus grand bénéfice des marchands de Fécamp ou de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce n'est pourtant point que la question n'ait été maintes fois agitée devant les autorités compétentes. Il est incontestable que la faune marine est riche autour des Isles et peu exploitée. Il est difficile d'estimer à plus de 4 ou 5 t. par jour les prises faites dans chacune d'elles : c'est, qu'au fond, les méthodes n'ont guère changé depuis les Caraïbes. Les pêcheurs sont gens à la fois insoucians et superstitieux qui savent aussi réduire leurs besoins à l'extrême. Il en est qui ne se risqueraient jamais en mer sans le bâton magique destiné à attirer les poissons. On raconte, sous la rose, qu'après de longues périodes de disette, certains ont appâté jadis à la chair humaine dont les dorades, paraît-il, sont extrêmement friandes. À l'Anse Coulevre, de nombreuses cérémonies ont lieu le Vendredi Saint en

l'honneur de la « Maman de l'eau » et une course à la nage permet aux pêcheurs de connaître celui d'entre eux qui, dans l'année à venir, prendra le plus de poissons et de quelles espèces.

Quels sont cependant les procédés utilisés ? Le P. Labat vantait déjà les qualités de « l'épervier » dont on se sert la nuit avec un flambeau pour attirer le poisson. On pêche toujours à la main, surtout les « écrevisses », crustacés d'eau douce qui peuvent atteindre la taille d'une petite langouste. Il est bien entendu que les règlements l'interdisent. Dans les mêmes conditions on jette dans les rivières « du bois à enivrer » et l'on n'a plus qu'à ramasser « mulets » ou « dormeurs » qui descendent alors, le ventre en l'air, au fil de l'eau.

Il existe une petite pêche littorale ou sublittorale. La plus célèbre est celle des crabes qui remontent vers l'intérieur d'avril à juillet, et qu'on chasse assez volontiers le soir à la lueur fumeuse des « serbis » ou torches de paille imbibées de résine, qu'on tend à remplacer beaucoup plus prosaïquement par des bouteilles de pétrole où trempe une mèche de coton. Les crabes ramassés sont enfermés dans des tonneaux où on les nourrit longtemps, plusieurs mois à l'occasion, de déchets de cuisine, mais aussi de pain et de piment pour assainir leur chair et lui donner plus de goût. Sur les rochers proches du rivage on recueille des « burgaux », sortes de gros vigneaux appréciés des connaisseurs. Les « fonds blancs » où l'on peut s'aventurer parfois à plus de 1 km. du rivage sans perdre pied, abritent les « soudons » dissimulés à la manière des coques du Mont Saint-Michel. On tâte le sable avec le gros orteil pour les découvrir et souvent on les gobe sur place à la façon des huîtres. Les noirs pratiquent, aussi bien que les Caraïbes pouvaient le faire, l'art de plonger à quelques mètres pour en ramener langoustes et lambis, ces énormes coquillages dont la chair dûment battue forme un mets des plus appréciés localement. Mais les pêcheurs professionnels se servent tous de gommiers, légères pirogues effilées et relevées aux deux bouts, d'une longueur de 5 à 6 m., et dont la capacité de transport est de l'ordre de 1 t. à 2 t. Leur nom vient de ce que la quille est à l'ordinaire creusée dans un tronc riche en résine et partant incorruptible. Les bords ajustés sont rapportés. On installe ensuite le mât et la petite voile rectangulaire tendue par une vergue suivant la diagonale et dont on ne se sert que par vent favorable. Il faut alors garder l'écoute à la main et la laisser filer plus ou moins suivant la brise, tout en faisant contrepoids pour empêcher l'embarcation de chavirer, ce qui ne laisse pas d'arriver assez fréquemment. On atteint ainsi des vitesses de sept à huit nœuds. Par vent ou lames contraires, on marche à la rame.

Chaque gommier est monté par un équipage de deux ou trois hommes qui pêchent de diverses manières : on emploie beaucoup de nasses faites en écorce de bambou, voire en baguettes de bois ravine, encore qu'on utilise de plus en plus les fils de fer ou de cuivre venus de l'extérieur. Ces engins sont alors mouillés sur de hauts fonds et leur emplacement est marqué d'un flotteur, à l'ordinaire un nœud de bambou attaché au bout d'une liane. On prend ainsi quantité de « poissons rouges » fort appréciés aux Antilles, vieilles, cardinaux, pagres, sardes et aussi des

carangues, des moringues et des congres. Le P. Labat raconte qu'en une seule nuit six « paniers » lui rapportèrent à la Guadeloupe plus de 30 livres de poissons. Mais souvent aussi il n'y a pas grand'chose et ce n'est pas toujours celui qui a mouillé la nasse qui se trouve le premier à la relever.

La pêche à la senne se pratique dans toutes les anses sablonneuses. Il s'agit de filets qui peuvent atteindre jusqu'à 120 m. de long avec une hauteur de 4 à 7 m. Certain valaient déjà plus de 30.000 fr. avant guerre. Aussi le « maître de senne » apparaît-il toujours comme un personnage. On jette la senne au large, à 200 ou 250 m. au maximum du rivage, la partie haute étant soutenue par des flotteurs, tandis qu'à l'opposé des grenailles de plomb maintiennent le filet à peu près vertical. Les cordes de halage attachées aux extrémités sont alors ramenées sur le rivage et les senneurs, renforcés d'aides bénévoles, se mettent à tirer. En fait, la pêche ne commence réellement que lorsque le filet touche le fond et forme une poche où le poisson vient s'entasser. Un équipage peut faire quatre à cinq tentatives dans sa matinée. La plupart ne rapportent pas grand'chose. Parfois, au contraire, un banc de bonites est surpris. Les filets emprisonnent alors leurs proies par milliers. Dans ce cas, on établit près du rivage, en eau peu profonde et avec l'aide de quelques pieux, une sorte de vivier qui dure jusqu'à écoulement de la réserve.

La pêche du balaou se fait au large avec des filets dans lesquels on oblige les poissons à se prendre. Les « folles » se tendent en travers des criques. On y trouve quelquefois des tortues de mer, des requins ou des lamantins. À l'embouchure des rivières on se sert de filets à mailles de 4 à 5 mm. seulement pour la capture des « pisquettes » ou « titiris », alevins sans arêtes qui abondent au moment de l'hivernage et qui entrent dans la confection d'akras ou beignets à l'huile des plus appréciés. La pêche au large se pratique sur des hauts fonds parfois situés à 15 ou 20 milles.

La Guadeloupe est favorisée à cet égard avec sa plateforme littorale plus étendue et la vaste rade qui s'étend entre les Saintes, Marie-Galante, la Désirade et ses propres côtes. À la Martinique on part pour « Miquelon » ou le « Grand Cercle ».

Dorades, tazars et thons se capturent à la traîne. Les grosses dorades sautent de tous côtés et on doit les assommer au « boutou », massue caraïbe dont l'usage se perpétue encore. Avec les thons et les requins il faut d'abord lâcher du fil, puis lutter de longs quarts d'heure avec la bête avant de l'amener à peu près morte dans le canot. La pêche aux « volants » se pratique au calut, sorte de carrelet où on attire le poisson en jetant du frai, de la paille et même en lapant sur le bord du canot. Quand il y en a une quantité suffisante il ne reste plus qu'à relever aussi rapidement qu'on le peut.

Qu'il soit permis d'indiquer ici que les pêcheurs forment dans l'une et l'autre île une population à part, mieux nourrie que le reste, puisqu'elle tire de la mer

l'essentiel de sa subsistance et que le surplus vendu des prises permet de subvenir aux achats indispensables. Il est beaucoup aussi de ces braves gens qui possèdent un lopin de terre cultivé par la « ménagère » et par les enfants. Chapeau bakoua sur la tête, torse et pieds nus, un pantalon autour des reins, ils passent de longues heures à ravauder les filets ou à dormir sous les cocotiers qui ombragent la plage, lorsqu'ils sont rentrés de leur expédition journalière. On comprend alors que le progrès technique ne les intéresse pas outre mesure. Cependant il est question, une fois de plus, de créer un frigorifique, de faire venir des dundeas de 8 à 9 tx marchant au moteur et à la voile, d'utiliser de nouvelles espèces de filets dont les « langoustiers », d'acheter de nouvelles sennes, des cordes et des hameçons... La pénurie actuelle – on ne trouve que fort difficilement du poisson aussi bien à Fort-de-France qu'à Pointe-à-Pitre ou Basse-Terre et à des prix singulièrement élevés – finira peut-être par entraîner la modernisation nécessaire de la pêche antillaise.

L'électrification

[Retour à la table des matières](#)

Mais les véritables facteurs de transformation sont l'électricité et les transports. Les deux îles sont aujourd'hui électrifiées grâce à trois usines thermiques dont deux à la Guadeloupe et une à la Martinique, ce qui ne laisse pas d'être doucement paradoxal dans des pays d'eaux vives et abondantes. Il est juste de reconnaître qu'au cours des dernières années les études hydrauliques ont été poussées assez loin et que l'on paraît, enfin, décidé à entrer dans la voie des réalisations. Telle qu'elle a été effectuée, il y a un peu plus d'une vingtaine d'années maintenant, l'électrification de la Guadeloupe d'abord, puis de la Martinique n'en a pas moins constitué un énorme progrès.

J'ai connu l'époque où la plupart des bourgs ne s'éclairaient, la nuit tombée, qu'à la lueur fumeuse des « serbis » ou de lampes à pétrole. Il existait de petites installations électriques dans quelques villes et gros bourgs. Elles acceptaient souvent un nombre trop grand d'abonnés pour leur puissance et à la nuit tombante les 110 V. théoriques n'en représentaient guère que 40. On ne montait jamais au-dessus de 80. J'ai ainsi vécu, lors de mon premier séjour aux Antilles, avec un jeu de lampes que je changeais au moment voulu. Je connais tel bourg où l'on avait utilisé un aéromoteur d'assez grandes dimensions, tel autre où un groupe de maisons était alimenté par le petit moteur à explosion d'un boulanger.

À l'heure actuelle la situation peut se résumer de la manière suivante : la Martinique est largement électrifiée et les anciennes centrales des sucreries ne subsistent plus que comme une sécurité en cas d'accident. À la Guadeloupe, électrifiée la première, la situation était redevenue singulièrement difficile il y a quelques années. Je me souviens d'un séjour à Pointe-à-Pitre où le courant ne circulait qu'un jour sur trois au maximum. Tous les établissements de quelque importance avaient leur moteur indépendant et l'on ne vendait que des frigidaires à pétrole. La situation est à peu près colmatée aujourd'hui et la consommation a

repris son ascension rapide. Il est certain au demeurant que l'électricité produite à bas prix pourrait devenir un puissant facteur de transformation et d'amélioration du travail. Il existe une douzaine d'imprimeries à la Guadeloupe et quatorze à la Martinique, dont la plupart correspondent à autant de journaux locaux. Je ne suis pas très sûr que certaines ne soient encore manœuvrées à bras. Le pétrin mécanique est demeuré longtemps inconnu. Il est encore évident que le cinéma et la radio n'ont pu se développer dans les hameaux et dans les bourgs qu'autant que le courant les avait atteints.

Les transports

C'est dans le même sens qu'a joué l'amélioration des moyens de communication. Un établissement industriel ou commercial de quelque importance a la possibilité maintenant de rayonner sur la Martinique ou la Guadeloupe presque entières. Il s'agit là d'une transformation récente et concomitante du développement de l'automobile, qui ne remonte guère au delà de vingt-cinq ans. Jusqu'alors les transports essentiels se faisaient par mer, car la plupart des bourgs se trouvent près de la côte. On employait et l'on emploie encore le « canot », c'est-à-dire le « gommier » de grande taille dans les régions sous le vent.

Les marchandises lourdes étaient chargées à l'ordinaire sur des voiliers plus importants. Les goélettes pontées à un ou deux mâts vont aussi bien de bourg à bourg que d'île en île. On les emploie de moins en moins, sauf pour le commerce avec les Antilles Anglaises et parfois la « Terre Ferme », c'est-à-dire le continent sud-américain où naguère elles allaient chercher des animaux et du crottin de mouton, alors prisé comme engrais.

Par contre, on continuait en 1940 et l'on continue sans doute encore à construire des « gros bois ». On appelle ainsi des barques non pontées, à deux mâts, aux voiles triangulaires qui, par vent arrière, leur donnent l'allure d'un grand oiseau éployé. Mais c'est là une apparence fallacieuse. La vitesse ne dépasse jamais 6 à 7 km./h. et la tenue de mer est fort médiocre. La Pointe Allègre et la Pointe du Vieux Fort à la Guadeloupe, celle du Prêcheur et le Morne du Diamant à la Martinique sont difficiles à doubler. Les avaries ne sont pas rares et il est arrivé que des équipages sans scrupules aient mis au compte du mauvais temps les pertes occasionnées par leur trafic clandestin : lorsqu'un gros bois est obligé de jeter l'ancre ou de louvoyer des heures entières en face d'un hameau, il est rare qu'il ne soit pas rejoint par quelque gommier avec lequel s'opèrent des échanges plus ou moins licites.

Le cabotage à vapeur fut surtout prospère au début du siècle, et des services réguliers desservaient alors les différents bourgs côtiers. Ils étaient doublés par des nombreux « yachts » ou vedettes, les uns à vapeur, les autres à essence. Il en reste encore un certain nombre aujourd'hui. Mais ce trafic est en nette régression devant la concurrence croissante de la route et de l'automobile, et les dernières unités

acquises il n'y a pas bien longtemps, ont déjà été désarmées et mises en vente à la Martinique. J'ai retrouvé, mais à la Guyane, de vieilles connaissances comme le *Balata* et l'*Espéranto* sur lesquels j'avais maintes fois accompli la traversée de Fort-de-France au Marin. Le pittoresque des débarquements sur la Savane, quand on rentrait de Saint-Pierre, n'est plus qu'un souvenir des temps révolus. On voyage par terre désormais, que ce soit en voiture ou en camion, car il n'y a pas de chemin de fer ouvert au public à la Guadeloupe et à la Martinique. Les seules voies existantes appartiennent aux usines et, soit pour échapper à une expropriation éventuelle, soit par simple souci particulariste, beaucoup de celles-ci avaient pris soin d'utiliser des écartements de rails différents. On trouve ainsi aux Antilles Françaises des voies d'un gabarit unique au monde et construites spécialement pour l'établissement qui en avait fait la demande. Ce ne sont pourtant pas les projets qui ont manqué. Ils ont tous échoué et c'est ce qui a permis au petit cabotage de se maintenir si longtemps prospère alors qu'à la Réunion il avait disparu beaucoup plus vite devant la concurrence victorieuse du chemin de fer qui, par la côte, unit Saint-Pierre à Saint-Benoît sur 135 km. de long. La décadence n'a commencé aux Antilles qu'après l'accroissement massif et récent du trafic automobile.

Ce n'est pas que les réseaux routiers soient au-dessus de tout reproche, à la Martinique surtout. Les premiers chemins, sentiers de piétons ou de cavaliers, ont suivi les anciennes « traces » caraïbes. Or, elles avaient naturellement tendance à rechercher les crêtes, par crainte des fondrières, et à traverser les ravines à la perpendiculaire, fût-ce au prix de pentes vertigineuses. C'est à la Martinique que les routes carrossables montent le plus haut. Celle de la « Trace » entre Fort-de-France et Saint-Pierre passe à près de 700 m. d'altitude à l'aplomb des Pitons-du-Carbet. Celle de Saint-Pierre à Basse-Pointe monte encore à 550 m. L'ensemble du réseau atteignait 575 km. en 1946 dont 160 avec revêtement de bitume, ce qui représente une densité deux fois moindre que dans la France métropolitaine. Elle est encore plus faible à la Guadeloupe où Basse-Terre et Grande-Terre réunies ne comptent guère plus de 400 km. de routes asphaltées ou empierrées. On peut désormais faire le tour complet de l'île, au prix, il est vrai, de quelques passages encore scabreux. Il faudrait, en outre, quelques voies dites de pénétration qui traverseraient la Basse-Terre de part en part afin d'ouvrir à la culture des terres encore vierges. De même à la Martinique il y aurait lieu d'établir, aux mêmes fins, une liaison directe entre les Deux-Choux et le Morne-Vert, le Prêcheur et le Macouba, le Lamentin et Basse-Pointe par la vallée de la Lézarde.

Ces réseaux, et surtout celui de la Martinique, malgré les satisfecit que se décernent assez volontiers les services locaux des Travaux publics, devenus maintenant Ponts et Chaussées, ne sont pas en tous points impeccables. Les routes antillaises n'ont parfois que 4 m. de largeur avec 2 m. d'accotement. Certaines présentent des profils particulièrement heurtés avec des rampes supérieures à 15%. D'autre part, le nombre des tournants est considérable, plusieurs centaines, dit-on, entre Pointe-à-Pitre et Basse-Terre comme entre Fort-de-France et Saint-Pierre et,

dans ce dernier cas, avec des rayons souvent trop faibles. La plupart des routes n'ont pas de hérisson et ne comportent qu'un empierrement avec revêtement de bitume ou de tuf, c'est-à-dire, suivant la terminologie locale, de terre à la fois sableuse et grasse. Le P. Labat raconte comment, allant à Fonds-Saint-Jacques, il rencontra après la rivière du Charpentier « un morne très haut et très long. Mon cheval faisait souvent des révérences jusqu'à mettre le nez à terre. Le P. Martelli, qui se piquait de civilité, les lui rendait au double et tous deux ne pouvaient moins faire, car la terre de ce quartier est grasse, rouge et fort gluante aussitôt qu'il a plu comme il venait de le faire. Enfin, tombant, bronchant, montant et grondant, nous nous trouvâmes au haut de ce morne »¹. La description est toujours valable et il est maints endroits, à la Martinique comme à la Guadeloupe, où, entre deux rechargements, on comble les « nids de poule » avec du tuf, c'est-à-dire de la glaise empruntée au champ le plus proche, ce qui entraîne, par temps mouillé, de magnifiques patinages. Il est juste de reconnaître qu'à la Grande-Terre, moins accidentée et de sous-sol calcaire, l'entretien est dans l'ensemble plus aisé. La guerre a entraîné de graves détériorations qu'accroît un trafic intense de camions et de voitures particulières. Il y en avait plusieurs milliers avant guerre dans l'une et l'autre île, ce qui représentait une densité kilométrique nettement supérieure à celle de la France métropolitaine. Tous les bourgs de quelque importance sont reliés entre eux ou au chef-lieu, Fort-de-France, Basse-Terre ou Pointe-à-Pitre par des services de « taxis-pays ». On a d'abord appelé ainsi de robustes camions auxquels on avait ajouté un toit de tôle et quelques bancs à l'intérieur : les campagnards s'y entassaient avec leurs provisions dans une promiscuité sympathique et bruyante, encore que parfois odorante. De véritables autobus circulent maintenant sur les routes les meilleures. Presque tout le transport des bananes se fait également par camions de la plantation à l'embarquement. Il est préférable alors de laisser la voie libre, au risque même d'une culbute dans le fossé. Les restrictions d'après guerre sont déjà en grande partie levées, pour l'essence tout au moins, achetée à l'île anglaise de Trinidad. Les sucres et les rhums, voire les cannes, sont transportés de la même manière. Jadis l'embarquement des fûts se faisait de manière pittoresque dans la région de Basse-Pointe au Nord-Est de la Martinique : les tonneaux étaient mis à la mer et poussés à travers les lames déferlant près de la côte par des nageurs spécialisés qui les conduisaient jusqu'aux goélettes mouillées à 150 ou 300 m. au large. Ces dernières à leur tour allaient déposer leur cargaison à Fort-de-France. Tout cela a disparu. Beaucoup de personnes il y a vingt ans n'avaient guère quitté leur canton natal. On voyage maintenant d'un bout à l'autre de la Guadeloupe comme de la Martinique. J'ai vu prendre une voiture et se hâter vers l'autre extrémité de l'île à la suite d'un mauvais rêve qui faisait se représenter un parent ou un ami cher comme à la dernière extrémité.

Il en résulte la naissance de métiers nouveaux. Les « chauffeurs » forment depuis le début une sorte d'aristocratie fière de ses prérogatives. Rares sont ceux qui consentiraient à laver eux-mêmes leur voiture. Ils conduisent et c'est tout. Il

¹ LABAT (R. P.), *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique*, édition Duchartre, t. I, p. 68.

s'est également créé des ateliers de réparation plus importants qu'on ne le supposerait au premier abord. L'usure due au climat, à l'état des routes est beaucoup plus rapide qu'en Europe. Dès qu'on sort des voies les plus fréquentées, il n'est pas rare de casser une ou deux lames de suspension. Qui veut hanter les chemins vicinaux, même dits carrossables, a un intérêt évident à faire doubler les ressorts de sa voiture. Les trains de pneus sont normalement à remplacer au bout de 10.000 km.

Mais la conséquence la plus importante a été incontestablement la transformation du rythme de vie qui en est résultée et les possibilités nouvelles ainsi ouvertes au commerce et à l'industrie. On aura une idée de l'importance du trafic ainsi créé lorsqu'on apprendra qu'en 1946, et malgré les séquelles de la guerre, il existait à la seule Martinique 47 lignes de voyageurs entre les communes et Fort-de-France.

Le commerce intérieur

[Retour à la table des matières](#)

Ainsi se développe le commerce intérieur. Ce qu'on trouve à la base, c'est d'abord la vente des légumes et des fruits nécessaires à l'approvisionnement des villes. Jadis une bonne part en était assurée par ces rudes porteuses qu'admirait Lafcadio Hearn et qui n'hésitaient pas à parcourir jusqu'à 50 km. dans leur journée, un lourd « tray » sur la tête. Elles ne vont plus maintenant que jusqu'au bourg voisin, où se trouve l'arrêt du taxi-pays. Elles en rapportent le bout de morue traditionnel et les menues provisions, la « roquille » d'huile entre autres, achetées à la « boutique ». Pour la ville, il s'est institué des intermédiaires qui prélèvent chacun leur bénéfice et doublent ou quadruplent à l'occasion le prix des denrées.

La vente du poisson se fait dans les centres les plus importants par l'intermédiaire de « dames » truculentes et qui arborent, aux jours de fête, force bracelets et « colliers chou ». Elles prélèvent en général 10% du prix de vente remis aux pêcheurs qui, dans les bourgs de moindre importance, préfèrent se passer de tout intermédiaire. Ils annoncent leur retour à l'aide de la « corne de lambi », sorte de trompe faite avec le coquillage du même nom. Les chalands, surtout par les temps de pénurie actuelle, se précipitent sur la grève et il n'est pas besoin d'aller au marché couvert, même si les règlements en disposent ainsi. Il fallait déjà, avant guerre, une pêche absolument exceptionnelle pour qu'on se décidât à fréter un camion vers les bourgs et hameaux de l'intérieur, largement ravis de cette aubaine.

Un autre trait caractéristique des Antilles Françaises c'est la multiplicité des commerces. Partout se rencontrent des « débits de la régie, privés », c'est-à-dire des débits de boissons où l'on ne sert guère, sauf à la ville, que le punch traditionnel, de la limonade, du coca-cola, parfois de la bière que l'absence de la glace rend trop souvent imbuvable. Un grand nombre de « boutiques », à la fois

épiceries, merceries, bazars. Tous ceux qui en ont les moyens trafiquent – en tout bien tout honneur – du haut en bas de l'échelle sociale. Qui n'a rien, ou presque rien, s'efforce encore de participer à cet universel négoce. On achète un sac de charbon de bois qu'on revend par « bombes » (il s'agit de vieilles touques ou gallons à pétrole d'une contenance de 20 l. environ) aux gens du voisinage. Beaucoup de fonctionnaires tiennent ou ont tenu commerce par personnes interposées. Tel parmi les plus huppés fournissait de friandises, fabriquées chez lui, certaines confiseries de la ville. D'autres se contentaient de faire venir d'Europe des stocks de marchandises qu'ils recédaient ensuite à leurs collègues. Nul n'a le sentiment de s'abaisser par de telles pratiques, pas plus que les nobles ne dérogeaient sous l'Ancien Régime en s'occupant de trafic aux colonies.

Il est bon d'ajouter que les bénéfices sont toujours, substantiels. Il est certain qu'il y a beaucoup plus de risques qu'en Europe. De nombreux insectes attaquent les étoffes et les marchandises périssables. Des « boucauts » entiers de morue se corrompent en quelques jours et doivent être vendus comme engrais, quitte à être déterrés parfois par de pauvres hères. Comme il n'est guère de commerçants qui exercent leur métier par philanthropie pure, la plupart d'entre eux prennent leurs précautions pour compenser, et au delà, les pertes éventuelles qu'ils pourraient subir. Les règlements mis à part, la limite de hausse est souvent fixée par la faculté contributive, réelle ou supposée, du client. Il semble d'ailleurs qu'avec les augmentations de salaires consécutives à la guerre et l'aisance donnée aux petits cultivateurs par la vente de leurs bananes et « gros légumes », cette limite ait sensiblement été reculée au cours des dernières années.

Le commerce extérieur

[Retour à la table des matières](#)

Le commerce extérieur est relativement facile à étudier. La Martinique, la Guadeloupe et leurs dépendances sont des îles. Elles ont été longtemps soumises à la réglementation stricte de ce que les historiens ont appelé le Pacte Colonial et que l'on définirait mieux sous le nom de l'Exclusif. En droit, les marchandises françaises avaient seules accès au marché antillais et les produits des « Isles » ne devaient s'exporter que vers la Métropole, le transport étant toujours effectué sous pavillon national. Malgré les nombreuses entorses subies, le Pacte Colonial a subsisté en grande partie jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Il en est résulté des traditions et des courants d'échanges auxquels les lois protectionnistes ont permis de durer jusqu'à nos jours.

Ce qui frappe d'abord aussi bien à la Guadeloupe qu'à la Martinique, c'est le contraste entre la multiplicité des objets achetés, la variété des fournisseurs et le petit nombre des produits exportés, presque uniquement à destination de la Métropole. Il est assez curieux de constater également que le volume et le poids des marchandises débarquées ne semblent pas avoir beaucoup augmenté depuis

1900, les variations de prix étant en rapport avec les dévaluations successives ou les augmentations de bénéfices.

Le peu d'importance réelle des cultures vivrières a pour corollaire de puissantes importations de produits d'ordre alimentaire : farines de froment, en augmentation importante puisqu'on passe à la Martinique de 8.255 t. avant guerre à 18.158 en 1952. C'est le seul poste qui témoigne d'une augmentation spectaculaire encore que cela ne représente guère que 80 kg. par tête et par an, si l'on table sur une population légèrement supérieure à 200.000 habitants soit en gros moins de 250 g. par tête et par jour. À cela s'oppose une assez nette régression du riz qui tombe à 2.900 t. Il vient surtout des Guyanes hollandaise et britannique. Il est assez curieux de noter pour le reste une stabilité remarquable des importations. Seuls les légumes secs passent en 14 ans de 727 à 1.236 t., les beurres et fromages de 100 à 300 t., les laits condensés de 58 à 583 t. Mais les graisses et huiles alimentaires plafonnent autour de 2.500 t. et c'est le cas de nombreux autres articles. Or on achète beaucoup d'huile, dont la cuisine fait une ample consommation pour les « akras » ou beignets. Et à l'occasion on en arrose un morceau de pain dans lequel on mord avec appétit. La première place revient en temps normal à l'huile d'arachides.

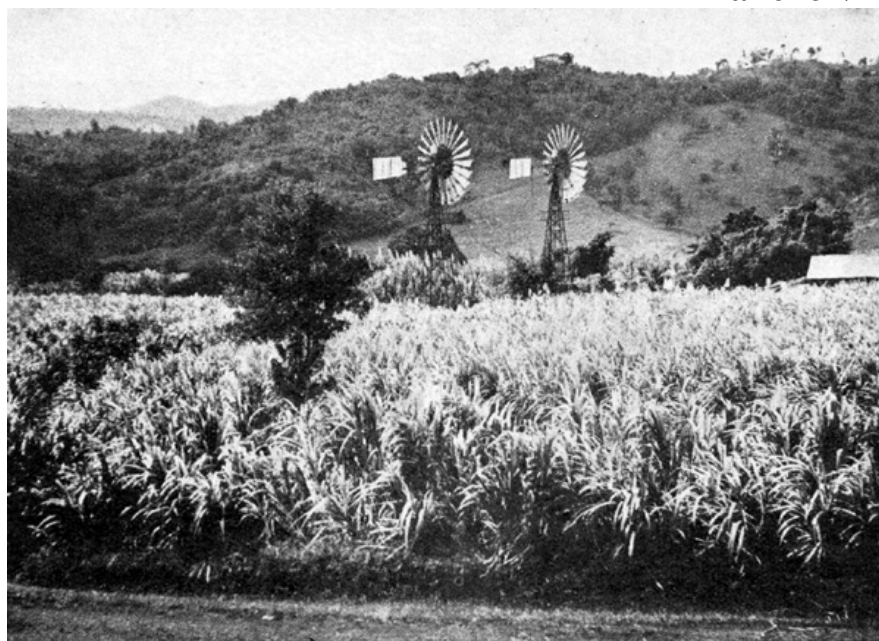
Planche V



Cliché « Agence des Colonies »

MARTINIQUE – Plantation de bananes près de « La Propreté »,
Route « Deux-Choux » Morne-Rouge.

Planche VI



Cliché « Agence des Colonies ».

MARTINIQUE – Un champ de cannes à sucre. Route « Rivière-Pilote ». Le Marin.

On importe peu de beurre, beaucoup de margarine au contraire, laquelle représente un immense progrès sur le « beurre rouge » jadis fabriqué avec des graisses de très basse qualité et souvent malsaines.

La Guadeloupe se suffit pour le café et même en exporte. La Martinique est obligée d'acheter la majeure partie du sien à l'extérieur (400 t. en temps normal). Les deux îles font venir également du dehors la quasi-totalité du tabac et des cigarettes qu'elles consomment. La consommation de vin demeure faible et n'atteint pas 10 l. par personne et par an : on prend le punch avant de se mettre à table et l'on boit de l'eau au cours du repas.

Une des curiosités des tableaux d'importation vient de ce que les sucres y figurent à l'occasion pour des quantités non négligeables. Cela peut s'expliquer néanmoins. Il n'existe pas de raffinerie aux Antilles Françaises. L'on fait venir de la Métropole le sucre en morceaux présenté dans les réceptions. C'est également de la région de Nantes qu'on réimporte les sucres candis employés après caramélisation pour colorer les rhums.

Comme on ne touche guère aux forêts antillaises, l'importation de bois est considérable : bois d'œuvre, planches et merrains pour les futailles, ces derniers presque exclusivement fournis par les États-Unis.

Depuis le début du siècle la vogue des engrais chimiques n'a fait qu'augmenter et ils apparaissent de plus en plus nécessaires pour pallier l'usure croissante des

sols. Ils sont d'abord venus de l'Amérique du Sud, du Pérou et du Chili. La part essentielle revient maintenant à la Métropole, aux États-Unis et à la Belgique. Il n'existe pas davantage de gîtes minéraux tant à la Guadeloupe qu'à la Martinique. Il faut importer, des États-Unis surtout, toute la houille nécessaire dont la part va d'ailleurs en diminuant sans cesse. Les principaux clients étaient en effet les usines, qui se suffisent désormais en combustible grâce aux perfectionnements apportés dans la chauffe à la bagasse, et l'agence de la Compagnie Générale Transatlantique à Fort-de-France où les paquebots allant à Panama avaient l'habitude de charbonner. Mais un nombre toujours plus grand de ceux-ci, comme de cargos, emploient le mazout.

Les huiles et essences de pétrole sont en augmentation constante.

L'industrie du bâtiment consommait en 1940 d'importantes quantités de ciment achetées en France, en Belgique et au Danemark.

Il n'y a pas davantage d'industrie textile aux îles. D'où l'importation annuelle de plusieurs millions de mètres de cotonnades, accompagnés de lainages, soieries et rayonnées, auxquels il faudrait encore ajouter le linge de table ou de maison. Il en résulte une consommation moyenne de 15 à 20 m. de tissu par habitant et par an. Cela s'explique aisément. Le costume traditionnel des « Isles » exige de grandes quantités d'étoffe, compensées il est vrai par l'habit fort sommaire porté à l'occasion. Mais surtout le climat entraîne une usure beaucoup plus rapide qu'en pays tempéré. Il faut remplacer draps et serviettes au bout de quelques années. Les robes de soie et de laine peuvent être détériorées aussitôt mises. On a peut-être le droit d'ajouter que le linge a quelque mérite à résister au traitement que lui font subir les lavandières créoles qui le battent à grands coups « assou roche », c'est-à-dire sur les grosses pierres éparses dans le lit des torrents et le mettent ensuite à la « blanie », c'est-à-dire à sécher en plein soleil tropical. Pour peu que l'opération se prolonge un peu plus qu'il n'est indispensable, c'est de la charpie ou du buvard qui en sort...

Les chaussures viennent presque toutes de l'extérieur. Il n'en est pas usé une paire par habitant et par an. Il subsiste des quartiers entiers où l'on a conservé l'habitude de marcher pieds nus et la tradition veut qu'on soit considéré comme habillé si l'on a un soulier. J'ai connu des familles où l'on avait acheté une paire de chaussures au gabarit du pied le plus grand afin qu'elles pussent servir à toute la maisonnée.

Le papier, surtout d'emballage, a vu son importance augmenter très vite depuis qu'il sert à emballer les régimes de bananes. Inutile d'insister enfin sur le rôle joué par les articles de luxe et de parfumerie. Les importations secondaires, fort nombreuses, témoignent de tout ce qui est nécessaire à la vie d'un pays civilisé.

À cette complexité des importations correspond le nombre des fournisseurs. Les achats martiniquais en 1938 ont été faits dans 37 pays différents. Cependant la Métropole occupait le premier rang parmi les fournisseurs des Antilles Françaises, avec des pourcentages allant de 60 à 70%, suivant les années. Les États-unis venaient ensuite et leur part variait en gros de 18 à 30%. Les relations avec les autres pays étaient soumises à des fluctuations en rapport avec les conjonctures économiques. La part des colonies françaises demeurait faible et un trait frappant était le peu d'importance du commerce d'île à île. Les transactions entre Martinique et Guadeloupe étaient loin d'atteindre le million de francs. Elles étaient encore plus minimes avec les îles anglaises du voisinage, Dominique, Sainte-Lucie, Antigue, etc..., Trinidad excepté d'où l'on faisait venir les essences nécessaires au trafic automobile. Le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay n'apportaient qu'un contingent assez faible de denrées alimentaires et de viandes de conserves.

À signaler enfin la place considérable qu'occupaient les colis postaux. Il faut y voir incontestablement un moyen commode pour les commerçants de se procurer avec rapidité les marchandises de valeur dont ils peuvent avoir besoin, mais aussi la réaction de consommateurs avertis contre des bénéfices jugés par eux trop considérables. Le mouvement était parti des milieux de fonctionnaires métropolitains qui gardaient la possibilité de se ravitailler dans leur pays. Il s'était étendu rapidement à toute la partie aisée de la population.

On en revient peu à peu, dans ce domaine, à la situation d'avant guerre. En 1952 la Martinique et la Guadeloupe ont acheté respectivement 13.405 et 12.440 millions de marchandises au dehors dont 10.857 et 9.663 à la seule Métropole ; 398 et 297 à Trinidad, 385 et 549 aux États-Unis.

En 1953, les importations se sont élevées pour la Martinique à 12.198 millions de fr. dont 9.831 venant de la Métropole, les chiffres correspondants pour la Guadeloupe, mais ne portant que sur onze mois, donnent 10 milliards 140 millions dont, 8.021 en provenance de la Métropole.

Les exportations sont autrement faciles à résumer. Deux produits y dominent encore les autres ; le sucre et le rhum. À eux seuls ils fournissaient 95% du commerce d'exportation des « Isles » en 1930. Mais la banane est arrivée depuis vingt ans à se tailler une place largement honorable. En 1952 les exportations de la Martinique peuvent se résumer en ces chiffres :

Bananes fraîches : 49.349 t. valant 1.712 millions de fr. ; 48.884 t. valant 1.711 millions de fr. pour les 11 premiers mois de 1953.

Sucre 33.456 t. valant 1.967 millions de fr.

Rhum 95.287 l. valant 1.873 millions de fr.

Il faudrait y ajouter 2.429 t. d'ananas en conserves pour 403 millions de fr. en 1952.

Les chiffres correspondants pour la Guadeloupe sont de 72.155 t. de bananes valant 2.394 millions de fr. en 1952, 93.317 t. de sucre évaluées à 5.685 millions de fr. et 10.625 t. de rhum estimées à 1.155 millions. Cela souligne, au passage, la suprématie marchande des alcools de la Martinique, mais aussi, semble-t-il, l'emploi de méthodes statistiques différentes d'une île à l'autre.

COMMERCE EXTÉRIEUR						
	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1938	1945	1953	1938	1945	1953
Quantités en milliers de tonnes.						
Martinique	109,8	79,1	146.502	116,4	57,6	122.255
Guadeloupe	98,795	55,6	116.302	113,465	55,6	168.133
			11 mois			11 mois
Valeurs en millions de francs.						
Martinique	234,6	605	12.198	309,6	580,3	6.883
Guadeloupe	250,6	451,2	10.140	296,5	986,5	8.441
			11 mois			11 mois

PRINCIPALES IMPORTATIONS						
	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	1938	1945	1953	1938	1945	1953
MARTINIQUE						
Viandes	642		763	3,5		140
Morues	3.244	2.436	2.786	7,1	54	320
Farine	8.255	12.448	14.520	15,8	72,4	753
Riz	3.226		2.042	4,1		171
Graisses, huiles	2.627		2.862	12,9		489
Ciment	10.532	6.781	20.161	3,2	9,2	202
Pétroles	9.180		32.730	6,7		519
Laminés et tréfilés	2.758		1.871	5,1		72
Tissus, coton	347		303	10,8		308
GUADELOUPE						
			11 mois			11mois
Farines, froment	7.537	9.609	11.039	8,1	57,6	562
Riz	7.755	3.148	3.550	14,4	25,3	495
Vins, apéritifs, anis	2.852		4.874	9,1		343
Chaux et ciments	8.611	6.600	17.879	2,8		181
Pétroles	6.193	7.469	18.898	1,8	11,4	371
Engrais chimiques	14.611	11.495	10.115	18,3	25,8	329
Fers et aciers	2.214	3.282	4.646	4,7	18,2	286
Tissus coton	409	321	213	12,5	40,6	217

À signaler enfin qu'à la grande variété des fournisseurs s'oppose le client presque unique, la vieille Métropole qui, seule, permet à la Guadeloupe et à la Martinique de vivre honorablement. Les tableaux ci-joints résument la situation en 1938, 1945, 1952 et 1953 (11 mois seulement pour la Guadeloupe).

L'ORGANISATION DU COMMERCE D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION

Ces échanges, du seul fait que la Martinique et la Guadeloupe sont deux îles au milieu de l'Atlantique, supposent une organisation complexe et des rapports constants entre négociants locaux et commissionnaires de France ou de l'étranger.

Le régime de l'entrepôt réel date de plus d'un siècle. Celui de l'entrepôt fictif n'a été organisé qu'au cours des vingt dernières années. D'autre part, le commerce d'importation est entre les mains d'un assez petit nombre de maisons spécialisées tant à Fort-de-France qu'à Basse-Terre et Pointe-à-Pitre. Les bénéfices qu'il permet de réaliser apparaissent considérables et permettent à des fortunes rapides de s'édifier : quelques personnes de couleur ont ainsi amassé au cours des dernières années un nombre respectable de millions. Mais il y a aussi de gros risques, dus pour une large part à l'abus presque constant du crédit. Lorsqu'une crise arrive, beaucoup de petits détaillants ne peuvent payer les marchandises à eux livrées et déjà écoulées. Il en résulte des découverts capables d'ébranler les maisons en apparence les mieux assises. Pour éviter de pareils accidents, on pratique de plus en plus les opérations au comptant ou à terme très limité. Sinon des hypothèques sont prises sur les biens fonciers des débiteurs afin d'empêcher le renouvellement quasi automatique des billets échus.

	EXPORTATIONS					
	QUANTITÉS			VALEURS		
	1938	1945	1953	1938	1945	1953
	MARTINIQUE					
Bananes fraîches	37.408		51.560	46,8		1.805
Ananas conservés	1.344	202	1.259	6,2	6,5	203
Sucres	51.395	48.236	49.604	145	337,6	2.976
Rhum (99.650 l. alcool pur en 1938)	18.118	6.207	13.943	107,4	177,1	1.587
	GUADELOUPE					
			11 mois			
Bananes	50.281	10.478	63.405	86,1	18,9	2.700
Café	327	541	127	3,8	18,4	68
Vanille	11	29	12	1,3	15,4	24
Sucres	45.328	112.985	84.073	125,3	730,2	4.175
Rhum	11.548	2.563	9.704	71,7	63,5	1.013

Le commerce d'exportation est d'allure entièrement différente d'une île à l'autre pour le sucre et le rhum tout au moins. À la Guadeloupe, les principales usines sont entre les mains de sociétés métropolitaines. À la Martinique, les gros producteurs sont assez puissants pour ne pas avoir besoin de l'entremise des commerçants du cru. Par ailleurs il s'agit de produits dont les cours sont fixés en France et sur lesquels, pour le sucre tout au moins, il n'y a pas moyen d'agir localement. Les contrats d'avant guerre portaient que les sucres devaient être expédiés avant le 15 juillet et qu'ils seraient payés au cours officiel de la quinzaine d'arrivée.

En ce qui concerne le rhum, la marge était un peu plus forte puisque Martinique et Guadeloupe fournissaient à elles seules les trois quarts du contingent global accordé aux colonies. Des tentatives de spéculation amenèrent diverses crises dont l'une ruina Jean Galmot. Celle de 1931 vit la déconfiture en France d'une grosse maison de commission et d'importation qui visait à obtenir l'hégémonie du marché. Devant l'aggravation de la situation et les protestations des intéressés, on procéda à des « ponctions » sur les « disponibles exportables ». Puis le contingent fut divisé en douze tranches dont chacune ne pouvait être négociée qu'autant qu'un arrêté ministériel l'autorisait. Ainsi les cours étaient-ils maintenus à des taux rémunérateurs. Le marché des bananes était plus fluctuant. L'on avait créé, presque à la veille de la guerre, un service du conditionnement qui avait pour prérogative essentielle, dans chacune des deux îles, de veiller à ce que la marchandise exportée fût conforme aux arrêtés et décrets en la matière et convenablement emballée. Des sociétés ou syndicats de planteurs adressaient les expéditions aux commissionnaires métropolitains du Havre, de Dieppe et de Rouen qui « réalisaient » suivant les cours du moment et l'état d'avancement des régimes.

En fait, ces divers trafics étaient fructueux et dans l'ensemble la balance commerciale, avant guerre, apparaissait, quelques années exceptionnelles mises à part, très largement créditrice au profit de la Guadeloupe comme de la Martinique. Les Antilles Françaises étaient dans leur ensemble, en 1939, des pays en voie d'enrichissement rapide.

Les conséquences de la guerre

[Retour à la table des matières](#)

La guerre a entraîné beaucoup moins de bouleversements définitifs qu'on ne serait porté à le croire. La Martinique et la Guadeloupe, soumises pendant quelques mois à un véritable blocus qui les séparait du monde extérieur, furent obligées, dans les années qui suivirent, de se ravitailler essentiellement aux États-Unis et au Brésil, tandis qu'elles vendaient à la grande république américaine la majeure partie des sucres et des rhums qu'elles produisaient.

Mais il s'agissait d'une situation exceptionnelle et qui devait cesser par le rétablissement progressif des relations avec la Métropole. Dès 1946 la France est redevenue le principal client absorbant 96% des importations de la Guadeloupe et 98,75% de celles en provenance de la Martinique. Dès 1947 elle reprenait également son rôle de premier fournisseur et les chiffres de 1952 montrent que la situation d'avant guerre s'est plus que rétablie. Sur 13.405 millions de marchandises importées, 10.867 millions venaient de France, 271 millions d'Afrique du Nord, 120 d'A.O.F., 14 de Guadeloupe et 260 millions des autres pays d'Union Française pour la Martinique, les seuls pays étrangers dont les exportations vers notre vieille colonie avaient quelque importance étant la

Belgique (191 millions), Trinidad (qui fournit essence et pétrole), 308 millions et les États-Unis (383). Il vaut la peine de noter que la part de ces derniers, par rapport à l'avant-guerre a fortement diminué.

En ce qui concerne la Guadeloupe, la France et les colonies françaises ont absorbé en 1952 9.733 et 74 millions sur un total absolu de 9.966 millions de marchandises exportées. Aux importations 9.633 millions ont été achetés à la Métropole en 1952, 606 à l'Union Française sur un total de 12.440 millions soit encore plus des trois quarts, chiffre nettement supérieur à ceux de l'avant-guerre.

Contrairement à ce qu'on pouvait craindre au lendemain des hostilités, la politique de protection douanière et de contingentement hors de laquelle l'économie antillaise connaîtrait une crise entre toutes redoutable a pu être intégralement maintenue jusqu'à nos jours et a chance de durer quelque temps encore. Bien plus, elle tend à se renforcer présentement d'un contingentement des sucres que semble imposer l'actuelle surproduction de betteraves. Guadeloupe et Martinique ont la chance dans ce domaine que leurs intérêts soient liés plus qu'opposés à ceux de l'industrie métropolitaine. Il ne faut jamais oublier qu'il s'agit là pour les Antilles d'une nécessité vitale. Sans quoi il ne serait pas tellement difficile de montrer que la suppression totale de leurs relations avec la Mère Patrie se traduirait tout d'abord pour celle-ci par une amélioration apparente de sa balance commerciale.

Il est à noter toutefois que le bénéfice apparent réalisé par les départements d'outre-mer a complètement disparu des statistiques actuelles. En 1938 la France et l'Union Française ne vendaient à la Martinique que pour 157.800.000 fr. de marchandises alors qu'elles lui en achetaient pour 308.800.000. En 1952 les chiffres correspondants étaient de 11.532.000.000 et 6.755.000.000. Pour la Guadeloupe on passe de 166.200.000 fr. aux importations et 292.700.000 aux exportations en 1938 à 10.284 et 9.807 millions en 1952. Dans les deux cas cependant, pour comparer justement, il faudrait tenir compte des subventions directes ou indirectes accordées aux Isles et qui ne manquent pas toujours d'importance.

L'économie antillaise : les contingentements et leurs conséquences

[Retour à la table des matières](#)

Le résultat ne laisse pas d'ailleurs d'être curieux pour des pays si longtemps soumis au régime du Pacte Colonial ou plutôt de l'Exclusif, c'est-à-dire suivant les termes mêmes d'une déclaration royale à la « loi de la plus austère prohibition en faveur de la Métropole ». En fait, les colons ont toujours su s'accommoder avec les grands principes et faire valoir leurs sacrifices à la prospérité nationale. Leurs usiniers avaient même su gagner après 1920 l'appui de parlementaires métropolitains. Ils demeuraient en liaison avec de puissants groupes financiers des

ports d'importation, de la capitale et même de la région de l'Est. Il faut ajouter que, depuis un siècle, la représentation locale a compté beaucoup d'hommes éminents dont certains même ont participé au gouvernement. L'administration locale, de son côté, a naturellement tendance à prendre la défense de ses ouailles. La discussion, dans de telles circonstances, de meure toujours possible et, la plupart du temps, fructueuse.

En fait, les Antilles n'ont connu de crises graves au cours des cent dernières années que lorsque, pour une raison ou pour une autre, la Métropole a cessé de couvrir entièrement leurs principales productions contre la concurrence de l'étranger. La crise de 1883 vit les prix passer de 67 fr. 91 les 100 kilos pour le sucre d'usine et 55,77 pour la bonne quatrième (sucre d'habitation) à 36 pour le premier et 24 ou 25 pour le second.

La crise de 1900 fut plus dure encore et les cours tombèrent à 16 fr. 09 en 1902. On put croire alors à la ruine industrielle des Antilles. Il n'y existait plus de grosses fortunes et les actions des usines martiniquaises étaient abandonnées pour quelques francs à ceux qui en voulaient.

La hausse du sucre avait permis cependant de rétablir la situation moins de dix ans plus tard. La première guerre mondiale accéléra le mouvement avec sa demande accrue d'alcools. Les bénéfiques furent ensuite stabilisés par la politique du contingentement, appliquée d'abord au rhum, puis au sucre.

À la suite en effet de diverses interventions suscitées par la Confédération des vigneron, le Parlement vota la loi du 31 décembre 1922 qui limitait à 160.000 hl. (bientôt portés à 200.000) d'alcool les quantités de rhum pouvant être introduites en France avec exemption de la surtaxe sur les alcools étrangers. En outre, aucun rhum ne devait titrer plus de 65° sous peine d'être classé comme alcool de cannes dont l'importation, en France est interdite, à moins qu'il ne soit destiné à l'État.

La part des Antilles fut prépondérante et, sur les 200.000 hl. du contingent global, le décret du 2 janvier 1926 en accordait 88.900 à la Martinique, 67.922 à la Guadeloupe contre 30.629 à la Réunion, 6.105 à Madagascar, 5.487 à l'Indochine, 850 à la Guyane, 100 à l'Océanie et 10 seulement à la Nouvelle-Calédonie.

Le contingentement avait été établi avant tout pour protéger les producteurs métropolitains d'alcool contre une concurrence qu'ils estimaient ruineuse. Mais les effets s'en montrèrent également heureux pour les colonies antillaises qui, pendant quelques années, connurent une prospérité sans pareille. Cependant une nouvelle crise s'amorçait vers 1931, sous la double influence d'une propagande intensive en faveur des alcools métropolitains et d'une fraude accrue sur les rhums. En décembre 1933, on fut conduit à organiser le contingentement du marché local, puis comme cela ne suffisait pas, on eut recours aux « ponctions » en 1935 et 1936 qui diminuèrent sensiblement le contingent de chaque colonie. Mais ces ponctions

ne furent pas renouvelées et de nombreux décrets et arrêtés tendirent à l'assainissement du marché qui était à peu près réalisé à la fin de 1938 où les cours moyens du rhum dépassèrent à nouveau 600 fr. l'hectolitre contre 300 à 320 en mai 1936.

En ce qui concerne les sucres le contingentement n'était intervenu que beaucoup plus tard, à la suite de laborieuses négociations entre betteraviers et planteurs de cannes. L'accord du 16 mai 1934 fut rendu obligatoire par le décret-loi du 30 octobre 1935, puis remanié par de nouveaux protocoles dont le dernier en date avant guerre fut celui du 7 mars 1938 qui fixait à 14% la part des colonies dans l'approvisionnement en sucre de la France continentale et de l'Afrique du Nord. Il était entendu que ce pourcentage monterait à 14,75 pour la seconde année et à 15% pour la troisième. Après avoir, suivant leur coutume, véhémentement protesté, les producteurs antillais furent obligés une fois encore de reconnaître que la mesure prise sauvegardait au mieux leurs intérêts.

La première répartition du contingent des rhums fut réglementée par le décret du 20 février 1923. Elle devait être faite proportionnellement à la production globale du rhum et du tafia pendant les années 1913 à 1919. À l'origine aucune distillerie créée postérieurement à 1922 ne devait être contingentée. Les propriétaires de tels établissements protestèrent avec véhémence. L'arbitrage de M. Barthe leur accorda satisfaction en 1927, étant bien entendu « qu'aucune distillerie ne peut plus être créée sans que le propriétaire signe sa propre déchéance à l'égard de tout contingent ». Naturellement encore de nouveaux établissements se fondèrent et c'est pour leur donner en partie satisfaction que fut créé le contingentement à la production locale, organisé par M. Barthe à la suite de son arbitrage du 22 août 1933 à la Martinique.

Il n'est pas impossible de se rendre compte des résultats obtenus puisque les contingents répartis sont publiés aux Journaux Officiels, maintenant Bulletins départementaux de la Martinique et de la Guadeloupe. Il ne serait pas impossible d'y trouver de curieuses variations, plus ou moins concomitantes des vicissitudes politiques.

Mais l'essentiel c'est que l'on a ainsi fait renaître, peut-être sans le vouloir expressément, un véritable privilège et une corporation de fait. M. Saint-Olympe, dans un rapport inédit qu'il avait bien voulu me communiquer, parle d'avantages immenses « qui ne peuvent être comparés aux revenus tirés d'aucune autre profession ».

« Il suffit pour s'en rendre compte, ajoutait-il, de constater qu'un contingent de 120.000 l. d'alcool pur représente 218.000 l. de rhum à 55°. Vendu au cours de 800 fr. l'hectolitre il procure un bénéfice de 4 fr. par litre, ce qui donne un revenu net se chiffrant à la cadence annuelle de 872.000 fr., abstraction faite de tout ce que le propriétaire peut obtenir de son exploitation. »

« Par contraste avec cet important revenu, un fournisseur livrant 400 boucauts de cannes à l'usine, ayant par conséquent une exploitation équivalente comme superficie et comme cultures à celle du distillateur contingenté dont il est parlé ci-dessus, obtiendra un revenu net de 120.000 à 140.000 fr. s'il arrive à obtenir le prix moyen de 1.350 fr. pour le boucaut de sucre ; le prix de revient de cette quantité variant entre 950 et 1.000 fr., son bénéfice par unité ne sera que de 350 à 400 fr. »¹.

Il s'agit des prix de 1931 qui ont varié depuis lors, mais ce qui demeure c'est la différence de revenus qui se maintient entre deux exploitations similaires dont l'une porte une distillerie contingentée, tandis que l'autre est obligée de vendre ses cannes à l'usine voisine. Il est assez difficile d'évaluer les bénéfices réels des « manipulateurs de cannes » et plusieurs cas sont à considérer. À cet égard, en particulier, la situation n'est pas la même à la Martinique qu'à la Guadeloupe. Jusque vers 1880 l'évolution dans les deux îles s'était maintenue parallèle, encore que l'ancienne aristocratie de planteurs eût été décimée à la Basse et à la Grande-Terre par la tourmente révolutionnaire. Des usines s'étaient montées et avaient prospéré grâce en partie aux avances du Crédit Foncier Colonial. Celui-ci avait exigé, sous certaines conditions, la garantie des Conseils généraux intéressés. Lorsque la crise arriva, le Crédit Foncier se trouva dans l'obligation, malgré sa bonne volonté, qui fut grande, de réaliser ses gages. Beaucoup des propriétés mises en vente à la Martinique furent rachetées par le Conseil général qui, tout en faisant honneur à la garantie qu'il avait accordée, poursuivait alors une politique de morcellement favorable à la petite propriété. Il n'en fut pas de même à la Guadeloupe où l'on ne trouva guère d'acquéreurs locaux. En fin de compte, nombre de propriétés et d'usines passèrent entre les mains de sociétés métropolitaines qui les détiennent toujours et dont les sièges sont à Marseille, Paris ou Bordeaux. Quelques autres furent rachetées par des Martiniquais. Il ne reste qu'un cinquième des terres à cannes entre les mains des petits propriétaires.

La structure économique et sociale

[Retour à la table des matières](#)

Il en résulte de sensibles différences de structure et d'exploitation. Les compagnies de culture qui ont pris la place des anciens « habitants » à la Guadeloupe sont dirigées par un personnel de maîtrise responsable seulement devant les actionnaires, techniquement remarquable et qui s'occupe à la fois de la culture et de la fabrication industrielle. Deux conséquences encore en découlent. La disparition de la moyenne propriété explique le peu d'importance relative de la distillerie agricole et la prépondérance du sucre dans la production guadeloupéenne. On n'y connaît pas, d'autre part, ou on n'y connaît guère, de contrats fermes entre usiniers et « petits planteurs » indépendants. Ce qui s'en

¹ Rapport SAINT-OLYMPE, inédit.

rapproche le plus est le « colonage » ou « location des terres pour trois, six ou neuf ans », qui comporte pour le colon le droit de construire et d'avoir les cultures vivrières nécessaires à sa subsistance.... Par contre, il doit cultiver une certaine quantité de cannes.... Les autres contrats en usage comportent tous une collaboration ou une surveillance des chefs d'industrie sur les cultures de leurs tributaires. D'ailleurs la qualité des cannes entre normalement en compte dans leur prix de cession et la pratique des « réfections » permet de pénaliser les avaries ou les négligences ¹.

Planche VII



Jeunes Martiniquaises en costume local. Coiffures calandrées et colliers choux.

De toutes manières les bénéfices réalisés par les grandes entreprises sont considérables. Les « usines privées » traitent leurs cannes et cumulent bénéfices agricoles et industriels sans avoir de bilans à publier. D'autres en font autant, sous la forme de sociétés anonymes. Mais la plupart de celles-ci, à la Martinique tout au moins, achètent au dehors la majeure partie de leurs matières premières.

Il s'agit là, au demeurant, d'un véritable artifice. Car les plus importants des planteurs, à Petit-Bourg par exemple, sont en même temps les principaux actionnaires de l'usine à laquelle ils livrent. On comprend que, dans ces conditions, ils dirigent l'exploitation de manière à s'assurer les bénéfices globaux les plus

¹ R. de MAILLARD, *Le régime du contingentement des rhums coloniaux*. Bordeaux, Delmas, in-8°, 1936, p. 293.

importants. À côté d'eux, les petits et moyens planteurs de cannes doivent lutter constamment pour s'assurer, avec l'appui de l'Administration, des revenus suffisants.

Planche VIII



Cliché « Agence des Colonies ».
Jeune Guadeloupéenne.

Cette organisation de l'industrie du sucre et du rhum a eu de nombreuses conséquences, différentes encore à la Martinique et à la Guadeloupe. Il est certain que dans les deux îles les bénéfices ont été considérables. Il est relativement aisé de jauger, à peu de choses près, ceux réalisés par les usines sur la fabrication proprement dite. En 1935 le sucre revenait à des prix variant de 130 à 160 fr. par « quintal rendu quai », le rhum à 550 coûtait de 110 à 160 fr. Il y avait des différences sensibles de centre à centre, mais qui laissaient toujours place avant guerre à de substantiels gains.

Il était beaucoup plus difficile d'évaluer les bénéfices agricoles fort variables suivant la situation, le terroir et aussi les qualités personnelles de l'exploitant. D'autre part, la culture de la canne exige de fortes avances que le gros propriétaire supporte sans difficultés. Le petit planteur s'adresse à l'usine, s'il a de bons rapports avec elle, et tombe de plus en plus sous sa coupe. Le Crédit Agricole ne lui assure encore qu'une indépendance relative. Diverses études menées avant guerre montrent que le prix de revient de la canne peut varier du simple au double et même plus, de 50 à 120 fr. la tonne en 1936. Les meilleurs prix étaient obtenus dans les terres grasses et fortes des plaines de la Martinique, appartenant presque

toutes à de gros planteurs. La Grande-Terre et Marie-Galante connaissaient aussi une exploitation relativement économique. Les frais augmentaient rapidement dans les mornes. Il en était de même, toutes proportions gardées, pour les principales distilleries.

La stratigraphie sociale

[Retour à la table des matières](#)

Il en résultait ainsi à la Guadeloupe comme à la Martinique des bénéfices accrus pour les gros possédants, mais où la différence apparaît, c'est dans l'emploi fait de ces bénéfices. Nous avons vu que dans la première de ces îles les crises sucrières du passé avaient eu pour résultat de substituer des sociétés métropolitaines aux anciens propriétaires d'habitations. L'argent gagné, une fois les frais d'exploitation et de gérance payés, est normalement réparti entre les actionnaires qui le dépensent hors du pays d'où il vient. Les Martiniquais établis dans l'île sœur rapatrient la majeure partie de leurs gains. Il n'en résulte pas de rupture sensible dans l'équilibre traditionnel du pays et il reste place ainsi à la Guadeloupe pour une forte paysannerie de petits et moyens propriétaires que favorise encore l'étendue plus grande du territoire et la configuration de la Basse-Terre peu propice, tout au moins sur le versant Caraïbe, aux vastes exploitations. Grande culture sucrière, cultures secondaires et vivrières peuvent se développer côte à côte sans qu'il y ait obligatoirement subordination. Le café occupe encore 4.000 ha., le bananier 4.500 et les « vivres » 11.500. Et il faut ajouter que la grosse majorité de ces exploitations se trouve entre les mains de gens de couleur avec, pour le bananier surtout, quelques Blancs créoles et européens.

La situation est entièrement différente à la Martinique où toutes les exploitations importantes sont possédées, à peu d'exceptions près, par des « békés » ou Blancs créoles, héritiers directs des anciens « habitants » et comme eux passionnés pour la terre. Leurs bénéfices sont d'abord employés sur place à arrondir le domaine, le surplus étant placé à l'étranger. Or le processus même que nous avons essayé d'analyser tend évidemment à renforcer les plus grosses fortunes et à leur permettre d'absorber peu à peu les autres.

La plus puissante, indivise d'ailleurs entre les membres d'une seule famille, passait pour atteindre largement le milliard en 1939 et apparaissait ainsi de classe internationale. Quelques autres dépassaient les cent millions.

Il en résulte une forte concentration entre les mains des Blancs créoles pourtant peu nombreux. On peut estimer qu'ils monopolisent entièrement l'industrie du sucre, les 5/6 du contingent de rhum exportable, les 7/12 de celui réservé à la consommation locale. L'industrie des conserves d'ananas est encore entre leurs mains. Un unique « béké » fait quelques expéditions de café. Les bananes seules tendent à passer sous le contrôle de l'autre groupe. En fait, cependant, sur les 309.648.000 fr. du commerce spécial d'exportation en 1938, on peut estimer que la

part des blancs créoles s'élevait au moins à 85%. Ils possèdent également, de manière moins visible d'ailleurs, le contrôle des importations.

J'ai tout lieu de croire que cela n'a guère changé depuis lors : le nombre des milliardaires, – en francs papier – ce n'est pas un renseignement pour les Contributions – doit largement dépasser la demi-douzaine. Il n'est que deux secteurs où quelques amodiations se soient produites. Le rôle des gens de couleur s'est accru de manière incontestable avec les progrès de la banane. Ils ont su conquérir une place relativement importante dans le grand commerce et l'on pourrait citer tel commerçant fortement teinté auquel on accorde généreusement de trois à quatre cents millions.

Mais ces brillantes exceptions, que l'on peut toujours expliquer de manière plus ou moins pittoresque, n'ont pas renversé, jusqu'à maintenant, les données de base de l'économie martiniquaise. La tendance à la concentration des biens fonds existe toujours et cette politique des « rassembleurs de terres » obtient parfois des résultats impressionnants malgré les efforts du Conseil général pour l'enrayer. Elle a triomphé sans peine dans le domaine de la canne, des savanes et des grands bois. Elle s'attaque même en certains endroits à la moyenne et à la petite propriété : il existe maints exemples de tel ou tel lopin acheté par un distillateur ou un usinier bien au-dessus du cours.

Une telle structure favorise la naissance de chefs, de leaders de l'économie locale qui sont naturellement les grands propriétaires fonciers de l'île, tous Blancs créoles, il faut le rappeler, ou leurs représentants. Ils ont leur banque, le Crédit Martiniquais et, sauf exception rare, les autres établissements de la place subissent plus ou moins leurs directives. Ils contrôlent tout ce qui les intéresse dans l'activité économique locale et, en fait, aucun établissement ne peut vivre et prospérer contre leur volonté déclarée. Il y faudrait, outre de puissants appuis, la possibilité de jeter sur le marché des sommes énormes.

Il est assez difficile de tracer le tableau de la situation présente dans les deux îles. La prospérité très réelle et l'enrichissement des trente dernières années d'avant 1940 n'avaient profité qu'à un petit nombre. Il existait une minorité de gens riches, quelques-uns très riches, à la Martinique surtout. La classe moyenne était représentée par les fonctionnaires, un certain nombre de commerçants et les gens des professions libérales, notaires, avocats, médecins, etc.... ces derniers, sauf rares exceptions, se recrutant parmi les gens de couleur. Les ouvriers qualifiés des villes et des principales usines percevaient parfois encore des salaires presque décents. Mais l'immense armée des « travailleurs », ouvriers agricoles ou manœuvres non qualifiés, touchait de 10 à 15 fr. par jour en 1939 et les revenus d'une famille entière à la campagne n'atteignaient que rarement 6.000 fr. dans l'année.

Il est donc exact que, jusqu'à l'après-guerre, le niveau de vie des « travailleurs » est demeuré singulièrement bas. Sans doute la misère aux Antilles est-elle moins

de dure, moins dégradante que dans les pays du Nord. On n'y meurt pas de faim, au sens immédiat et littéral du mot, car on trouve toujours quelques fruits, quelques racines, quelques bouts de canne pour apaiser un appétit trop pressant. L'habitat et le vêtement n'exigent que peu de choses. Mais, d'autre part, ces pauvres gens sont dans l'ensemble fort mal alimentés. Leur ration, les pêcheurs mis à part, ne contient pas suffisamment d'éléments azotés. Il leur faudrait surtout un effort presque surhumain pour s'élever au-dessus d'un niveau de vie élémentaire, l'usage courant de produits importés exigeant des dépenses immédiatement quadruplées ou quintuplées.

À l'inverse, ce niveau de vie est à peu près incompressible et, lorsqu'en période de crise l'embauche devient plus rare et que les salaires tendent à baisser, les intéressés y suppléent obligatoirement par des « emprunts » assez bien acceptés dans les mornes, quand ils ne dépassent pas certaines limites, regardés au contraire comme un inadmissible maraudage par les grands propriétaires. Mais il en résulte que la solidarité qu'on prétend exister entre le coupeur de cannes et son employeur n'est guère qu'un mythe pieux défendu pour les besoins de la cause, et pour reprendre un thème que j'ai développé ailleurs, il ne serait pas « absurde de prétendre que le niveau de vie trop bas des gens de travail... les met en dessous et, partant, en dehors des crises économiques qui se déroulent sur un plan supérieur à celui où ils sont maintenus. Et quelque faiseur de systèmes en pourrait inférer avoir trouvé le pays idéal pour essayer les réformes les plus osées, puisqu'il serait assuré en tout cas de ne pas trop aggraver la situation de ses « cobayes ».

Puis la reprise vint. Les salaires ont été augmentés de manière substantielle. Ils sont, à l'heure actuelle, ceux de la région parisienne avec un abattement de 12%. La législation sociale s'applique au prix de difficultés nombreuses. Elle ne peut être financée qu'aux alentours de 50 ? par les « Isles ». Intégralement appliquée, elle coûtera donc fort cher à la Métropole, qui dépense d'ores et déjà beaucoup plus pour ces pays qu'avant l'assimilation.

Les effets sociaux de cette dernière apparaissent par ailleurs quelque peu contradictoires. L'ouvrier agricole a vu son salaire augmenter dans des proportions considérables, non seulement sur le papier, mais aussi en valeur or. Les patrons se sont défendus et continuent de se défendre en modernisant aussi vite qu'ils le peuvent usines et plantations. Ils n'avaient naguère encore aucun intérêt à le faire. L'utilisation du travail humain sur place – il y en avait toujours de disponible – donnait beaucoup de souplesse à leurs entreprises et coûtait moins cher au total que l'emploi de machines coûteuses d'achat, et d'entretien difficile. La situation maintenant est renversée et l'on tend de plus en plus à réduire le nombre des salariés, parce qu'ils coûtent trop cher pour un rendement trop au-dessous de la moyenne. J'ai déjà pris position sur ce problème. Ces rendements insuffisants sont en fonction directe des conditions de climat et de vie auxquelles les travailleurs sont soumis.

Mais les résultats demeurent. Les ouvriers agricoles, par exemple, travaillent à la « tâche » ou à la journée. Dans les deux cas ils sont payés sur la base de huit heures de travail effectif. Il est exceptionnel qu'ils en fassent beaucoup plus de cinq. La cadence, par ailleurs, n'est pas d'une excessive rapidité, ce que, pour ma part, j'admets sans aucun mal et ceux qui ont envie d'incriminer la paresse du « travailleur » n'ont qu'à aller prendre sa place sous le soleil des tropiques.

Seulement ledit « travailleur » revient cher maintenant, trop cher souvent aux yeux de ses employeurs, et on tend de plus en plus à le remplacer, chaque fois qu'il est possible, par la machine. Ce qui a commencé pendant la guerre et l'on a feint de croire alors que cela n'avait après tout qu'une importance médiocre, car les gens inemployés pouvaient se débrouiller d'une façon ou de l'autre. Les années 1943 et 1944 avaient connu en particulier une réduction massive des cultures d'exportation et le licenciement d'un nombreux personnel. Mais, selon les propres termes de M. Roseau, les hommes « libérés de la culture de la canne » parvinrent à s'occuper en se faisant pêcheurs, manœuvres charpentiers, les autres se contentant, comme Candide, de cultiver leur jardin.

Cela ne put durer parce qu'il y a un minimum indispensable au-dessous duquel on ne saurait descendre et qui équivaut en gros au salaire de trois journées de manœuvre par semaine. Si le revenu augmente, la masse des « travailleurs » demeure assez fruste pour ne guère chercher à améliorer, comme on dit chez nous, son « niveau de vie », mais bien plutôt à diminuer la durée de son effort. Encore faut-il cette fois que le plancher, et non plus le plafond, ne soit pas crevé.

Ceux qui se tirent le moins mal d'affaire, ce sont les petits possédants auxquels une cinquantaine ou une centaine de bananiers assurent des disponibilités en argent qu'ils n'avaient jamais eues. Ils ne sont pas la majorité.

Cela s'est compliqué d'une situation démographique devenue inextricable. À la Martinique comme à la Guadeloupe, le nombre des naissances recensées a plus que doublé depuis vingt-cinq ans. Il dépasse maintenant 8.000 dans chacune des deux îles à chaque année qui passe, tandis que les décès officiellement constatés demeurent au-dessous de 4.000. Il en résulte une croissance rapide et en partie volontaire de la population – la prolifération, si j'ose dire, apparaît comme une industrie rentable au niveau le plus bas de la société et l'on a la douce surprise de voir maintenant des femmes de quarante ans et plus déclarer à qui de droit la venue au monde de leur premier rejeton.

Seulement, que fera-t-on de ces enfants dans une dizaine ou une quinzaine d'années ? D'ores et déjà la Martinique cherche à exporter sa main-d'œuvre excédentaire. Elle se trouve prise en fait dans le dilemme suivant : ou envoyer chaque année chercher fortune ailleurs plusieurs milliers d'enfants dont elle ne peut plus, dans l'organisation actuelle, assurer de manière convenable la subsistance, ou procéder, comme Porto-Rico par exemple, et avec l'aide accrue de la Métropole, à

une refonte étendue du système de propriété et surtout des méthodes de production. Cela devrait permettre, de l'avis des meilleurs connaisseurs, le doublement des superficies cultivées avec des rendements accrus, ce qui écarterait pour quelque temps le spectre de la grande crise.

L'importance conservée à la Guadeloupe par les cultures vivrières, celle prise par la banane, la superficie plus grande du pays doivent permettre « d'étaler » à peu près, pendant une vingtaine d'années encore.

Il serait fastidieux de suivre dans le détail l'ensemble des mesures prises pour adopter la législation métropolitaine, dans tous les domaines, aux nécessités locales. Les Antilles se sont efforcées, dans l'ensemble, de maintenir une partie de leurs anciennes prérogatives, encore que celles-ci se soient fortement amenuisées. Mais le contingentement subsiste, mais le prix de l'alcool à la consommation locale reste maintenu à un taux fort inférieur à celui pratiqué dans la Métropole, ne fût-ce que pour ne pas toucher trop ouvertement à ce qu'un de mes vieux amis appelait jadis le « vin du pauvre ».

Toutes ces difficultés cependant ne peuvent être que transitoires. La bienveillance de la Mère Patrie n'est pas en cause. Il lui a été possible, jusqu'à maintenant, de soustraire usines, distilleries, ananas et bananes des Antilles aux effets d'une libre concurrence qu'à terme, il est vrai, on s'était assez imprudemment engagé à faciliter. Malgré tout un certain nombre d'établissements se ferment ou se transforment, par exemple d'usines en distilleries. Et les petites distilleries à leur tour se laissent absorber par les grosses ou par les usines demeurées actives. On peut se demander ce qu'en fin de compte il en résultera.

C'est donc sur un jour en grisaille que semble se lever pour ces petits pays, et pour la Martinique plus encore que pour la Guadeloupe, l'aube des temps nouveaux. On peut admettre qu'il leur faudra réapprendre bon gré, malgré, à une époque sans doute plus rapprochée qu'ils ne l'imaginent d'ordinaire, à se suffire de nouveau à eux-mêmes pour la plus grande partie de leurs besoins, à se contenter surtout de médiocres bénéfices que la seule Métropole ne pourra plus financer, à moins qu'ils ne trouvent d'autres débouchés, d'autres sources de revenus.

Les grands travaux

[Retour à la table des matières](#)

C'est ce à quoi tendent en partie les grands projets d'équipement et d'organisation élaborés au lendemain de la guerre et dont certains sont en cours de réalisation. Les principaux ont été établis par le Service du Plan au Ministère de la France d'Outre-Mer et ont été soumis aux Conseils généraux intéressés dans le courant de 1946. Le volume des travaux et transformations alors envisagés correspondrait, tant pour la Guadeloupe que pour la Martinique, à des prévisions de dépenses de l'ordre de dix milliards, ce qui paraissait fort beau aux intéressés eux-mêmes. « Nous avons trop l'habitude des désillusions, écrivait un des

rapporteurs, pour ne pas songer, dès l'abord, que nos débats autour de ce vaste programme rappellent un peu la légende du miroir aux alouettes ¹. »

Parmi les mesures envisagées, nous avons déjà cité celles qui tendaient à la concentration des usines jugées trop nombreuses. Les plus intéressantes, au point de vue agricole, concernent la mise en valeur de la mangrove qui couvre plusieurs milliers d'hectares dans l'une et l'autre île. On voyait d'ailleurs loin. Il s'agissait de produire d'abord le riz nécessaire aux Antilles Françaises. Les terres récupérées et asséchées devaient ensuite être morcelées et consacrées soit à la canne soit à la banane. Rien qu'au fond de la baie de Fort-de-France « avec les facilités de transport maritime que cela comporte, la production en bananes (des 2.000 ha. récupérés) pourrait atteindre annuellement 50.000 t., valant aujourd'hui un milliard de francs F.O.B. Fort-de-France » ². Et cela paraissait d'autant plus intéressant que ces terrains font incontestablement partie du domaine public maritime au delà duquel les droits de la collectivité s'étendent encore sur les cinquante pas géométriques réservés dès les débuts de la colonisation.

Rien ou presque, cependant, n'a été jusqu'ici réalisé. L'on avait vu trop grand. Il ne paraît guère indiqué d'installer des digues en mer dans des pays où les cyclones s'accompagnent d'effroyables tempêtes – les « raz de marée » de la terminologie locale – qui auraient vite fait de détruire les levées d'argile corroyée prévues, même renforcées par des « blocs de basalte d'au moins 50 kg. ». Il paraît sage de laisser à une partie de la mangrove elle-même le soin d'assurer la protection avancée des ouvrages à construire qui, du coup, deviendraient moins onéreux et moins aléatoires. La vitesse de colmatage indiquée est très nettement exagérée. Enfin la valorisation agricole ne peut guère se réaliser sans quelques mécomptes, encore que les perspectives actuelles soient un peu moins mauvaises qu'il y a cinq ans. Le riz pousse fort bien dans les Antilles où il constitue de plus en plus un aliment de base. Mais on ne le produit pas à la Martinique et à la Guadeloupe parce que la main-d'œuvre spécialisée fait défaut, et on peut dire sans méchanceté que la population de ces départements ne montre qu'un enthousiasme des plus médiocres à exécuter son travail les pieds dans l'eau. La situation peut changer avec l'emploi des méthodes américaines qui utilisent l'avion et permettent de se passer, dans une large mesure, de la main-d'œuvre au sol. L'on songe donc, à l'heure actuelle, qu'il devrait être possible de reprendre quelques-uns des projets qui étaient à l'ordre du jour il y a cinq ou six ans. Il est également question de la canne, voire de la banane. Il reste vrai que des travaux de drainage bien conduits et relativement peu onéreux permettraient de gagner rapidement dans l'une et l'autre île plusieurs centaines d'hectares immédiatement « valorisables ». La mangrove qui continue à s'avancer du côté de la mer recule du côté de la terre et, en fait, toute

¹ V. SABLÉ, *Sur le projet d'un plan d'équipement public et de développement économique et social de la Martinique* présenté par le Service du Plan du Ministère de la France d'Outre-Mer. Fort-de-France, Imp. Gouvernement, 1946, p. 5.

² D'après le rapport ROSEAU, reproduit dans le rapport SABLÉ précédemment cité.

la partie basse de la plaine du Lamentin à la Martinique a été gagnée à la culture depuis 1671. On peut ajouter que ces alluvions forment la meilleure terre à cannes qui existe et que certaines « pièces » y portent des rejetons pendant dix, quinze et même vingt ans de suite.

Un autre projet d'envergure est celui des adductions d'eau. La Grande-Terre de la Guadeloupe, le Sud de la Martinique peuvent connaître des sécheresses prolongées. Les mares s'épuisent, le bétail meurt de soif et de faim, dans les savanes desséchées. L'homme ne dispose alors que de l'eau des citernes quand il ne se contente pas du liquide croupissant des mares. Il faut parfois ravitailler par mer. Or, à assez peu de distance, dans les deux cas, existent des montagnes abondamment pourvues. Là aussi de très vastes espoirs ont été soulevés par tel projet visant à irriguer les plantations de la Grande-Terre avec les eaux de la Guadeloupe proprement dite. Ce serait le seul moyen d'obtenir une production régulière et d'envisager même une extension des cultures. Sera-t-il permis de rappeler qu'un pays tropical, où il tombe encore 1.200 mm. d'eau par an, ce qui est le cas de la Grande-Terre, et où la saison vraiment sèche ne dure pas plus en moyenne de trois à quatre mois par an, n'apparaît point comme particulièrement déshérité au point de vue agricole et que, même pour la canne, l'irrigation n'y est pas toujours nécessaire ?

Ce qui reste, et ce sur quoi tout le monde est d'accord, c'est l'incontestable nécessité de fournir aux régions sèches, tant de la Martinique que de la Guadeloupe, une eau saine et abondante, pour les hommes comme pour les animaux. Les pouvoirs publics ont fini par adopter la solution préconisée tant par les ingénieurs des services locaux que par les représentants de grandes sociétés métropolitaines. On est en train d'achever l'installation à la Martinique d'un système fort étendu et fort complexe de distribution d'eau à partir d'une usine centrale d'épuration. Ce n'est peut-être pas sans inconvénients dans un pays à cyclones et tremblements de terre. Il est maintenant question d'appliquer le procédé au Nord de l'île. Je suis de ceux qui s'excusent de garder quelque scepticisme en l'espèce. Là où il tombe de 2 à 3 m. d'eau répartis sur l'année entière, l'installation d'une conduite ne me paraît pas d'une urgence particulière. J'attends également, avec une curiosité que je ne cherche point à dissimuler, le moment où l'actuelle société métropolitaine aura cédé l'exploitation de sa concession au département et où l'on verra reparaître de manière automatique l'admirable foisonnement des dérivations illicites. Heureux encore si les délinquants ne se contentent pas de faire un trou dans la conduite et d'oublier ensuite de le reboucher... Je ne cacherai donc pas, aujourd'hui encore, ma préférence pour des solutions locales, purement locales : barrages, puits, adductions d'eau à faible distance, etc....

Les ports et les aérodromes

[Retour à la table des matières](#)

D'autres projets concernent les communications avec l'extérieur. La Martinique et la Guadeloupe sont des îles : elles peuvent être abordées par mer et maintenant par air. Il s'agit de mettre en état leurs ports et leurs aérodromes.

Le mouillage de Pointe-à-Pitre, malgré son excellente position au fond du petit Cul-de-Sac Marin, à l'abri des vents du large, est demeuré fort longtemps très médiocrement outillé. Les « courriers » de la C. G. T. (*Compagnie Générale Transatlantique*) étaient obligés naguère encore de mouiller en rade et le débarquement se faisait en canots ou en allèges. Il n'y avait pas eu d'aménagements de très grande importance depuis l'occupation anglaise de la guerre de Sept Ans. La modernisation a été entreprise à la suite du cyclone de 1928, qui avait causé d'énormes dégâts, et s'est poursuivie sans arrêt jusqu'à la guerre. Au lendemain de la Libération, de nouvelles transformations ont été effectuées. « Des murs de quai de 455 m. de longueur en trois alignements » permettent désormais « l'accostage simultané de deux grands navires et d'un cargo d'importance moyenne ». On y accède par un étroit chenal de 180 m. de largeur seulement, mais où les fonds sont maintenus à 9 ou 10 m.

D'autre part, afin de suffire aux opérations d'embarquement et de débarquement, un matériel moderne de levage et de manipulation a été acquis en 1945, « une grue automobile Diesel, des chariots grues Yale et des élévateurs à fourchettes dits sauterelles (courroies transporteuses) ». On a construit de vastes docks et deux tanks à mazout de 750 m² chacun, reliés à un réservoir souterrain et dont la canalisation court le long des quais. Une eau excellente et du courant continu peuvent être mis à la disposition des navires qui en ont besoin. Les ateliers de réparation annexés au port permettent de réparer les avaries peu importantes. Enfin le bon état des passes est assuré par une drague qui travaille de manière presque permanente ¹.

À Basse-Terre, par contre, il n'existe guère jusqu'ici qu'une rade foraine heureusement abritée des alizés de l'E.-N.-E. par le massif Caraïbe et la Soufrière, mais elle est appelée à prendre une importance croissante avec l'extension du trafic bananier auquel un appontement se trouve plus spécialement réservé.

Fort-de-France est le seul port de la Martinique qui possède des installations dignes de ce nom, les plus importantes d'ailleurs des Antilles Françaises. Elles forment deux ensembles nettement distincts, séparés l'un de l'autre par la

¹ D'après une brochure de l'Agence des Colonies sur la Guadeloupe en 1946.

presqu'île du Fort Saint-Louis. De celui-ci jusqu'à la Pointe-des-Nègres s'étend la Baie-des-Flamands qui constitue la rade proprement dite. À l'Est, au contraire, s'allongent les baies dites du Carénage et des Tourelles. C'est la partie la mieux abritée et aménagée. Elle comporte une grande forme de radoub, dont la longueur a été portée pendant la guerre à 200 m. contre les 120 primitifs, au moyen de terrassements provisoires, aujourd'hui révisés. Elle a une largeur de 34 m. avec un tirant d'eau de 8 m. 50. Des ateliers de réparation lui sont annexés et elle est fréquentée par les navigateurs de toute la mer Caraïbe.

Les gros navires ne pouvaient accoster jusqu'à maintenant qu'à la darse et aux quais de la Transatlantique où ils trouvent de vastes terre-pleins, des magasins spécialisés, des ateliers, une aiguade et un parc à charbon. Une grosse conduite amène le mazout du parc à demi enterré où on l'entrepose. Mais ce port est uniquement réservé aux navires de la Compagnie Générale Transatlantique et des Messageries Maritimes. Il suffit à peine à leur trafic malgré la réfection des quais aujourd'hui achevée. L'on en a installé également de nouveaux, avec un tirant d'eau de 11 m. sur 570 m. de long et qui sont accessibles aux navires de toutes les compagnies. On espère que, petit à petit, les grandes maisons qui s'occupent d'importation viendront installer leurs magasins dans la région. Jusqu'ici elles semblent préférer demeurer au « Bord de Mer », proche de la baie des Flamands où les navires de plus de 2 m. de tirant d'eau sont obligés de rester au large et où le débarquement se fait par allèges ou gabarres à fond plat, mais à proximité immédiate des magasins et dans un quartier traditionnellement commerçant.

La baie du Carénage proprement dite s'étend immédiatement derrière le Fort-Saint-Louis et présente des fonds de 6 à 12 m., encore qu'elle s'envase progressivement du côté de la ravine Bouillé. D'importants dragages effectués depuis 1930 l'ont remise progressivement en état et ont permis l'installation d'un poste d'accostage à proximité immédiate de l'entrepôt frigorifique.

En dehors de Fort-de-France, il n'existe que quelques appontements, dont les plus importants sont ceux de Saint-Pierre, de Trinité et du Marin.

Avant la guerre les Antilles Françaises étaient reliées deux fois par mois à la Métropole et à la côte ferme jusqu'à Colon par les longs courriers de la Transatlantique. Des lignes annexes partaient de Fort-de-France vers la Guyane et Haïti. Une fois par mois passaient les paquebots mixtes de la ligne d'Océanie via Panama. Plusieurs lignes américaines, anglaises ou canadiennes y faisaient escale. Les hostilités ont désorganisé tout ce système qui ne se reconstitue que lentement. À l'heure actuelle, des paquebots relient à nouveau les Antilles à l'Europe et à l'Amérique. Il y a 2 « courriers » par mois avec la France. Mais il faut y ajouter les bananiers et les cargos aménagés pour recevoir un certain nombre de passagers dans des conditions de confort acceptables et à des prix moins élevés, malgré tout, que ceux de la voie aérienne.

Depuis longtemps déjà les Panamerican Airways desservent les Antilles. Elles ont d'abord utilisé des hydravions qui amerrissaient dans la baie même de Fort-de-France, puis le service fut suspendu jusqu'à l'achèvement de l'aérodrome construit dans la plaine du Lamentin. Ce fut, au reste, une dure entreprise. L'emplacement choisi répondait à des impératifs rigoureux mais comportait de lourdes servitudes dues surtout au caractère marécageux de la région où il faut, en certains points, aller chercher le sol stable à 18 m. de profondeur. Des milliers de camions chargés de madrépores permirent d'obtenir une piste solide. Et en même temps, ce à quoi on n'avait guère songé, il en résulta un assainissement général de la plaine.

Désormais, cependant, la Martinique possède un aérodrome de classe internationale sur lequel de nombreux avions se posent chaque jour. Le problème de la liaison directe avec la Métropole ne se pose plus comme il y a quelques années. Air-France assure le service par les États-Unis jusqu'à la Guyane. Et l'on peut aussi revenir de cette dernière par Dakar. Ainsi s'estompe peu à peu le souvenir de la catastrophe du Latécoère disparu en plein Atlantique le 6 juillet 1947.

Le tourisme

[Retour à la table des matières](#)

À ce problème des communications est lié, de manière plus ou moins directe, celui du tourisme.

La Martinique et la Guadeloupe possèdent des sites magnifiques entre tous. Leur climat est d'une douceur exquise pendant les mois qui correspondent à l'hiver dans nos contrées. Elles se trouvent sur les routes maritimes qui conduisent des États-Unis à l'Amérique du Sud. Toutes conditions qui semblent *a priori* favorables à un large développement de l'industrie touristique que l'actuelle Commission des Caraïbes, dont le siège est à Trinidad, cherche à encourager par tous les moyens.

Il reste beaucoup à faire dans ce domaine, parce que pendant longtemps on ne s'y est qu'assez peu intéressé dans ces îles où l'on a toujours pratiqué la plus large hospitalité.

Il en résulte que dans beaucoup de communes il n'existe pas d'hôtel. Les voyageurs d'un certain rang, s'ils ne sont reçus chez des particuliers, peuvent coucher soit à la mairie, soit à la gendarmerie où il y a toujours une ou deux chambres à la disposition des passants. On arrive aussi, avec quelques accointances, à découvrir la « bonne dame » qui, moyennant finances, consent à préparer les repas.

Ces mœurs patriarcales, et qui ont leur charme, n'ont au fond évolué qu'assez lentement. Ce sont les capitales qui ont donné le branle et sur ce point la Guadeloupe est nettement en avance sur l'île sœur. Basse-Terre possède depuis

quelques années déjà un hôtel, de conception moderne, près duquel se trouve un cinéma qui passe pour l'un des plus beaux des Antilles. À Pointe-à-Pitre un établissement neuf vient de combler « un vide cruel ». La Chambre de Commerce de la même ville a fait édifier la « Pergola » du Gosier auprès d'une des plus belles plages de l'île. À la Martinique, l'ancienne résidence du gouverneur, le Vieux Moulin, a été transformée en centre de réception pour les passagers d'Air-France. Le Lido, à quelques kilomètres de la capitale, jouit également d'une renommée méritée. Il existe dans la ville même un certain nombre d'hôtels convenables, sans beaucoup plus. On en retrouve à Saint-Pierre, au pied du volcan, ainsi que dans quelques bourgs côtiers d'accès facile. Beaucoup sont modestes. Il est préférable, dans plus d'un cas, de ne pas coucher hors de son domicile ou de ne s'y risquer qu'à bon escient. Sans quoi moustiques, punaises ou mille-pattes se chargent de vous rappeler à une triste réalité. Il est incontestable que, dans ce domaine, un gros effort reste à accomplir.

Il y a aussi dans l'une et l'autre île quelques stations où l'on va « changer d'air », mais elles demeurent pratiquement réservées aux gens du cru. On y loue une maison plus ou moins confortable, à moins qu'on ne l'achète, pour le week-end autant que pour les vacances. C'est à Saint-Claude, sur les flancs de la Soufrière, par 500 m. d'altitude, qu'habitaient les gouverneurs de la Guadeloupe. Beaucoup de riches martiniquais ont une maison à Balata, au-dessus de Fort-de-France, et vont y passer la nuit en période d'hivernage. D'autres préfèrent le Morne Rouge ou le bord de la mer à Sainte-Luce, au Vauclin ou à Sainte-Anne.

Ce particularisme, joint au manque de confort, explique les caractères très spéciaux du tourisme aux Antilles Françaises. La Martinique surtout, avec la Pelée et le souvenir de l'impératrice Joséphine, attirait les étrangers. Mais on y faisait escale, on ne s'y arrêtait pas. Les paquebots luxueux de toutes nationalités qui croisaient en hiver dans la mer Caraïbe – *Le Normandie* lui-même est passé à deux reprises en 1938 et 1939 – ne demeuraient en rade que quelques heures, le temps de permettre à leurs hôtes d'aller faire un tour à terre et d'acheter quelques curiosités. Les Américains recherchaient les parfums, les liqueurs, goûtaient sans méfiance au punch créole et les rues alors n'étaient plus assez larges pour les ramener au port. D'autres parcouraient un peu le pays dans des voitures louées à l'avance par des correspondants attirés. À la Martinique on les menait par la route de la Trace jusqu'à Saint-Pierre, où leur bateau les attendait. Il en résultait un mouvement d'affaires qui était estimé en 1938 à un maximum de 200.000 dollars et qui était pratiquement entre les mains des représentants accrédités des compagnies maritimes intéressées.

Il n'y a pas de doute que c'est fort peu en comparaison des îles anglaises ou américaines. L'exemple que l'on cite toujours est celui de la Barbade, parce qu'il s'agit d'une île beaucoup plus petite que la Guadeloupe et la Martinique, relativement peu accidentée, sans volcan, ni forêt, ni torrent impétueux. Cependant, en 1938, 2.000 visiteurs y avaient séjourné plusieurs semaines et

dépensé plus d'un million de dollars. D'où venait ce contraste, alors qu'aux Antilles Françaises, à la même époque, la vie était incontestablement moins chère et qu'on pouvait y acheter, selon le mot d'une hôtesse anglaise, « les vins et les parfums de France » ? « Mais, ajoutait-elle, les visiteurs se plaignent de ce qu'on ne trouve pas d'hôtels confortables, de ce que vos rues soient sales, de ce qu'on y fait beaucoup de bruit, de ce que vos routes soient scabreuses et vos chauffeurs trop fantaisistes, de ce que les étrangers soient souvent estampés par des commerçants sans scrupules. »

La Guadeloupe avait l'avantage alors d'un Syndicat d'initiative plus agissant et de routes mieux entretenues. Il fallut attendre la veille de la guerre pour qu'un effort sérieux fût entrepris à la Martinique, sous l'énergique impulsion des Gouverneurs Alfassa et Spitz. Le premier a laissé son nom, au moins dans la tradition populaire, au boulevard qu'il fît aménager en bordure de la mer. Le second créa l'Office du Tourisme et fit construire un coquet pavillon pour l'abriter.

Depuis la Libération on songe à repartir sur de nouvelles bases. Le Service du Plan au Ministère de la France d'Outremer a présenté des projets d'équipement grandioses. Celui de la Martinique, que je connais bien, prévoyait la création d'une cité touristique au Sud de la baie de Fort-de-France, avec une troupe permanente de théâtre pendant la saison, et diverses stations d'altitude, toutes munies d'hôtels et de restaurants. Il en eût coûté, à cette époque, d'après des estimations sommaires, un minimum de 500 millions, sans compter les dépenses d'urbanisme. Des projets du même genre étaient en gestation pour la Guadeloupe.

Qu'on me pardonne un certain scepticisme en la matière ! Il n'est guère de pays plus beaux au monde que les Antilles Françaises. Elles méritent d'être aimées, visitées, étudiées. Elles présentent de tels contrastes, une telle variété de sites et de mœurs qu'il faut des années, malgré leur exigüité, pour commencer à les connaître, à en pénétrer l'âme. Je ne pense pourtant pas que d'ici longtemps encore il soit facile d'en faire des centres de séjour pour Américains, les seuls clients sur lesquels on puisse compter, l'Europe étant trop loin et les voyages de cette envergure, jusqu'à nouvel ordre, trop chers... Une de nos fiertés, un de nos orgueils, c'est d'avoir fait de ces îles perdues dans l'Atlantique des « lambeaux de l'histoire de France palpitant sous d'autres cieux ». Elles sont habitées par des populations d'une ombrageuse susceptibilité, auxquelles tout ce qui pourrait ressembler, de près ou de loin, à une discrimination de couleur apparaîtrait immédiatement et à juste titre comme une odieuse brimade. Or, sans parler même de cette brûlante question, le grand tourisme suppose, chez ceux qui veulent en bénéficier, tout un ensemble de contraintes, de disciplines, de sujétions que je vois mal accepter par les Martiniquais ou les Guadeloupéens et que, pour ma part, je ne tiendrais nullement à leur voir accepter. Les « Isles », nos « Isles » perdraient beaucoup à une telle standardisation de cette naïveté et de cette grâce inimitables que peuvent seuls goûter ceux qui se sont mêlés à leur vie propre. Et ce n'est pas dans les grands caravansérails modernes que se recrutent à l'ordinaire ceux qui s'arrêtent dans un

pays parce qu'ils s'y trouvent bien, parce qu'ils sympathisent avec ses occupants. Mais il est à la Martinique comme à la Guadeloupe des littérateurs ou des peintres qui s'y sont fixés pour toujours, d'autres qui, après les avoir parcourues, n'aspirent qu'à y revenir.

LES DÉPENDANCES DE LA GUADELOUPE

[Retour à la table des matières](#)

Et ce qui est vrai de la Martinique et de la Guadeloupe peut s'appliquer, toutes proportions gardées, aux dépendances de cette dernière, qu'on appelle localement les « îles », par opposition à la Basse-Terre et à la Grande-Terre qui forment le « continent ».

Les plus lointaines sont Saint-Martin et Saint-Barthélemy. L'une et l'autre appartiennent à l'arc médian des Antilles et apparaissent formées de sédiments tertiaires. Saint-Barthélemy couvre une superficie d'environ 25 km² et sa population atteint 2.500 habitants. La rade principale est celle de Gustavia, souvenir de la domination suédoise qui s'y est exercée de 1784 à 1877. Saint-Martin n'est française que pour les deux tiers (59 km² avec 6.450 habitants). L'exploitation des marais salants, les pêcheries, l'élevage, quelques petites industries annexes, comme la poterie et la vannerie, sont les principales ressources actuelles de ces îles. Le commerce et la contrebande y ont été jadis fort actifs. Dans l'ensemble, cependant, les ressources apparaissent médiocres et l'on a même à certains moments dispensé les habitants de Saint-Barthélemy du paiement de l'octroi de mer.

La grande originalité de ces îles vient de la population, d'origine normande ou anglo-normande, et qui, trait unique dans les Petites Antilles, Saba exceptée, est demeurée en majorité blanche. Les gens se marient entre eux et le type physique, assez trapu, se maintient jusqu'ici sans trop d'altération, de même que les femmes, aux yeux bleus, continuent à porter la « quichenotte » traditionnelle de leurs ancêtres.

La Désirade est la première terre que l'on aperçoit en arrivant d'Europe. Elle couvre 27 km² avec un peu plus de 1.700 habitants, pêcheurs ou cultivateurs. Longue de deux lieues et large d'une, elle présente plus ou moins la forme d'un bateau renversé. Elle est dominée par un plateau d'environ 280 m. de haut qui tombe par des falaises abruptes au Nord-Ouest, tandis qu'il s'abaisse en pentes régulières sur l'autre versant. On y a essayé à diverses reprises la culture du coton.

La Désirade renferme aussi la léproserie des Antilles installée sur la côte septentrionale, loin de toute autre habitation.

Au Sud de la Pointe des châteaux s'étend la Petite-Terre (moins de 4 km²), plate, à fleur d'eau et habitée seulement en temps normal par les gardiens du phare qu'on y a installé.

Les Saintes, au contraire, ainsi baptisées par Christophe Colomb en l'honneur de la Toussaint, comportent huit îlots entièrement volcaniques dont les deux plus grands seuls, Terre-de-Haut et Terre-de-Bas, sont habités (14 km², 2.000 habitants). Ainsi se trouve rassemblé « dans un étroit espace tout ce qu'on peut imaginer de caps, de baies, de pointes, de mornes, d'écueils, de passes et de plages ; les souvenirs du temps passé, petit cimetière marin où dorment les canonnières et les gabiers des vieux vaisseaux ou des croiseurs modernes, Fort-Napoléon dominant les eaux que sillonnaient les escadres »¹.

Terre-de-Haut possède la capitale de l'archipel, Grand-Bourg, en partie peuplée de Bretons et qui compte un millier d'habitants avec des maisons d'aspect moderne et fort bien agencées. C'est devenu le lieu de villégiature le plus fréquenté de la Guadeloupe et où l'on vient passer soit le week-end, soit la période la plus désagréable de l'hivernage. On peut signaler au passage que les mancenilliers y montent jusqu'au sommet des collines et qu'on y rencontre encore de magnifiques iguanes, totalement disparus des îles voisines.

Marie-Galante est, à beaucoup près, la plus importante des îles rattachées à la Guadeloupe. Elle est de forme quasi circulaire et presque entièrement constituée de calcaires d'origine corallienne. Elle apparaît sensiblement plus accidentée néanmoins qu'il ne semblerait au premier abord. Elle atteint 205 m. au N.-E. et l'on peut y distinguer plusieurs niveaux différents. Elle possède une rivière pérenne, la rivière Saint-Louis qui débouche des « gorges » sur une plaine couverte de champs de cannes qu'elle contribue à irriguer.

L'île, qui couvre 149 km² et est peuplée d'environ 30.000 personnes², possède trois usines à sucre. C'est de la récolte de cannes que dépend avant tout sa prospérité ou son dénuement. Comme à la Grande-Terre le problème de l'eau est capital et les quelques maigres étangs qu'on rencontre au fond des dolines ne sont que d'un faible secours. En dehors de la canne il existe quelques champs de maïs, quelques légumes, un peu d'élevage. Une centaine d'hectares sont en voie de reforestation.

¹ Brochure ronéotypée de l'Agence des Colonies sur la Guadeloupe en 1916.

² Ce sont du moins les chiffres officiels. Mais sur les 30.000 habitants recensés je doute qu'il en existe plus d'une vingtaine de mille en chair et en os.... Les autres sont putatifs.

LES ORGANES DE LA VIE ADMINISTRATIVE ET SOCIALE

[Retour à la table des matières](#)

Tous ces territoires sont soumis aux mêmes règles d'administration. Sous l'Ancien Régime, Fort-de-France était le siège du gouvernement général des îles du Vent. La séparation eut lieu sous la Révolution : la dernière guerre montra la nécessité de revenir à un gouvernement centralisé dans des circonstances exceptionnelles. Le gouvernement actuel a, de nouveau, supervisé les préfets des différentes îles par une sorte de superpréfet pour assurer l'unité de vues dans le monde caraïbe.

Il serait inutile et fastidieux de refaire ici l'historique des dispositions au demeurant fort libérales qui conduisirent la Martinique et la Guadeloupe à la loi d'assimilation du 19 mars 1946. La caractéristique essentielle du régime qui fonctionna pendant près de 80 ans venait des pouvoirs très étendus accordés tant au gouverneur qu'au Conseil général. Le premier possédait à peu près tous les pouvoirs reconnus par la Constitution au Président de la République, mais à la différence de ce dernier, il en usait largement. Le Conseil général avait les pouvoirs d'un petit Parlement qui votait les impôts et fixait le budget. On comprend dans ces conditions pourquoi la majorité aux Assemblées locales était si disputée, pourquoi aussi la vie politique avait pris un tel développement aux Antilles.

Quant aux lois métropolitaines, elles n'étaient appliquées qu'à la suite de mentions formelles ou de décrets spéciaux, ce qui entraînait parfois des retards considérables.

L'assimilation

Il s'agit là désormais d'un passé définitivement révolu et la loi du 19 mars 1946 a érigé les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane Française en départements de plein exercice. L'article 2 stipulait que les lois et décrets en vigueur dans la France métropolitaine et non encore appliqués à

ces colonies, feraient, avant le 1^{er} janvier 1947, l'objet de décrets d'application à ces nouveaux départements. L'article 3 renferme cependant une très légère réserve puisque « dès la promulgation de la présente loi, les lois nouvelles applicables le seront dans ces départements sur mention expresse insérée aux textes », ce qui implique la nécessité de cette mention. L'Assemblée de l'Union Française en a pris prétexte pour demander à être toujours consultée sur l'opportunité d'appliquer telle ou telle législation nouvelle aux départements d'outremer.

Il est peut-être difficile à un vieux « colonial » de porter un jugement équitable sur les transformations accomplies. Mais les « assimilateurs » les plus impénitents ont eux-mêmes hésité quand il s'est agi de passer de la théorie à la pratique. Les décrets prévus par la loi du 19 mars 1946 n'ont été publiés qu'avec beaucoup de retard. Si les préfets ont été nommés et ont pris possession de leurs postes dans le courant de l'été de 1947, les anciens budgets coloniaux ont continué à courir jusqu'au 1^{er} janvier 1948. Les budgets départementaux, qui leur ont succédé, ont été ramenés à des dimensions inférieures : nombre des dépenses passaient en effet au compte de la Métropole.

Il est certain que l'assimilation, l'intégration plutôt des vieilles colonies dans la communauté française a été passionnément voulue par les populations. J'ai entendu rappeler, dans une occasion récente, par le Président du Conseil général de la Martinique, que telle était déjà la position du sénateur Allègre, ancien gouverneur de l'île à la fin du XIX^e siècle. Le décret était de nouveau préparé et prêt à signer, lorsque par un coup de Jarnac demeuré célèbre dans les annales parlementaires, le ministère Clemenceau fut renversé en 1909.

L'application des Assurances sociales, s'ajoutant aux allocations familiales, se poursuit petit à petit au milieu de nombreuses difficultés, non encore toutes surmontées. En fait le coût en incombera, comme nous l'avons déjà marqué, pour près de la moitié à la Mère Patrie. Mais on peut espérer qu'elles apporteront une aide réelle à la masse des travailleurs que menace le chômage.

Qu'il soit permis cependant de regretter le caractère improvisé et parfois inopportun de telle ou telle mesure de transition. En fait on n'a pas su, ou l'on n'a pas voulu voir le problème dans toute son ampleur : il fallait incontestablement, devant le vœu unanime des populations, devant aussi l'évolution de la situation internationale dans la région Caraïbe, proclamer l'assimilation ou plutôt l'intégration des îles dans la Communauté française. Le gouverneur du coup devenait préfet. Je crois que pour le reste on aurait pu attendre, et procéder par étapes successives et réfléchies ! Au lieu de cela on s'est hâté d'introduire aux « Isles » la lourde machinerie de l'Administration métropolitaine. La vieille rivalité qui oppose Martinique, Guadeloupe et Guyane, ainsi que les distances qui les séparent, ont obligé d'en faire autant de préfectures séparées, malgré l'exiguïté de leur territoire, pour les deux premières tout au moins, et une population qui, malgré sa densité, est plutôt inférieure à celle d'un département de la Métropole. Il en est

résulté un afflux de fonctionnaires européens qui sont tombés en pleine crise de logement et au moment où, par suite de la récente dévaluation, les prix venaient de faire un bond considérable. Il faut y ajouter un ravitaillement difficile qu'une sécheresse prolongée n'a point amélioré. Beaucoup des nouveaux arrivants ne se sont guère adaptés à la situation et demandent à repartir après quelques mois de séjour.

L'on n'a pas toujours su non plus montrer la largeur de vues nécessaire à l'égard des personnels locaux en place. Sans doute y rencontre-t-on tels agents qui n'ont pas l'ensemble des titres requis dans la Métropole pour exercer la fonction qui leur est confiée. Il ne faut pourtant pas oublier qu'aux heures difficiles qui viennent de s'écouler, l'Administration a été fort heureuse de les rencontrer et de faire appel à leur dévouement.

Je ne voudrais ni insister, ni paraître un *laudator temporis acti*. Mais il y a seulement dix ans il n'existait pas de différend sérieux entre fonctionnaires métropolitains et originaires du pays, une cote mal taillée ayant fini par être acceptée par tous : le supplément dit colonial montait à 65% pour tous ceux, créoles ou Européens, dont les examens se passaient obligatoirement dans la Métropole. Il n'était que de 40%, pour les autres. Disons simplement que les mesures prises depuis l'assimilation ont rompu l'équilibre et qu'il est à l'heure actuelle fort peu de fonctionnaires d'un certain rang qui manifestent le désir de demeurer aux « Isles ». Souhaitons seulement que toutes ces difficultés, sur lesquelles il serait trop facile d'insister, puissent être résolues non dans le respect littéral des textes, mais dans un large esprit d'équité et de compréhension humaine.

Il ne s'agit parfois que de détails en apparence secondaires, mais qui ont leur importance. Jadis on était habitué à traiter toutes les questions d'intérêt général avec le seul ministère de la France d'Outre-Mer. On est obligé de s'adresser maintenant à plusieurs et l'on n'y rencontre pas facilement le service ou le bureau compétents. Les vieilles habitudes se sont perdues, les contacts humains relâchés. D'où perte de temps et un mécontentement larvé qui s'est parfois exprimé de manière outrancière. Dans certains milieux irresponsables il a même été susurré imprudemment le mot d'autonomie caraïbe. J'ai eu entre les mains le plan, d'ailleurs anonyme, d'un État fédéral des Petites Antilles, avec sa législation, ses douanes et son drapeau, sous la protection des quatre puissances intéressées, États-Unis, Grande-Bretagne, France et Pays-Bas. Cela paraît du plus haut comique à tous ceux qui connaissent cette magnifique région. Il est juste d'ajouter que pareilles rêveries n'ont trouvé qu'un très faible écho aux Antilles Françaises. L'on pense seulement à la Guadeloupe que, par suite de la fusion qui s'est opérée chez elles entre les sangs et les civilisations d'Europe et d'Afrique, les « Isles » ont un rôle de premier ordre à jouer dans ce qu'on pourrait appeler la régénération de notre monde décadent. La Martinique ne conçoit pas d'autre évolution pour elle que celle d'un département, mais dont sa situation fait le représentant naturel et comme le symbole de la culture française aux confins de l'Amérique latine. Elle est

suffisamment fière de son intégration définitive dans la communauté nationale pour accepter de grand cœur les charges nouvelles que cela peut comporter, en même temps que les avantages.

Il serait bon néanmoins de faire disparaître au plus vite les inconvénients qui ne résultent que de maladresses ou d'une mauvaise organisation administrative. Peut-être eût-il été sage de confier toutes les affaires intéressant les nouveaux départements à une direction unique dépendant d'un grand ministère, Intérieur ou Finances, et où l'on eût rassemblé un certain nombre de spécialistes des vieilles colonies. Il vaut mieux, dans les circonstances présentes, éviter les heurts et les mutations trop brusques, ne fût-ce que pour ôter toute apparence de prétexte à certaines déclarations venues de la côte ferme.

L'actuelle organisation administrative

[Retour à la table des matières](#)

Peu à peu, cependant, s'installent et s'organisent les nouveaux rouages de la vie administrative. Les préfets ont remplacé les gouverneurs. Chacun d'eux est assisté d'un secrétaire général et d'un directeur de cabinet. Il n'y a plus de Conseil privé, mais un Conseil de préfecture. Les Conseils généraux n'ont plus, à quelques exceptions près, que les prérogatives reconnues à ceux de la France continentale.

La représentation au Parlement comprenait, jusqu'à la guerre, deux députés et un sénateur. Actuellement, la Martinique et la Guadeloupe ont chacune droit à trois députés à l'Assemblée Nationale, deux conseillers de la République et un représentant à l'Assemblée de l'Union Française.

Au point de vue administratif la Guadeloupe forme avec ses dépendances un ensemble de 3 arrondissements, 11 cantons et 34 communes contre 2 arrondissements, 8 cantons et 34 communes à la Martinique. Une double remarque s'impose : l'arrondissement et le canton ne sont guère que des cadres théoriques qui, le premier surtout, n'ont jamais eu de vie propre. Celle-ci s'est réfugiée dans les communes qui sont en moyenne beaucoup plus peuplées et étendues que dans la France métropolitaine. Leur territoire, à la Martinique comme à la Basse-Terre de la Guadeloupe, s'étend du littoral aux plus hautes montagnes de l'intérieur. Cela n'est pas sans présenter quelques inconvénients. Le « chef-lieu » est presque toujours sur la côte. C'est à lui que sont normalement réservées toutes les faveurs de la municipalité, c'est là qu'on trouvera la mairie, l'église, l'école et le marché couvert, orgueil de toutes les communes antillaises qui se respectent. C'est de là que partent les chemins dits de pénétration qui vont vers les mornes et qu'on entretient surtout en période électorale. Il en résulte une tendance accrue de la population à quitter les terres hautes pour les agglomérations et la ville, beaucoup plus sensible d'ailleurs à la Martinique qu'à la Guadeloupe. Il semble incontestable que la transformation en communes des agglomérations spontanées en voie de constitution – on me pardonnera de citer celles que je connais particulièrement : le

Morne-Vert, le Morne-des-Esses, le Vert-Pré, le Morne-Capot et le Carabin sur le pourtour des Pitons-du-Carbet – pourrait enrayer dans une certaine mesure le mouvement de dépopulation des campagnes. La création d'un centre municipal entraînerait non seulement celle des bâtiments déjà cités, mais aussi l'établissement d'une route carrossable en tout temps et, partant, d'un service d'autobus régulier avec la ville. Disons seulement qu'à l'heure actuelle la transformation est déjà accomplie pour le Morne-Vert et Bellefontaine et le sera bientôt pour le Morne-des-Esses.

Les grands services

[Retour à la table des matières](#)

La plupart des grands services administratifs ont été modifiés après l'assimilation. Cependant les fonctions demeurent et doivent continuer à être remplies.

Le service judiciaire vient d'être réorganisé sur le modèle de la Métropole. Il existe une cour d'appel dans chacun des deux départements antillais. Basse-Terre, Pointe-à-Pitre et Fort-de-France possèdent chacune une cour d'assises et un tribunal de première instance auxquels viennent s'adjoindre un certain nombre de justices de paix, dont certaines à compétence étendue.

Martiniquais et Guadeloupéens sont soumis aux obligations militaires. Jusqu'à la guerre cependant, pour des raisons d'économie, le contingent était gardé moins longtemps sous les drapeaux que dans la Métropole. L'effectif de la Guadeloupe n'était que d'une compagnie formant corps. La Martinique possédait un bataillon avec un peu d'artillerie. L'ensemble, qui comprend encore la Guyane, est dirigé par un colonel commandant supérieur des troupes en résidence à Fort-de-France. C'est un vestige, sur le plan militaire, de la centralisation du temps jadis.

Fort-de-France a été à diverses reprises et demeure, grâce à sa position dans les Antilles et à sa rade magnifique, un point d'appui de la flotte française. Il y existe une station navale. Chacune des deux îles enfin a sa compagnie de gendarmerie, dont les effectifs sont répartis entre les différents bourgs. Le travail de cette maréchaussée est assez facile en temps normal. Il n'en est pas toujours de même en période d'élections, lorsque les punchs offerts par les candidats commencent à échauffer les esprits ou lorsqu'éclatent, rares, mais violents, des conflits du travail. Des rencontres avec mort d'hommes ne sont plus alors exceptionnelles.

L'enseignement

[Retour à la table des matières](#)

Les services sociaux ont pris depuis cinquante ans une importance croissante et le désir d'instruction demeure fort vif. N'est-ce pas leur savoir qui a fait la force des « békés » ? Les progrès, sous le contrôle maintenant du recteur de Bordeaux, ne sont en partie freinés que par le manque de moyens. Beaucoup de classes sont surchargées, d'autres ont des locaux insuffisants : j'ai vu quarante élèves dans une paillote de 4 x 8 m. La « maison » de l'instituteur atteignait 5 X 5 m. et comprenait là-dedans quatre pièces.... Au total, cependant, plus de 35.000 élèves fréquentent théoriquement 110 écoles et 500 classes à la Guadeloupe, 40.000 à la Martinique répartis entre 900 classes et 120 établissements ¹.

L'Enseignement technique aussi bien public que privé connaît un succès croissant. L'enseignement secondaire est donné dans des établissements surpeuplés. L'enseignement supérieur n'est distribué en partie qu'à la seule Martinique ou existe une école de droit qui dépend directement de l'Université de Bordeaux.

Le Service météorologique et de physique du globe

La présence de la Pelée a entraîné la création dès 1902 d'un Observatoire permanent, transformé à la suite de l'éruption de 1929 en un Service météorologique et de physique du globe, aujourd'hui scindé en deux. Le Service météorologique a pris une extension grandissante au cours des dernières années. Fondé d'abord pour assurer la protection des populations et de la navigation pendant l'hivernage par la prévision et l'annonce à temps des cyclones, il travaille surtout maintenant pour les besoins de l'aviation et poursuit ses sondages jusqu'à 6.000 m. d'altitude. Il dispose de trente stations secondaires en dehors de celles de Fort-de-France et du Morne-des-Cadets.

Le Service de physique du globe observe la Pelée suivant les procédés classiques (observation visuelle, étude des bruits, examen des températures, analyse des produits fumérolliens, etc. ...), mais la station du Morne-des-Cadets est spécialement équipée pour l'étude des variations de la pesanteur ou des champs magnétiques. Elle possède également deux des sismographes les plus perfectionnés qui existent dans le monde. Rien de comparable ne se rencontre ailleurs dans le bassin caraïbe.

¹ Ces chiffres viennent d'évaluations personnelles et, pour diverses raisons sur lesquelles il serait trop long d'insister, apparaissent nettement inférieurs aux chiffres officiels.

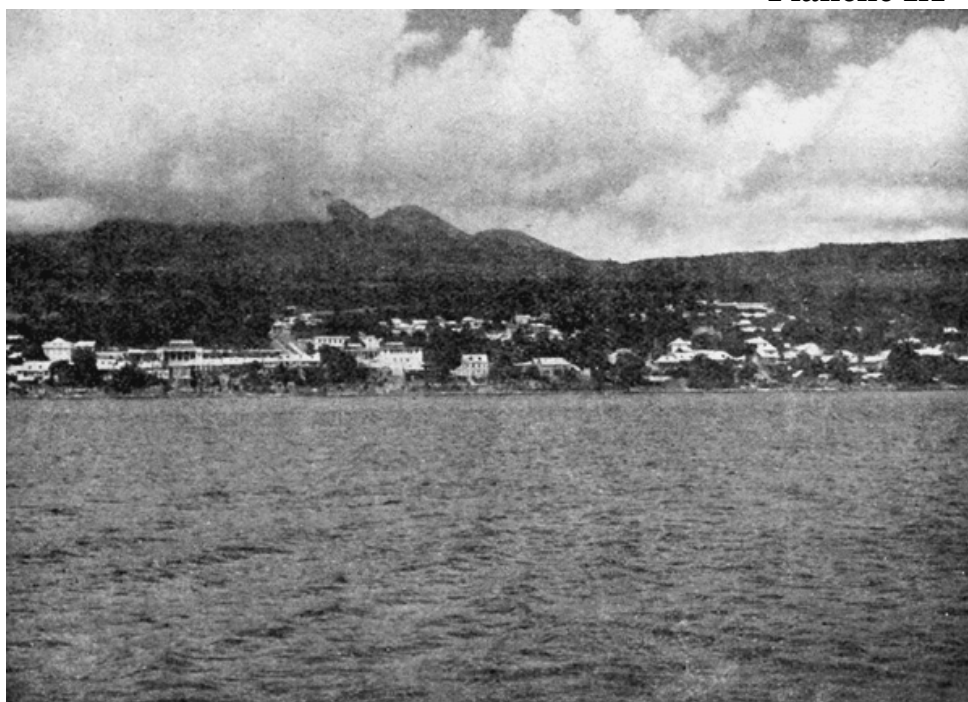
Le Service médical et les Assurances sociales

[Retour à la table des matières](#)

Le Service médical est également en voie de transformation. L'organisation qui a fonctionné jusqu'au 1^{er} janvier 1948 comprenait un Service de santé militaire dirigé dans l'une et l'autre île par un médecin colonel disposant d'un hôpital où pouvaient être hospitalisés non seulement les militaires, mais aussi les fonctionnaires et leurs familles. La réorganisation en cours se fait sur le modèle de la Métropole.

Un arrêté de janvier 1944 avait créé à la Martinique un seul organisme d'Assistance médicale et sociale en groupant sous l'autorité du gouverneur les anciens services de l'Assistance publique et de l'Assistance sociale. À la Guadeloupe continuait à fonctionner l'Assistance médicale gratuite. En fait, dans l'un et l'autre cas, ces services intéressent la grosse majorité de la population antillaise. « Ici, M. le Gouverneur, nous sommes tous plus ou moins indigents », répondait un maire que je connais bien au chef de la colonie qui l'interrogeait sur la situation dans sa commune et je conserve, avec le soin qu'elle mérite, la liste des 211 personnes – familles comprises – d'un bourg de 10.000 habitants, considérées comme assez riches pour que le médecin du service local eût le droit de leur réclamer des honoraires. En fait, l'Assistance médicale était effectuée par des médecins civils qui y consacraient une partie de leur temps moyennant une indemnité forfaitaire de l'Administration. Dans les mêmes conditions s'organisait le contrôle des écoles.

Planche IX



Cliché « Agence des Colonies ».

GUADELOUPE. – Basse-Terre, vue de la mer.

Le Service médical cependant a été transformé sur l'exemple de la Métropole, sans que toutes les difficultés aient pu être entièrement surmontées. Mais il existe des hôpitaux en nombre presque suffisant. La Guadeloupe possède la seule léproserie des Antilles Françaises à la Désirade et un hôpital psychiatrique à Saint-Claude. La Martinique a installé au Carbet un sanatorium pour tuberculeux. Elle s'enorgueillit de son Institut Pasteur qui est une filiale de celui de Paris et qui connaît maintenant un très bel essor marqué par la création de nouveaux services et de nouveaux bâtiments. Il a même été institué à Fort-de-France un service d'assistance médicale à domicile. On remarquera seulement que, sauf pour l'Institut Pasteur, le corps de santé colonial s'est trouvé peu à peu dépossédé de ses anciennes prérogatives au profit des médecins locaux. Cela ne peut d'ailleurs que s'accroître lors de la réorganisation que doit entraîner fatalement l'application générale aux Antilles des lois relatives aux Assurances sociales.

Planche X



Cliché « Agence des Colonies ».

GUADELOUPE. – Vue générale de Pointe-à-Pitre, prise de l'hôpital.

Malgré cet effort vigoureux, il serait difficile, au demeurant, de considérer la situation sanitaire dans les « Isles » comme particulièrement satisfaisante. Nonobstant toutes les statistiques officielles, la durée réelle de la vie humaine n'y atteint pas quarante ans en moyenne. Cela tient à de multiples raisons. La mortalité infantile demeure fort élevée. Entre 0 et 10 ans elle ne doit pas être, maintenant

encore, très inférieure à 20%, des naissances. La nourriture est souvent insuffisante. La syphilis est répandue, la lèpre plus fréquente qu'on ne l'imagine. Il y a les ravages de la tuberculose et de l'alcoolisme. Le contingent à la seule consommation locale à la Martinique atteignait 3.800.000 l. d'alcool pur en 1946, c'est-à-dire près de 7.000.000 de l. de rhum à 55° pour 200.000 à 210.000 habitants réels. Le paludisme, par contre, bien qu'assez répandu, n'est pas très nocif et les cas de bilieuse hématurique sont pratiquement inconnus. Il n'y a pas eu, heureusement, d'épidémie de fièvre jaune depuis quarante ans passés. La variole a pratiquement disparu. Mais la mauvaise qualité de l'eau en bien des régions et le manque de soins font qu'à peu près toute la population est durement parasitée, comme l'ont montré les examens pratiqués au début de la guerre sur les renforts destinés à la Métropole. Il reste, dans ce domaine, un énorme travail à accomplir, sans parler de la lutte à mener contre les « quimboiseurs » ou guérisseurs plus ou moins sorciers.

Domaines et contributions, enregistrement et douanes

[Retour à la table des matières](#)

On rencontre naturellement encore à la Martinique comme à la Guadeloupe tous les organes administratifs nécessaires à la vie collective. Du fait que l'on se trouve dans des îles, le Service des douanes joue un rôle essentiel et contrôle en principe toutes les exportations et importations de marchandises. Il doit lutter contre une contrebande assez active, mais qui ne porte au total que sur des quantités médiocres, parce qu'elle se pratique surtout au moyen de « gommiers » avec la Dominique, Sainte-Lucie ou les Antilles du Nord.

Le Service des contributions indirectes règne sur les usines et distilleries. La fabrication du rhum prête à la tromperie, pour peu qu'on le veuille. L'Administration, officiellement du moins, n'y croit guère, et il est exact que les distilleries clandestines qui existèrent il y a vingt ou trente ans dans les grands bois, ont aujourd'hui disparu. Pourtant, des gens qui se prétendent bien informés et qui ont quelques motifs de l'être, estiment la fraude considérable. J'ai entendu citer, pour la seule Martinique, des chiffres de 2 à 3 millions de l. par an. Et l'on vous confie de bien savoureuses histoires. Il est arrivé que des fûts de tafia manipulés sans trop de retenue par les dockers n'aient laissé couler, par un miracle inverse de celui des noces de Cana, qu'un liquide insipide et incolore. Dans telle distillerie de ma connaissance, en des temps évidemment fort anciens, on avait coutume, lorsqu'on désirait procéder à quelque opération peu licite, de poster des guetteurs sur les mornes d'alentour. Le représentant de l'autorité trouvait tout en ordre quand il arrivait. Une fois cependant le coupable se laissa surprendre, malgré toute sa malice. Il s'en évanouit du coup. L'homme de la régie était pitoyable. Il s'empressa autour du malade, lui bassina les tempes, le frictionna tant et si bien que lorsque l'autre rouvrit un œil languissant il y avait « belle lurette », racontait-il, que tous les objets litigieux avaient disparu.

Le Service des contributions directes est appelé à prendre une importance grandissante avec l'application du code des impôts de la Métropole qui ne se fait d'ailleurs pas sans contestations, ni difficultés. L'enregistrement et les domaines ont toujours eu des prérogatives analogues à celles qu'ils ont en France.

P.T.T., Travaux Publics, etc...

[Retour à la table des matières](#)

Quant aux Postes, télégraphes et téléphones, leurs tarifs intérieurs, jusqu'à l'assimilation, étaient moins élevés que ceux de la Métropole. Les communications avec l'extérieur sont assurées à ce point de vue par les longs « courriers » et les avions en ce qui concerne les lettres et les paquets-poste, par le « câble » et surtout la T. S. F., dont Guadeloupe et Martinique possèdent des stations émettrices et réceptrices, en ce qui regarde les dépêches.

Le Service des Travaux Publics vient de reprendre son vieux nom de Ponts et Chaussées. Il a jusqu'à maintenant des attributions fort étendues, puisqu'en principe il s'occupe des bâtiments administratifs, de la voirie urbaine et routière, de l'hydraulique agricole, industrielle et urbaine, de l'assainissement et de l'urbanisme, de la navigation maritime et intérieure ainsi que de la conservation et de l'alignement du domaine public.... Or les conditions de vie aux Antilles Françaises ne sont pas toujours d'une clémence absolue. Il y a parfois des cyclones, des éruptions volcaniques, des tremblements de terre. Chaque année, l'hivernage surtout est marqué par des « avalasses » qui entraînent de nombreux débordements et de non moins nombreux glissements de terrain. Il est des routes perpétuellement inondées, malgré tous les travaux entrepris pour les surélever. À chaque session du Conseil général les récriminations fusaient de toutes parts, tandis que les vieux routiers assis au banc de l'Administration attendaient le moment de s'expliquer. Il y avait là des scènes pittoresques et qui amusaient la galerie....

Depuis la libération des esclaves, la Martinique et la Guadeloupe possédaient chacune leur banque officielle qui avait le privilège d'émettre des billets ayant cours localement. Elles l'ont perdu, au lendemain de la guerre, au profit de la Caisse Centrale des Colonies, aujourd'hui Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer. À côté d'elles, divers organismes se sont créés, le Crédit martiniquais, des succursales de la B. N. C. i. et de la Banque royale du Canada. Le Crédit agricole connaît un rapide développement.

Il serait fastidieux de poursuivre dans le détail une telle énumération : les Antilles Françaises possèdent tous les organismes départementaux nécessaires à leur développement.

LA VIE ANTILLAISE

Zombis. et Quimbois

[Retour à la table des matières](#)

Ces analyses cependant laissent de côté un élément essentiel. Tous ceux qui sont passés aux « Isles » savent par expérience qu'il existe une vie antillaise, une certaine tonalité de l'existence qu'on ne rencontre nulle part ailleurs et qui en fait le charme inimitable. Lafcadio Hearn jouait sur les mots lorsqu'il parlait du « doux pays des revenants ». En fait, l'irrationnel, le merveilleux sont partout. Sans doute Martinique et Guadeloupe sont-elles profondément catholiques. Chacune a son évêque, son clergé recruté parmi les Pères du Saint-Esprit. Je ne pense pas cependant que ce soit faire injure aux Antillais ou à leurs pasteurs que de reconnaître les pouvoirs surnaturels que l'imagination populaire attribue souvent à ces derniers. Il y a, à tous les carrefours et auprès de bien des maisons, de minuscules chapelles soigneusement entretenues où brille toujours une lumière devant l'image de la Vierge et de l'Enfant-Jésus. On leur prête une « aura » de 10 à 15 m. de rayon où la foudre ne saurait tomber et qui protège dans les mêmes conditions contre les mauvais esprits de la terre.

Les « zombis », les revenants, sont en effet partout. Il n'y a pas de limite réelle entre leur monde et celui des vivants. On croit aux « engagés », à ceux qui ont lié partie avec quelque grand diable et passé contrat avec lui sous un fromager à l'heure méridienne. Évidemment cela finit par tourner mal. À son lit de mort, l'engagé retombe entre les mains des puissances infernales qui réclament le corps en même temps que l'âme.... On a vu des cadavres disparaître par des fenêtres que nul depuis n'a jamais pu fermer. En pareil cas on enterre un tronc de bananier à la place du mort. Mais l'engagé jouit, en attendant ce passage désagréable, d'avantages fort appréciés. Tout lui réussit en affaires comme en amour. Au soir venu, il peut quitter sa forme humaine et se transmuier en animal de son choix. Pour ce faire, il se frotte le corps d'un onguent donné par le sorcier chef en récitant les conjurations appropriées. Après quoi, il se dépouille de sa peau comme d'une chemise et la suspend à un clou derrière sa porte soigneusement verrouillée. Devenu mouche ou fourmi, il s'évade par le trou de la serrure puis vague à ses affaires sous l'apparence qui lui plaît. Les passants, les femmes surtout, peuvent reconnaître à qui ils ont affaire en se plaçant, pour regarder l'engagé, la tête entre les jambes. La figure humaine se laisse alors reconnaître sous la forme animale.

Certains charmes permettent de désengager une personne donnée. On se sert à l'ordinaire d'une arme trempée dans l'eau bénite et sur laquelle de puissantes conjurations ont été prononcées. Le sorcier qui officie prévient toujours l'impétrant du danger qu'il fera courir à l'engagé et du risque où il se trouve de toucher un de ses parents, En principe, l'engagé frappé doit reprendre de manière rapide sa forme humaine et porter trace visible de la blessure reçue. Si c'est une araignée, par exemple, à laquelle on a arraché une patte, il doit manquer un doigt à la sorcière. Si le procédé ne réussit pas, c'est que l'on a affaire à un puissant entre tous, à un « Mentor ». Le plus extraordinaire, c'est que plus d'un sorcier croit réellement à son pouvoir de transmutation et il n'y a pas si longtemps qu'un habitant des mornes s'est accusé à son lit de mort de tous les méfaits qu'il croyait avoir commis la nuit sous forme de serpent. C'est qu'il n'existe pas, pour ces populations imaginatives, de frontière exacte entre le rêve et la réalité. Au petit matin, quand on se lève une fois le premier café humé avant l'aube, on commence, dans bien des familles, par se raconter les phantasmes de la nuit. On les scrute avec une minutieuse attention et il est arrivé qu'on ait entrepris d'urgence une course jusqu'à l'autre extrémité de l'île pour vérifier que rien de fâcheux n'était arrivé à un parent ou à un ami cher.

Naturellement les diseurs de bonne aventure font florès. L'astrologie dite scientifique a ses adeptes parmi la bonne société. Telle dame qui communiait tous les matins ne manquait pas au sortir de l'office de passer chez son mage attiré. La plupart du temps il s'agit d'un « quimboiseur », d'un sorcier plus ou moins guérisseur. Quelques-uns sont renommés. On vient les consulter de loin, plus d'ailleurs que du voisinage. Le vendredi est le jour faste par excellence pour ce genre d'exercices et j'ai connu telle pythie qui avait parmi ses clients de fort hauts personnages, aussi bien européens d'ailleurs que créoles. À beau mentir qui vient de loin. La tradition antillaise veut que les plus fameux sorciers se rencontrent dans les îles anglaises. Leur roi serait en résidence « au pays de la soie », c'est-à-dire à la Dominique ou à Sainte-Lucie, et c'est devant lui qu'il faudrait porter plainte contre les méfaits injustement commis par tel ou tel de ses sujets.

Par ailleurs tous ces suppôts de Satan se réunissent pour des fêtes nocturnes qui ont lieu près de tel ou tel « bassin » renommé où l'on peut prendre un bon bain dans une rivière de montagne. Le passant attardé peut assister la nuit à de véritables danses du feu où des flammes éparées sur les savanes se rapprochent et s'éloignent ou tourbillonnent en cadence comme au son d'un invisible orchestre.

On comprend dans ces conditions que les « quimboiseurs » soient redoutés. Ils délivrent des ordonnances burlesques où l'alcali voisine avec la poudre de ménévini, la sueur de molocoye (tortue de terre) ou celle « d'en bas tété négresse ». On raconte qu'en des temps pas tellement anciens certains « feu potards », pour reprendre l'expression d'un de mes vieux amis, détenteurs d'une « liqueur martiale » capable de relever les courages les plus abattus, ont édifié des fortunes en vendant de tels ingrédients ou prétendus tels. D'autres délivrent volontairement

de l'eau distillée ou du bicarbonate de soude sous les noms les plus extravagants pour empêcher l'emploi de produits trop souvent nocifs.

Tant qu'il ne s'agit que de cela il n'y a pas trop péril en la demeure, mais il ne faut pas oublier que « l'apotiké créole », la pharmacopée locale, est riche en remèdes tirés de la flore tropicale et dont les effets ne sont pas toujours exactement dosés. Les Antillais vivent sous un climat chaud, ils usent de nombreux excitants, ils sont naturellement fiers de leurs exploits. Il existe des formules, évidemment compliquées, mais qui permettent de se tenir pendant six jours ou plutôt six nuits consécutives à la hauteur de toutes les situations, dût-on rencontrer jusqu'à quinze partenaires différentes. Après quoi, le septième jour, qui est un dimanche, on s'en va communier pour remercier le Seigneur d'avoir fait de vous un homme. Le testicule de taureau, séché, béni et mangé avec des œufs de poisson le jour de l'Ascension, car alors tout monte, la mer, Notre-Seigneur et le reste, aurait des effets plus mirobolants encore. Mais dans la pratique les aphrodisiaques sont nombreux, on en use parfois sans discernement ce qui a mené plus d'un malheureux à l'hôpital, voire en France.

On peut dédaigner pour son compte invocations et envoûtements. Il n'en est pas tout à fait de même lorsqu'il s'agit de ce qu'on appelle des « doses » introduites dans la nourriture.

C'est évidemment un point fort délicat à aborder. Quand il s'agit d'un mariage désiré, on cherche en général à faire absorber à la victime désignée une parcelle aussi intime que possible de la partenaire. Cela vaut encore dans d'autres cas. Il est de tradition d'offrir le punch dans les mornes aux citoyens qui se dérangent pour écouter une conférence électorale. Un moyen infaillible d'obtenir leurs voix est de faire tremper auparavant dans le rhum destiné aux électeurs les chaussettes sales du candidat qu'on veut leur imposer.

Mais quelquefois cela va beaucoup plus loin. Depuis de nombreuses années aucune affaire d'empoisonnement n'a été traduite en justice. Il existe pourtant d'honnêtes gens qui, dans certaines occasions, se trompent systématiquement de punch pour ne pas prendre celui qu'on leur offre. J'ai fréquenté et aimé un vieux prêtre, aujourd'hui décédé, l'un des meilleurs connaisseurs de la Martinique que j'aie rencontrés, qui, chanoine et curé doyen d'une commune importante, recevait souvent de ses paroissiennes des plats préparés à l'avance. Il remerciait chaleureusement – et ne consommait pas. Je ne pense pas qu'il subsiste beaucoup de vestiges authentiques du « vaudou ». À la Guadeloupe cependant, au cours de la guerre, il faillit y avoir un sacrifice humain pour la recherche d'un trésor et l'affaire a pu être connue d'assez près à cause de ses suites judiciaires. Le « quimbois » est partout et tel cahier de sorcier saisi en 1930 renferme de nombreuses formules pour se « clouer » dans une place, se débarrasser d'un ennemi, s'assurer la victoire dans un combat, faire parler une femme en sommeil, faire venir une femme chez soi et même se rendre invisible. Un jeune écrivain martiniquais, M. Raphaël

Tardon, a publié en 1946 un extraordinaire petit livre de nouvelles, *Bleu des îles*, dont le fond, si extravagant qu'il paraisse, est rigoureusement authentique. J'en ai connu personnellement quelques-uns des héros, assez facilement identifiables pour moi sous leur nom d'emprunt.

Les Antillais, dans leur pays tout au moins, n'aiment pas outre mesure qu'on leur parle de ces questions. Beaucoup croient aux quimbois, dans les milieux mêmes où on s'y attendrait le moins. Les autres craignent qu'on se moque d'eux et de leur pays, ce en quoi ils ont tort. Ce folklore, si riche, si curieux, est dans sa majeure partie le folklore français du XVII^e siècle transporté aux « Isles » par les premiers colons et que des circonstances spéciales de milieu ont maintenu jusqu'à nos jours en l'enrichissant d'éléments africains et peut-être caraïbes. Et il faut souligner que ces survivances n'ont absolument rien qui doive surprendre. En Europe, assis à sa table de travail, il est facile de dominer, d'analyser. On est moins faraud, à la nuit tombante, dans la forêt tropicale, lorsque se déclenche l'assourdissant concert des « cabris bois »¹, que les fougères arborescentes s'illuminent des premières lucioles, que l'ombre des balisiers agités par le vent s'allonge menaçante au clair de lune. Le monde des idées claires et des formes précises a vite fait alors de s'évanouir. Tout paraît possible et l'on plonge dans un monde étrange qui s'avère d'un charme prenant. Il faut même quelque énergie pour n'y pas céder et ne pas glisser lentement vers le Nirvana tropical dans le soleil, les femmes et le rhum.

La politique

[Retour à la table des matières](#)

Mais cet irrationnel qui est partout, qui imprègne toute la vie antillaise de paganisme et de sensualité, qui s'oppose, dans son essence même, à la, précision de l'esprit scientifique, s'accommode curieusement d'une adresse en affaires et en politique souvent poussée à l'extrême.

La politique ! Elle a joué et elle continue à jouer un rôle essentiel aux Antilles et je ne pense pas que cela soit près de cesser. On en parle surtout en Europe, lorsqu'y arrive l'écho assourdi de quelqu'un de ces tours de force électoraux dont on continue longtemps à se vanter sur les places de Fort-de-France ou de Basse-Terre. Quelques-uns sont de belle venue. Le maire du Gros-Morne a pu se vanter de longues années durant d'être à la tête de la seule municipalité de France et des colonies qu'il avait fallu trois tours de scrutin pour élire. Au soir du second, à la suite de je ne sais plus quel incident, le bureau de vote en entier avait été arrêté, conduit au poste, puis relâché. Mais les opérations électorales avaient été interrompues, les bulletins de vote perdus, et l'on avait dû recommencer. Je possède la photographie de l'urne du Carbet avec neuf gendarmes qui tenaient à

¹ Sortes de cigales.

l'aise à l'intérieur. J'ai vu sceller une autre urne à la table et la table au plancher au moyen d'énormes vis et écrous. C'est que le jeu en vaut la chandelle. Il s'agit de la majorité aux conseils municipaux et, partant, au Conseil général. Les mairies sont de véritables fiefs gardés jalousement, tant par les détenteurs du titre que par le personnel municipal qui sait bien que, nonobstant tous les textes contraires, il serait fort vite renvoyé en cas de victoire du parti adverse. De là l'entretien vigilant d'un abondant « cimetière » dont les morts ne ressuscitent que lorsqu'il le faut et votent toujours pour la bonne cause. Il y a bien des procédés pour cela. J'ai connu une époque où l'on aurait tenu pour inélégant d'oser reprocher à un concurrent d'avoir fait voter deux ou trois fois en moyenne les agents de police, les employés municipaux et les vieillards de l'hospice. L'on a employé depuis des bataillons de « doudous » motorisées, entendez par là de jeunes personnes fort accortes et qui, dans une ville aux multiples sections, il y en avait plus de vingt, ont été transportées en camions de l'une à l'autre avec la provision de cartes nécessaires pour leur permettre de remplir à chaque fois leur devoir de citoyennes conscientes et organisées. Ajoutons, pour ne blesser personne, que cela se passait au temps des Aztèques ou des Incas et non sous la troisième ou la quatrième République.

Un juge de paix ami est une bénédiction du Seigneur ! On peut, avec son aide, faire inscrire au dernier moment de puissants bataillons d'électeurs malignement oubliés par une municipalité jalouse. Un de mes vieux amis avait, ainsi obtenu dans la commune où il se présentait deux fois plus de voix à peu près qu'elle ne comptait d'habitants recensés, femmes et enfants compris.

Dans les cas graves on « fait le plein ». Le procédé le plus simple, après avoir laissé se dérouler les opérations librement pendant la journée entière, est de mettre poliment à la porte les représentants de la liste adverse une fois le scrutin terminé, sous un prétexte ou un autre. Il y a toujours un comparse pour déclencher un semblant de bagarre au moment favorable. Le président du bureau de vote délivre alors une réquisition à la gendarmerie, qui est tenue d'obéir. Restent les scrutateurs, évidemment triés sur le volet : « Messieurs, nous sommes d'accord : 2.293 électeurs inscrits, X, 2.292 voix, Y, c'était le concurrent sérieux, 0 voix, Z, le candidat communiste, 1 voix », ce qui fut au demeurant considéré comme un acte de haute courtoisie, le personnage en question ayant son père dans la commune...

Le résultat d'une élection dépend moins en effet, dans plus d'un cas, de la manière réelle dont il a été voté, que du total des citoyens inscrits sur les listes électorales des municipalités amies ou ennemies. C'était relativement simple avec le scrutin uninominal. Il suffisait de maintenir en réserve une grosse commune qui permît de compenser un « plein » éventuel de l'adversaire. Il faut, avec la proportionnelle, des calculs plus compliqués. De mauvaises langues racontent encore, et toujours sous la rose, qu'une erreur de douze voix, commise par un mathématicien distingué, aurait permis l'élection, sous Nabuchodonosor, d'un candidat qu'on voulait évincer.

Il y a là un thème inépuisable et une utilisation par les Antillais de la loi électorale, des lois électorales devrait-on dire, qui confine souvent au génie. Il serait souhaitable que fût écrit un jour par un Guadeloupéen ou un Martiniquais rompu à toutes les finesses du métier, un manuel du parfait candidat... En fin de compte, d'ailleurs, une sorte de compensation s'établit, témoin cette confiance faite devant moi, un jour de banquet, sous la magnifique treille d'une mairie proche de la Place Joyeuse, par un des Nestors de la politique antillaise, à celui qui avait été pendant plus de vingt ans son adversaire le plus constant et le plus acharné avant de devenir un allié fidèle. « Au fond, maintenant, on peut bien le dire, j'avais la majorité chaque fois que tu as été élu contre moi et tu l'avais chaque fois que je t'ai battu. » Sans doute se produit-il de temps à autre des incidents dramatiques entraînant mort d'hommes : ils ne sont pas dans la règle du jeu. Malgré les attaques les plus virulentes il reste toujours une part de sourire dans ce genre d'activité et, la tourmente passée, on se congratule à l'occasion, entre ennemis de la veille, des bons tours qu'on s'est mutuellement joués. À quoi bon s'indigner ? Car après tout la fraude n'est-elle pas en son genre, comme l'hypocrisie à la vertu, une sorte d'hommage rendu aux institutions qui nous régissent ¹ ?

En attendant, les réunions électorales sont d'assez joyeuses cérémonies. Elles se déroulent toujours à la nuit tombante, parfois dans un lieu public, parfois, surtout à la campagne, dans la cour d'une maison amie. À la ville, les orateurs arrivent avec un retard plus ou moins long, escortés de leurs principaux amis. On les hisse sur une table, sur un tas de charbon – c'est de là que j'ai entendu parler Jean Galmot en 1928, avant son dernier retour à Cayenne. D'autres se sont retrouvés juchés, à l'orée de la forêt, sur deux planches instables que soutenait un tonneau en guise d'estrade, tandis que de part et d'autre deux « serbis » imbibés de résine les éclairaient de leur lueur rougeâtre....

L'essentiel est de parler, de parler longuement et avec fougue. Il vaut mieux ne pas s'arrêter, tel cet honorable candidat, ministrable cependant, et qui s'étant lancé dans une période tonitruante proclamait à pleins poumons qu'il tenait d'une main le drapeau de la démocratie « et de l'autre citoyens, et de l'autre... ». Alors, comme la suite ne venait pas, du plus profond de la foule amorphe.... Non, je ne puis répéter ce que le titi antillais lança à l'orateur déconfit et qui lui valut le surnom, fort indécent, qu'il a conservé depuis. À l'ordinaire tout se passe sans incident notable. La péroraison est saluée par d'interminables applaudissements. Après quoi on organise une retraite aux flambeaux, un de ces fameux « vidés » qui font le tour d'une ville derrière un orchestre improvisé en chantant et hurlant avec une passion infernale.

¹ Je n'ai pas cru devoir changer un mot à ce paragraphe qui représente toujours et très exactement ce que je pense en l'espèce. Je connais certes les objections qui ne manqueront pas de m'être présentées. Il y a eu, il y a encore des poursuites importantes en cours pour fraude électorale. Pourquoi toutes ces affaires finissent-elles, je suis indéceusement curieuse, par s'apaiser plus ou moins ? Et c'est pourquoi, sauf preuve effective du contraire, je doute encore et je douterai longtemps sans doute qu'un changement décisif soit intervenu dans ce domaine.

La musique et la danse. Le Carnaval

[Retour à la table des matières](#)

Il n'y a que la musique et la danse qui apparaissent susceptibles de concurrencer la politique. Le Carnaval antillais n'a pas volé sa réputation. Il commence le dimanche qui suit les Rois pour ne se terminer que le mercredi des Cendres. Il y a bals tous les soirs, officiels ou non. *La Marseillaise*, dans les premiers, ponctue l'arrivée des principaux invités. Le plus gourmé de ceux que j'ai connus était celui de la Grande Loge de Fort-de-France, toujours ouvert, de mon temps, par le gouverneur en personne. On ne pouvait y apparaître, malgré une température de fournaise, qu'en smoking ou habit pour les hommes, en toilette de soirée pour les dames. Les premières danses étaient lentes et compassées. On cherchait le frais sur le balcon. Cela ne durait pas très longtemps. Les initiés montaient boire le champagne dans le saint des saints, sous la voûte étoilée ornée du triangle symbolique. Le rythme se faisait alors plus rapide, plus allègre, le démon de la danse s'emparait des couples tourbillonnants qui ne se retiraient qu'à l'aube, harassés et heureux.

On connaît surtout le « Bal Doudou », le bal des dancings de la ville. Au moment du Carnaval c'est par centaines que les couples se pressent sur la piste. La plupart des femmes portent un masque sur la figure, le plus simple de tous étant un bas de soie derrière lequel il est impossible de reconnaître le moindre visage. Les travestis sont nombreux : beaucoup comportent une sorte de pyjama ample et frais. Tout cela vire et volte aux accents d'un orchestre tantôt langoureux et tantôt frénétique et cette foule aux longs replis, sans cesse noués et dénoués, apparaît comme le symbole toujours renaissant de la volupté triomphante.

Il en est ainsi jusqu'au fond des plus lointaines campagnes. On danse partout, dans des bastringues branlantes ou autour des cases, à l'accompagnement des « chachas »¹ dont le sourd tam-tam fait résonner au loin la nuit tropicale.

Quant aux danses elles-mêmes elles sont nombreuses et variées. La « biguine », légère et gracieuse, a conquis droit de cité jusqu'en Europe. Mais il n'y a plus que les très vieilles gens de la campagne pour danser le « Belé », le Bel Air. Cette danse se compose de mouvements simples et lents « qu'on exécute en se tenant la robe de chaque main » et en psalmodiant une chanson amoureuse du même nom². On connaît aussi la danse des coupeurs de cannes, qu'on voit parfois exécuter en pleine ville au moment du Carnaval, par des équipes venues d'alentour. Hommes et femmes, placés sous les ordres d'un « commandeur », les uns armés du coutelas, les autres tenant en mains le vert roseau, exécutent une mimique qui

¹ Le « chacha » est une caisse, une vieille « bombe » ou touque à pétrole dans laquelle on a introduit un corps dur, des cailloux par exemple, et qu'on agite en cadence.

² LABROUSSE, *Deux vieilles terres françaises*, chez l'auteur, Colombes, 1935, in-12, p. 9.

s'apparente au « Bombé serré » ou danse du ventre. La danse Mayombé toujours pratiquée dans certains mornes éloignés est encore plus lascive. D'autres, le « Damier », et surtout le « Laghia de la Mort », simulent des combats. Au rythme de plus en plus enfiévré du tam-tam, les adversaires se défient, se lancent l'un sur l'autre devant une foule attentive où les vieillards forment comme les juges du camp. Cela peut, en certains cas, tourner au véritable duel et se terminer par mort d'homme.

Planche XI



Cliché Derarin

GUADELOUPE – (Les Saintes (village de Terre-de-Haut) »

Planche XII



Cliché « Agence des Colonies ».

GUADELOUPE – Saint-Barthélemy (Anse des Cailles).

Les gosses ont leur part de réjouissances et le « Diable » ne manque pas de faire son apparition, tout de rouge vêtu, avec un énorme masque en peau de chèvre orné de dix paires de cornes de bœufs. Des cavalcades aussi marquent cette période et le Carnaval de Saint-Pierre avait jadis dans toutes les Antilles une réputation d'ailleurs méritée.

Cette longue période de fêtes et de danses se termine le mercredi des Cendres par le cortège des « guiablesses » au costume mi-parti, un bas noir et un bas blanc, une robe noire retroussée sur un jupon bien empesé, le visage poudré de farine, la tête enveloppée d'une serviette. Beaucoup de ces « guiablesses » traînent derrière elles une « bombe » en fer blanc ou une vieille casserole. Le cortège, naguère encore, était précédé du Bois Bois ou mannequin porté au bout d'une longue perche et qui représentait le héros de quelque mésaventure récente. Des gouverneurs à l'humeur chagrine en ont interdit l'usage, de peur sans doute d'être eux-mêmes « bois boisés » ou de devenir les héros de la chanson composée à cette occasion. Sera-t-il permis d'ajouter que, pratiquement, la population entière prend part au Carnaval et qu'au Bal Doudou, même quelque Asmodée aurait chance de retrouver sous leur masque et leur habit d'emprunt beaucoup de ceux et surtout de celles qui affectent de ne parler qu'avec dédain de ces festivités populaires ?

Fêtes et traditions populaires

[Retour à la table des matières](#)

De vieilles traditions sont toujours respectées à la naissance, au mariage ou à la mort. D'autres accompagnent les principales fêtes de l'année. La vie agricole se règle toujours sur la marche des astres. On ne sèmera ou on ne plantera qu'en lune ascendante, un peu avant qu'elle ne soit pleine. Sans quoi on ne récolterait rien. À la naissance d'un enfant, surtout lorsque c'est le premier, on s'en va enterrer le placenta au pied d'un tout jeune arbre et l'on forme le vœu que l'enfant vive aussi longtemps que ce dernier : cela passe pour l'enraciner dans la vie. Le mariage d'un veuf ou d'une veuve s'accompagne toujours dans les mornes d'un infernal charivari. Les rites de la mort sont nombreux. Le climat exige des inhumations rapides. Cependant il y a toujours une veillée. Tandis que le défunt est exposé dans la chambre mortuaire sur un drap neuf, acheté depuis longtemps à cette fin, tout le voisinage afflue autour de la case, ou dans la salle de réception s'il s'agit d'une maison importante. On commence souvent par magnifier le disparu, ce à quoi succède une sorte de tournoi où s'affrontent les conteurs les plus réputés de la région qui narrent les aventures de « Compé Lapin », de « maman diable », le tout ponctué d'exclamations convenues et de rires.... Tim, Misticric, Misticrac, etc.... La famille fait servir des rafraîchissements et cela dure jusqu'au soleil levant qui chasse les miasmes et les démons de la nuit.

La Toussaint s'accompagne de l'illumination des tombes. À la ville et dans les principaux bourgs cela se fait maintenant avec des guirlandes de lampes

électriques. À la campagne ce sont des centaines ou des milliers de bougies dont les lueurs clignotantes vacillent dans la nuit. Les familles se tiennent auprès de leurs morts. Les amis viennent leur serrer la main et s'entretenir un peu avec elles, tandis qu'une bruyante kermesse déferle au dehors. Cela dure deux soirs et il est explicitement admis que les âmes des trépassés reviennent voir à cette occasion ce qui se passe sur la terre, où elles peuvent demeurer une journée entière, de minuit à minuit, dans l'intimité des leurs.

La Noël et le premier de l'An sont l'occasion bombances. Parents et amis se déplacent d'un centre à l'autre pour se présenter des souhaits réciproques. Autant de repas dont le porc fait presque toujours les frais, même dans les familles les plus pauvres. La fête paroissiale, ce que dans l'ouest de la France on appelle l'Assemblée, dure plusieurs dimanches de suite. Des « ajoupas » provisoires s'installent sur la place du bourg où l'on vend rhum, liqueurs et le reste. C'est à cette occasion que se déroulent aussi les fameuses « brocantageries » de chevaux où vendeurs et acheteurs essaient de se « rouler » à l'envi.

Le dimanche on va normalement à la messe. Les gens des mornes descendent pieds nus, en habit de travail, un paquet sous le bras. Un peu avant d'arriver au bourg, ils disparaissent dans un champ de cannes ou s'arrêtent à la case de quelque « compère » et c'est un gentleman impeccable, tout de noir vêtu et en souliers vernis qui ressort.

L'après-midi se passe fréquemment au « pitt » où se déroulent les combats de coqs dont le public suit les péripéties avec un intérêt passionné. Beaucoup n'hésitent pas à engager de fortes sommes sur l'ergot de leur champion préféré et de véritables fortunes se font et se défont ainsi sous les signes de hasard et de calamité.

Toute cette population marque par ailleurs un sens intransigeant de l'honneur personnel. Jusqu'à une époque récente les duels étaient nombreux et l'on n'admettait pas la moindre défaillance dans ce domaine, fût-ce devant un bretteur professionnel. Il fallait aller sur le terrain ou accepter le mépris universel, agrémenté parfois d'une volée de coups de canne ou de parapluie. En revanche, on avait le droit d'essayer de mettre le maximum de chances de son côté, par exemple de se faire enduire le corps avec les onguents employés pour les coqs de combat et qui passent pour durcir la peau à la manière du vieux cuir. Tel autre, provoqué au pistolet, avait pris soin de faire coudre une abondante collection de pièces de cinq francs à l'intérieur de son gilet. Bien lui en prit, au demeurant, puisqu'atteint de plein fouet par la balle de son adversaire, il s'en tira avec une ecchymose au ventre.

Ces mœurs tendent d'ailleurs à disparaître de plus en plus. Les « vieux lions », il en existe toujours, continuent à être entourés du respect général, mais à la vérité on ne les imite plus guère. Lorsque l'un d'entre eux envoie ses témoins, on charge d'astucieux intermédiaires d'arranger l'histoire sans avoir trop à perdre la face. En

huit ans et demi de séjour aux Antilles, je n'ai eu connaissance que d'un seul duel et sans suites graves.

La vie intellectuelle

[Retour à la table des matières](#)

Il reste à parler des activités de l'esprit, mais j'avoue sans vergogne avoir été beaucoup plus sensible au charme si profondément spontané de la vie antillaise pendant les quelques années que j'ai vécues là-bas qu'à ses manifestations intellectuelles. Non que j'aie en quoi que ce soit le désir de les dénigrer ou d'en rabaisser la valeur, mais elles n'avaient pas, comme le reste, cette inimitable saveur de terroir qui caractérise les « Isles ».

Il s'agit avant tout, extérieurement du moins, de conférences ou de soirées récréatives.

Les premières ne s'écartent guère des normes classiques. Elles se donnent souvent au théâtre, en présence des autorités, dans un Cercle ou une mairie. Dans ce dernier cas, il est à tout le moins utile, afin d'éviter toute confusion – j'en pourrais citer un exemple récent – de faire savoir qu'il ne s'agit pas d'une réunion électorale. Il en est comme partout d'intéressantes et de réussies, d'autres qui le sont moins ou qui témoignent d'un sentiment quelque peu déficient du ridicule. Le public, toujours nombreux, quelques très rares exceptions mises à part, est en or, réagit peu à l'ironie, applaudit aux beaux passages et se retire avec la satisfaction profonde d'avoir participé à une sorte de rite supérieur, réservé à l'élite, dont il fait évidemment partie.

J'aime mieux les soirées récréatives. J'en ai connu de fort réussies, pas toujours au chef-lieu, mais jusque dans des communes éloignées où l'intelligente initiative d'un maître entreprenant et dévoué arrivait parfois à des résultats surprenants. Les représentations théâtrales proprement dites, en l'absence de « tournées » régulières, sont le fait de troupes d'amateurs.

Il m'est arrivé à assister ainsi à une revue spirituelle et bien jouée, qui compensait heureusement, à mes yeux du moins, telle tragédie en vers d'une laborieuse médiocrité issue des cogitations conjuguées d'un jeune lévite et d'un suppôt de Satan.

Il y a incontestablement beaucoup plus de valeur humaine et littéraire dans ces éphémères revues qui durent quelques mois ou quelques années, suivant la persévérance de leurs fondateurs, et dont la plus remarquable, *Lucioles*, fut longtemps dirigée par un poète fin et délicat, actuellement à Paris, M. Gilbert Gratiant.

Dans la plupart des cas néanmoins, c'est en Europe que les talents antillais s'épanouissent le mieux. Daniel Thaly a longtemps vécu dans la Métropole. Le regret nostalgique qu'il avait conservé des « Isles » a fait de lui parfois un grand poète. On me pardonnera de ne citer que pour mémoire le surréalisme, malgré ses gloires locales. J'avoue demeurer totalement insensible à la sublimité de ses élans et garder une lâcheuse propension à les rapprocher de ces discours plus ou moins cohérents que se font à eux-mêmes, et à très haute voix, tant de braves gens dans les rues de Fort-de-France ou de Pointe-à-Pitre.

Je préfère, et de beaucoup, cette équipe de jeunes romanciers qui fréquente aujourd'hui les cénacles de la rive gauche et qui a déjà produit quelques œuvres de valeur comme le *Bleu des îles* de M. R. Tardon. Peut-être est-il plus facile aux Antillais de se libérer à Paris de quelques-uns des complexes qui les oppressent encore sous le ciel caraïbe.

La question de couleur

[Retour à la table des matières](#)

Et le pire de ces complexes c'est évidemment celui de la couleur. Il ne s'agit point d'envisager ici le problème à son point de vue théorique. Le préjugé ne repose sur aucune base valable. Martinique et Guadeloupe portent témoignage contre des distinctions absurdes. Il n'est au fond rien de plus proche d'un Noir ou d'un homme de couleur de ces pays qu'un Blanc du même terroir. Cependant l'opposition existe et se maintient avec, de temps à autre, des manifestations plus virulentes.

Il est assez difficile à un « Européen », j'emploie le terme dans son sens créole, d'en définir toutes les composantes. L'ancienne distinction de « races » s'est renforcée d'une opposition de classe puisque les Blancs, et à la Martinique les Blancs créoles, sont les gros possédants. Il y a surtout la structure de la famille antillaise. La femme blanche est la plus acharnée à cet égard parce qu'elle défend ainsi et sa propre situation et celle de ses enfants légitimes contre les bâtards. Il est non moins évident qu'il existe chez certains éléments de la population une sourde hostilité contre les « békés », l'espoir que leur domination finira un jour. Au cours de la guerre de 1914 à 1918, le bruit se répandit à travers toute la Martinique que l'on serait à jamais débarrassé des Blancs si trois curés étaient brûlés vifs dans leur presbytère, puis trois bonnes sœurs dans leur couvent. Il est certain que deux prêtres périrent ainsi. Le troisième se serait échappé au moment où sa moustiquaire prenait feu. J'ai entendu raconter maintes fois aussi les incidents de 1908 à Fort-de-France. Le maire de la ville, Antoine Siger, ayant été assassiné, la colonie entière assistait à son enterrement. Mais les Blancs craignaient des Vêpres Siciliennes et le bruit courait chez les gens de couleur que troupe et gendarmerie avaient ordre de tirer sur eux à la moindre occasion. On devine la tension qui régnait. Mais tout le monde était présent. Le cortège se déroulait lentement derrière le cercueil porté à bras d'hommes. Au détour d'une rue éclate comme le crépitement d'une fusillade.

D'après une lettre écrite le soir même, il s'agissait probablement d'un rideau de fer baissé trop vite. Quoi qu'il en fût, le cortège éclata littéralement. On lâcha le mort au milieu de la rue. Clergé, gens à écharpes et à hauts de forme, foule immense des suiveurs, tout s'enfuit. On retrouva d'importants personnages juchés sur une terrasse et prêts à sauter dans une cour voisine où ils demandaient à la bonne de tendre son tablier pour amortir le choc. Puis, rien d'autre ne se produisant, le calme revint et le cortège reformé partit pour le cimetière.

La situation actuelle peut en gros se résumer ainsi. Blancs créoles et gens de couleur s'entendent en affaires, fréquentent désormais les mêmes cercles, déjeunent ensemble à l'hôtel ou à la campagne, mais entre hommes, en dehors des cérémonies familiales. Il est d'ailleurs difficile à un « Européen » de juger sainement de ces questions. Tels indices feraient croire que l'opposition de couleur est plus vive à la Guadeloupe où elle englobe tous les Blancs, sans distinction d'origine. Et pourtant c'est l'île qui, il y a peu de temps encore, était représentée au Sénat par M. Henry Bérenger, métropolitain d'origine. En outre, et c'est peut-être un trait essentiel, si violentes que paraissent ces oppositions, quelles que soient les outrances verbales auxquelles elles peuvent donner lieu, elles gardent toujours un caractère de querelles intestines, de disputes de famille. Tant pis pour l'étranger, le « horsin » à la mode normande, qui commettra l'imprudence de s'en mêler. Le bloc se reformera curieusement contre le gêneur, l'indésirable venu de l'extérieur et dont on peut être assuré que les affaires auront tôt fait de péricliter. Les Antillais savent bien au fond d'eux-mêmes qu'ils sont tous égaux devant la loi et que la tradition française jointe à leur éloignement leur vaut de la Mère Patrie une affection et une considération particulières. Ce n'est pas un mince privilège, dont ils sont fiers et savent à l'occasion profiter....

Tels sont donc ces pays où gentillesse humaine, mer bleue, sable doré et grands cocotiers s'accordent dans une incomparable douceur de vivre. Ils valent qu'on les visite, ils valent qu'on s'y attache et l'on ne saurait mieux conclure qu'en rappelant avec le P. Dutertre que « la façon d'être y est si agréable, la température si bonne et qu'on y vit dans une liberté si honnête que je n'ai pas vu un seul homme ni une seule femme qui en soit revenu, en qui je n'aie remarqué une grande passion d'y retourner ».

GUYANE

LA NATURE

La situation, la structure et le relief

[Retour à la table des matières](#)

La Guyane Française s'étend entre le 2° et le 5° degré de latitude Nord, avec une superficie de 80.000 km². Ses frontières actuelles n'ont été fixées ou reconnues qu'à une époque récente. Une sentence arbitrale de l'Empereur de Russie donna aux Hollandais le territoire autrefois « contesté » entre l'Aoua et le Tapahoni, tous deux affluents du Maroni. Vers l'Est, de même, les frontières avec le Brésil ne furent établies qu'après un second arbitrage, confié cette fois au gouvernement helvétique. Il devait laisser à la grande république américaine le territoire aux riches gisements aurifères du Carsewène. Au Sud, la délimitation du terrain est demeurée très incertaine jusqu'à nos jours. Les missions accomplies par l'I.G.N.¹ depuis 1947 ont montré de manière indubitable que le pédoncule terminal du pays en direction de l'Amazone s'étendait beaucoup moins loin qu'on ne l'avait d'abord cru.

Dans son ensemble, la Guyane Française se présente sous la forme d'un trapèze dont la côte, longue d'environ 320 km. entre l'Oyapock et le Maroni, constitue la base principale. La profondeur atteint 400 km. en moyenne. Vers la Guyane hollandaise la frontière suit longtemps les cours du Maroni, de son affluent l'Aoua, puis de l'Itany. L'Oyapock forme la frontière orientale avec le Brésil.

Aussi la Guyane est-elle la plus étendue de nos possessions d'Amérique. Elle passe également pour être celle qui renferme le plus de richesses latentes, mais encore pratiquement inexploitées ou peu exploitées. La population est en régression nette pour l'ensemble du territoire, ou tout au moins l'a été jusqu'aux

¹ Institut Géographique National.

alentours de 1950. La situation aurait commencé à se renverser depuis. Mais l'augmentation qui en résulterait demeure cependant très faible, de l'ordre d'une centaine de personnes par an sur un total inférieur à 29.000 et probablement même à 27.000.

La constitution géologique est la même que celle des pays voisins et les résultats aujourd'hui acquis font apparaître le massif guyanais comme une immense pénéplaine arasée, encore que rajeunie par endroits et contiguë à deux grandes fosses de subsidence vers l'Orénoque et l'Amazone. Le pourtour occidental de cette pénéplaine est longé par la Cordillère des Andes, que continuent les Petites et les Grandes Antilles.

L'intérieur du pays est surtout occupé par des roches précambriennes. Les roches vertes proviennent de coulées de laves fortement altérées. Une large place est occupée par des roches magmatiques profondes, telles que le granite. Les terrains récents ne se rencontrent qu'aux alentours des côtes. M. Choubert en explique la structure et la disposition par l'histoire géologique récente : depuis la fin du tertiaire le massif guyanais aurait connu toute une série de mouvements épirogéniques positifs, tandis qu'au contraire ils auraient été négatifs aux embouchures de l'Orénoque et de l'Amazone.

Les missions de M. Hurault, pour le compte de l'Institut Géographique National, nous permettaient d'acquérir en même temps des notions pour la première fois à peu près exactes sur le relief guyanais, et le chef de mission pouvait affirmer que les anciens explorateurs n'avaient absolument rien compris au problème. Les monts Tumuc Humac n'existent pas en tant que chaîne et de place en place seulement, « comme des îles isolées surgissant de la mer », s'élèvent des massifs relativement importants. C'est la topographie en « mornes » qui est de règle dans tous les pays chauds et humides où l'érosion chimique l'emporte sur la désagrégation physique.... Les chaînes imaginaires tracées avec de nombreux détails par les cartographes en chambre doivent disparaître (Tumuc Humac, monts d'Aroua, chaînes d'Eurepoucigue, monts Miltiade). La mission Hurault rétablit la vérité : une série de massifs isolés entre les rivières, de pitons rocheux, mais pas de chaîne continue ; il semble que la zone la plus élevée se rencontre entre l'Approuague et le Camopi, à environ 800 m. d'altitude. Là se trouverait peut-être le point culminant de la Guyane ¹.

La région côtière, la mieux connue, est complexe. D'après M. Choubert l'étude détaillée de l'île de Cayenne montre une succession d'au moins huit terrasses s'étageant entre 24 et 43 m. et qui témoignent ainsi d'une érosion récente tandis que les niveaux de 100-150 et 170-180 m. correspondraient à d'anciennes plaines côtières de l'époque pliocène.

¹ Guy LASSERRE, En Guyane Française ; les pays de l'Oyapock. *Cahiers d'Outre-Mer*, janvier-mars 1950, p. 82-83.

La plaine actuelle en bordure de la mer est formée par l'alternance de larges bandes de savanes séparées par d'étroites galeries forestières, au nombre de cinq. Cette disposition serait due au fait que les couches quaternaires successivement déposées présentent un léger pendage vers l'Océan. Il en est résulté de petites « cuestas » qui ont canalisé l'eau venue de l'intérieur et favorisé le développement de la végétation forestière.

Un point qui mérite quelque attention est l'envasement des côtes. M. Choubert affirme que près de Cayenne se sont déposés en moins de vingt ans des alluvionnements considérables. Je ne pense pas pour ma part que l'allure générale du phénomène soit discutable, mais il y a plus souvent que ne semble l'indiquer M. Choubert des pauses et même des reculs dans les phénomènes d'alluvionnement. Lorsque je suis passé à Cayenne en 1951, la place des Amandiers, à marée haute, était entourée d'eau : une violente tempête avait fait disparaître les palétuviers qui, peu avant, l'encerclaient. Le déplacement des embouchures peut rapprocher de la mer certaines agglomérations qui s'étaient installées à quelque distance. Dans l'ensemble la pression des vents et des courants s'exerce en direction de l'Ouest : le Mana, par exemple, se confondra bientôt avec le Maroni.

En arrière de la zone côtière proprement dite s'étend une plaine de 10 km. de largeur moyenne, accidentée de petites collines entre 15 et 25 m., toujours constituées de sables et de vases. Ce sont là les restes d'une ancienne surface entaillée de tous les côtés par de nombreuses criques ou ruisseaux aux larges vallées marécageuses. Le sol en est constitué au sommet par une couche de sable jaune de 1 m. à 2 m. d'épaisseur, reposant sur de la latérite sous-jacente. Puis, lorsque l'on va d'Ouest en Est, on rencontre à quelque 8 km. avant d'arriver à Iracoubo, les premiers pointements cristallins de la côte, les « roches blanches », sortes de dômes granitiques aux formes arrondies et en grande partie recouverts par les marées. Ils deviennent de plus en plus fréquents entre Sinnamary et Kourou. Quant au relief de l'île de Cayenne assez tourmenté, il est essentiellement dû à des dykes de dolérite qui ont très remarquablement résisté à l'érosion. Parmi les « montagnes » les plus élevées de ces régions, on peut citer celles de La Condamine (170 m.), de Macouria (112 m.). La falaise de Montabo atteint aussi 112 m. dans l'île de Cayenne, dont le point culminant (240 m.) ne se trouve qu'à 4 km. du rivage.

D'autre part il existe dans cette région d'assez nombreuses îles au large de la côte : en face de Kourou celles du Salut, au nombre de trois (Île Royale, Île Saint-Joseph et Île du Diable), en face de Cayenne le rocher de l'Enfant-Perdu sur lequel on a élevé un phare, puis au large du Mahury, l'îlet Le Père, auquel correspond La Mère, puis les Deux Mamelles et enfin le Grand et le Petit Connétable devant l'estuaire de l'Approuague.

Cette zone demeure au total fort peu exploitée. Quelques misérables « habitations » pratiquent des cultures médiocres.

Les photographies aériennes révèlent les traces d'anciennes plantations méthodiquement protégées contre les inondations par un système de digues fort savant, dans la région de Kaw en particulier, et sur le bas Approuague.

En allant vers l'intérieur on rencontre bientôt une suite de collines disséquées par d'innombrables cours d'eau où apparaissent les premiers « sauts » destinés à se multiplier dans la pénéplaine qui, les massifs isolés mis à part, se continue jusqu'à l'extrême Sud du pays.

Le climat

[Retour à la table des matières](#)

Le climat de la Guyane Française est essentiellement fonction de la latitude et l'influence de la masse continentale sud-américaine s'y fait à peine sentir. La répartition des vents et des pluies est liée étroitement aux mouvements apparents du soleil et au déplacement concomitant de l'équateur thermique et des calmes qui l'accompagnent. La seule anomalie importante vient de ce que la position moyenne de cette zone de calmes est de plusieurs degrés au Nord de l'équateur géographique. Il en résulte que, bien que située dans l'hémisphère boréal, la Guyane se trouve néanmoins pendant une partie de l'année au Sud de l'équateur thermique et soumise par conséquent à l'alizé austral du Sud-Est, qui y souffle d'août à décembre. Celui du Nord-Est n'intervient guère qu'en février-mars. L'un et l'autre sont des vents secs qui n'abandonnent de pluies qu'en se heurtant à un relief élevé comme le Roraima. Les pluies tombent alors pendant les périodes de calmes qui constituent ce que dans toutes les régions tropicales on appelle l'hivernage. En pratique, on distingue donc à la Guyane Française une grande saison sèche d'août à décembre, pendant laquelle souffle l'alizé du Sud-Est, une petite saison des pluies en décembre-janvier, une petite saison sèche de quatre à cinq semaines en février-mars, parfois avril, et qui correspond à l'arrivée de l'alizé du Nord-Est, enfin la grande saison des pluies, de mars à juillet. Il peut tomber de 2 m. à 4 m. 50 de pluies suivant les années et les régions. C'est cette humidité combinée avec une chaleur constante qui rend le climat anémiant.

La température se maintient sur la côte aux alentours constants de 27°, et, comme dans tous les pays équatoriaux, elle varie peu. La moyenne du mois le plus chaud, qui est souvent octobre, n'atteint jamais 29° et celle du mois le plus frais ne descend pas au-dessous de 25°. Les températures extrêmes témoignent encore de cette égalité du climat guyanais. On n'a jamais enregistré plus de 36° et moins de 18°. Les variations diurnes sont d'ailleurs en général plus marquées sur la côte qu'à l'intérieur où, en pleine forêt, il arrive qu'elles ne dépassent pas 1°5 en vingt-quatre heures. Par contre, il fait toujours un peu moins chaud dans les grands bois que sur le littoral. Malgré une humidité relative de l'ordre de 90%, et qui oscille entre 67 et 97%, leur climat passe pour relativement plus facile à supporter que celui des régions côtières, pour ceux tout au moins qui ont déjà l'habitude des pays tropicaux.

Le baromètre se tient relativement haut et n'enregistre que peu de perturbations. Les orages, rares dans la région littorale, apparaissent plus fréquents dans la zone des grands bois. En général, ils ne sont pas dangereux. En tout cas, la Guyane Française se trouve complètement en dehors de la zone des « cyclones », « hurricanes » ou tempêtes tournantes souvent génératrices de catastrophes dans la mer Caraïbe ou sur les bords du golfe du Mexique. Les gens du pays parlent souvent de « raz de marée ». Mais ceux-ci n'ont rien à voir avec les vagues d'origine sismique. Le mot désigne simplement les tempêtes venues du large et qui ne causent à l'ordinaire que des dégâts peu importants.

Un dernier trait à noter, car il frappe beaucoup les Européens fraîchement débarqués : les jours sont d'une régularité presque absolue, à cause même de la proximité de l'équateur. Il n'y a que trente-six minutes de différence entre la Noël et la Saint-Jean. Il faut ajouter que l'aube et le crépuscule n'existent à peu près pas. Une demi-heure à peine après le coucher du soleil on se trouve en pleine nuit. Le jour éclate le matin avec la même brutalité. Et c'est pourquoi « on doit s'arrêter à 17 heures quand on est en exploration dans les bois pour préparer le « carbet » du couchage. Si on se laisse surprendre par l'obscurité on a à peine le temps de nettoyer un petit emplacement pour tendre son hamac, qu'on recouvre avec quelques feuilles de palmier en cas de pluie, toit précaire appelé « laqui hoco » (queue de hoco), près d'un grand feu de bois pour éloigner les fauves » ¹.

Les rivières

[Retour à la table des matières](#)

Pays de grandes pluies et de sol imperméable, la Guyane ne peut avoir qu'un réseau hydrographique d'une densité exceptionnelle. On y donne, comme nous l'avons vu, le nom de « criques » aux rivières secondaires. Les fleuves de quelque importance ont en général une direction méridienne et se dirigent du Sud vers le Nord. Or les anciens plissements étaient orientés Est-Ouest. Le réseau est donc conséquent dans son ensemble, chaque grande rivière traversant plusieurs zones géologiques distinctes. La différence de dureté des roches ainsi rencontrées détermine la plupart des « sauts » qui délimitent sur chaque fleuve les biefs navigables. Les premiers apparaissent à une distance de la côte qui varie de 50 à 80 km. Mais le Maroni, l'Approuague, l'Oyapock reçoivent aussi des affluents subséquents, c'est-à-dire à peu près orientés dans la direction même des couches. Ce sont souvent eux qui, pour cette raison, offrent les meilleures conditions à la navigation locale : la marée les remonte normalement jusqu'au premier saut et entraîne à l'occasion des dénivellations de l'ordre de 2 m. Au milieu de l'hivernage, l'eau coule de partout et lorsque les rivières sont encaissées il n'est pas rare, après une « avalasse » particulièrement drue, d'en voir le niveau s'élever de 7 ou 8 m. et

¹ D' G. DEVEZ, *Notice sur la Guyane Française*. Éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931, p. 15.

parfois davantage en peu de temps. Le courant peut alors atteindre des vitesses redoutables.

Le plus important des fleuves guyanais est le Maroni, dont la longueur dépasse 600 km. et qui descend des monts Tumuc Humac. Il a pour principaux affluents l'Aoua, l'Itany, le Tapanahony, l'Inini. La rivière de Mana atteint encore 300 km. Puis viennent l'Organabo, l'Iracoubo, le Sinnamary, dont les affluents portent les noms pittoresques et charmants de « Crique Tigre », Crique Courcibo »¹ et « Crique Le Blond », la rivière de Cayenne, grossie de la Montsinéry et de la Tonnégrande, le Mahury qui reçoit la « Comté », ainsi nommée du fief créé jadis en faveur de M. de Gennes, et qui communique par le « Tour de l'Isle » avec la rivière de Cayenne. Plus à l'Est encore, l'Approuague (plus de 300 km.) et surtout l'Oyapock qui forme la frontière avec le Brésil. Malgré leur peu de longueur et l'exiguïté de leur bassin, sauf en ce qui concerne le Maroni et l'Oyapock, toutes ces rivières sont abondantes et le coefficient d'écoulement demeure élevé, malgré la forte température, parce que l'évaporation se trouve ralentie tant par l'humidité de l'air que par la forêt.

La végétation

[Retour à la table des matières](#)

Celle-ci, en effet, est partout avec la splendeur et la majesté de la grande silve équatoriale. Les arbres y dépassent assez rarement 40 m. de hauteur et leur feuillage apparaît assez touffu pour que les rayons du soleil pénètrent difficilement jusqu'au sol. Si bien qu'en beaucoup d'endroits la forêt n'est qu'une futaie géante sous laquelle on peut circuler sans difficulté excessive. Comme toujours, en pareil cas, il y a une extrême diversité des essences et c'est ce qui jusqu'ici rend l'exploitation si difficile et si aléatoire. Les bois précieux abondent d'ailleurs à côté de ceux qui peuvent servir aux usages ordinaires et portent ces noms populaires que nous avons déjà rencontrés aux Antilles : acajou, amourette, bois serpent, courbaril, immortelle, ainsi que d'autres qu'on n'y connaît guère, « lettre moucheté, lettre rouge, lettre rubané, satiné marbré, satiné rouge, satiné rubané ». D'aucuns sont d'une dureté extrême et ont même été dépréciés à cause de l'usure des outils qu'ils entraînent. Ils résistent admirablement à la corruption et l'angélique, le coupi, le bois violet, le wacapou, par exemple, n'accusent aucune perte après un séjour de six mois dans le fumier. Les défrichements, jusqu'ici, n'ont jamais attaqué sérieusement cette silve et la forêt secondaire ou dégradée n'existe pratiquement pas. Au demeurant la chaleur et l'humidité sont telles que les grands bois se régénèrent automatiquement.

¹ Il est curieux de noter l'origine bazabara du mot courcibo qui veut dire : enlève ton pantalon. Appellation certainement donnée par un Soudanais.

Ils ne s'interrompent qu'à la plaine côtière, laquelle comprend surtout des savanes noyées appelées « pripris » et « pinotières » parce qu'on y rencontre en abondance une sorte de palmier dénommé « pinot ». Les fonds mouvants ne sont pas exceptionnels et l'on parle alors de « savanes tremblantes ».

Dans l'ensemble la flore de la Guyane est une des plus riches et des plus luxuriantes qu'on puisse imaginer. Elle s'est encore trouvée enrichie au cours des derniers siècles de toutes les plantes tropicales introduites par les colons. Nous n'avons pas à revenir sur la mangrove, particulièrement étendue, avec ses palétuviers rouges (*Rhizophora mangle*) d'une exceptionnelle richesse en tanin. Nombreux sont les arbres à résine tels que le Balata, le poirier et le figuier de Guyane, l'hévéa, l'encens noir ou blanc. D'autres fournissent des teintures renommées. Le roucou et la pomme de Genipa ont été d'un usage constant chez les précolombiens et nombre de tribus de l'Amérique du Sud les emploient encore maintenant. « Ils se peignent tous les jours avec du roucou dans l'huile de carapat ou de *palma christi* qui les fait ressembler à des écrevisses cuites, écrit le P. Labat en parlant des Caraïbes. Cette couleur leur sert d'habillement : outre l'agrément qu'elle leur donne, du moins selon leur goût, elle conserve leur peau contre l'ardeur du soleil qui la ferait crevasser, et les défend des piqûres des moustiques et des maringouins qui les désoleraient sans cette précaution parce que ces insectes ont une extrême antipathie pour l'odeur de cette couleur. Lorsqu'ils vont à la guerre, en festin ou en quelques visites de conséquence, leurs femmes ont soin de leur faire des moustaches et plusieurs raies noires sur le visage et sur le corps avec du jus de pommes de genipa. Ces marques durent neuf jours, après quoi elles s'effacent et il faut recommencer à broder le justaucorps ¹. » Le carapa est employé aujourd'hui en savonnerie, mais l'indigo, le curcuma safran, le gomme gutte, etc., peuvent être facilement cultivées.

Les plantes riches en matières grasses sont non moins nombreuses. Au premier rang d'entre elles, il faut compter le palmier à huile d'Amérique et le cocotier. On connaît aussi un arbre à beurre, le pékéa. Le ricin, le sésame, l'arachide viennent bien, le premier surtout.

On trouverait de même de nombreux aromatiques, girofliers, muscadiers, cannelliers, etc.... Naturellement les arbres fruitiers indigènes ou importés abondent et l'on y retrouve toutes les espèces que la colonisation européenne a rendues à peu près ubiquistes dans le monde intertropical, qu'il s'agisse des orangers, citronniers ou des manguiers, des sapotilliers et des avocatiers. À signaler plus particulièrement l'abricotier et l'olivier de Guyane, le cerisier de Cayenne. Nombreux sont les fruits, les fleurs ou les écorces qui ont des qualités médicinales. Il y a enfin toutes les plantes annuelles ou vivaces qui font l'objet d'une culture régulière, cette brève énumération ne pouvant absolument pas

¹ LABAT (R. P.), *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique*, éd. Duchartre, t. I, p. 162.

donner une idée, même approchée, de l'extraordinaire richesse de la flore guyanaise.

La faune

[Retour à la table des matières](#)

La faune est non moins variée et mériterait, elle aussi, un long chapitre. La forêt recèle de grands félins dont les deux plus redoutables sont le cougar ou puma, désigné localement sous le nom de tigre rouge, et le jaguar ou tigre tacheté. En fait, ils n'attaquent qu'assez rarement l'homme, même isolé, qui se déplace. Il n'en est pas de même pour celui qui est au repos et quand on est obligé de camper dans la forêt, il est nécessaire d'entretenir un grand feu pour éloigner ces voisins redoutables. Ils prélevaient jadis un lourd tribut sur les troupeaux de bœufs élevés dans les savanes littorales. Ces hauts seigneurs s'accompagnent au demeurant de tout un lot de carnassiers médiocres, chats tigres, tigres ocelots, chiens bois, etc....

Aussi désagréables apparaissent les serpents dont quelques-uns fort venimeux tels le trigonocéphale ou le serpent à sonnettes. D'autres, tout aussi dangereux, sont connus localement sous les noms d'amidans et de grages. Il n'est pas exceptionnel non plus de rencontrer des boas. Ils sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux sur les lisières que dans les grands bois proprement dits.

Les singes abondent, sagoins, ouistitis, koatas ou singes noirs, et surtout les singes rouges ou hurleurs dont l'effroyable vacarme se fait entendre dans la forêt des nuits entières. Beaucoup de rongeurs dont la chair passe pour excellente : tapirs, agrémentés d'une petite trompe, pécaris, agoutis et même porcs-épics. Puis viennent les tamanoirs, les paresseux, les sarigues, les iguanes....

Les oiseaux ne le cèdent ni en nombre ni en variété. D'abord les rapaces, grands aigles, condors, effayes, urubus qui se chargent de nettoyer les rues de Cayenne. Puis toute la gamme des plumages multicolores : aras et perroquets variés, gibier d'ailleurs fort apprécié au début de la colonisation, perruches, hérons de Guyane ou flamants rouges, aigrettes, becs d'argent, « serins » bluets et enfin oiseaux mouches ou colibris qu'on appelle suivant leur livrée évêques, papes ou cardinaux. Quelques uns forment des gibiers délectables. Certains même peuvent être élevés dans les basses-cours. Il y a des hocos ou dindes du pays, des perdrix rouges, grises et aïonnes. On chasse le pigeon ramier, la tourterelle, la bécasse et la bécassine, le pluvier, le râle d'eau, l'alouette de mer, le canard sauvage et la sarcelle. Mouettes, goélands, frégates pêchent dans les eaux côtières ou planent très haut dans le ciel.

À cela s'ajoute l'inférieure multitude des insectes, moustiques de toutes sortes, depuis les minuscules maringouins qui arrivent à s'insérer par les mailles des moustiquaires les plus fines jusqu'aux anophèles et aux stegomyas qui transmettent à l'homme paludisme et fièvre jaune. Les énormes blattes ou « ravets » dévorent toute étoffe tachée. Les « poux de bois » évident les charpentes en apparence les

plus solides. Il y a aussi toutes les bêtes aux piqûres venimeuses, araignées, scorpions ou mille-pattes.... Il faut toujours nettoyer sérieusement en forêt l'endroit où l'on compte passer la nuit. Mais celle-ci est illuminée des mille et vives lueurs des lucioles qui commencent à briller dès le crépuscule. Et les papillons de jour déploient à l'envi les plus brillantes et chatoyantes couleurs. Il en est aux ailes d'un azur profond qui commencent à devenir l'objet d'un commerce assez important. Leurs compagnons de nuit sont parfois venimeux et Cayenne maintenant se trouve infestée régulièrement par des vols de bestioles urticantes venues de l'Amazonie contre lesquelles on cherche un procédé efficace de défense..., le meilleur remède contre les brûlures étant encore le lavage des parties touchées avec de l'hyposulfite de soude.

LES HOMMES ET LA MISE EN VALEUR

Le peuplement. Les essais de colonisation

[Retour à la table des matières](#)

Il serait trop long et quelque peu fastidieux de rapporter ici les débuts de la colonisation en Guyane. Ils furent marqués par toute une série de traverses et en particulier par l'échec total de la tentative du Kourou en 1764-1765. Sur 14.000 colons embarqués 11.000 étaient morts dès janvier 1765, 2.000 purent revenir dans la Métropole. Il n'en resta qu'un millier au maximum sur place : il n'y a plus de doute aujourd'hui que la fièvre jaune fut avant tout responsable de ce désastre. Sous la Restauration et la Monarchie de juillet de nouvelles tentatives eurent lieu sans grand succès d'ailleurs, pour acclimater des travailleurs blancs. La Mère Javouhey, qui avait fondé le bourg de Mana, finit par leur préférer les Noirs et métis libres dont l'affranchissement avait été facilité par une loi de 1831. Cependant la loi de 1848 libéra plus de 13.000 esclaves. Il en résulta, comme aux Antilles, une immigration africaine, qui porta sur 1.520 personnes et surtout une immigration hindoue dont le total fut de 8.471 individus entre 1850 et 1878. En même temps la Guyane devenait colonie de transportation. L'arrivée des premiers bagnards fut marquée par une recrudescence de la fièvre jaune qui frappa surtout les Européens nouvellement venus. La dernière épidémie importante fut celle de 1902 où pour 373 cas l'on dénombra 115 « décès : une longue période de rémission se poursuit depuis lors, dont on peut espérer maintenant qu'elle est définitive. Il était nécessaire, cependant, de rappeler d'un mot ces épisodes qui ont trop longtemps valu à la Guyane la réputation d'un pays particulièrement insalubre et dangereux pour les Européens.

Les éléments actuels de la population

[Retour à la table des matières](#)

Les éléments actuels de la population. – La population, dans son ensemble, est assez mélangée. La majorité des Guyanais est formée de mulâtres et de métis de toutes races. Seules les tribus autochtones, Caraïbes ou Arawaks, ont conservé une certaine pureté. Elles gardent jusqu'à maintenant une civilisation quelque peu primitive qui repose, avant tout, sur la pêche et sur la chasse.

Peu à peu, cependant, ces peuples évoluent, du seul fait qu'ils sont les meilleurs guides pour l'intérieur du pays et que leurs contacts avec les Européens deviennent plus fréquents.

Il faut faire également leur place à trois tribus noires, les Boshhs, les Bonis et les Saramacas, admirables piroguiers, spécialisés dans le passage des « sauts » et qui assurent le ravitaillement des placers les plus éloignés. Ils descendent tous d'esclaves fugitifs que la proximité de la forêt et son immensité ont rendus beaucoup plus nombreux dans les Guyanes qu'à la Guadeloupe ou à la Martinique. Les Boschhs viennent de la Guyane Hollandaise, les Bonis et les Saramacas se sont formés dans la Guyane Française. Chacun de ces groupes est dirigé par un « grand man » reconnu officiellement par les autorités de Cayenne.

Ils possèdent une organisation sociale déjà complexe. Ils n'ignorent pas l'agriculture : nous avons déjà parlé du maïs, mais ils utilisent surtout le manioc malgré les nombreuses et délicates préparations qu'il nécessite. On trouve également dans les « jardins » indigènes des haricots, des patates, du piment, du coton, voire même du roucou et des roseaux à flèches. La pointe de ces dernières est faite de bois durci ou non au feu, à moins qu'on ne préfère un os tranchant ou un aiguillon de raie. La sarbacane joue un rôle important et l'on utilise pour elle des fléchettes souvent empoisonnées au fameux curare, qu'on se procure par échange avec les tribus assez peu nombreuses qui savent le préparer. On se sert enfin de pièges de toutes sortes. Cependant la chasse n'est pas d'une activité extrême : la forêt guyanaise n'est pas très riche en gibier utile.

Les bourgs et les villes

[Retour à la table des matières](#)

Il est assez curieux de constater que, dans ce pays immense et vide d'hommes, la proportion de la population agglomérée est considérable. Sur les 23.800 habitants de la Guyane proprement dite, 11.770 se groupaient en 1941 dans la seule ville de Cayenne. On en dénombrait à la même époque 1.470 à Oyapock, 1.450 à Sinnamary, 1.870 à Mana, 1.800 à Saint-Laurent. Cayenne seule est plus qu'un gros bourg. La ville a été bâtie à l'embouchure de la rivière du même nom, sur la rive droite. Elle a de larges rues qui se coupent à angle droit et qui sont bordées de maisons de briques et de bois dont beaucoup à deux étages. Quelques monuments relativement anciens comme l'église Saint-Sauveur et l'hôtel des Jésuites. Un palais du gouverneur, devenu préfecture, de grandes places comme celle des Palmistes, avec son arbre bifide ou celle des Amandiers en bordure de la mer. Malheureusement le port s'envase et n'est plus accessible aux navires d'un fort tirant d'eau.

Saint-Laurent se trouve à deux heures environ de l'embouchure du Maroni, sur la rive droite du fleuve, en face de la ville hollandaise d'Albina, et est demeuré jusqu'à la suppression du bagne la capitale de l'administration pénitentiaire, ce qui

lui a valu de belles constructions officielles à côté de la ville commerçante. L'éclairage électrique existe, comme à Cayenne. On trouve encore un cinéma au bourg de Mana, fondé en 1828 par la Mère Javouhey. Les autres centres n'ont qu'une importance médiocre. On peut signaler que celui d'Iracoubo est le seul à proximité duquel stationnent parfois encore des tribus indiennes.

Il est naturellement impossible d'établir la moindre statistique en ce qui concerne les tribus de l'intérieur. Pour la Guyane proprement dite, Inini mis à part, la population globale est passée de 22.000 habitants en 1931 à 23.900 en 1936 et 23.800 en 1941, les décès l'ayant presque constamment emporté sur les naissances.

La vie économique

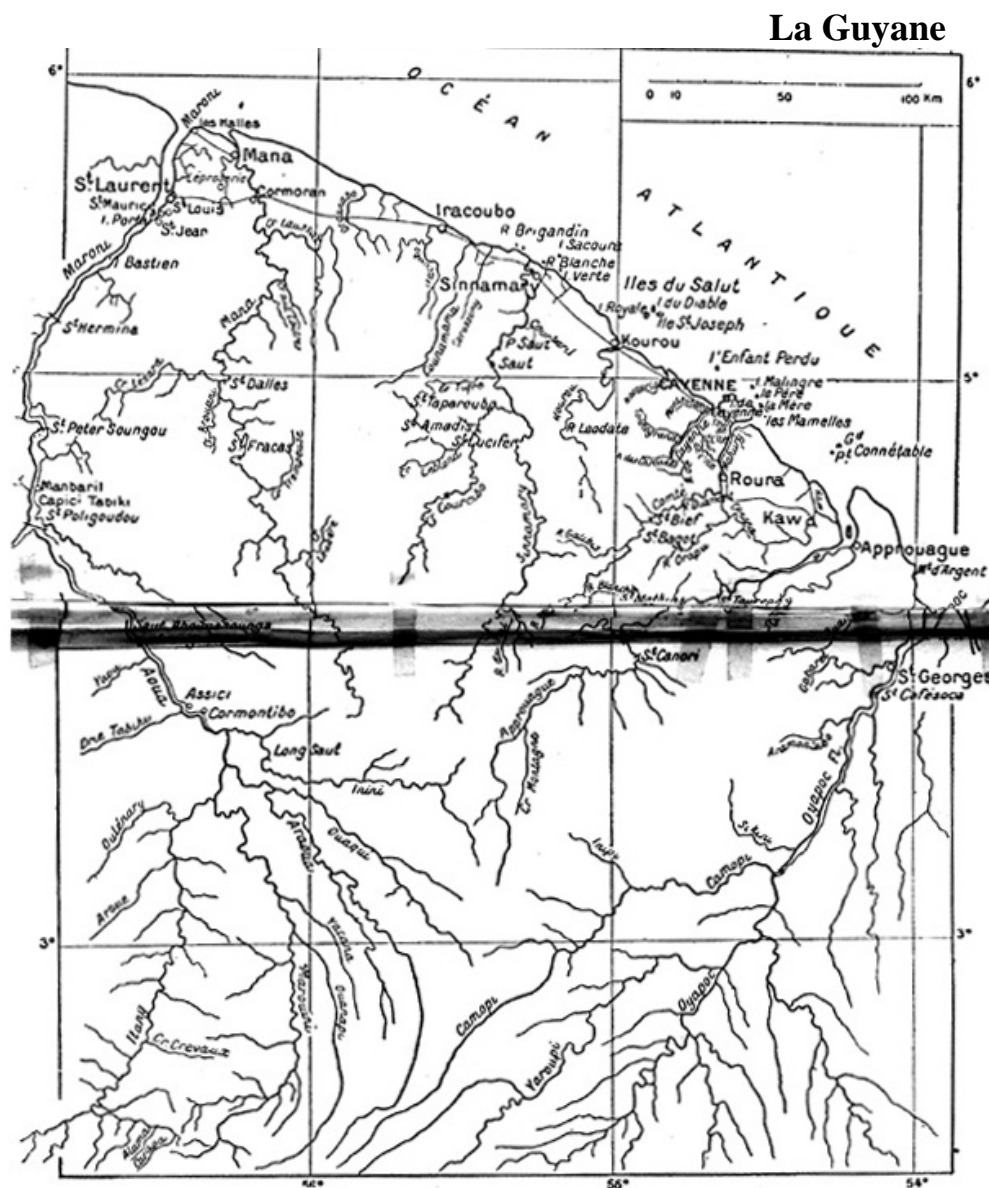
L'AGRICULTURE

On se trouve donc en face d'une contrée immense et pratiquement inexploitée dont les ressources sont à la fois agricoles, forestières et minières. Il est évident que dans ce pays de 80.000 km² de climat équatorial et où les sols alluvionnaires abondent, l'agriculture recèle d'immenses possibilités. Faute d'hommes, elle est loin d'obtenir la place qui devrait lui revenir puisqu'elle n'occupe, d'après les derniers chiffres publiés, qu'un peu moins de 2.300 ha. sur les 250.000 aisément défrichables (un centième à peine).

Les cultures vivrières se sont développées autour de Cayenne et des principales agglomérations. Elles comprennent tous les « gros légumes » traditionnels des régions tropicales : patates, ignames, taros, appelés localement « tayoves », etc.... Le manioc, dont l'utilisation remonte aux temps précolombiens, se maintient sur une superficie relativement importante, évaluée à 550 ha. et produisant aux alentours de 10.000 t. de racines. Comme aux Antilles on continue à employer des moyens assez primitifs pour « grager », c'est-à-dire réduire les tubercules en une pulpe fine qu'on soumet à une forte pression pour en extraire le jus toxique. On prépare ensuite la farine, à moins que, suivant le vieux procédé indien, on ne préfère obtenir directement des galettes de cassave, succédané local du pain, qui peuvent se conserver assez longtemps dans de bonnes conditions. L'on a essayé à maintes reprises la culture du maïs dont l'extension, prouvée par l'existence des « métates » ou broyeurs en pierre dure, est antérieure également à la colonisation ; 80 ha. environ sont consacrés à cette céréale et ne suffisent d'ailleurs pas à la consommation locale. L'exemple des Guyanes anglaise et hollandaise devait conduire tout naturellement à créer des rizières. Toutes les conditions de sol, de climat et d'irrigation facile se trouvent réunies : il ne manque que la main-d'œuvre. La guerre et le demi-blocus qui ont suivi ont entraîné quelques essais de réalisation. La production n'atteignait pas 8 t. en 1938 alors que les importations s'élevaient à 1.411. L'Administration fit un gros effort au début de la guerre et un arrêté de mai 1941 prévoit non seulement des ristournes aux producteurs en fonction des récoltes avec des prix destinés à récompenser ceux qui auraient établi les

meilleures rizières, mais aussi le financement des travaux les plus importants et l'achat d'un matériel agricole d'intérêt collectif. En 1942, on récolta 110 t. et 80 en 1946, contre 848 achetées dans les colonies voisines.

[Retour à la table des matières](#)



Les jardins produisent autant de légumes verts qu'on peut en désirer. À côté de ceux qu'on ne trouve que sous les Tropiques, la plupart des espèces d'Europe viennent bien : céleris, radis, salades, choux, carottes ou navets. Il faut les défendre surtout contre l'attaque de nombreux insectes. La pomme de terre ne fournit, par contre, que des tubercules de petites dimensions. Les haricots réussissent parfaitement et comportent de multiples espèces, qu'on consomme en vert ou en

sec. Il s'agit, au demeurant, d'une petite exploitation de type artisanal, puisque les potagers ne couvrent au total que 170 ha. dont 40 près de Cayenne. Cette petite propriété vivrière qui s'est maintenue auprès des centres comporte toujours, comme aux Antilles, un certain nombre d'arbres fruitiers, manguiers et arbres à pain qui peuvent assurer de longues semaines durant une solide alimentation de base, avocats qui donnent un véritable beurre végétal, agrumes de toutes espèces, etc....

La banane fruit ou la banane légume ne servent présentement qu'à la consommation locale. Non que le sol et le climat ne se prêtent à la création de vastes plantations comme aux Antilles, au Cameroun ou en Guinée. Non que les débouchés fassent défaut. On s'est heurté au manque de voies de communication ainsi qu'à la pénurie de main-d'œuvre pour cueillir les régimes commercialement mûrs et les emballer en temps voulu. Avant guerre, un bateau spécialisé venait tous les quinze jours de la Martinique – les exportations n'atteignaient pourtant que 305 t. en 1936. Elles étaient de 700 à la veille des hostilités pour 125 ha. de plantations. En 1946, la récolte locale, estimée *grosso modo* à 400 t. a tout entière été consommée sur place, et les plantations n'occupent plus qu'une soixantaine d'hectares.

Beaucoup d'anciennes cultures et dont certaines avaient fait jusque vers 1850 l'objet d'une exportation importante, sont aujourd'hui délaissées. Jadis on cultivait le roucouyer, l'indigotier, le giroflier. Il n'est pas impossible de retrouver encore dans la brousse les vestiges des plantations qui s'y consacraient. Le cacaoyer trouve en Guyane un climat d'élection. Il en reste quelques plantations, d'une vingtaine d'hectares au total, et la récolte s'en fait pour les besoins locaux : on utilise, comme aux Antilles, les « pains de cacao », plus riches en matières grasses que le produit livré à l'Europe. On achète également du chocolat au dehors, en particulier à la Martinique. Dans les mêmes conditions se rencontrent les misérables vestiges d'anciennes caféières (10 ha.) dont les produits étaient évalués en 1946 à 2 t. – je donne tous ces chiffres comme des estimations qu'il serait peut-être dangereux de considérer comme paroles d'évangile et que je ne prends certes pas à mon compte – tandis que les importations s'élevaient à 147 t. Le coton réussit bien et sa récolte aurait été estimée à près de 280 t. en 1936, chiffre qui paraît singulièrement exagéré, puisqu'il n'y a plus d'exportation.

En fait, il n'y a qu'une culture relativement prospère, celle de la canne à sucre. Elle couvre à peu près 500 ha. dont une centaine appartiennent à deux sociétés. Sauf dans ce dernier cas, les terres sont peu ou mal travaillées. Les apports d'engrais demeurent insuffisants, si bien que les rendements apparaissent particulièrement bas. Le contingent accordé par la loi est faible et, sauf à l'usine de Lamirande, on ne dispose guère de matériel moderne. On a affaire à des distilleries agricoles du type le plus rudimentaire. Le rhum de Mana possède cependant une certaine réputation : au total, on dénombre deux sucreries et une quinzaine de distilleries.

Bien des essais ont été faits dont les résultats ont toujours paru encourageants au seul point de vue agricole, mais sans que l'on ait pu leur donner par la suite les développements escomptés. Laissons de côté le mûrier et l'élevage du ver à soie auquel il serait peut-être avantageux de substituer des espèces locales. Mais, comme aux Antilles, la ramie fournit quatre coupes par an et les fibres sont de première qualité. Le développement des moteurs à explosion assure à l'huile de ricin de très vastes débouchés. La plante vient partout à la Guyane, dure une dizaine d'années, atteint 3 m. 50 de haut et commence à produire au bout de huit mois. Elle n'exige, en outre, qu'un entretien médiocre. M. Hénin a montré, dans une communication au Symposium de Bordeaux (1952), que le développement de l'agriculture en Guyane apparaît fort réalisable, mais au prix d'un effort considérable. Il faudrait reprendre les anciens travaux de drainage pour les terres basses. Dans la plaine côtière, il serait plus facile qu'ailleurs de mettre des terres nouvelles en valeur à la condition absolue de se procurer des matières organiques abondantes, soit par l'élevage, soit par la production de fourrages susceptibles d'être utilisés comme engrais vert.

L'ÉLEVAGE

Il y aurait place également pour un élevage de quelque importance car la Guyane possède 60.000 ha. environ de savanes littorales qui vont de Macouria à l'Organabo. Malgré les ravages causés par les fauves, elles ont nourri longtemps un important troupeau qui, au moment de son plus grand développement, pouvait atteindre de 25.000 à 30.000 têtes de gros bétail. Une exportation non négligeable se faisait à destination des Antilles Françaises. À l'heure actuelle, la situation est entièrement renversée et le troupeau recensé en 1946 ne comptait plus que 2.800 bovins contre 4.000 environ en 1931. La Guyane est désormais obligée d'importer la majeure partie des viandes fraîches, salées ou boucanées nécessaires à sa consommation. Longtemps le Venezuela a été le principal fournisseur. Mais le développement rapide des industries du pétrole a fait monter le bolivar dans des proportions considérables et le Venezuela est devenu l'un des pays les plus chers du monde. La Guyane ne peut plus lui continuer ses achats et s'adresse désormais au Brésil pour la viande sur pied qu'elle pourrait elle-même fournir. Il est évident qu'il y a là une situation à redresser le plus rapidement qu'il sera possible.

Lorsque je suis passé à Cayenne en 1951, on mangeait de la viande de boucherie quelques jours par mois au maximum : le reste du temps on se contentait des produits de la chasse pratiquée à l'ordinaire par d'anciens forçats pour le compte de camarades ayant réussi. J'ai pu expérimenter de la sorte que le pécarî bien préparé était fort admissible. Je ne recommanderai à personne la cuisse de flamant rose. D'abord parce que pour la goûter il faut tuer un magnifique oiseau et aussi parce que ce mets à l'appellation poétique témoigne d'une coriacité toute spéciale. Il est évident que notre intérêt tant matériel que moral exige qu'il soit mis un terme, le plus tôt possible, à cette ridicule situation.

D'où vient cependant une telle décadence ?

On a quelquefois incriminé le régime foncier en vigueur depuis l'ordonnance de 1834, en vertu de laquelle les terres d'élevage sont de véritables biens communaux destinés à rester indivis. Mais cela n'explique pas la prospérité qui s'est maintenue dans ce domaine jusque vers 1900. D'autre part, la vieille législation se trouve automatiquement remise en question par la transformation de la colonie, en département. C'est ailleurs qu'il faut chercher les causes de la désaffection dont souffre l'élevage guyanais. Il exige trop de soins, il faut surveiller les bêtes, les protéger dans la mesure du possible contre les fauves, aux confins surtout de la forêt. Il y a les parasites, une nourriture parfois assez maigre à la fin de la grande saison sèche et enfin les épizooties. Ce sont, en fin de compte, les buffles et les métis de buffles qui donnent les meilleurs résultats. Les premiers sont forts et résistants. Ils apparaissent faciles à nourrir, mais exigent beaucoup d'eau. Ils furent introduits d'Indochine à la fin du XIX^e siècle pour le travail des terres qu'ils supportent bien, pourvu qu'on prenne la précaution de les faire se reposer aux heures les plus chaudes. Les métis l'emportent aujourd'hui en Guyane, tant pour le labour que pour l'élevage de boucherie, là où ces activités subsistent.

Le cheval a été amené peu après l'échec de Kourou. Celui dit « créole » n'a pas de race bien définie, car il est le résultat, assez peu élégant, de croisements de toutes sortes. Il est en général de petite taille et se distingue par l'abondance de sa crinière. L'on a fait venir depuis quelques animaux d'origine moins incertaine et d'allure plus noble pour les besoins de l'armée et de la gendarmerie. Les mulets sont tous achetés à l'étranger.

Autour des villages et des habitations se rencontrent quelques moutons et surtout des cabris qui réussissent fort bien. Il en est de même des porcs qui appartiennent presque tous à l'espèce à peau noire et qu'en dehors de la ville et des principales agglomérations, on laisse errer en liberté à la recherche de leur provende journalière. Ils arrivent, aux confins de la forêt, à subsister uniquement de fruits tombés et des racines qu'ils déterrent.

L'EXPLOITATION DE LA FORÊT

Mais tandis qu'aux Antilles l'exploitation des grands bois n'est que d'un appoint très secondaire à l'économie du pays, elle joue en Guyane un rôle pour l'instant capital. On rencontre, en effet, dans la forêt les essences les plus variées. La grosse difficulté vient de l'hétérogénéité des peuplements. Lorsqu'on recherche une ou deux variétés de bois on ne les rencontre que disséminées sur de vastes superficies. Les frais de halage deviennent presque prohibitifs dès qu'on s'éloigne un peu des cours d'eau. Souvent même le flottage devient impossible lorsqu'on s'enfonce dans l'intérieur à cause des rapides. En outre, les espèces les plus précieuses sont à l'occasion plus lourdes que l'eau. Dans l'ensemble les exportations ont connu de singulières vicissitudes depuis 1920. Il se tenta à cette époque un effort

considérable auquel on peut associer le nom de Galmot. Les exportations se maintinrent pendant quelques années aux alentours de 6 à 8.000 t. Mais vers 1931 elles commencèrent à ressentir le contrecoup de la dépression mondiale. En 1935, la Guyane ne vendait à l'extérieur que 310 t. de ses bois. Une sérieuse reprise s'est manifestée en 1938 avec 1.577 t. Jusqu'à la guerre la majeure partie des exportations se faisait à destination de la France. « Saint-Gobain notamment achetait du bois pour la construction des cuves dans lesquelles s'opérait la transformation des phosphates en superphosphates ¹. » La Compagnie de Suez recherchait également pour ses travaux maritimes des bois incorruptibles. Les Antilles Françaises achetaient quelques bois de grume, des madriers et des planches (415 t. en 1930, 740 en 1938).

Naturellement encore, la guerre a eu pour premier effet de fermer temporairement le marché métropolitain. Ce ne fut d'ailleurs pas un désastre pour la Guyane, car au même moment, et pour des raisons diverses, les Antilles achetaient de moins en moins de bois aux États-Unis et plus du tout en Europe. Elles absorbèrent donc la production locale dans sa presque totalité, les 1.570 t. exportées en 1941, et en 1942 1.860 sur 1.950, le reste allant au Brésil. Mais il ne s'agissait là que d'un expédient provisoire. Les producteurs martiniquais ou guadeloupéens qui faisaient venir de Mana leurs bois de tonnellerie ne leur reconnaissaient pas la valeur des merrains de chêne originaires d'Europe et surtout d'Amérique. Ils regrettaient aussi les « bois du Nord » pour la menuiserie. Dès qu'ils le purent, ils reprirent contact avec leurs anciens fournisseurs et les exportations guyanaises qui étaient encore de 1.799 t. en 1946 sont tombées à 527 en 1947. La prospérité des scieries mécaniques installées à Cayenne et à Saint-Laurent s'en trouve affectée d'autant. Il en est de même pour les tonnellerie qui avaient essayé d'employer le palétuvier rouge et l'Angélique pour concurrencer le chêne dans la conservation des vins et des alcools. L'on a essayé encore, à diverses reprises, de tirer du tanin de l'écorce du palétuvier rouge qui en contient de fortes proportions.

La pénurie de chaussures, consécutive à la guerre, a fait rechercher de nouveau la gomme de balata, complètement délaissée depuis 1930. On en recueillit 20 t. en 1944 qui servirent à la fabrication de 13.000 paires de chaussures dont 8.000 furent exportées à destination des Antilles.

Il faudrait parler aussi du bois de rose femelle dont on retire une essence très recherchée en parfumerie comme fixateur à cause du linalol qu'elle contient. Beaucoup des établissements qui la produisaient avaient progressivement fermé leurs portes devant la concurrence du Brésil qui vendait à un prix inférieur. Cependant, le marché français continuait à se fournir en Guyane, l'importance globale de la production dépendant du cours de l'essence en dollars. Actuellement on emploie des appareils de petites dimensions que l'on amène par les rivières et

¹ *L'Information Géographique*, mai-juin 1948, p. 91.

parfois à dos d'hommes jusqu'au lieu de production. Dans le bassin de l'Approuague, on pousse parfois ainsi jusqu'à 150 km. à l'intérieur. Le bois est alors débité en cossettes pour la distillation. Pendant la guerre, les États-Unis ont été les seuls acheteurs. La France est redevenue, en 1947, le principal et presque le seul client pour une production de 3 t. et 7 dixièmes d'essence valant 4.500.000 fr. contre 10 t. en 1946 valant 11.900.000 fr.

Les chiffres pour 1953 ont été de 3 t. valant 14 millions de fr.

Au total les bois continuent à former la masse essentielle des produits exportés, mais avec des variations massives d'année en année, le point culminant ayant été atteint en 1952 avec 4.041 t. pour une valeur de 25 millions de fr.

Les petites industries sont en rapport cependant avec l'activité agricole ou ce qui en subsiste et l'exploitation de la forêt. Elles n'ont guère d'importance en elles-mêmes. Nous avons déjà cité la savonnerie qui utilise les graines de carapa. On exporte aussi de Guyane de nombreux objets à l'usage des touristes, nécessaires de fumeurs jadis fabriqués au bagne, avec guillotine coupe-cigares, pittoresques poupées de balata, collections de papillons artistement préparés, fleurs en plumes d'oiseau d'une délicatesse extrême.

Il faudrait y ajouter la pêche qui se pratique aussi bien en mer qu'en rivière et dont la totalité de la production est consommée sur place. La variété des poissons est grande et c'est un défilé de noms évocateurs dont beaucoup déjà s'ont connus aux Antilles, vieille, carangue, poisson lune, mais aussi l'atipa cuirassé, les crapaudins, les silures ou machoirans dont on exporte 2 ou 3 t. par an de vessies natatoires qui fournissent la meilleure colle de poisson qu'on connaisse. D'autres espèces hantent les rivières et les « criques » comme les « carpes » ou les gymnotes électriques. Il y a des crabes, des huîtres, des crevettes, des écrevisses. On travaillait à la veille de la guerre à organiser la pêche industrielle du requin.

L'OR

Cependant la Guyane est surtout connue par ses richesses minérales et plus particulièrement en or. Le découvreur fut un réfugié politique brésilien du nom de Paolino qui rencontra le précieux métal sur les bords de la rivière Arataïe, affluent de l'Approuague, en 1853. Bien d'autres gisements ont été reconnus par la suite dont ceux de la Comté, du Kourou, de Sinnamary et de l'Inini, cette énumération n'ayant rien de limitatif.

Il en est résulté, vers la fin du XIX^e siècle, un véritable rush qui a absorbé toutes les forces vives du pays, d'autant qu'il s'est produit au lendemain même de la libération des esclaves. Beaucoup se sont enfoncés sans préparation et avec des moyens insuffisants dans la grande forêt et n'en sont jamais revenus. Les fièvres, les moustiques, les serpents ou les fauves en ont eu rapidement raison. M. Chartier

déclare que « d'après une personnalité connaissant bien le pays, 80.000 hommes seraient morts dans les forêts à la recherche de l'or de 1853 à 1947 »¹, c'est-à-dire 850 en moyenne chaque année. Cela paraît beaucoup pour un pays dont la population globale n'atteint pas 30.000 habitants.

Les gîtes sont nombreux et relativement riches. On en distingue ordinairement trois types : alluviaux, éluviaux et enfin les filons.

Les premiers, qui ont été à l'origine les seuls exploités et qui demeurent encore à beaucoup près les plus recherchés, se présentent sous des formes très diverses en rapport avec l'importance et la rapidité du cours d'eau qui les a déposés. On en trouve le long des petites et moyennes « criques » à régime torrentiel et non navigables. Peu étendus dans la plupart des cas, éloignés souvent de tout centre habité, ils présentent l'avantage de n'exiger qu'assez peu d'efforts pour les dégager et un matériel sommaire. Lorsque la rivière est plus importante, on travaille d'ordinaire les alluvions qui se trouvent à la limite de navigabilité. Dans les plus grandes criques, c'est au fond même du lit qu'il faut aller chercher les sables aurifères ou dans les terrasses qui bordent le cours majeur.

Mais jusqu'ici, et à peu d'exceptions près, ce sont les chantiers des « bricoleurs » qui fournissent presque tout l'or exporté. Une partie d'entre eux, malgré les difficultés énormes qu'ils y rencontrent, demeure dans la zone des grandes criques et des terrasses, qui présente l'avantage de n'être pas trop éloignée des lieux habités. On peut y vivre en famille et dans certains cas aller s'amuser le dimanche au « casino ». En outre, et dans la mesure où on le désire, il y a du travail d'un bout de l'année à l'autre. Dans la forêt ce sont au contraire les aléas de la vie primitive et plus l'on s'éloigne et plus ces aléas sont grands, compensés à l'occasion, il est vrai, par des découvertes plus ou moins fabuleuses.

Rares par ailleurs sont les gisements de surface. Les produits de décomposition du quartz aurifère, qui constituent la « couche » des mineurs, ont une densité nettement plus grande que les alluvions normales. Ils reposent directement sur ce qu'on appelle localement le « bed rock », qui est d'ordinaire la roche sous-jacente décomposée en une glaise jaune rougeâtre souvent formée aux dépens du micaschiste dont on reconnaît parfois encore la stratification. M. Lebedeff a donné quelques coupes types : l'épaisseur de la roche stérile peut atteindre plus de 5 m. Elle comprend d'abord la couche de terre végétale qui ne dépasse guère 30 à 40 cm., puis une masse d'argile sablonneuse jaune rougeâtre qui passe à un sable argileux bleu, la « barbouille » des mineurs. Immédiatement au-dessous vient la « couche », formée de graviers de quartz blanc ou bleuté, qui peut atteindre de 0 m 30 à 1 m. 50 de profondeur. L'or y est souvent visible à l'œil nu au milieu de nombreux débris de dolérite et d'amphibolite. L'exploitation est parfois gênée par la cuirasse latéritique à laquelle les mineurs donnent le nom de « carrière ».

¹ Article de *L'Information Géographique*, mai-juin 1948.

Elle ne laisse d'ailleurs pas d'être profitable, malgré les procédés à demi-primitifs encore utilisés. M. Lebedeff admet pour la « couche » une teneur moyenne de 24 à 25 g. d'or au mètre cube, les extrêmes allant de 14 à 37 g. Les mineurs prennent toujours aussi la précaution de gratter la surface du « bed rock » sur une profondeur de 5 à 10 cm. pour en retirer l'or qui aurait pu s'y insinuer.

Le procédé d'extraction le plus généralement employé est celui du sluice ou du Long Tom, procédé primitif qui laisse échapper plus du tiers et parfois la moitié de l'or contenu dans le gisement. D'autre part, on ne peut, avec le sluice ou le Long Tom, s'éloigner à plus de 50 m. en général du ruisseau qui fournit le courant nécessaire. On arrive dans quelques cas exceptionnels jusqu'à 100 m. Il faut ajouter que la masse des déblais devient rapidement insupportable et force les bricoleurs à abandonner leurs chantiers qui, dans leur ensemble, ne dépassent guère les dimensions de trous de prospection agrandis.

Cela est d'autant plus regrettable que l'on a été conduit de la sorte à laisser de côté les gîtes éluviaux, plus proches des filons et où l'exploitation apparaît à la fois plus aléatoire et moins rude. Ces gîtes sont recouverts, en général, de 1 m. à 1 m. 50 de terrains morts ; la teneur en or peut s'y élever jusqu'à 60 g. au mètre cube, mais elle diminue très rapidement sur les côtés. Il est vrai qu'on parle, sous le manteau, d'extraordinaires découvertes de pépites.

Le plus connu des établissements industriels pour l'extraction de l'or en Guyane a longtemps été celui de Saint-Élie, près de Sinnamary. Il a rencontré de grosses difficultés d'exploitation non que le gisement en lui-même ne soit pas riche, mais parce que cette richesse incontestée s'est trouvée plus que compensée par le prix réel de la main-d'œuvre et les difficultés d'exploitation comme de transport.

Il reste encore un certain nombre, toujours déclinant, de mineurs, isolés pour la plupart, originaires des Antilles Anglaises. Les difficultés d'exploitation dépassent rapidement leurs facultés, même quand ils se réunissent en petits groupes, et ils répètent volontiers à qui veut les entendre, qu'il y a beaucoup d'or dans tel ou tel gîte, mais qu'ils n'ont pas les moyens de l'exploiter. Aussi n'ont-ils plus d'espoir que dans la création d'une société, privée ou d'État, mais disposant des avances et de l'outillage nécessaires.

En attendant, ils subsistent misérablement, car les denrées de première nécessité leur sont vendues à un prix trop élevé par les commerçants de la ville et des bourgs. Il faudrait que le mineur travaille beaucoup pour arriver à vivre convenablement. Mais il est intimement persuadé que, quoi qu'il fasse, il ne s'en tirera pas. Il est alors amené à se reposer chaque fois qu'il en trouve l'occasion, ce qui se comprend fort bien sous les Tropiques, et à n'aller à son chantier que lorsqu'il n'a plus la moindre avance. Il s'efforce par ailleurs de faire durer celui-ci au maximum afin de garder son crédit chez le commerçant, crédit qui disparaîtra lorsque son gîte passera pour épuisé.

On admet, d'après les statistiques officielles, qu'il aurait été extrait 150 t. d'or de la Guyane depuis la découverte en 1853 jusqu'à nos jours. Mais il y a toujours eu une active contrebande, l'or s'achetant au Brésil ou en Guyane Hollandaise à un taux parfois double de celui pratiqué dans notre nouveau département. Aussi la production a-t-elle, en apparence tout au moins, rapidement décliné au cours de ces dernières années. De 1.264 kg. en 1938, elle n'était plus que de 534 en 1945, 461,7 en 1946 et 391 en 1947, et elle est descendue à 229 kg. en 1952, 152,7 en 1953.

LES AUTRES RESSOURCES MINIÈRES

Il n'a pas été trouvé de diamants jusqu'ici dans la Guyane Française, mais d'assez nombreuses pierres rares. On sait également, malgré les insuffisances de la prospection, que le pays renferme de nombreux minerais en quantités parfois inexploitable. Il a été apporté souvent des échantillons du plus haut intérêt, mais dont le découvreur ne veut pas indiquer le gîte pour garder, croit-il, tout le bénéfice qui pourrait en résulter.

Le fer est commun, le sable noir des plages renferme jusqu'à 60% et plus de magnétite. Ailleurs c'est la limonite qu'on rencontre et qu'on désigne localement sous le nom de « roche à ravets ». Elle peut former un véritable chapeau sur de vastes étendues avec des teneurs en oxyde de fer qui montent jusqu'à 85%. Malheureusement, la Guyane manque de houille et l'on ne saurait songer à y installer un haut fourneau. On a trouvé du manganèse, du mercure (cinabre), du cuivre, de l'étain, du plomb, peut-être même du platine, mais en attendant que les recherches actuellement en cours aient précisé l'étendue et l'importance de ces gisements, c'est la bauxite qui paraît la plus facile à exploiter, car elle existe en assez grosses quantités dans les basses collines ou hauteurs de la zone littorale. On sait que les Guyanes Anglaise et Hollandaise ont organisé en grand l'extraction de ce minerai qu'elles exportent par centaines de milliers de tonnes, à destination des États-Unis. D'assez grands espoirs sur lesquels le secret est bien gardé, semblent aujourd'hui beaucoup plus valables qu'il y a cinq ans. Il est également question de minéraux rares sans que, sur ce point, le stade de l'échantillonnage paraisse de beaucoup dépassé. On peut enfin citer pour mémoire les quelques briqueteries qui utilisent l'argile abondante partout.

Les échanges

LES MOYENS DE COMMUNICATIONS

[Retour à la table des matières](#)

Le volume total des échanges est assez faible. Cela vient du manque de population et aussi de l'état plus que déficient dans lequel se trouve le réseau des voies de communications. Il est à peu près impossible de donner des renseignements exactement à jour sur l'état des routes. Ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera plus dans six mois et la végétation équatoriale aura vite fait de reprendre

possession de la piste ou du chemin temporairement ouverts. À la veille des hostilités on pouvait affirmer, non sans orgueil, que la route coloniale de Cayenne à Saint-Laurent du Maroni était désormais achevée, sauf les bacs et les ponts nécessaires au franchissement des rivières. D'après un article de *l'Information Géographique* de mai-juin 1948, il n'existait plus en état que les 50 km. de la route n° 2 dans l'île de Cayenne et un tronçon de 100 km. de la route n° 1 sommairement aménagé. À en croire certains renseignements qui m'ont été fournis quelque temps après, cette dernière affirmation était trop optimiste encore. À 20 ou 30 km. à peine du chef-lieu, la brousse avait déjà repris possession de son domaine et il ne restait qu'une piste difficilement praticable. Or, en 1930, il existait des services de transport par camions automobiles sur divers parcours dont les principaux étaient ceux de Kourou à Sinnamary, de Sinnamary au Trou-Poisson et de Saint-Laurent à Mana. Pas de chemin de fer, si ce n'est celui à voie étroite, d'une vingtaine de kilomètres de long, établi dans la région de Saint-Laurent pour les besoins de l'administration pénitentiaire. En dehors de cela on ne connaissait que des « traces » forestières, plus ou moins praticables suivant les saisons.

Lorsque je suis passé en Guyane, en 1951, j'ai pu me rendre sans difficultés jusqu'à Kourou, après la traversée de deux estuaires. À l'heure actuelle on fait mieux et une lettre récente m'apprend qu'on peut, par route et par bateau, arriver en seize heures environ de Cayenne à Saint-Laurent-du-Maroni.

Il y a aussi la fameuse « trace » forestière, accessible aux automobiles pour se rendre aux gisements de l'intérieur et qui, à ma connaissance, doit toujours être en service. À cela, il est vrai, s'opposent les anciennes voies aujourd'hui disparues. Un gouverneur eut, il y a quelque trente ans, l'idée et l'ambition de remplacer la route côtière aux bacs nombreux et inévitables sur les estuaires par une autre qui, à 20 km. dans l'intérieur, devait franchir toutes les rivières par des ponts. Au sol il n'est guère facile d'en retrouver les traces. Il faut avoir recours à la photographie aérienne grâce aux différences de végétation.

C'est qu'en réalité les transports lourds se font encore par eau. Un service de navigation régulier unissait entre elles, avant guerre, les principales agglomérations guyanaises, toutes situées à l'embouchure ou près de l'embouchure d'un fleuve. Le service était assuré deux fois par mois dans chaque sens de Cayenne à Mana et Saint-Laurent-du-Maroni ainsi qu'aux îles du Salut, Kourou et Sinnamary.

D'autres vapeurs allaient à Approuague et à Saint-Georges d'Oyapock. Le trafic a été suspendu pendant la guerre. Il est en voie d'être repris. Il y a été suppléé en partie par de Petites goélettes appelées « tapouyes » et qui viennent apporter du Brésil ou de la Guyane hollandaise des bœufs, des porcs, des moutons et du poisson salé, parfois même des volailles et du maïs.

Les voies fluviales conduisent vers l'intérieur. On utilise alors des pirogues à fond plat, creusées, comme dans toute l'Amazonie, à l'aide du feu dans des troncs d'arbres. On les fait avancer à la pagaye, plus commode que l'aviron dans les petites rivières. Jusqu'au premier « saut » on s'ingénie à avoir pour soi les courants de marée, flux et reflux, connus sous les noms de « montant » et de « perdant ». L'abondance des pluies durant l'hivernage gonfle les rivières et il en résulte un courant violent, le « doucin », qu'on peut remonter avec l'aide d'une équipe de pagayeurs énergiques. Depuis une quinzaine d'années on a commencé à utiliser, en dehors des rapides et des « sauts », des propulseurs verticaux hors bord. Les pirogues à moteur qui en résultent, conduites par des nègres Bonis ou Saramacas, remontent désormais de plus en plus haut. Les « sauts » praticables ou qui possèdent une passe sont franchis parfois à la pagaye ou au moteur, plus souvent à l'aide de longues perches résistantes et flexibles qui permettent d'éviter les obstacles. Lorsqu'il y a trop de rochers ou que l'on a affaire à une véritable chute, on tire la pirogue sur la rive le long d'un sentier qui contourne l'obstacle, après l'avoir déchargée au préalable.

Quant aux communications avec l'extérieur, elles sont assurées par mer et par air. La plupart des voyageurs empruntent la ligne des Antilles et s'embarquent à Fort-de-France sur l'annexe qui fait une fois par mois le voyage de Guyane jusqu'à Saint-Laurent-du-Maroni et Cayenne, ou plutôt les abords de Cayenne. Dans ce dernier port, en effet, l'apponement principal, envasé, est pratiquement inaccessible. Les passagers – j'ai retrouvé parmi eux de vieilles connaissances – débarquent aux Îles du Salut où on les empile sur un cargo antillais à faible tirant d'eau. On attend pour partir la marée haute. On ne va pas très vite et au bout de six à douze heures, on aborde à Cayenne dans un état de fraîcheur qu'il vaut mieux ne pas trop définir. Aussi tous ceux qui le peuvent empruntent-ils la voie aérienne et débarquent à Rochambeau, l'aérodrome construit par les Américains pendant la guerre, et qui se trouve à 17 km. de Cayenne.

Le commerce

[Retour à la table des matières](#)

L'évolution générale du commerce a été la même pour la Guyane que pour les Antilles au cours des dix dernières années. Comme toutes les colonies d'Amérique, elle faisait l'essentiel de ses échanges avec la Métropole. Les hostilités ont rapidement arrêté le trafic transatlantique et le pays a été obligé de se tourner vers d'autres acheteurs et d'autres fournisseurs qu'il ne pouvait trouver qu'en Amérique. Il vendit à la Martinique et à la Guadeloupe, également coupées de la Mère Patrie, la majeure partie des bois qui leur étaient nécessaires. Mais ce sont avant tout les États-Unis qui devinrent les principaux clients en même temps que fournisseurs. Depuis que la guerre est finie, la France a peu à peu repris sa place.

La Guyane importe à la fois des produits alimentaires et des produits fabriqués. Elle fait venir de l'extérieur toute sa farine de froment, 2.621 t. en 1938, 1.508 en

1945, 3.170 en 1946, 1.612 en 1947, 1.483 en 1952, 1.510 en 1953. La consommation moyenne de pain qui en résulte est nettement supérieure à celle des Antilles, où l'on cultive bien davantage les « gros légumes ». Le riz vient ensuite (1.411 t. en 1938, 848 en 1946 et 414 en 1947, 837 en 1952), puis les graisses alimentaires et le lait condensé.

L'importation de la houille apparaît extrêmement faible, celle de pétrole et de ses dérivés beaucoup plus importante, correspondant au développement toujours croissant des moteurs à explosion. Le ciment est passé de 625 t. en 1941 à 2.115 en 1947, 4.497 en 1952 et 3.121 en 1953 ; on recommence à construire. Dans les mêmes conditions tous les objets de métal viennent de l'extérieur ainsi que les tissus et les vêtements.

La revue des principales exportations est vite faite. Malgré la diminution apparente c'est encore l'or qui vient au premier rang avec 229 kg. évalués à 96 millions de fr. en 1952 et 152 kg. valant 61 millions en 1953. La seconde place est occupée par la production forestière qui connaît depuis quelques années un incontestable renouveau (4.041 t. en 1952 estimées 25 millions de fr. et 1.061 en 1953 estimées 20 millions de fr.). L'essence de bois de rose suit d'assez près, tout au moins pour la valeur, sinon pour le poids. Le rhum vient très loin.

Si l'on examine la balance commerciale, elle est en déséquilibre flagrant, déséquilibre qui n'a fait que s'aggraver depuis la guerre et qui est en rapport évident avec l'effort considérable de modernisation entrepris et poursuivi depuis quelques années. Les tableaux ci-dessous donneront une idée de la situation qui s'est développée et dont on ne voit pas encore l'aboutissement.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA GUYANE

	1938	1945	1952	1953
	Quantités en milliers de tonnes.			
Importations	18,8	9,4	3.236	20.002
Exportations	3,3	1,6	4.121	2.923
	Valeurs en millions de francs.			
Importations	66,6	126,8	2.823	2.593
Exportations	48,2	45,4	150	157

IMPORTATIONS

	1938	1945	1952	1953
	Quantités en tonnes.			
Farine de froment	2.621	1.508	1.483	1.510
Huiles, graisses alim	608	298	397	391
Riz	1.411	705	837	553
Lait	230	56	406	229

IMPORTATIONS

	1938	1945	1952	1953
	Quantités en tonnes.			
Houille	40			
Ciment	622		4.497	3.121
Pétroles et dérivés	1.619	609	5.289	4.229
Fers, aciers, tôles, etc.	220	274	1.692	838
Ouvrages en métaux	380	653	606	735
Tissus et vêtements	151	275	159	160

EXPORTATIONS

	1938	1945	1952	1953
	Quantités en tonnes.			
Essence de bois de rose	5,4	4,9	3	5
Bois	1.577	1.418	4.067	1.065
Or (en kilogrammes)	1.264	534	229	152,5

Le problème guyanais

[Retour à la table des matières](#)

Et cependant tout le monde est d'accord pour reconnaître que la Guyane est un pays susceptible d'un large développement. Quelles sont donc les causes des échecs éprouvés jusqu'à maintenant ? Quelles sont les conditions d'une réussite éventuelle ?

Il est certain que le pays a joué de malchance. L'échec des tentatives de colonisation en grand du XVIII^e siècle lui a certes valu une réputation d'insalubrité bien établie. L'installation du bague après 1850 n'a pas été faite non plus pour attirer beaucoup de planteurs. Les forces vives de la population se sont pour une large part épuisées dans la recherche de l'or. Voilà pour le passé. Mais en considération de la situation actuelle, quelles peuvent être les perspectives d'avenir ?

La Guyane, comme tous les pays d'outre-mer, a ses détracteurs comme ses ardens panégyristes. L'insalubrité du climat ? Certes, il y a du paludisme, pas plus qu'ailleurs. « Mais avec un peu de quinine préventive quand on quitte les centres et un bon casque, on peut dire qu'on est à l'abri. » La fièvre jaune n'a pas reparu depuis longtemps. Il y a plus d'un siècle qu'on n'a pas vu d'épidémie de peste ou de choléra. La lèpre existe, l'éléphantiasis, la syphilis. Leurs ravages sont dus, pour une large part, à l'abus de l'alcool et des plaisirs. Et de s'appuyer sur les statistiques officielles de mortalité ; et de rappeler qu'il existe des Européens ayant vécu quarante ans et plus la dure vie des grands bois. La Guyane a toujours possédé des centaines.... Ce sont donc les hommes qui sont responsables des échecs éprouvés et maintenant encore, conclut le docteur Devez, il y a trop de gens intéressés à maintenir la réputation fâcheuse de la région. N'était-elle pas naguère encore colonie à court séjour et donnant droit après deux ans seulement à un congé administratif de six mois consécutifs ?

Une telle argumentation ne manquait pas d'audace au moment où le docteur Devez la soutenait. Elle correspond de manière incontestable à la réalité d'aujourd'hui et c'est le résultat des progrès accomplis de nos jours par la médecine et l'hygiène tropicales. La fièvre jaune n'existe pratiquement plus. Le paludisme a presque disparu des agglomérations depuis cinq ans. Il n'est plus impossible de dormir à Cayenne sans moustiquaire ou plutôt il s'agit moins de se défendre contre les anophèles que contre les gros insectes et les papillons venimeux en provenance de l'Amazonie.

La lèpre elle-même, naguère assez répandue, est en train de reculer de manière décisive d'autant que les nouvelles médications ne laissent plus du tout le malade sans espoir. Il peut, dans nombre de cas, être réintégré assez vite dans les cadres de la vie normale.

Tout cela fait, grâce pour une très large part aux efforts de l'Institut Pasteur, que la situation antérieure a été renversée et que, pour la première fois depuis que des recensements existent, les naissances en Guyane l'emportent sur les décès. Ajoutons cependant que même maintenant cet excédent demeure totalement incapable d'assurer le peuplement de la Guyane, où l'actuelle densité demeure inférieure à un habitant pour 3 km². Le premier problème est un problème de peuplement, c'est-à-dire d'immigration.

L'Administration et l'immigration

[Retour à la table des matières](#)

On a cru le résoudre en partie par la transportation des condamnés aux travaux forcés. L'expérience est aujourd'hui terminée et tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'elle avait totalement échoué et exercé sur le développement de la colonie une funeste influence. En fait, les travaux les plus pénibles étaient d'office réservés aux corvées de bagnards ou aux libérés astreints au « doublage », c'est-à-dire à demeurer dans la colonie un temps égal à celui qu'ils avaient passé au pénitencier. Par ailleurs le prix de cession du travail fait par les condamnés était maintenu artificiellement bas, ce qui influait sur le taux des salaires. L'immense popularité de Jean Galmot est venue pour une large part de ce qu'il a été l'un des premiers à traiter humainement les forçats libérés et à leur accorder des salaires suffisants pour ne pas vivre dans une misère sans cesse renouvelée. Il a vite disparu, mais il n'en est pas moins vrai que les pratiques auxquelles il a essayé de mettre fin ont longtemps freiné tout progrès social et toute immigration. Il est certain aussi que le départ du bagne et le rapatriement accéléré des libérés débarrassent la Guyane d'une terrible hypothèque sur l'avenir. Mais en attendant on manque de bras, et l'on peut presque redouter qu'il n'y ait bientôt plus le minimum nécessaire pour les besoins vitaux de l'agriculture et du commerce.

Planche XIII



Cliché « Agence des Colonies ».

GUYANE. – Cayenne

L'Administration peut beaucoup dans ce domaine. Elle vient d'être entièrement renouvelée puisque la Guyane, comme les Antilles Françaises et la Réunion, a été érigée en département de plein exercice par la loi du 19 mars 1946. Mais, en ce qui la concerne, la transformation a été plus radicale puisqu'elle a fait rentrer dans le département le Territoire de l'Inini qui avait été séparé au lendemain des événements de 1928 et avait été administré non plus comme une vieille colonie, mais comme les territoires neufs d'A.E. F. ou d'A.O.F. Il y a maintenant un préfet assisté d'un Conseil général comme dans la Métropole, dont les lois sont introduites à une cadence rapide ¹. On espérait qu'il en résulterait un accroissement certain du niveau de vie et la reprise d'une immigration tant souhaitée et désirable. Mais, jusqu'ici, il est difficile d'affirmer qu'on ait réussi dans cette entreprise.

¹ Je ne crois pas devoir reprendre ici l'énumération de tous les services publics déjà faite à propos des Antilles. L'organisation municipale est la même que dans la Métropole. La Guyane est représentée par un député à l'Assemblée Nationale, un conseiller de la République et un conseiller de l'Union Française. La justice est rendue par une Cour d'appel, une Cour d'assises, deux tribunaux de première instance et des justices de paix. L'enseignement est donné dans les écoles primaires établies dans toutes les communes. Il y a un établissement secondaire à Cayenne auquel est annexé un cours normal mixte. Les Ponts et Chaussées s'occupent des routes, de la navigation, de l'entretien des phares, des adductions d'eau. Cayenne est alimentée par des eaux très pures venant des lacs artificiels du Rorota. Les P.T.T. assurent les transmissions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, etc....

Planche XIV



Cliché « Agence de Colonies ».

GUYANE. – Route dans la forêt de l'Inini.

D'autre part, lorsqu'on parle d'immigration en Guyane, il faut bien admettre encore qu'il ne peut s'agir que d'une immigration dirigée, encadrée, disciplinée. La Guyane a trois vocations nettement indiquées par la nature : agricole, forestière et minière. Suivant qu'on donnera le pas à l'une ou l'autre ou qu'on voudra les combiner, on ne s'adressera pas aux mêmes éléments. Il y a incontestablement de l'or, beaucoup d'or en Guyane, mais nous avons vu que le stade de l'exploitation individuelle est d'ores et déjà dépassé. Les placers s'épuisent plus ou moins. La meilleure preuve en est dans la diminution rapide du nombre des mineurs. Ils étaient au nombre de 4.500 environ entre 1935 et 1939, femmes et vieillards compris. Il n'en restait plus que 1.500 en 1944, dont 70% originaires des Antilles Anglaises. Si donc l'on veut reprendre l'exploitation, comme il est souhaitable, il faut s'attaquer aux filons dont l'emplacement est souvent incertain. Les trouver d'abord, les exploiter ensuite exige des fonds et de puissantes installations qui ne

peuvent être le fait que de l'État ou de grosses sociétés capitalistes. D'autres métaux plus ou moins précieux réclament des aménagements du même ordre. Le rush anarchique vers les placers a été un désastre pour la Guyane du XIX^e siècle. L'exploitation méthodique des richesses de son sous-sol peut être à la base de son relèvement. Mais de grandes usines supposent une main-d'œuvre abondante, une population nombreuse concentrée sur un espace restreint dont il faudrait assurer l'hygiène et l'entretien. D'où la création de voies de communications nouvelles, de cultures vivrières pourvu qu'on ait les hommes. Il semble naturel d'aller les chercher aux Antilles surpeuplées et que la crise économique menace de plus en plus. Mais l'immigration antillaise n'est pas tellement facile à organiser. Sans doute la plupart des mineurs d'or sont-ils originaires des îles Anglaises. Mais ils vivent misérablement et sont les premiers à souhaiter la création d'une société qui leur assurerait un salaire fixe. Au lendemain de l'éruption de la Pelée, en 1902, alors qu'on croyait la Martinique entière destinée à s'abîmer dans les flots, un certain nombre de sinistrés du volcan sont venus s'établir en Guyane et ce sont eux qui ont créé le village de Montjoly, à 8 km. de Cayenne. Quelques-uns ont fait fortune, dans le commerce surtout et la contrebande de l'or. Beaucoup sont morts ou rentrés dans leur île natale. Le souvenir de cette expérience et de quelques autres fait, qu'à l'heure présente, ni Martiniquais, ni Guadeloupéens n'ont d'enthousiasme pour aller coloniser la Guyane, même quand on leur offre des concessions et un habitat en principe préparé.

J'ai longuement discuté de la question au lendemain d'un périple accompli il y a trois ans et où j'avais qualité pour effleurer ce problème. J'en suis arrivé à des conclusions simplistes, encore que la question soit grave. On a essayé pour des raisons occasionnelles d'installer sur place un certain nombre d'Africains de l'Afrique Mineure. Ils n'ont que médiocrement réussi. Les personnes déplacées ne semblent pas avoir donné de meilleurs résultats. Les Hindous sauraient aménager le pays. Ils auraient vite submergé la petite colonie française ou créole si on les laissait faire, et leur premier soin serait de réclamer le rattachement de la Guyane à leur communauté.

En fin de compte, quand on a fait ce tour d'horizon, on est obligé d'en revenir aux Antillais. Le problème est alors de les acclimater, d'arrêter leur évasion vers l'extérieur ou les villes. Je suis maintenant très assuré qu'il faut désormais envoyer en Guyane non des individus, mais des groupes *a priori* assez nombreux pour constituer d'entrée du jeu des « habitations » hiérarchisées, disciplinées, capables de se suffire sans tarder à elles-mêmes et de fournir rapidement un ou deux grands produits d'exportation. J'ajoute que, pour avoir chance de réussir, il faudrait être généreux, très généreux, et peu paperassier sous la condition expresse que les bénéficiaires de concessions s'engagent à demeurer sur place quinze ou vingt ans au minimum.

Les perspectives

[Retour à la table des matières](#)

Le pays peut s'accommoder par ailleurs d'une ou plusieurs cultures d'exportation. La proximité des Antilles fait songer aussitôt à la canne qui réussit bien et qu'on retrouve fortement développée dans les colonies étrangères voisines. Il en est de même pour la banane, dont le succès est lié à la vitesse de rotation de navires spécialisés et à l'établissement de voies de communications jusqu'au port d'embarquement.

Il est encore évident que dans les terres chaudes et alluviales de la côte presque toutes les cultures tropicales prospèreraient. À quoi bon les énumérer de nouveau ? L'élevage, jadis florissant, peut le redevenir dès qu'on le voudra de manière sérieuse.

Le problème de la forêt est plus complexe. Elle est en principe un « domaine livré à la nature sauvage », elle renferme des quantités énormes de cellulose qu'elle est apte à reproduire sans cesse¹. Elle est, comme nous l'avons vu, difficile à exploiter par suite de l'hétérogénéité des espèces et parce qu'elle est en général peu saine. Encore peut-on faire remarquer, avec M. Gourou, que « lorsqu'elle est intacte et massive, lorsqu'elle est déserte », elle n'apparaît pas « très insalubre ». La présence de l'homme est, en effet, une condition de l'existence des maladies infectieuses tropicales.

En ce qui concerne l'exploitation elle-même, la solution doit être incontestablement cherchée dans des méthodes analogues à celles employées par les forestiers d'Europe. Il faut arriver à la forêt « jardinée », aux peuplements homogènes. Tous les bois doivent être d'abord abattus pour être remplacés par des espèces strictement déterminées et tous d'ailleurs, ou presque tous, peuvent être utilisés pour l'ébénisterie, la scierie ou la distillerie, les déchets servant à la fabrication du charbon de bois dont les Antilles font une grosse consommation pour la cuisine.

Il a par ailleurs été élaboré et il continue d'être élaboré de magnifiques plans de mise en valeur de la Guyane comme des autres régions intertropicales. Beaucoup témoignent d'excellentes intentions. Je voudrais pourtant rappeler ici, après M. Gourou, que la nature tropicale n'a pas la bienveillance de la nature tempérée et qu'elle sanctionne durement les hésitations, les faiblesses et les erreurs. Il faut une attaque singulièrement résolue pour la domestiquer enfin.

¹ Gourou, Les problèmes du Monde tropical. Les Cahiers d'outremer, *Revue de Géographie de Bordeaux et de l'Atlantique*, mars 1948, p. 8 et 9.

Je crois connaître, à tort ou à raison, les efforts actuellement poursuivis dans les domaines de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'élevage et des mines. Chacun me paraît valable, incontestablement valable en lui-même. Les rapports de M. Henin montrent, par exemple, que dans le seul domaine de l'exploitation des sols, les possibilités rémunératrices demeurent loin d'être épuisées. On a eu raison également de pousser au maximum l'exploration scientifique de la Guyane et de ses possibilités. Mais on cherche maintenant à tout entreprendre de front ou presque. Malgré l'énormité relative des sommes engagées par la seule Métropole, chaque discipline ne peut recevoir, dans ces conditions, qu'une allocation à peine suffisante. Il faut de toute évidence adopter un ordre de priorité. S'il pouvait m'être permis de donner un avis, j'essaierais de pousser conjointement au développement de l'industrie minière, des cultures maraîchères et de l'élevage. Plus exactement la fondation d'un centre minier devrait s'accompagner, dans la région, du développement simultané de l'élevage et des cultures maraîchères, ne fût-ce que pour atténuer, dans la mesure du possible, l'augmentation peu banale du coût de la vie provoquée par les commerçants ravitailleurs. Je crois que ces mêmes cultures actuellement aux mains des Asiatiques (Indochinois surtout) auraient besoin d'être sérieusement encouragées le long de la côte. Il s'agit, au fond, de redonner le goût de la vie et de l'action à une population dont trop d'éléments ont tendance à vivre dans un doux farniente fort agréable, je le confesse, sous le ciel de Cayenne mais qui n'apporte qu'assez peu de satisfactions matérielles. Je me souviendrai toujours d'avoir vu arriver, en fin de matinée, le bateau apportant les nouvelles et les journaux de France. La librairie qui distribuait ces derniers demeura obstinément fermée tout l'après-midi et c'est assez tard seulement le lendemain qu'on put se procurer, à prix fort, *Le Monde*, *Le Figaro* ou *L'Aurore*, pour ne citer que quelques journaux.

De là les conclusions quelque peu mitigées auxquelles il me paraît impossible de ne pas aboutir, La Guyane a certainement de puissantes ressources en devenir. Il y a trop peu d'habitants pour les mettre en valeur et ces habitants, avec le souvenir de trop nombreux échecs, ne manifestent pas une ardeur excessive en la matière. Plus du tiers des Guyanais vivent à Cayenne.

On peut donc faire beaucoup, mais au prix d'une stricte discipline. On ne saurait, dans les circonstances présentes et en un tel pays, tolérer les fantaisies individuelles que la collectivité paie ensuite, tant sur le plan de l'hygiène que sur celui de la production. Il est nécessaire de ne pas retomber dans les erreurs du passé. Cela pourrait être le rôle dévolu à l'Institut de la Guyane. Si vraiment l'on parvenait à en faire, comme il serait souhaitable, avant tout un laboratoire pour la colonisation du monde américain tropical, on pourrait espérer que notre vieille possession, aujourd'hui département, y retrouverait prospérité et richesse et redeviendrait cet Eldorado de légende que les premiers conquistadors y allaient chercher.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Le pays et les habitants

[Retour à la table des matières](#)

L'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon est situé dans l'Atlantique, à moins de 25 km. de la côte méridionale de Terre-Neuve. Il occupe une superficie totale de 241 km² et comprend trois îles principales : Saint-Pierre, Miquelon et Langlade, ces deux dernières réunies maintenant par un isthme bas et sablonneux, ainsi qu'une dizaine d'îlots (Grand et Petit Colombier, île aux Chiens, île aux Pigeons, île au Vainqueur, île aux Moules, île au Massacre) auxquels il faudrait ajouter des rochers et écueils assez mal placés pour la navigation. L'archipel émerge du banc sous-marin connu sous le nom de banc de Miquelon et qui s'étend au loin en direction de l'Ouest.

L'archipel a été connu de bonne heure et, à travers bien des vicissitudes, essentiellement peuplé de Français et de Bretons.

Les études et explorations poursuivies par M. Aubert de la Rüe depuis 1932 ont permis de se rendre compte que la structure des îles Saint-Pierre et Miquelon était plus complexe qu'on ne se l'était imaginé au premier abord. On y trouve, comme à Terre-Neuve, dont elles ne se sont qu'une dépendance, des terrains fort anciens, cambriens et précambriens, mais aussi des formations sédimentaires riches en fossiles et qui ont été affectées de multiples cassures et plissements. Il en est résulté d'importants épanchements volcaniques. Enfin le modelé actuel, avec ses nombreuses cuvettes, ses roches striées et ses dépôts morainiques, est l'œuvre des glaciers quaternaires dépendant de la grande calotte du Labrador. L'aspect jeune et découpé de la côte avec les nombreux îlets qui la prolongent, est en rapport avec la remontée des eaux après la fonte du glacier. Le relief intérieur, qui ne dépasse guère 200 m., est cependant assez accidenté et certains des « mornes » abrupts qui le composent font presque figure de montagnes.

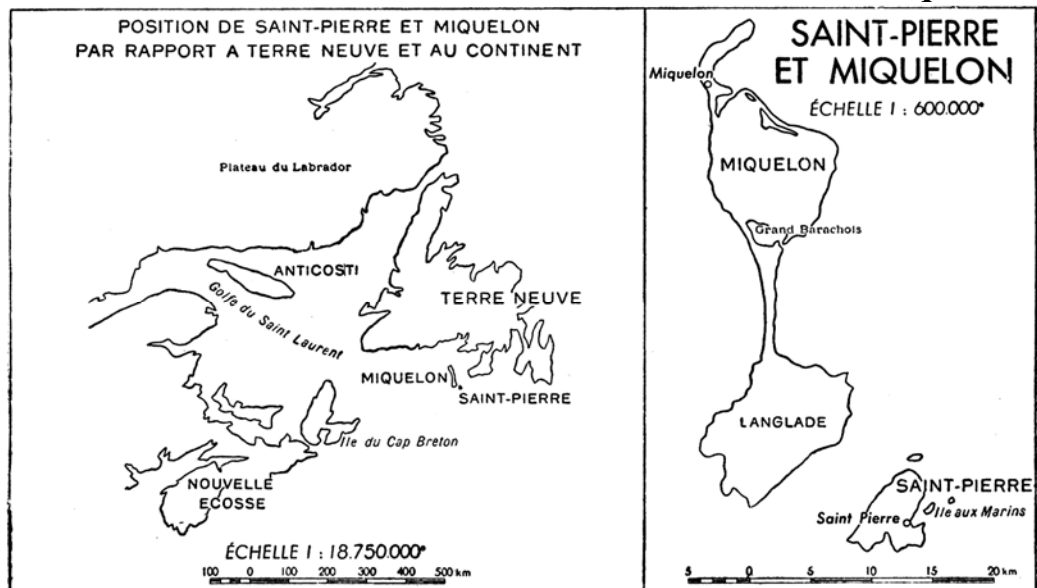
Le climat est rude. L'archipel est traversé par le 47° de latitude et se trouve à peu près à la même distance du pôle et de l'Équateur que la Bretagne française. Mais sa position au N.-W. de l'Atlantique lui vaut d'être baigné par les eaux froides du courant de Baffin ou du Labrador. La moyenne annuelle ne dépasse pas 5°,5.

Les minima absolus ne sont pas très bas et ne descendent guère au-dessous de 20° à 22°, mais les quatre mois de décembre, janvier, février et mars connaissent des moyennes négatives, les plus grands froids survenant d'ailleurs en février. Chaque hiver, des masses de glaçons, le « crémi », se forme dans les anses sans entraver sérieusement la navigation. Parfois, cependant, l'on se heurte à une véritable banquise. La neige également tombe en abondance et les habitants redoutent surtout le « poudrin » impalpable qui empêche de voir à plus de quelques mètres et pénètre par les moindres interstices des maisons.

Le printemps n'arrive que très lentement et demeure attristé par la longue persistance des brumes. La neige ne fond guère qu'en fin mars-avril. Elle peut encore retomber en mai. Il faut attendre parfois jusqu'en juin pour que les arbres se couvrent de feuilles. La température moyenne de l'été est de l'ordre de 15°. Le maximum absolu ne dépasse jamais 28°. Dès septembre, la fraîcheur réapparaît. Cependant les premières gelées n'interviennent qu'avec la seconde quinzaine d'octobre. Les précipitations, sous formes de pluie ou de neige, sont naturellement abondantes avec une moyenne d'environ 1.300 mm. par an.

[Retour à la table des matières](#)

Saint-Pierre et Miquelon



Aussi entretiennent elles de nombreux étangs nichés dans les multiples dépressions et d'où dévalent vers la côte de nombreux ruisseaux. La végétation qui en résulte est dense, mais courte et rabougrie. Il est vraisemblable que les îles étaient recouvertes à l'origine d'une forêt touffue que l'homme a en grande partie détruite et qui ne subsiste guère qu'à Langlade, les principales espèces comprenant des sapins, des ifs, des érables, des sorbiers et des genévriers. Mais l'érosion a complètement dénudé les collines qui dominent Saint-Pierre. Les tourbières sont

fort étendues. Beaucoup de fougères aussi, de bouleaux nains, de sphaignes, de lichens. Des baies en abondance, « platebières », fraises des prés, ronces arctiques, myrtilles, canneberges et « pommes des prés ». Les pousses de sapin nain servent à préparer la bière de spruce à laquelle on ajoute parfois des branches de genévrier. Presque chaque maison, enfin, possède son jardin potager enclos d'une palissade serrée pour le protéger du vent et où viennent à merveille, en une saison de quatre mois, la plupart de nos légumes, ceux du moins qui n'exigent pas une trop forte insolation, petits pois, carottes, navets, salades, choux, oignons, betteraves, céleris et même citrouilles. Quelques fermes pratiquent l'élevage dans l'intérieur. Enfin la plupart des familles possèdent une étable où elles entretiennent au moins une vache. Les lapins de Terre-Neuve se sont multipliés depuis 1881. Beaucoup d'oiseaux de mer ou migrateurs qui sont l'objet d'une chasse continue. Les rivières et les étangs d'eau douce sont fort poissonneux : on y prend des truites, de petits saumons à l'occasion et de très nombreuses anguilles. Par contre, dès que les premières chaleurs arrivent, la campagne est infestée de « moustiques » et de « maringouins » d'une redoutable agressivité.

L'île Saint-Pierre, bien que n'étant pas plus grande, apparaît, à beaucoup près, comme la plus importante, parce qu'elle renferme le chef-lieu. D'une superficie de 2.511 ha., elle a 7 km. de long et 5 km. 500 dans sa plus grande largeur. La partie nord a un relief assez tourmenté et comporte une alternance de mornes, dont les plus élevés atteignent 200 m., et de dépressions où dorment des étangs. La partie sud comprend de vastes espaces plats et marécageux, parsemés eux aussi d'étangs, dont le plus important est celui du Savoyard avec 44 ha. de superficie. Le chef-lieu s'est installé sur une échancrure bien abritée de la côte orientale et ses maisons de bois s'étagent sur les pentes qui dominent le Barachois au Nord-Ouest ¹.

Il s'agit d'une agglomération de 3.500 personnes à peu près, aux rues se coupant à angle droit, ni pavées, ni goudronnées, parcourues en été par un assez grand nombre d'autos et de camions, par des traîneaux seulement en hiver. Le « Quai » est le principal lieu de rassemblement des Saint-Pierrais. C'est là que flânent les désœuvrés, et que se colportent les dernières nouvelles. On y vient en foule dès qu'un navire est signalé ².

Une vingtaine de kilomètres de routes ont été aménagés autour de Saint-Pierre. L'une d'elles conduit au « Frigo », ou entrepôt frigorifique, construit après la guerre de 1914-1918 pour la conservation du poisson et où l'on ne met guère aujourd'hui que la « boëtte » ou appât pour la pêche. Une autre mène au petit village de la Pointe. L'île aux Marins qui protège la rade de Saint-Pierre porte un village de pêcheurs qui compte 250 habitants environ. La plupart descendent de

¹ AUBERT DE LA RÛE, *Saint-Pierre et Miquelon*, édition de l'Arbre, Montréal, 1944, in-16, p. 107, 108, 109.

² *Ibid.*, p. 108 et 109.

« Normands de la région de Granville, surnommés les Pieds Rouges ». Ils sont en général positifs et âpres au gain.

L'île de Miquelon, qui comprend en réalité Langlade au Sud et la Grande Miquelon au Nord, a 36 km. de long sur 24 de plus grande largeur et sa superficie atteint 21.531 ha. Langlade est séparée de Saint-Pierre par la « Baie », détroit de 4 km. environ de largeur et dont la traversée n'est pas toujours facile. Sa majeure partie est occupée par une sorte de plateau de 130 à 150 m. d'altitude, les points culminants atteignant 200. Le principal cours d'eau est la Belle Rivière, de 10 km. de long environ. Langlade est devenu pour les gens de Saint-Pierre un lieu de villégiature d'été dans la région de la Dune et de l'Anse du Gouvernement. En hiver y demeurent seuls les gardiens du phare de la Pointe Plate et quelques familles de fermiers, une trentaine de personnes au total réparties en une douzaine d'établissements. On y pratique, suivant des méthodes rudimentaires, la culture des légumes et des pommes de terre ainsi que l'élevage. Langlade est réunie à la Grande Miquelon par un isthme relativement large à ses deux extrémités, chacune emprisonnant un étang, tandis qu'il se réduit à 250 ou 300 m. dans sa partie la plus étroite. Il n'a achevé de se former qu'au XVIII^e siècle, par l'avance de flèches de sables qui ont fini par combler un détroit jusqu'alors assez profond pour permettre le passage des navires.

Le relief de Miquelon est surtout accidenté dans le Sud de l'île où le Morne de la Grande-Montagne s'élève jusqu'à 250 m. Le village de Miquelon, le seul endroit habité, se trouve dans une plaine qui occupe l'extrême Nord jusqu'au Grand-Étang, en forme de triangle (3 km. de long, 2 km. dans sa plus grande largeur). Les tourbières couvrent une large part de l'intérieur et M. Aubert de la Rüe n'a connu qu'une seule ferme en dehors du chef-lieu, celle de la Pointe au Cheval, dans le Sud-Ouest de l'île. Tous les autres Miquelonnais habitent le bourg, étiré sur 3 km. de long et dont les habitants se divisent eux-mêmes en trois catégories, les Villiers, les Lanciers et les Pointus, suivant le quartier qu'ils habitent. La population totale ne dépasse guère 500 personnes qui mènent une existence de pêcheurs paysans. « Tous, en effet, cultivent quelque peu la terre autour de chez eux et ont quelques animaux. » On trouve même des chevaux abandonnés en complète liberté, quelle que soit la saison.

La pêche et le commerce

[Retour à la table des matières](#)

La grande ressource de Saint-Pierre et Miquelon demeure la pêche à la morue. Elle se fait en doris, embarcation légère à fond plat, de 6 à 7 m. de long, non pointue et manœuvrée par deux hommes, le patron et son matelot. L'emploi du moteur s'est généralisé dans les dernières années d'avant-guerre.

La pêche se fait uniquement à la « ligne de main » et la plus grande préoccupation « de ceux qui la pratiquent est de pouvoir se procurer de la boîte,

appât dont on se sert pour capturer la morue et qui varie suivant les différentes phases de la campagne »¹.

La morue subit ensuite les préparations qui lui donnent sa valeur commerciale. Vidée, salée, aplatie, devenue « morue verte », elle a encore besoin d'être séchée avant d'être livrée à l'exportation. L'opération doit être particulièrement poussée lorsque le produit est destiné aux pays chauds. On jette les issues, à l'exception des foies que l'on fait pourrir dans des récipients de fer où ils abandonnent leur huile.

Planche XV



Cliché P. Garrousie.

L'entrée du port de Saint-Pierre

Les résultats de cette pêche artisanale sont médiocres. Il est rare qu'un équipage dépasse 400 qx dans l'année contre 700 il y a vingt-cinq ans. Le total des prises a évolué depuis vingt ans entre 8.200 qx en 1931 et 21.500 en 1939. Il faut y ajouter, il est vrai, le produit de quelques autres pêches, celle en particulier de l'ânon ou églefin, le « haddock » des anglais. Parfois aussi on prend des flétans.

¹ AUBERT DE LA RÛE, *Saint-Pierre et Miquelon*, édition de l'Arbre, Montréal, 1944, in-16, p. 225.

Planche XVI

*Cliché P. Garrousie.*

Les quais de Saint-Pierre

Mais Saint-Pierre a été jadis, et demeure encore dans une faible mesure, un point d'appui pour la pêche sur les bancs. Beaucoup de voiliers montés par des équipages de 15 à 18 hommes y avaient naguère leur port d'attache et y passaient l'hiver, ce qui assurait la prospérité de nombreux corps de métiers – cordiers, voiliers, calfats, fabricants de boucauts, etc.... L'apparition des chalutiers a porté un rude coup à cette économie, car beaucoup n'ont plus besoin d'escales en cours de leur campagne. Quelques-uns cependant recommencent à les pratiquer depuis les travaux d'amélioration effectuée dans le Barachois. Il faut ajouter que, pendant longtemps, les insulaires ne s'inquiétaient pas outre mesure de la décadence de l'armement local. Le manque à gagner était plus que compensé par les bénéfices de la contrebande d'alcool avec l'Amérique sèche depuis 1920. Le retour des États-unis au régime humide en 1933 laissa cependant subsister une fraude importante à laquelle le décret du 9 avril 1935 porta un nouveau coup. Le trafic, bien que réduit, continuait encore en 1939 et n'a été interrompu définitivement que par la guerre. Mais il ne rapportait plus les bénéfices d'antan.

L'armistice et ses conséquences ont fait acheter au Canada et aux États-Unis la quasi-totalité des produits jadis importés de France. Dès le 24 décembre 1941, l'archipel avait été enlevé au gouvernement de Vichy par l'Amiral Museller venu à bord du *Surcouf*. Au plébiscite qui avait suivi, 784 voix s'étaient prononcées pour la continuation de la lutte et 14 seulement contre. Il y eut 419 enrôlements

volontaires, dont 50 femmes et 30 mousles, sur une population globale un peu supérieure à 4.000 personnes (4.354 au 1^{er} mai 1945).

La production de morue fut alors vendue directement aux Antilles. Mais depuis 1944 il n'en est plus ainsi. La pêche locale tout entière, et une partie de celle des bateaux français travaillant sur les bancs, est achetée directement pour le compte de l'État qui a fait venir une flottille de chalutiers d'Afrique de Nord et les a stationnés à Saint-Pierre. « Les travaux de manutention et de préparation de la morue débarquée » (1.375 t. en 1941, 3.000 t. en 1945, davantage sans doute depuis), ont absorbé tous les anciens pêcheurs « trop âgés pour être dirigés à nouveau vers la mer ». Le nombre des doris armés est remonté de 142 en 1943 à 163 en 1945, auxquels il fallait ajouter une goélette et une vedette cordière. Cela a permis de résorber en grande partie la crise de chômage qui avait sa source à la fois dans quelques mauvaises campagnes de pêche et une désaffection croissante de la population pour les métiers de la mer. L'Administration avait été ainsi amenée à créer depuis 1933 des chantiers de chômage. On en a fermé progressivement l'accès aux jeunes gens tandis qu'on instituait des primes appropriées pour la pêche à la morue et qu'on travaillait à moderniser cette dernière avec de petits chalutiers et des vedettes cordières ¹.

Tout ceci a reposé pendant la guerre et les premières années qui ont suivi sur une intervention constante de l'Administration qui exerce de la sorte une forte emprise sur toute la vie économique du territoire. C'est elle, par exemple, qui a créé la seule raffinerie existante d'huile de foie de morue. Elle exploite de même le seul cinématographe, la seule pharmacie, les seuls ateliers de tissage et de confection, et l'entrepôt frigorifique. Elle a encouragé l'élevage du renard argenté, introduit en 1933 et qui, après des débuts difficiles, progresse de façon très satisfaisante. Il permet désormais aux importateurs français de se procurer des « fourrures de premier ordre » sans avoir à déboursier de devises étrangères. La production qui était de 50 peaux en 1940 est montée à 785 en 1947 pour une valeur de 4.800.000 fr. et à 1.342 en 1952 estimées à cinq millions.

Le commerce enfin est assez actif. On importe surtout des produits alimentaires, des vins, du sel, en quantités considérables à cause de la morue, de la houille, du pétrole et des vêtements. Les exportations ne comprennent guère que quatre postes : la morue sèche, l'huile de foie de morue, les peaux de renard argenté et enfin les peaux de phoques. Le tableau ci-dessous donne les principaux chiffres de 1915, 1946, 1947, 1952 et 1953.

L'équilibre ainsi est encore loin d'être rétabli et il faut bien se rendre compte que ce qui a été fait n'a pu l'être que grâce à l'effort et aux subventions de la

¹ D'après une brochure officielle du Ministère de la France d'Outre-Mer (Service des statistiques), p. 10.

Métropole. L'affaire au demeurant en vaut la peine, tant par la position des îles que par l'excellence des marins qu'elles forment.

COMMERCE EXTÉRIEUR

	1938	1945	1946	1947	1952	1953
IMPORTATIONS :						
Tonnages (en milliers de tonnes métriques).	40,4	19,6	20,7	23	19,77	27,7
Valeurs (en millions de francs, L. F. A.).	27,7	44,5	89,1	128,5	487,8	608
EXPORTATIONS :						
Tonnages (en milliers de tonnes métriques).	27,5	7,6	3,6	12	3,39	7,03
Valeurs (en millions de francs, L. F. A.).	19	49,9	59,6	170,8	91	182

La population cependant est en voie de croissance continue. Elle comptait 4.606 personnes en 1951 contre 4.354 en 1946. Le nombre des femmes l'emportait encore sur celui des hommes dans la proportion de 106,8%. L'ensemble apparaissait assez jeune avec une moyenne de 25 ans environ.

PRINCIPALES EXPORTATIONS

	Morue sèche	Huile de foie de morue	Peaux de renard	Peaux de phoques
	Tonnes		Unités	
1938	918	57	—	—
1945	1.723	16	—	—
1946	1.651	38	465	—
1947	2.441	117	785	—
1952	1.072	29	1.342	6.682
1953	964	30	—	—
	En millions de francs.			
1938	2,1	0,09	—	—
1945	19,8	0,7	—	—
1946	49	1,4	—	—
1947	87,6	3	4	—
1952	53	5	5	5,4

1953 48 3 3 -

Le tableau des professions comporte quelques anomalies importantes. La pêche l'emporte de beaucoup avec 360 personnes dont 42 femmes. La seconde place est occupée par les transports et manutentions (255), la troisième par les métiers du bois (87), la quatrième par les employés de bureau (75). Mais il vaut la peine de souligner que l'élevage, la manutention et la chasse ne réunissent que 25 personnes.

Ce recensement donne encore de précieuses indications sur la structure sociale, 59% des hommes exerçant une profession contre 11% seulement des femmes.

Ainsi, dans ces petites îles proches de Terre-Neuve se maintient une population purement européenne qui conserve les traditions et les vertus de sa Bretagne ou de sa Normandie natales. Puisse-t-elle seulement continuer à prospérer et à maintenir ses vertus sous les brumes et frimas de l'Atlantique nord !

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

Que conclure ? Il est difficile de trouver une commune mesure entre des territoires aussi éloignés et aussi disparates, si ce n'est dans leur égal attachement à la Mère Patrie.

Saint-Pierre et Miquelon forment sans doute la plus ancienne de nos possessions d'outre-mer. Leur population a été deux fois chassée par les guerres, et deux fois elle est revenue, deux fois elle a recréé ce foyer de civilisation française au large du Saint-Laurent. Mais l'importance économique de l'archipel est minime. Il peut servir de point de relâche pour les morutiers. On s'efforce d'y développer l'élevage du renard argenté et quelques cultures maraîchères pour augmenter les ressources des habitants. Mais ceux-ci ne seront jamais très nombreux et n'ont aucune chance de jouer un rôle déterminant dans l'évolution de notre monde. Les peuples heureux n'ont pas d'histoire.

La Guyane est la plus étendue de nos possessions d'Amérique. Longtemps délaissée, elle apparaît maintenant comme la plus riches en possibilités intéressantes, en ressources latentes. L'or y existe en quantités importantes, sans compter les autres ressources minérales. Il y a aussi les mesures destinées à favoriser le peuplement et l'équipement industriel du pays. Il s'agit entre autres d'exploiter les ressources forestières. Le moment paraît favorable. Le départ du bagne libère le pays d'une hypothèque morale assez lourde, compensée, il est vrai, par la disparition d'une main-d'œuvre qui, pour être pénale, n'en accomplissait pas moins une bonne part des travaux les plus rebutants. On se trouve devant un pays qui est pratiquement vide d'hommes, puisque la plupart de ceux qui y sont établis vivent à la ville, ou dans de gros villages, et n'ont pas toujours les qualités de pionniers qui conviendraient. Il est à souhaiter que, tout en respectant les intérêts légitimes de cette population, intérêts qu'elle sait au demeurant défendre avec une belle énergie, on commence l'œuvre de reconquête suivant un plan méthodique, rationnel et surtout complet. Il serait sans utilité d'importer les matériels les plus modernes et les plus coûteux, si l'on n'avait en même temps le personnel spécialisé pour les servir et les routes de ravitaillement ou d'évacuation indispensables. Mais ce personnel, dans l'état actuel des choses, doit venir obligatoirement du dehors. Il faut qu'il soit apte à supporter les fatigues du climat équatorial, qu'il accepte les rudes disciplines nécessaires, dans de telles conditions, pour se maintenir en santé

florissante. Jusqu'à preuve du contraire, la plupart des hommes de race blanche sont inaptes, sous les Tropiques, aux travaux de force prolongés, encore qu'un minimum d'exercice apparaisse indispensable. Les « travailleurs » doivent être cherchés ailleurs, chez les Noirs ou chez les Jaunes. Mais l'Afrique n'a déjà pas assez de monde pour sa mise en valeur. Il semble peu aisé, dans les conjonctures présentes, de faire venir des Indochinois ou des Hindous. Le problème est donc de trouver des hommes, et quand on les aura trouvés, de les encadrer, de les amener à concentrer leur effort sur un secteur choisi, de manière à éviter les lamentables échecs du passé. Les mines d'or mises à part, il semble bien que la méthode de la tache d'huile soit la seule présentement applicable. Il y a là, incontestablement, une œuvre magnifique à accomplir et digne de tenter de jeunes hommes épris de larges horizons et d'aventures. Guadeloupe et Martinique sont au contraire surpeuplées. Non qu'il y subsiste beaucoup des anciens Caraïbes. Mais les « Isles » ont été peuplées par des colons européens, engagés ou libres, et par des esclaves dont le nombre n'a cessé d'augmenter jusqu'à la Révolution et s'est ensuite maintenu à peu près stationnaire jusqu'à la libération dont nous venons, en 1948, de célébrer le Centenaire. Il n'y a pas à revenir sur le métissage intense qui, nonobstant toutes mesures contraires, s'est opéré dès les débuts de la colonisation. Au lendemain de 1848, les Antilles Françaises ont reçu un important contingent d'Asiatiques. Le miracle c'est que cette population bariolée soit devenue l'une des plus françaises que l'on puisse imaginer avec un degré d'évolution tel que la loi du 19 mars 1946 a pu l'intégrer sans effort dans la Mère Patrie. C'est l'aboutissement logique du grand rêve jadis caressé par un Richelieu ou un Champlain. C'est la meilleure réponse qu'on puisse offrir également à certains détracteurs de notre colonisation et de ses méthodes.

Non que tout soit pour le mieux, aux Antilles Françaises, dans le meilleur des mondes possibles. Il a été insisté au passage, et sans réticence, sur telle ou telle déficience administrative ou économique. À l'analyser froidement, la situation actuelle de la Martinique et de la Guadeloupe paraît grosse de dangers pour un avenir proche. Leur prospérité dépend uniquement des cultures d'exportation, canne à sucre et bananes. On peut prévoir le moment où les sucres et les rhums qui n'ont d'autres acheteurs que la Métropole et l'Union Française, vont se trouver en concurrence avec les produits similaires de France même. Il peut en résulter soit un effondrement des cours, soit le retour à de strictes mesures de contingentement. Il semble difficile, étant donné la conjoncture mondiale et les prix de revient trop élevés, de trouver d'importants débouchés à l'extérieur. La banane, protégée par la préférence impériale, approche de son point de saturation. La situation sociale demeure confuse et parfois, même, s'est manifesté, à côté des oppositions de classe, une sorte de racisme qui vise plus ou moins clairement à l'éviction de tous les Blancs.

Il serait facile de pousser le tableau au noir. Avouerais-je que je n'y crois guère ? Malgré les menaces latentes qui pèsent sur leur économie, Martinique et Guadeloupe ont joui longtemps d'une prospérité factice, mais réelle. Ceux qui en

profitèrent le moins sont les employés et les fonctionnaires, tous ceux qui ont des traitements fixes. Leur mécontentement a quelque importance, car ce sont eux qui, souvent, donnent le ton à l'opinion et forment l'armature des partis politiques. Je ne pense pourtant pas que cela aille très loin. Il y a eu dans le passé des convulsions autrement graves, dont les « Isles » sont toujours sorties plus florissantes que jamais. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure des déclarations enflammées qu'on peut lire dans la presse locale. Avant la loi d'assimilation on rappelait, *cum grano salis*, qu'on était dans le Midi, avec le supplément colonial en plus. Les adversaires de la veille sont souvent les amis du lendemain. Tout finit par s'arranger, dans ces terres fortunées.

Je ne crois pas davantage à une menace venant de l'extérieur. Il existe une Commission des Caraïbes, à laquelle participent les quatre puissances intéressées à la région et dont le secrétariat permanent siège à Trinidad. Des assemblées générales des délégués de chaque territoire se tiennent régulièrement. Il s'agit d'organiser une coopération plus étroite à l'intérieur du monde caraïbe, de faciliter les échanges d'île à île, d'organiser de nouvelles industries sans toucher, en principe, à la souveraineté des Métropoles, ni à leurs liens économiques, culturels et moraux avec leurs territoires de la Méditerranée américaine. La France, brillamment représentée au Secrétariat général, ne peut que se montrer favorable à une telle initiative. Elle sait qu'elle n'a rien à craindre de populations dont Jaurès a pu dire qu'elles représentaient un lambeau de l'histoire de France palpitant sous d'autres cieux.

Telles sont nos possessions d'Amérique. Peu étendues par leur superficie, d'une population peu nombreuse, elles jouent néanmoins par leur position, leurs ressources et les souvenirs prestigieux qui s'y rattachent un rôle qui demeure de premier plan dans l'Union Française.

BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

Il me paraît inutile de joindre à cet ouvrage une abondante bibliographie. Pour être à peu près complète, elle devrait comporter plus de quinze mille références et constituerait à elle seule un gros volume. Réduite à la portion congrue, elle risque d'être largement insuffisante, sauf en ce qui concerne Saint-Pierre et Miquelon où l'ouvrage de M. Aubert de la Rüe (Éditions de l'Arbre, Montréal, 1944, in-8°, 260 pages) établit un bilan complet de tout ce qui concerne l'Archipel.

Rien de tel pour ce qui a trait aux Antilles et à la Guyane L'ensemble le plus facilement accessible sur les trois anciennes colonies, surtout en ce qui concerne la Guyane, est encore le petit volume publié en 1931 à la Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales. On peut aussi renvoyer aux synthèses de la *Géographie Universelle* (Colin, in-4°), de *l'Encyclopédie pratique illustrée des colonies françaises* (2 vol. in-4°, Quillet, 1931), de *l'Encyclopédie coloniale* (Besson, *Les Colonies françaises d'Amérique*, Paris, 40 p. in-f°, 1936). Au point de vue historique on trouvera également des vues d'ensemble dans *l'Histoire des colonies et de l'expansion française dans le monde*, de Hanotaux et de Martineau, ainsi que dans les *Principes de colonisation et de législation coloniale*, d'A. Girault, Paris, Larose, 1921, 4 vol. in-8°.

Le Ministère et l'Agence de la France d'Outre-Mer ont publié, au cours des dernières années, des mises au point remarquables sur nos possessions d'Amérique ainsi que les statistiques les intéressant. Je me suis beaucoup servi, en ce qui concerne la Guyane, d'un rapport inédit de M. Lebedeff, communiqué par l'Agence de la France d'Outre-Mer et de son étude économique des gisements aurifères alluviaux et éluviaux en Guyane-Inini (*Annales des mines et Carburants*, 1944, t. 133, p. 281-312). J'y ajouterai les rapports de MM. Hurault, Choubert et Aubert de la Rüe sur leurs explorations récentes et qui ont largement renouvelé la question (Institut géographique national et O.R.S.O.M., .1948-1954).

À ceux qui s'intéressent surtout à la vie actuelle de ces pays, il y a lieu de signaler l'intérêt exceptionnel que présentent les journaux officiels, maintenant bulletins départementaux, qui y sont publiés, ainsi que les comptes rendus des séances tenues par leurs Conseils généraux ; ils ont eu à examiner en particulier les

projets établis récemment par le Service du Plan dépendant du Ministère de la France d'Outre-Mer.

Les recensements anciens se trouvent à ce même ministère. Les Archives Nationales renferment une mine quasi inépuisable de documents, notamment dans leurs séries .A, B, C, D, et F.

Les vieux auteurs sont, dans bien des cas, les plus intéressants et l'on s'aperçoit à l'usage que beaucoup de leurs successeurs n'ont fait que les reprendre ou les paraphraser. Il vaut donc la peine de parcourir *l'Histoire des flibustiers d'Archenholtz* (Bourgoing, 1804, in-8°, 355 pages), *l'Histoire générale de l'établissement des colonies françaises dans les Antilles de l'Amérique*, par le P. Dutertre, de l'Ordre des Frères Prêcheurs (Paris, 1667-71, 3 vol. in-4°), le *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*, du P. Labat, la plus magnifique mauvaise langue que les Antilles aient jamais connue, et dont une réédition commode a été donnée en deux volumes aux éditions Duchartre en 1931.

Citons encore *l'Histoire des Aventuriers flibustiers d'Oexmelin* (réimpression à Trévoux, en 1744), la *Relation du P. Pelleprat sur la mission des PP. de la compagnie de Jésus dans les Isles et dans la terre ferme de l'Amérique* (Paris, Cramoisy, 1655), etc....

Il n'y a pas à entrer ici dans les détails d'une bibliographie d'ordre technique. Il est impossible, cependant de passer sous silence l'œuvre monumentale de M. A. Lacroix consacrée à la Montagne Pelée (*La Montagne Pelée et ses éruptions*, Paris, Masson, 1904, in-4°, 662 pages, et *la Montagne Pelée après ses éruptions*, Paris, Masson, 1908, in-4°, 136 pages).

Il y aurait lieu de parcourir à l'occasion *l'Histoire générale des Antilles Françaises*, de Dessalles (Paris, 1847-1848, 5 vol. in-8°); les *Trois siècles d'histoire antillaise*, d'A. Martineau et Ph. May (Paris, Leroux, 1935); *La Révolution française à la Martinique*, de H. Lémery, à Paris, chez Larose; le *Tricentenaire des Antilles*, du P. Rennard (Thonon-les-Bains, 1935, in-8°, 304 pages); *Nos Antilles*, de Serge Denis (Orléans, G. Luzeray, 379 pages, 1935, in-8°); *La vie paysanne à la Martinique*, du P. J.-B. Delawarde (Fort-de-France, 1937); Ballet, *La Guadeloupe* (Basse-Terre, 1894, Imp. du Gouv., 4 vol. in-8°); Lenis Blanche, *Histoire de la Guadeloupe* (Paris, 1938, Lavergne, éd.). Je ferais une place à part au petit livre charmant de M. Labrousse : *Deux vieilles terres françaises*, chez l'auteur, Paris, 1935, et au reportage du P. Bénard, *À la Martinique c'est ça qu'est chic* (Éditions de France, 1933).

Il existe enfin toute une abondante production littéraire qui mérite d'être signalée. On apprend davantage sur la Guyane dans les écrits de Jean Galmot que dans bien des gros volumes. Les noms de Lafcadio Hearn, de Daniel Thaly sont connus de tous. Il y a présentement enfin un groupe de jeunes écrivains antillais et

guyanais qui se taillent une place honorable dans les lettres françaises. Je me reconnais totalement incompetent pour juger de la poésie surréaliste, mais les *Veillées noires*, de M. Damas (Guyane), *Le bleu des Îles*, de M. Tardon, *le Diab'là*, de M. Zobel (Martinique), pour ne parler que des livres parus depuis la libération, sont des œuvres à bien des égards caractéristiques, tout imprégnées de terroir et où passe parfois le reflet du beau ciel tropical. Et bien d'autres seraient à citer : *La Collier Chou*, de Louise Perrenot ; *Parfums et saveurs des Antilles*, d'André Thomarel ; *Ti-Coyo et son requin*, de Clément Richer, etc....

J'y ajouterai mes thèses : *La Martinique*, Étude Géographique, Nouvelles Éditions Latines, 1949 et *La Magie Antillaise*, Éditions Bellenand, 1951. *Les Actes du Symposium de Bordeaux*, parus en 1953 aux Éditions Delmas, à Bordeaux et mon petit livre sur *Les Antilles* (Édition Colin, 1954).